LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Vol. LXXII — No 210 | Ensoleillé et doux. Maximum 10 (détail en page 39) | Montréal, samedi 14 novembre 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 40 cents) 35 CENTS

Maria Chapdelaine
200 éditions différentes
mais une seule... illustrée par
Clarence Gagnon
Coédition Art Global/Libre Expression

culture & société

Alain Robbe-Grillet

Alain Robbe-Grillet ne fera jamais un «bon papa» du Nouveau Roman. L'ingénieur qui a troqué, il y a 30 ans, la biologie pour l'écriture, est un homme trop tolérant, un chercheur trop libre. L'écrivain, de passage au Québec pour une série de conférences, raconte à Jean Royer comment il situe sa recherche intellectuelle aujourd'hui. **Page 21**

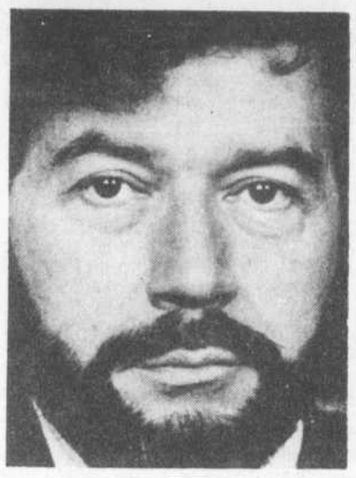

Frank Zappa

Avant de se faire iconoclaste, Frank Zappa s'est laissé séduire très jeune par Varèse, Stravinsky et Webern. Mais pour lui la musique, ce n'est pas de l'art ni du divertissement mais «de la vie». «L'art, ça existe seulement à New York», dit Zappa au DEVOIR, dans une entrevue exclusive accordée à Nathalie Petrowski. **Page 31**

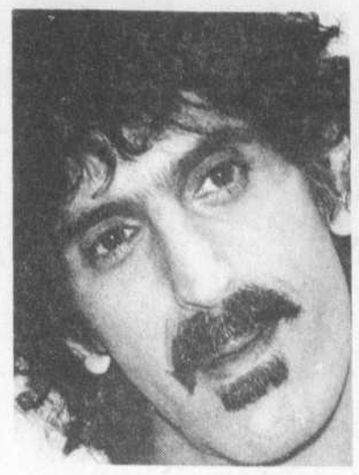

AU SOMMAIRE

Le budget de M. MacEachen

Sous le manteau de l'équité fiscale, le ministre des Finances a présenté cette semaine un budget qui ne répond pas aux besoins réels des Canadiens. En éditorial, Michel Nadeau s'interroge sur les intentions de ce gouvernement qui doublera son budget militaire en sabrant dans les affaires sociales.

Page 18

La péréquation: guerre ou paix?

«Je ne gagne pas $123 millions, j'en perds $131», tonne M. Jacques Parizeau à propos du budget MacEachen. Cependant, son collègue d'Ottawa, M. Pierre Bussières, dit ne pas craindre de guerre fédérale-provinciale sur la question de la péréquation.

Page 3

Québec exige le respect de la dualité canadienne

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec exige que tout accord constitutionnel reconnaisse la dualité canadienne et affirme le caractère distinct de la société québécoise.

Voilà l'élément nouveau de la motion que présentera la semaine prochaine à l'Assemblée nationale le premier ministre québécois, M. René Lévesque, et dont le contenu a été rendu public hier au cours d'une conférence de presse.

Cette motion, que les députés québécois examineront à compter de jeudi prochain, présente les «conditions minimales» d'un retour du Québec à la table des négociations constitutionnelles. Si elles étaient acceptées par le gouvernement fédéral, ces exigences modifieraient substantiellement l'accord intervenu la semaine dernière entre Ottawa et les neuf provinces anglophones du pays.

De plus, ces exigences ne sont pas négociables puique, de l'avis du gouvernement québécois, elles ne sont qu'un strict minimum permettant de reconnaître au Québec «une place viable et honorable au sein de la fédération canadienne».

«C'est à prendre ou à laisser», a dit hier M. Lévesque qui a expliqué qu'il appartenait maintenant à son homologue fédéral, M. Pierre Trudeau, de réparer les dégâts causés par l'accord de la semaine dernière.

À cet égard, M. Lévesque souhaite que M. Trudeau réponde à cette invitation dès cette fin de semaine alors que le premier ministre fédéral participera, à Québec, à un congrès de l'aile provinciale de son parti.

Le premier ministre québécois a toutefois indiqué que son homologue fédéral n'avait pas été informé au préalable du contenu de cette motion.

«Il important d'abord et avant tout que l'on mette nos cartes sur la table, que l'on précise quel était le cadre à partir duquel pourrait s'engager une reprise des négociations», de préciser M. Lévesque.

Par ailleurs, le premier ministre du Québec a confirmé l'existence, au cours des derniers jours, de conversations téléphoniques entre le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, et deux ministres du Québec, M. Claude Morin, rejoint à Paris, et Marc-André Bédard.

«Ces conversations ont été de courte durée puisqu'on a fait savoir à M. Chrétien qu'Ottawa devait d'abord s'engager

Voir page 20: Québec

Ottawa débattra une nouvelle version de la résolution jeudi

par Michel Vastel

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a annoncé hier son intention de déposer, dès le début de la semaine prochaine, une nouvelle version de sa résolution constitutionnelle.

Le leader du gouvernement aux Communes, M. Yvon Pinard, a également laissé entendre qu'une entente avec les deux partis d'opposition devrait permettre à cette résolution d'être sur le chemin de Londres «avant Noël.»

Ceci dit, le dépôt de la résolution ne marquera pas la fin des négociations avec le gouvernement du Québec, qui rejette toujours les termes de l'entente intervenue entre les neuf provinces anglophones et le gouvernement fédéral. «La façon dont cette résolution sera présentée la rendra amendable jusqu'à son adoption finale», a précisé M. Yvon Pinard.

Quant aux changements de fond qui pourraient intervenir, cela dépendra de M. Pierre Trudeau et René Léves-

Voir page 20: Ottawa

Joyal voit des «ouvertures» dans la motion de Lévesque

par Claude Turcotte

QUÉBEC — M. Serge Joyal, ministre d'État aux affaires constitutionnelles dans le gouvernement Trudeau, a déclaré hier soir à Québec que la motion présentée par M. René Lévesque constitue à ses yeux «une proposition de négociation».

En fait, M. Joyal s'est réjoui de l'attitude manifestée par le premier ministre du Québec, qui lui paraît plus encourageante que la réaction de «refroidissement complet», faisant ainsi allusion au refus de négocier tel qu'exprimé par M. Lévesque dans les heures qui ont suivi l'annonce de l'accord constitutionnel du gouvernement fédéral et des neuf provinces anglophones, la semaine dernière;

«Je suis content de voir qu'il y a quelque chose sur la table. Il semble que Québec veuille revenir à la table des négociations», a déclaré le ministre d'État à un petit groupe de journalistes.

M. Joyal a semblé voir des «ouvertures» sur trois points importants: la péréquation, un projet de charte et les droits linguistiques. «C'est un déblocage par rapport au ton de jeudi dernier (le 5 novembre)», a répété le ministre.

En revanche, il a fait valoir que si cette motion est «à prendre ou à laisser», il n'y a pas de compromis possible. C'est tout de même une expression qu'a utilisée M. Lévesque hier matin. À cette remarque le ministre a rétorqué que M. Lévesque a eu plusieurs réactions depuis cet accord.

Quant au principe de la dualité ou des deux nations que proclame le premier ministre québécois dans sa motion, M. Joyal considère que cela pourrait faire partie d'un préambule.

Cette hypothèse avait été considérée par le comité mixte sur la constitution que co-présidait M. Joyal, mais l'idée avait été par la suite abandonnée.

«Il s'agit de voir jusqu'où il y a possibilité de compromis. Il est évident qu'il y a des choses dans cette motion qui ne seraient pas spontanément acceptées. L'important c'est qu'il y a une possibilité qui apparaisse», a-t-il rappelé avant de se rendre aux délibérations du congrès biennal de son parti.

Pendant deux heures cet après-midi, plus de 1,000 délégués libéraux de toutes les régions du Québec pourront parler de constitution avec les deux ministres particulièrement intéressés au dossier, MM. Jean Chrétien et Serge Joyal, et en soirée ils pourront entendre un discours du premier ministre lui-même, qui parlera assurément de constitution, comme le laissait entendre cette semaine des membres de

Voir page 20: Joyal

Columbia reçoit l'ordre de rentrer

HOUSTON (d'après Reuter et AFP) — La navette spatiale américaine Columbia est attendue aujourd'hui à 13 h 22 (HNE) à la base aérienne Edwards en Californie, où tout est prêt pour son atterrissage.

Joe Engle et Richard Truly ont fait contre mauvaise fortune bon coeur, lorsqu'ils ont appris hier que leur premier séjour dans l'espace serait écourté de 124 à 54 heures.

«Columbia, ici Houston. Nous avons des mauvaises nouvelles pour vous. Vous rentrez demain», a dit Mme Sally Ride, qui assure la liaison entre Houston et les astronautes.

Le commandant a d'abord répondu: «Il y a des parasites, nous ne vous entendons pas.»

Puis, après répétition du message: «Eh bien, ça va mal. C'est parce que vous avez trop bien travaillé», a répliqué Mme Ride.

La majeure partie des essais importants prévus au plan de vol ayant été rassemblés et réalisés avec succès dans un laps de temps imparti par la durée de la «mission minimum», la navette reviendra donc à terre au bout de 54 heures.

Les plus importantes des expériences scientifiques du projet «OSTA-1» ont été menées à bien quoique abrégées, mais elles pourront être reprises sur d'autres vols.

En revanche, les spécialistes de la NASA ne sont pas aussi satisfaits du fonctionnement de certains équipements de bord du nouveau système de transport spatial américain. Sur les trois nouvelles piles à combustibles qui fournissent l'électricité et l'eau du bord, l'une a dû être débranchée car elle fonctionnait mal jeudi soir et la NASA n'a voulu prendre aucun risque avec les deux autres.

Une des trois génératrices de bord, qui fournissent la pression au système hydraulique global de Columbia n'a pas non plus donné toute satisfaction.

En conséquence, «nous pensons que la chose prudente à faire à cette étape du programme d'essai était d'écourter le vol», a déclaré M. Glynn Lunney, l'un des directeurs de la NASA, «d'autant que nous avions obtenu 90% de ce que nous voulions».

De surcroît, les spécialistes ne veulent pas prendre également le risque de perdre toutes les données possibles qui leur sont nécessaires pour analyser en détail le comportement de la navette entre le moment où elle se décroche de son orbite et son immobilisation sur la piste de la base d'Edwards.

En avril dernier, la panne d'un enregistreur spécialisé dans cette tâche les a privé de ces renseignements précieux

Voir page 20: Columbia

La difficile naissance de Belize

1) Un pays vide

par Bertrand de la Grange

Notre collaborateur a fait récemment un séjour dans le dernier-né des pays d'Amérique centrale, le Belize, qui a proclamé son indépendance à la fin de septembre. Voici son premier article.

BELIZE CITY — «Vastes espaces peu peuplés à mettre en valeur. Rentabilité assurée. Prix défiant toute concurrence. Climat agréable. Population accueillante. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à nos bureaux de Belize City.»

Peut-on résister à une offre aussi alléchante qui, si elle a l'inconvénient de n'avoir sans doute jamais été publiée dans aucun journal, n'en correspond pas moins à la réalité que l'on découvre dans le dernier-né des pays d'Amérique centrale, le Belize, qui a proclamé son indépendance le 21 septembre après plus de deux siècles de tutelle britannique? Avec ses 145,000 habitants de toutes les races, mais majoritairement noirs, et un territoire en grande partie inoccupé (23,000 km carré, soit un peu plus que le Salvador qui a cinq millions d'habitants!), l'ex-Honduras britannique est effectivement une oasis de paix dans une région déchirée par la guerre civile.

Et, comme pour narguer davantage encore ses voisins qui, à l'exception récente du Nicaragua et du paisible Costa-Rica, sont tous soumis à des dictatures militaires plus ou moins brutales, l'ancien refuge des boucaniers de la Côte des Moustiques est une démocratie calquée sur le système britannique. Une seule ressemblance avec les régimes peu reluisants de la région: l'opposition (droite conservatrice) n'a jamais eu la chance d'accéder au pouvoir qui, depuis l'époque coloniale, est entre les mains de M. George Price et du People's United Party (PUP, populiste et socialisant). À la différence cependant des généraux guatémaltèques, honduriens et salvadoriens qui comptent les bulletins de vote sans ouvrir les boîtes de scrutin, les dix-huit députés de la Chambre des représentants n'ont pas besoin de l'aide des quelques centaines de soldats armés de la Belize Defence Force pour se faire élire dans la plus pure tradition de Westminster par une population alphabétisée à 93%.

Encadré au nord par le puissant Mexique, qui est un de ses principaux partenaires commerciaux, et à l'ouest par un voisin fort peu sympathique, le Guatemala, qui refuse de reconnaître son indépendance et affirme avoir des droits historiques sur lui, le Belize est tourné vers les Caraïbes plus que vers l'Amérique centrale mais il est en même temps une synthèse des deux régions sur le plan culturel et voudrait être, selon M. Price lui-même, «un pont» entre les deux ensembles économiques.

Depuis l'époque où, en 1638 exactement, des pirates britanniques décidèrent de s'installer sur cette côte protégée par une multitude d'îlots constituant une extraordinaire barrière de corail, qui venait de provoquer leur naufrage, peu de choses semblent avoir changé sur ce bout de terre couvert d'une épaisse forêt où l'on

Voir page 20: Belize

CAROLE DE VAULT
TOUTE MA VÉRITÉ
L'INCROYABLE ODYSSÉE D'UNE INDICATRICE DE POLICE

DÈS LUNDI

Stanké

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

L'inflation a atteint 12.7%

OTTAWA (PC) — Les prix à la consommation étaient, en octobre, de 12.7% supérieurs à ce qu'ils étaient un an auparavant, a révélé hier Statistique Canada.

Les coûts plus élevés de l'habitation sont principalement responsables de cette hausse de l'inflation. L'indice, dans ce domaine, s'établissait à 12.5% en septembre.

L'inflation est ainsi revenue à son niveau du mois d'août. Elle est toutefois inférieure au niveau record de 13% atteint en juillet dernier.

Les prix des aliments n'ont pas contribué à la hausse de septembre à octobre, puisqu'ils ont baissé pour la deuxième fois consécutif. L'indice du prix des aliments a subi une baisse de 0.1% en octobre, après celle de 0.2% en septembre.

Ces baisses consécutives sont attribuables aux prix plus bas demandés pour le boeuf de qualité, les fruits et légumes frais, ainsi que le sucre.

Parmi les autres facteurs, outre l'habitation, ayant contribué à la hausse de l'inflation, on note les coûts plus élevés du loisir, de la lecture et de l'éducation, en plus de hausses dans les secteurs des tabacs, des boissons alcooliques, et des transports en commun.

La hausse du prix du gaz naturel en Ontario et l'augmentation des tarifs du téléphone, en Ontario et au Québec principalement, ont en outre contribué au relèvement général des prix, en octobre.

L'indice des prix à la consommation s'établissait à 244.8 en octobre, contre 242.4 en septembre. Ceci signifie que ce qui coûtait $100 en 1971, année de base pour l'indice, coûtait $244.80 en octobre et $242.40 en septembre.

En d'autres termes, ceci veut dire qu'un dollar valait 41 cents en octobre dernier, contre 46 cents en octobre 1980.

Les prix à la consommation ont augmenté dans toutes les villes recensées.

L'inflation annuelle, d'octobre 1980 à octobre 1981, s'établissait à 11.9% à Montréal et à Québec. Le plus bas taux était enregistré à Saskatoon, 11%, et le plus élevé à Vancouver, 15.1%.

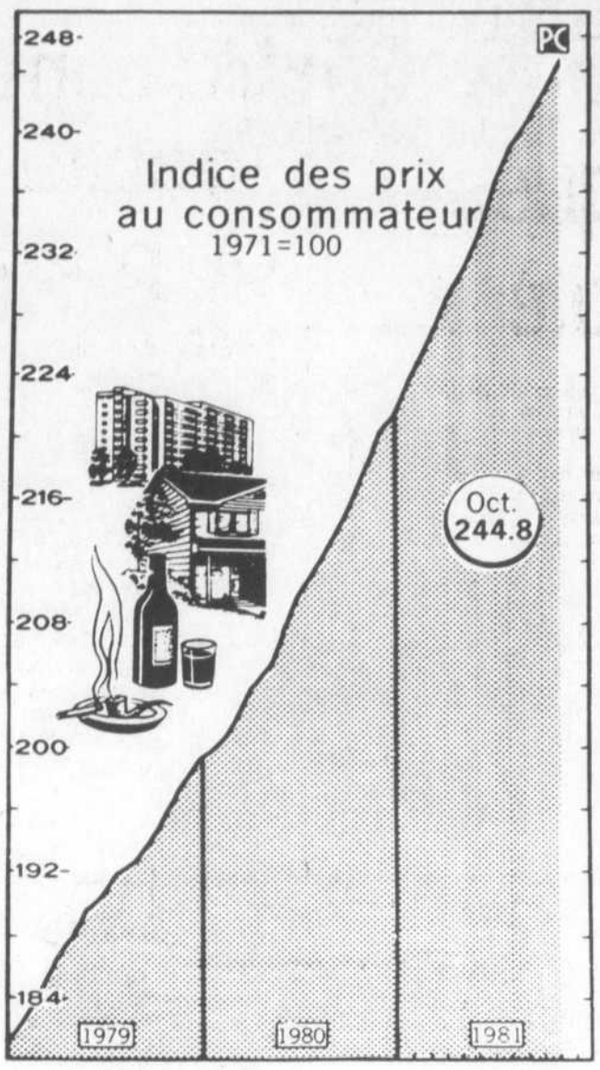

Québec invoque les pouvoirs fédéraux contre Terre-Neuve

par Rodolphe Morissette

Comme les jours, les causes célèbres se suivent, mais ne se ressemblent pas. Avare sur son territoire de ses pouvoirs face à Ottawa, Québec a invoqué récemment ceux du gouvernement fédéral pour défendre devant les tribunaux de Terre-Neuve le contrat de vente et de distribution d'électricité qui lie les deux provinces jusqu'en l'an 2041 à l'avantage du Québec.

La cause s'est plaidée du 19 au 23 octobre devant la Cour d'appel de Terre-Neuve. La quinzaine de procureurs impliqués représentaient, face à ceux du gouvernement terreneuvien, celui du Québec, l'Hydro-Québec, la Churchill Falls (Labrador) Corporation (CFL), le Trust Royal et le Trust Général du Canada.

Au coeur du litige, une loi adoptée le 16 décembre dernier par l'Assemblée législative de Terre-Neuve (The Upper Churchill Water Rights Reversion Act), par laquelle la province récupérerait l'exclusivité des droits sur les eaux du cours supérieur de la rivière Churchill. Voilà qui aurait pour effet de rompre le contrat signé le 12 mai 1969 entre la CFL et l'Hydro-Québec, suivant lequel cette dernière achetait la quasi totalité de l'électricité (4,900 mgw) produite par la CFL et à fort bon prix (entre 3.0 et 2.0 mills le kWh) de 1976 à 2041.

La loi adoptée par Terre-Neuve précise entre autres que celle-ci pourra dorénavant fixer ses propres tarifs d'électricité; elle prévoit le remboursement de tous les créanciers dont (l'Hydro-Québec et les détenteurs d'obligations de celle-ci représentés par les fiducies citées) qui ont investi dans l'aménagement de Churchill Falls. Les revenus supplémentaires que tirerait Terre-Neuve si la province pouvait obliger le Québec à payer cette électricité au prix d'aujourd'hui, soit quelque $550 millions, représentent à peu près les paiements de péréquation que Terre-Neuve reçoit actuellement du fédéral.

Le gouvernement terreneuvien argumente, dans la loi: si la province avait le droit d'accorder une concession à la CFL en 1969, elle a aussi le droit de la lui retirer. Les procureurs de Terre-Neuve ont défendu la thèse en précisant notamment que les droits que le gouvernement provincial veut retirer à la CFL (possédée depuis 1974 à 65.8% par l'équivalent terre-neuvien de l'Hydro-Québec, la Newfoundland/Labrador Hydro) sont d'ordre législatif plutôt que contractuel.

Ces procureurs ont fait valoir en effet que Terre-Neuve est souveraine sur son territoire et que les droits de propriété et les droits civils en question sont strictement les siens. Bref, ce sont les frontières de la province, et non l'intention de la loi de décembre 1980, qui sont vraiment en cause.

Cette loi est inconstitutionnelle, répliquent le Québec et ses alliés; elle dépasse d'emblée les pouvoirs de la Législature de Terre-Neuve, puisque leur exercice aurait des effets directs et immédiats à l'extérieur du territoire provincial. En clair, la Législature interviendrait dans le commerce inter-provincial (en brisant le contrat qui lie la CFL et l'Hydro-Québec), un domaine qui est de compétence fédérale, selon l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

Les procureurs du Québec ont fait valoir le fait de la constitution canadienne, qui limite les droits présumés de Terre-Neuve en l'occurrence. Au fond, disent-ils, la loi de décembre vise essentiellement à briser un contrat et sa validité constitutionnelle est nulle par ailleurs. Du reste, ont argumenté les procureurs du Québec, Terre-Neuve ne pouvait rechercher par cette loi le contrôle de sa ressource naturelle, puisqu'il contrôle presque les deux tiers des actions de la CFL depuis 1974.

Les procureurs du Trust Général et du Trust Royal ont soumis des arguments semblables. Ils représentent les détenteurs d'obligations de l'Hydro-Québec qui ont investi respectivement $100 millions et $550 millions dans le projet de Churchill Falls. Ceux de l'Hydro-Québec ont rappelé que le Québec était justifié d'obtenir pareil contrat en 1969, puisqu'il avait investi dans «une aventure très risquée et extrêmement coûteuse à l'époque», sans compter qu'il y a construit pour $350 millions de lignes de transport de pouvoir hydro-électrique. Enfin, l'objet même du contrat de 1969 était de vendre et de distribuer de l'électricité, et le commerce inter-provincial dépasse la compétence des provinces.

Quand le gouvernement Peckford a adopté sa loi en troisième lecture, il y a 11 mois, il en a reporté la sanction pour tout au plus deux ans.

Grande enquête sur les services de garde du Québec

Le réseau des garderies croît moins rapidement que sa clientèle

par Renée Rowan

«Les garderies se sont développées depuis 10 ans et elles ont rejoint toutes les régions du Québec ainsi que des populations diversifiées de parents et d'enfants, mais le nombre de ces derniers qui n'y ont pas accès est encore plus grand: faute de place, faute d'argent, faute de confiance envers l'institution ou faute d'initiative».

Telle est la conclusion de l'étude intitulée *Des garderies malgré tout*, rendue publique cette semaine par l'Office des services de garde à l'enfance.

«Né en même temps que les contraintes budgétaires, l'Office a connu de grandes difficultés, a noté la présidente, Mme Lizette Gervais, mais elle a réussi par cette étude sur la situation des garderies au Québec en 1981 à se donner des bases plus solides en faisant l'inventaire de ce qui existe».

Invitée par ailleurs à commenter les critiques acerbes qui lui avaient été adressées la veille par le Rassemblement des garderies de la région 6 (Rive-Sud), Mme Gervais s'est refusée à se «laisser entraîner dans une guerre ouverte avec le Rassemblement».

De plus de 300 pages, l'étude de l'Office, la première à présenter un portrait aussi fidèle des 436 garderies du Québec, réflète la situation de 77.98% de celles-ci, ce qui est un chiffre très élevé, compte tenu du fait que le questionnaire comptait une quinzaine de pages et comprenait 298 questions et sous-questions.

Voici le portrait qui ressort de cette enquête entreprise il y a un an exactement et dont la responsabilité avait été confiée à trois chercheurs, Chantale Brouillet, Céline Mercier et Réjean Tessier, co-auteur de *La Garderie québécoise*, publié chez La Liberté, en 1981:

— malgré les conditions de viabilité précaires des garderies, 22,151 enfants fréquentent les garderies du Québec; on compte 3,612 enfants sur les listes d'attente, auxquels s'ajoutent quelques milliers que les garderies disent refuser;

— cette clientèle est principalement composée d'enfants âgés de 3 et 4 ans; les classes de 2 et 5 ans constituent le second groupe en importance; enfin, les enfants âgés de 23 mois et moins représentent seulement 14.1% de l'ensemble. Quant à l'intégration des enfants inadaptés en garderie, le manque de ressources spécialisées parmi le personnel de la garderie et la collaboration insuffisante des ressources extérieures (médecin, psychologue, etc.) sont mentionnés comme les principaux obstacles. Compte tenu de la faible représentation des enfants plus jeunes à la garderie, et compte tenu du critère d'âge (deux ans et plus) souvent invoqué par les garderies pour l'inscription des enfants, il faut conclure que les garderies ne répondent que très peu aux besoins de garde des très jeunes enfants;

— un peu plus des deux tiers des garderies sont actuellement gérées par les parents-usagers à titre de membres majoritaires du conseil d'administration. Il s'agit là d'un changement important depuis 1972, puisqu'il y avait, à cette époque, à peine la moitié des garderies qui étaient ainsi administrées par les parents;

— il y a moins de la moitié des garderies sans but lucratif où l'assemblée générale des parents exerce son pouvoir et ce, uniquement lors de l'adoption du budget annuel. Dans moins de 20% des cas, l'assemblée générale intervient lors de la fixation des salaires et dans les orientations pédagogiques. Aussi, le poste de responsable, poste décisif dans la question quotidienne, n'est pas toujours assumé par un parent-usager;

— ces trois chercheurs posent l'hypothèse que, lorsque le contrôle des garderies appartient davantage aux parents (garderies sans but lucratif) les travailleurs(euses) ont de meilleures conditions de travail, les enfants sont moins nombreux pour un même éducateur et les parents paient un peu moins cher;

— on dénote une nette évolution quant au niveau de scolarité des éducateurs et éducatrices depuis 1976. Ce sont 50.4% des éducateurs et éducatrices en garderie qui ont terminé leurs études collégiales et 20% d'entre eux détiennent un diplôme universitaire; cependant, il reste que 36.7% seulement de ces travailleurs évoluent avec une formation pertinente à leur travail. Le personnel des garderies sans but lucratif est plus jeune, plus instruit et plus spécialisé que dans les garderies à but lucratif. À cet égard, les auteurs de l'étude notent que le premier critère d'embauche le plus souvent utilisé dans les garderies à but lucratif est la personnalité des candidats alors que c'est la formation dans les garderies sans but lucratif;

— dans plus de la moitié des garderies du Québec, soit 55.6%, les membres du personnel ne bénéficient pas d'un contrat de travail; travailleurs et travailleuses en garderie évoluent dans des conditions souvent inférieures à celles accordées pour un travail semblable dans le domaine para-public. En moyenne, les éducateurs et éducatrices travaillent 37 heures par semaine et peu d'entre eux travaillent des heures supplémentaires rémunérées.

— parmi les garderies qui ont des frais de loyer, c'est dans les écoles et les locaux communautaires qu'il en coûte le moins cher par mètre carré. Cependant, 65.6% des garderies logées dans les écoles signalent des difficultés (partage du local, signature du bail, etc.) comparativement à 35.1% des garderies situées dans un centre de loisirs ou une salle paroissiale.

La FNC propose de renforcer la «base» de la centrale

Les permanents de la CSN ont «trop» de pouvoir

par Louis-Gilles Francoeur

La Fédération nationale des communications (FNC) a reçu récemment le mandat de ses affiliés d'inviter le prochain congrès de la CNS à réserver aux seuls membres des syndicats de la base le droit de faire acte de candidature aux différentes instances syndicales. Une telle mesure aurait pour effet d'interdire aux permanents syndicaux de la centrale l'accès aux postes électifs, qui leur sont tous ouverts présentement.

Cette suggestion n'est qu'une des multiples propositions entérinées par le congrès de la FNC, la plus petite fédération de la CSN, en vue de provoquer le plus rapidement possible «un affaiblissement de l'appareil bureaucratique (en place) au profit des directions syndicales locales».

La FNC s'est illustrée à plusieurs reprises dans le débat sur la place des permanents dans cette centrale, un débat qui doit se faire dans les instances officielles de la CSN au cours des prochains mois après l'avoir secouée pendant plusieurs mois à l'été 1980, à l'occasion de la grève des «permanents». Le président de la FNC, M. Laval Leborgne, a déjà comparé d'ailleurs la tendance «cogestionnaire» qui prévaut au syndicat des permanents à l'ancienne influence des «aumôniers» sur les élus de cette centrale.

Pour la FNC, les syndicats et les fédérations de la CSN doivent aider par leurs structures et leurs règles les élus à tous les niveaux à assumer leurs mandats avec autonomie, indépendance et responsabilité. S'en prenant à «l'opacité» engendrée par la présence d'un groupe imposant de conseillers syndicaux inamovibles et désormais dotés de pouvoirs «cogestionnaires», la FNC voit dans cette situation des formes de dépendance contradictoires avec les mandats des élus.

«Nous ne pouvons nous empêcher de penser que le drame de la scission, qui a donné naissance à la CSD, a été non seulement la scission elle-même mais aussi la facilité avec laquelle certains conseillers syndicaux et certains élus ont pu garder des syndicats à la CSN ou en amener avec eux pour fonder la CSN.

Et cela, sans aucun débat, sans discussion», lit-on dans le document du congrès de la FNC.

Le même document fait par ailleurs état de la dépendance possible de certains employés à l'endroit de «groupes politiques semi-clandestins qui se disent de gauche».

La FNC, qui regroupe la plupart des journalistes syndiqués du Québec, a pris la décision de parrainer un projet global de réformes au prochain congrès de la centrale en vue de neutraliser cette tendance «bureaucratique».

Dans un premier temps, elle propose de geler les postes d'employés à leur niveau actuel. A cette croissance «zéro», elle ajoute une proposition destinée à confier progressivement les tâches actuellement réservées aux permanents à des «militants libérés». «Nous croyons que le syndicat des employés devrait accepter et même souhaiter que ces parties importantes de sa juridiction soient partagées avec les militants libérés, d'autant plus que ce changement s'inscrirait dans sa volonté maintes fois exprimée de ne pas être un syndicat ordinaire», affirme l'exécutif de la FNC.

En deuxième lieu, cette fédération propose de retourner les militants libérés à la base après leur avoir confié des tâches au sein de la centrale. «En adoptant une telle politique, nous favoriserions l'implantation dans leurs milieux de travail de militants aguerris; actuellement, tout concourt à concentrer ces militants dans l'appareil de la centrale. Nous croyons qu'il faut favoriser le militantisme en milieu de travail plutôt que de favoriser l'accès à la carrière de conseiller syndical ou d'employé de bureau à la CSN», lit-on dans les documents de la FNC.

Cette fédération ne propose à court terme aucune coupure de poste. A son avis, il suffirait de procéder au non-remplacement des postes devenus vacants pour que s'opère progressivement le changement désiré. Quant au salaire des nouveaux venus, il serait tout simplement celui dont ils bénéficiaient dans leur milieu de travail, ce qui réduirait l'ampleur des négociations avec la centrale et le budget consacré aux salaires.

La FNC s'oppose à la pratique actuelle, qui permet à des «conseillers syndicaux de se présenter à des postes électifs moyennant l'obtention d'une adhésion de complaisance à un syndicat affilié». Les permanents sont en effet bien placés pour obtenir de telles «procurations», qui leur permettent de remplacer au besoin un «employeur» dont ils sont insatisfaits en récupérant à leur profit une base qui dépend souvent d'eux pour ses services.

Pour la FNC, le droit de briguer les suffrages doit être réservé à des membres en règle. Une telle règle pourrait cependant remettre en question l'affiliation à la CSN du syndicat des employés de cette centrale... qui y sont affiliés.

Prenant position carrément sur l'enjeu du conflit de l'an dernier, le congrès de la FNC s'oppose au veto concédé par l'ex-président, M. Marcel Pepin, au syndicat des employés.

«Qu'il s'agisse du contenu de la formation des salariés, de l'embauche du personnel, qu'il s'agisse du fonctionnement d'une multitude de comités, la CSN ne peut plus prendre les décisions qu'elle juge appropriées, bonnes ou mauvaises, sans obtenir l'accord du SECSN.»

La FNC admet que ces concessions aux employés furent le fait d'une attitude «généreuse», inspirée par l'idéal «autogestionnaire» de la centrale.

«Mais nous ne croyons pas que des mécanismes codécisionnels puissent exister entre la CSN et le Syndicat des employés puisque fondamentalement, ce syndicat n'a aucune responsabilité devant le congrès de la CSN», affirme la FNC.

Cette fédération reconnaît toutefois le statut fort particulier du syndicat des employés, dont les principaux objectifs sont de défendre ceux de son employeur, la centrale. C'est pourquoi la FNC proposera au congrès de la CSN d'examiner d'autres formules de statut particulier, comme «donner un droit d'appel au syndicat des employés devant les différentes instances de la CSN selon des modalités qui lui seraient acceptables». Le syndicat des employés devrait néanmoins admettre qu'il est lié par les décisions prises démocratiquement par les instances dont il cautionne les objectifs.

La FNC propose enfin d'augmenter le nombre d'élus au sein de la centrale pour lui permettre de profiter du militantisme de sa base et de mieux se conformer à ses aspirations.

Enfin, la FNC réclame un journal CSN plus ouvert aux débats. En bonne fédération de journalistes, elle s'en prend au modèle lénifiant actuel «où tout le monde il est gentil et où les affrontements entre différentes idées n'existent pas. Cette image idyllique que nous tentons de projeter de nous-mêmes, personne n'y croit. Le membre-lecteur garde ses préjugés, convaincu que la centrale lui cache quelque chose. Traitons nos membres en adultes qu'ils sont, c'est le minimum de respect auquel ils ont droit».

Et la FNC conclut son plaidoyer pour la «transparence» en affirmant que «la CSN doit redevenir un lieu où se font les débats essentiels et doit cesser d'être un lieu où ces débats sont étouffés».

Éducation: des «idées» pour le prochain gouvernement manitobain

A l'approche des élections provinciales au Manitoba, la Société de l'éducation française hors du Québec (SEFHQ), par la voix de son président, M. André de Leyssac, de Winnipeg, fait part, à l'intention des candidats et de l'électorat, de quelques «idées bien arrêtées sur ce qu'un gouvernement qui se respecte pourrait faire dans un proche avenir».

A l'intention de dirigeants provinciaux qui se plaisent à critiquer les dépenses astronomiques du gouvernement fédéral en matière d'éducation bilingue de ses fonctionnaires, la SEFHQ rappelle que l'éducation ressort du domaine provincial. Ainsi, le futur gouvernement du Manitoba aura le devoir de s'opposer au gaspillage actuel des fonds fédéraux en opérant de simples réformes dans l'enseignement, de manière à répondre aux besoins d'ordre local ou national.

L'organisme estime également qu'une tâche urgente sera d'examiner la situation désespérée créée par l'abolition du français dans les universités manitobaines. A cet égard, elle juge que le rejet, par le premier ministre Sterling Lyon, de deux récents rapports sur le sujet, demeure une violation des principes démocratiques devant être rectifiée par le prochain gouvernement.

«Rétablir le français à l'université, tant comme condition d'admission que comme matière requise, se pose à l'heure actuelle comme l'un des problèmes les plus surprenants de l'éducation canadienne, écrit M. de Leyssac. Il semble invraisemblable dans les circonstances actuelles que les universités rejettent toute responsabilité intellectuelle ou morale dans cette affaire.»

Dans le domaine constitutionnel par ailleurs, la SEFHQ estime que suite à l'affaire Bilodeau, qui aura prouvé la malhonnêteté intellectuelle de certains des plus hauts magistrats du Manitoba, un nouveau gouvernement devra s'engager dans une voie plus juste et plus positive, celle de faire traduire d'urgence des lois du Manitoba en français afin de donner tout son effet à l'arrêt de la Cour suprême du Canada.

L'organisme reproche aussi à l'actuel ministre des Affaires culturelles du Manitoba de ne pas parler le français, et on suggère que le nouveau ministre ait une connaissance suffisante des deux cultures officielles pour que celles-ci fleurissent harmonieusement dans une province aussi captivante que celle du Manitoba.

RESTAURANT HÉLÈNE DE CHAMPLAIN VOUS PROPOSE
SON FESTIVAL DE FRUITS DE MER
L'assiette du pêcheur 17,50 $ repas complet
SA NOUVELLE CARTE AVEC LES SPÉCIALITÉS DU CHEF DENIS NOESER
LE REPAS TRADITIONNEL DU DIMANCHE VOTRE CHOIX
Les trois rôtis
GIGOT-D'AGNEAU, DINDE, RÔTI DE BOEUF AU JUS
9,95 $ repas complet
enfants de 12 ans ou moins 4,95 $
Réservations (514) 866-5226
200, TOUR DE L'ISLE, ÎLE STE-HÉLÈNE, MONTRÉAL, QUÉ.

UNIVERSITE CONCORDIA

COLLEGE DES SCIENCES
SÉRIE DE CONFÉRENCES PUBLIQUES

Les nouvelles formes de vie sous-marine
par
Holger W. Jannasch, Ph.D.
Woods Hole Oceanographic Institution

HEURE: 20h30
DATE: Jeudi, 19 novembre 1981
ENDROIT: salle H-110
1455, boul. de Maisonneuve O.

Renseignements: 879-4160
La conférence aura lieu en anglais.

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles
La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949
Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

BELLERIVE
RÉALISEZ VOS RÊVES
5, Place Bellerive
Chomedey, Laval
Tél.: 331-5512
• 788 appartements spacieux et luxueux de 1½ à 6½ pièces.
• Jusqu'à 3 terrasses par appartement.
• Plusieurs salles de bains.
SERVICES:
• Transport gratuit par l'autobus «Bellerive»
• Parc à pique-nique avec B.B.Q.
• Magnifique promenade riveraine
• Club de l'âge d'or
• Salles de réception
• Garderie
SPORTS:
• Piscine extérieure
• Piscine intérieure de compétition, avec saunas
• Des courts de tennis
• Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée
• Parc d'amusement pour enfants
• Port de plaisance

Les samedis de la librairie HERMÈS
Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h00 à 16h00
aujourd'hui avec
Julie Stanton
le 21 novembre avec
Jeanne Bourrin
le 28 novembre avec
Léandre Bergeron
le 5 décembre avec
Victor-Lévy Beaulieu
1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

L'orgie de Mascouche: cherchez la femme...

JOLIETTE (PC) — Le juge Hugues Saint-Germain, de la Cour des sessions, a exonéré jeudi de tout blâme les policiers et les pompiers de Mascouche au sujet d'une présumée orgie qui se serait tenue l'été dernier dans un cabaret de cette municipalité.

Le juge Saint-Germain a cependant décidé de porter plainte contre la danseuse de cabaret impliquée dans cette affaire.

Cette dernière sera appelée à comparaître dans les prochains jours.

Manifestations contre les coupures

2 trains de Via Rail bloqués par des Abitibiens en colère

PARENT (d'après PC) — Deux trains de passagers de Via Rail, qui avaient finalement pu reprendre hier matin leur route en Abitibi après avoir été arrêtés durant plus de 24 heures par des manifestants, ont vu, quelques heures plus tard, leur parcours encore une fois entravé par d'autres manifestants qui ont jeté du sable sur la voie ferrée.

Un porte-parole du Canadian National (CN) a indiqué que le premier train, se dirigeant vers Montréal, avait été bloqué à quelque 65 kilomètres à l'est de Parent — à 300 km au nord de la métropole —, et le deuxième, qui faisait route vers Senneterre, a connu le même sort 50 km plus loin. Le train est le seul lien avec l'extérieur pour la petite municipalité de 750 personnes.

Les deux trains et deux convois du CN ont été bloqués à Parent pendant plus de 24 heures lorsque les villageois, pour protester contre les diminutions de service de Via Rail prévues pour dimanche soir, ont jeté du sable, du gravier, des carcasses de vieilles voitures et des troncs d'arbres sur la voie ferrée.

Quelque 45 passagers de Via Rail, à bord de l'un des deux trains de passagers, risquent donc de voir se prolonger leur séjour en Abitibi. Lors du premier arrêt en plein coeur de Parent, ils avaient pu se ravitailler à bord du wagon-restaurant et dormir à bord du wagon-lit, tout en se mêlant à la population au restaurant ou au casse-croûte locaux.

Parent est situé sur la ligne reliant Montréal à Cochrane, dans le Nord-Est ontarien. Selon la nouvelle directive de M. Jean-Luc Pepin, ministre fédéral des Transports, trois trains par semaine seulement accompliront le trajet au lieu d'un train par jour dans les deux sens, en semaine, et d'un aller-retour pendant le week-end.

Un compte de $1,500 «oublié» en raison du poste de Rouleau

par Pierre Roberge
de la Presse Canadienne

Le poste de Claude Rouleau «au ministère» est une des raisons pour lesquelles la compagnie Simard-Beaudry a renoncé à lui réclamer les $1,500 que lui devait l'ancien sous-ministre des Transports pour des travaux à sa résidence de Deux-Montagnes.

C'est ce qu'a admis hier M. Gilles Léveillé, au procès de M. Rouleau, qui est accusé en Cour des sessions de la paix d'abus de confiance et de fraude contre le gouvernement. De 1973 à 1976, M. Léveillé fut vice-président aux finances de Simard-Beaudry, qui faisait des travaux routiers pour les municipalités et pour la province, notamment à la baie-James.

D'après la Couronne, représentée par Me Philippe Ferland, M. Rouleau a reçu des avantages de compagnies faisant affaires avec l'État alors qu'il occupait un poste de haut fonctionnaire.

Le procureur a produit une facture portant la mention «Claude Rouleau-contrat», au montant de $4,500 et datée du 19 février 1973 pour les travaux de 1972 effectués au quai et au mur de soutènement de la résidence de M. Rouleau. Il a aussi produit un chèque de $3,000 de M. Rouleau à Simard-Beaudry, daté du... 24 janvier 1973.

Pour ce qui est du solde en souffrance de $1,500, M. Léveillé a affirmé qu'il avait été classé mauvaise créance en janvier 1975 «pour montrer les difficultés de Simard-Beaudry».

Le témoin a minimisé la dette de l'accusé, disant qu' «on cherchait d'abord les grosses sommes... Avant de poursuivre, il fallait de bonnes raisons». M. Léveillé a révélé avoir parlé à l'époque de M. Rouleau au président de Simard-Beaudry, M. Paul Matte.

Avant d'être avec Simard-Beaudry, le témoin fut vice-président de la société immobilière Place Desjardins, qui s'employait alors à préparer la construction du complexe du même nom à Montréal.

Le représentant du gouvernement québécois au conseil de cette société était justement M. Claude Rouleau, a indiqué M. Léveillé.

Le témoin précédent a été un évaluateur professionnel, M. Paul Frappier, qui s'est rendu à Deux-Montagnes à l'automne de 1975.

Se basant sur le chiffre de $15,000 cité par l'accusé comme coût du quai et du mur de soutènement en 1970, l'expert a estimé la valeur de louvrage cinq ans plus tard à $24,600 et ajouté qu'elle ne pouvait se déprécier, tout comme la valeur du terrain ($58,000).

Selon M. Frappier, l'accusé lui a donné 1970 pour date de construction, même si les autres témoignages mentionnent l'année 1972.

Quant à ce que pourraient valoir le quai et le mur aujourd'hui, M. Frappier n'a pas voulu se risquer à citer un chiffre.

La maison («un bungalow de très bonne qualité»), le témoin l'a d'abord évaluée à $170,000 en 1975, à partir de chiffres donnés par M. Rouleau et qui remontent à 1963 et 1968. Il a ensuite appliqué une dépréciation de 25% et est arrivé à $128,000.

La valeur marchande, a ajouté M. Frappier, peut osciller entre 75% et 80% de ce dernier montant. La maison est équipée d'un sauna, d'un mécanisme d'arrosage automatique et d'un intercom, entre autres équipements de luxe.

La Couronne et la défense sont par ailleurs convenues d'admettre le témoignage à l'enquête préliminaire de M. Jean-Guy Simard.

Selon Parizeau, qui parle de «manoeuvre de chantage»

MacEachen enlève $131 millions au Québec

par Pierre Tourangeau

QUEBEC (PC) — Le budget MacEachen prive le Québec d'une somme de $131 millions en plus de consacrer l'Ontario comme centre de l'économie canadienne, a soutenu hier le ministre québécois des Finances M. Jacques Parizeau.

En effet, a-t-il expliqué, le rendement fiscal de l'Ontario est devenu depuis hier un espèce d'étalon qui sert à déterminer les montants de péréquation que les provinces économiquement défavorisées recevont. Plus l'Ontario sera favorisée économiquement à partir de maintenant, plus les paiements de péréquation seront élevés.

Et contrairement à ce que le ministre MacEachen prétend, a-t-il dit, le nouveau budget fédéral ne donnera pas $123 millions de plus au Québec mais bien $131 millions de moins.

Si l'écart est aussi important, explique M. Parizeau, c'est que M. MacEachen ne mentionne nulle part que pour toucher les sommes supplémentaires dont il parle, «le gouvernement du Québec devrait abolir la perception de ses impôts sur le revenu» et faire faire ce travail par Ottawa comme les autres provinces.

Dans le budget déposé jeudi, le gouvernement fédéral dit que les changements apportés aux impôts vont permettre au Québec d'aller chercher $334 millions d'impôts additionnels.

Si on soustrait de cette somme les $211 millions que le Québec perdra au titre des arrangements fiscaux, la province s'en tirerait quand même, selon M. MacEachen, avec un gain net de $123 millions.

M. Parizeau estime par contre, «après avoir passé le budget par l'ordinateur toute la nuit», que ce que Québec va plutôt obtenir d'impôts supplémentaires, c'est $81 millions, ce qui, si on enlève le $211 millions des accords fiscaux, ramène les chiffres à une perte nette de $131 millions.

«Je ne gagne pas $123 millions, j'en perd $131,» a clamé le ministre des Finances.

«Il s'agit d'une manoeuvre déguisée qui vise à faire croire aux québécois que leur gouvernement va tirer davantage d'argent en 82-83 mais sans dire aux Québécois cependant, que pour faire ça, il faut qu'ils abolissent tout le système de perception fiscale qui a été une sorte de garantie du Québec à l'égard d'Ottawa depuis Maurice Duplessis», a dit le ministre.

«C'est gros, a-t-il poursuivi, c'est très, tres gros et en fait il s'agit d'une sorte de manoeuvre de chantage».

M. Parizeau s'en est aussi pris au fait que la péréquation sera dorénavant basée sur le rendement fiscal de l'Ontario et non plus sur la moyenne nationale.

«C'est un changement majeur qui veut dire en tout état de cause que pour augmenter les paiements de péréquation dans les provinces où c'est payé (les Maritimes et le Québec), on doit développer l'Ontario le plus possible et le plus vite possible», a soutenu M. Parizeau.

«C'est consacrer l'Ontario comme centre de l'économie canadienne. Si on veut dorénavant augmenter les paiements de péréquation dans les provinces dites pauvres, accélérons la croissance de l'Ontario. Ça justifiera autant d'affaires de Volkswagen qu'on veut à partir de maintenant», d'ajouter le ministre.

«Inutile de vous dire que c'est une vue que le gouvernement du Québec ne partage d'aucune espèce de façon, a-t-il lancé. Inutile de vous dire non plus que les discussions sur les arrangements fiscaux qui commencent le 23 novembre s'annoncent pénibles et difficiles».

Bussières ne s'attend pas à une guerre fédérale-provinciale sur la péréquation

QUÉBEC (PC) — La guerre des arrangements fiscaux n'aura pas lieu, estime le ministre fédéral d'État aux Finances, M. Pierre Buissières.

S'adressant hier à un groupe d'étudiants de l'Université Laval, M. Buissières a soutenu que les dispositions contenues dans le budget MacEachen touchant la révision des arrangements fiscaux seront bien reçues par les provinces, y compris le Québec, puisque le ministre fédéral des Finances a tenu compte, selon lui, d'un certain nombre d'avis que lui avaient formulé antérieurement les provinces.

De plus, a-t-il assuré, le gouvernement fédéral fera tout en son pourvoir pour éviter un conflit lors des négociations fédérale-provinciales qui auront lieu les 23 et 24 novembre à Halifax. Selon lui, le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, a déjà indiqué d'ailleurs qu'il partageait certaines des idées qui ont inspiré les propositions fédérales.

Au chapitre de la péréquation, par exemple, il a rappelé des propos de M. Parizeau souhaitant que soit modifiée la norme actuelle de la péréquation.

«Il (M. Parizeau) a noté que la richesse croissante de l'Alberta a tellement contribué à augmenter la norme actuelle que nous nous retrouvons dans une situation où l'Ontario devrait recevoir des paiements. C'est justement pour corriger cette situation que M. Parizeau qualifiait lui-même de ridicule, que nous proposons la norme ontarienne», a affirmé M. Bussières.

Selon la nouvelle proposée dans le budget MacEachen, la norme de péréquation serait fixée en regard des rendements fiscaux de l'Ontario, plutôt qu'en regard de la moyenne des rendements fiscaux de toutes les provinces.

M. Bussières affirme que si l'on maintenait la formule actuelle, les paiements de péréquation atteindraient en 1982-1983 environ $10.2 milliards, une somme que le gouvernement fédéral n'a pas les moyens de verser.

Il a ajouté que le principe qui sous-tend l'adoption d'une norme ontarienne est que cette province dispose d'une capacité fiscale qui suffit amplement à assurer à ses résidents un niveau satisfaisant de services publics en appliquant des taux d'imposition raisonnables.

Une autre raison qui amène M. Bussières à espérer que le Québec adoptera une attitude conciliante à la rencontre d'Halifax est l'augmentation des paiements de transferts dont bénéficiera cette province.

Selon lui, les propositions de M. MacEachen porteront à $33.8 milliards les transferts fédéraux au Québec au cours des cinq prochaines années, soit $13.4 milliards de plus que ce que le Québec a reçu pendant les cinq dernières années.

M. Bussières ne peut quand même s'empêcher de prévoir une réaction toute autre du Québec.

«Compte denu de l'objectif du Parti québécois, qui est la séparation du Québec d'avec le reste du Canada, il n'est pas impossible que M. Parizeau refuse d'examiner sérieusement les propositions fédérales et adopte sur les arrangements fiscaux l'attitude intransigeante que le gouvernement québécois a adoptée sur la question constitutionnelle. Il pourrait donc décider de livrer une guerre totale», craint cependant M. Bussières.

«Rien pour le Canadien moyen»

OTTAWA (PC) — Pour le critique financier conservateur Michael Wilson, le budget déposé jeudi par la ministre des Finances, M. Allan MacEachen, n'offre aucun soulagement pour le Canadien moyen.

M. Wilson s'est livré hier aux Communes à une attaque en règle contre le budget MacEachen, accusant le gouvernement fédéral de ne pas pratiquer l'austérité qu'il prêche.

«Entre les exercices financiers 1980-81 et 1982-83, les revenus du gouvernement augmenteront de 43%. C'est la hausse la plus importante de l'histoire. Le gouvernement dit que les Canadiens devront se serrer la ceinture; je me demande qui, dans ce pays aura une augmentation de revenus de 22% cette année comme le gouvernement», a déclaré M. Wilson.

Celui-ci s'est élevé tout particulièrement contre le programme d'aide aux propriétaires qui était contenu dans le budget. Selon lui, ce programme ne fera qu'empirer la situation en permettant aux banques d'augmenter constamment la dette des propriétaires.

Pour M. Wilson, qui citait les études du gouvernement, 30,000 ou 40,000 propriétaires ont besoin d'aide pour ne pas perdre leurs maisons alors que le programme du gouvernement ne pourra s'appliquer à plus de 12,000 familles.

M. Wilson a également cité abondamment les budgets déposés au cours des ans par les prédécesseurs libéraux de M. MacEachen.

Tous faisaient de la lutte contre l'inflation leur priorité dans le discours du budget pour l'oublier ensuite, avec le résultat que le taux d'inflation est actuellement de 12.7% et que le gouvernement répète de nouveau que l'inflation est sa priorité sans présenter de mesures concrètes, a soutenu M. Wilson.

Il a comparé le gouvernement libéral à la direction des Argonauts de Toronto, sempiternels derniers au classement de la Ligue canadienne de football, qui promettent toujours que les choses iront mieux l'année prochaine.

On a toujours du pain chaud sur la planche...

Spécial de la fin de semaine:

Gâteau Forêt Noire
(7 à 8 personnes)
$6.50

LA BOULANGERIE ET PÂTISSERIE BORDELAISE

3522, rue Masson
(angle 14e avenue à Rosemont)
376-6582

Tous les jours de 8 h à 22 h

Jeanne Bourin à Montréal

Madame Jeanne Bourin, historienne et écrivain, auteur des best-sellers *La chambre des dames*, *Le jeu de la tentation* et *Très sage Héloïse*, participera à une soirée « Rencontre auteur-lecteurs » le lundi, **16 novembre à 20h**, à la Bibliothèque municipale de Brossard (3200, rue Lapinière). Pour information: Yvon Lacroix, 676-0201, poste 77).

Madame Bourin fera lecture d'une de ses oeuvres inédites dans le cadre de la série « Paroles d'auteurs », le mardi **17 novembre à midi**, au Piano nobile de la Place des Arts.

Séance de signature le samedi **21 novembre de 14h à 16h**, à la librairie Hermès (1120, rue Laurier, à Outremont).

Madame Bourin prononcera une conférence intitulée: « La vie quotidienne des citadines au XIIIe siècle » le mardi **24 novembre à 20h30** à l'Institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia (salle H420 au 2170, rue Bishop). Entrée libre.

Cette conférence sera à nouveau présentée au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM (salle AM050) le jeudi **26 novembre à 20h**. Entrée libre.

Pour informations: 331-4540

Collège des Eudistes

3535, boulevard Rosemont (entre 11e avenue et Pie IX)

Externat fondé et dirigé par les Pères Eudistes depuis 1953
Institution privée reconnue d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ENTRÉE
Première secondaire
Les samedis 5 et 12 décembre 1981, à 9 h

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année 1980-81 et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

On s'inscrit à l'examen d'entrée en composant le numéro suivant:

376-5740

Pour les degrés II, III, IV et V:
Examen d'entrée: le samedi 30 janvier 1982.

L'armée égyptienne à l'heure de Bright Star II

LE CAIRE (AFP) — Officiellement épurée de toute infiltration intégriste musulmane, l'armée égyptienne entame aujourd'hui des manoeuvres conjointes, Bright Star II, avec la division d'élite 82 de la Force américaine d'intervention rapide.

Lavée par ses chefs de tout soupçon dans l'attentat contre le président Anouar Sadate, l'armée n'aurait subi qu'une épuration de surface: une centaine d'officiers au plus, selon les autorités, mis à la disposition de l'administration civile. «La participation au complot de deux ou trois militaires n'entache pas les 500,000 hommes de notre armée», a ainsi répété à plusieurs reprises le nouveau chef de l'État égyptien, M. Hosni Moubarak, lui-même militaire de carrière qui avait été propulsé soudainement sur la scène politique en 1975 par son prédécesseur.

L'opération «peigne fin» pour détecter la présence éventuelle d'extrémistes religieux dans les casernes se poursuit néanmoins, selon les responsables. Mais on indique de sources compétentes au Caire que l'infiltration intégriste était circonscrite. Les responsables militaires égyptiens ajoutent comme pièce à décharge en faveur des forces armées, dont ils n'ont pas cessé de louer la «loyauté» envers le régime, que l'assassinat du président Sadate n'avait été suivi d'aucun «mouvement suspect» préludant à un coup d'État.

Ainsi apaisée, l'armée égyptienne apparaît, avec ses 500,000 hommes, dont plus de 300,000 d'active, comme la plus nombreuse, sinon la mieux entraînée du monde arabe.

En voie de reconversion, elle s'équipe à un rythme accéléré depuis 1976, essentiellement aux États-Unis, après avoir été tributaire de l'Union soviétique entre 1958 et 1973. Un crédit militaire américain de 3,5 milliards de dollars sur cinq ans lui a déjà permis d'acquérir 400 chars M-60 arrivés récemment en Égpyte. Elle doit obtenir en outre quatre avions-radars Hawkeye, moins sophistiqués et moins chers que les AWACS, pour la somme de 650 millions de dollars, et 40 F-18. Quatre de manoeuvres, affirme-t-on de dollars, et 40 F-16. Quatre de ces appareils resteront d'ailleurs sur place à l'issue des manoeuvres, affirme-t-on de source informée égyptienne.

Des pourparlers sont enfin engagés avec Washington pour l'équipement des hélicoptères Gazelle, de fabrication française, avec des missiles anti-chars américains Tow. Mais les responsables égyptiens affirment également qu'ils souhaitent diversifier leurs sources d'armements afin «d'éviter toute pression» dans ce domaine, et soulignent leurs «relations privilégiées» avec la France, le Canada, l'Italie et la Grande-Bretagne notamment.

Avec Paris, les Égyptiens souhaitent conclure rapidement le contrat de 40 Mirage 2,000, dont la signature serait imminente, selon le commandant de l'armée de l'air égyptienne. Ils viennent aussi d'acquérir au Canada 10 avions de transport Buffalo, pour la somme de 100 millions de dollars. En règle générale, les responsables égyptiens accordent une attention particulière aux forces aériennes, qui absorberaient de loin le plus gros budget d'équipement militaire du pays depuis plusieurs années.

Des soldats américains de la 24e division d'infanterie, stationnés en Georgie, scrutent le désert occidental, à l'ouest du Caire, au cours des manoeuvres militaires américano-égyptiennes Bright Star. Bien que prévues de longue date, ces exercices ont pris un relief particulier depuis l'assassinat du président Sadate qui a bouleersé les cartes au Proche-Orient. (Photolaser AP)

Débarrassés, selon toute probabilité, de tout souci au nord-est, face à Israël, les Égyptiens ne veulent ignorer ni ce qui se passe à l'ouest sur leur frontière avec la Libye, ni au Soudan, traversé par le Nil, sans lequel l'Égypte ne serait qu'un immense désert, encore moins au sud-est, alors que l'intervention soviétique au Proche-Orient menace, selon eux, les puits de pétrole du Golfe.

Tout en réaffirmant qu'ils ne prendront pas l'initiative d'une guerre avec aucun de leurs voisins, ils n'oublient pas qu'ils se sont engagés à «se battre aux côtés des Soudanais, en cas d'agression extérieure», aux termes d'un accord de défense commune. Ils accorderont enfin des «facilités militaires» aux États-Unis, au cas où les puits de pétrole du Golfe seraient menacés.

Précisement, l'un des objectifs des manoeuvres conjointes égypto-américaines, Bright-Star II, est d'entrainer la Force américaine d'intervention rapide, chargée de la protection du Golfe, aux combats dans le désert proche-oriental.

La phase la plus spectaculaire de cette seconde édition est un exeroice de type stratégique de largage de 850 hommes par six super-bombardiers B-52 dans le désert occidental égyptien. Ces bombardiers effectueront un aller-retour, sans atterrissage, États-Unis/Égypte et seront ravitaillés en vol.

À l'intention des pays arabes qui accusent l'Égypte, la paix établie avec Israël, de chercher à se substituer à l'Iran comme «gendarme américain» au Proche-Orient, le président Moubarak vient de répondre indirectement que son pays «ne s'intégrera dans aucune stratégie de grande puissance». Avec une vigueur un peu oubliée ces dernières années, relèvent les observateurs, il a réaffirmé l'appartenance de l'Égypte au mouvement des non-alignés: «Nous ne sommes ni de l'Ouest, ni de l'Est», a-t-il dit. Un nouveau ton relevé par l'ensemble de l'opposition, y compris la gauche, qui a si souvent critiqué les «relations privilégiées» établies par le président Sadate avec les États-Unis.

150,000 travailleurs polonais reprennent le travail à contre-coeur

VARSOVIE (AP, AFP) — Répondant à l'appel pressant des dirigeants nationaux de Solidarité, 150,000 ouvriers de l'industrie et de l'agriculture ont repris le travail à contre-coeur, hier, dans la province de Zielona Gora, mettant fin à la plus grande grève sauvage du pays.

Le travail a également repris à Sosnowiec. Ce sont donc les deux principales grèves polonaises qui s'achèvent.

A Zielona Gora, les animateurs du mouvement, qui durait depuis 22 jours, avaient accepté, jeudi, de faire cesser la grève, moyennant la promesse des dirigeants nationaux de Solidarité de faire avancer leur demande de remplacement de trois directeurs de fermes d'État.

Mais les responsables locaux de Solidarité ont dû parcourir la province pour persuader les grévistes, réticents et méfiants, de reprendre leur travail.

M. Lech Walesa, dans un nouvel appel à la modération, avait déclaré: «Il est important que notre syndicat ne pousse pas à l'affrontement, car l'affrontement ne mène à rien.»

A Sosnowiec, dans le sud du pays, les représentants des 2,500 mineurs en grève ont pu, comme ils l'exigeaient, exposer à la télévision, jeudi soir, leur version de l'incident à l'origine de leur grève, qui durait depuis 16 jours.

Soixante personnes avaient été atteintes par les émanations d'un produit chimique lancé près d'un puits de mine lors d'une assemblée syndicale.

Les mineurs ont dénoncé une provocation dirigée contre Solidarité et réclamé le châtiment des provocateurs.

Les mineurs ont décidé de reprendre le travail apres avoir été autorisés à exposer leur dossier sur le petit écran pendant 75 minutes d'antenne sans interruption.

Des négociations sur le paiement des jours de grève et sur l'indemnisation des personnes hospitalisées lors de l'incident se poursuivaient, vendredi, entre les représentants locaux de Solidarité et une délégation gouvernementale conduite par le général Czeslaw Piotrowski, ministre des Mines et de l'Énergie.

Dans l'ensemble du pays, plus de 100,000 étudiants ont fait la grève des cours pendant six heures, jeudi, dans 60% des établissements de l'enseignement supérieur.

Cette grève appuyait les étudiants d'une petite école de mécanique de Radom, qui occupent depuis 18 jours leurs locaux pour protester contre l'élection d'un nouveau recteur.

Sur le plan national, Solidarité et le gouvernement ont accepté d'ouvrir des négociations, mardi prochain, sur le rôle du syndicat dans le redressement de l'économie du pays.

M. Stefan Olszonski, un dur du Parti communiste, a déclaré, jeudi, que le POUP «n'acceptera jamais» de donner à Solidarité un rôle dans le gouvernement de la Pologne, a rapporté l'agence PAP.

Il a lancé un avertissement à Solidarité: si le syndicat «n'agit pas efficacement pour empêcher les grèves, des lois anti-grèves précises devront être introduites», a-t-il dit. «Cela impliquera des restrictions aux libertés civiles».

Par ailleurs, la Cour suprême de Pologne a cassé, hier, la décision du tribunal de Varsovie de remettre en liberté provisoire trois dirigeants de la Confédération de la Pologne indépendante (KPN-dissident), dont le procès s'était ouvert le 15 juin dans la capitale.

Selon un porte-parole suprême, la cour a donné raison au ministère public, qui s'était pourvu en appel contre la décision prise en première instance.

La remise en liberté provisoire avait été demandée par les avocats de la défense, se fondant sur une résolution du congrès de Solidarité dans laquelle le syndicat déclarait se porter garant des inculpés devant la justice.

Le tribunal de première instance avait fait droit à cette demande, le 6 novembre.

Dans un premier temps, la Cour suprême avait suspendu, à la demande du parquet, l'exécution de la décision du tribunal de première instance, renvoyant à une semaine son avis définitif.

C'est la troisième fois que la Cour suprême renverse la décision du tribunal de première instance de libérer les dirigeants de la KPN.

Ceux-ci sont accusés d'activités dirigées contre les intérêts essentiels de la Pologne populaire, et risquent à ce titre une condamnation allant de cinq ans de prison à la peine capitale.

Les inculpés sont au nombre de quatre: MM. Leszek Moczulski, Romuald Szeremietien, Tadeusz Stanski et Tadeusz Jandziszak. Ce dernier comparaît en qualité de prévenu libre, pour raisons de santé.

L'acte d'accusation tient en 17 volumes. Une centaine de témoins doivent être appelés à comparaître.

Le verdict ne devrait pas être prononcé avant un délai de deux à trois mois, selon des informations officielles.

Le cessez-le-feu ne tient plus au Liban (Haddad)

TEL AVIV (Reuter) — Le commandant Sasd Haddad, chef des milices chrétiennes au Sud-Liban, a déclaré hier que le cessez-le-feu avec la guérilla palestinienne au Liban ne tenait plus à la suite de la mort de trois de ses hommes dont le véhicule a sauté sur une mine.

À l'issue de l'enterrement des trois victimes, le commandant Haddad a déclaré à la télévision israélienne: «Les terroristes ont violé le cessez-le-feu à trente-sept reprises, mais cette fois nous ne laisserons pas couler en vain le sang de nos fils. Nous réagirons au moment et à l'endroit que nous jugerons opportuns».

«Pour nous le cessez-le-feu n'existe plus, c'est à nouveau l'état de guerre», a-t-il ajouté.

Selon des officiers de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) témoins de la scène, les trois miliciens, qui effectuaient une patrouille, ont sauté sur une mine entre les villages de Dibel et de Rachaf.

Deux d'entre eux étaient des Maronites âgés de dix-sept ans, originaires de Dibel. Au cours de leurs funérailles, des habitants du village ont demandé au commandant Haddad de venger leur mort.

Ces trois miliciens sont les premières victimes dans la région depuis l'instauration du cessez-le-feu, le 24 juillet dernier, après deux semaines de violents bombardements entre Israéliens et Palestiniens.

Les autorités israéliennes se sont jusqu'ici abstenues de tout commentaire sur les déclarations du commandant Haddad. Mais dans une conférence de presse tenue au début de la semaine, M. Ariel Sharon, ministre de la Défense, avait accusé l'Organisation de libération de la Palestine de profiter du cessez-le-feu pour accumuler des armes lourdes au Sud-Liban.

Il avait ajouté qu'Israël ne pourrait supporter cette situation indéfiniment et qu'il préférait que ce problème se règle par des voies pacifiques, mais qu'Israël «ne pourrait attendre pendant une période illimitée».

Les milices ont par ailleurs déposé une plainte officielle auprès de la FINUL à la suite de l'incident, mais le commandant Haddad a accusé les forces de l'ONU de faillir à leur mission.

«La FINUL est totalement inefficace. Nous l'avertissons à chaque violation terroriste, mais elle ne fait rien. Elle ne veut pas rendre publiques ces violations de façon à préserver sa bonne réputation», a-t-il déclaré à la télévision.

Une nouvelle gaffe plonge la Maison-Blanche dans l'embarras

WASHINGTON (AFP) — Une gaffe du conseiller du président Ronald Reagan pour les affaires de sécurité, M. Richard Allen, a de nouveau plongé hier le gouvernement américain dans l'embarras.

Cette affaire est rendue publique avant même que ne soient apaisés les remous causés par la démission du directeur du Budget, M. David Stockman, qui a été refusée jeudi par le président.

Selon une version officielle de la Maison-Blanche, M. Allen avait reçu le 21 janvier dernier une enveloppe contenant 1,000 dollars qu'un magazine japonais souhaitait verser à l'épouse du président, Mme Nancy Reagan, pour la remercier d'une interview qu'elle venait de lui accorder.

La loi interdit au président, à sa famille et à ses collaborateurs d'accepter à titre personnel ce genre de gratification. Cependant, M. Allen, qui connaît les coutumes japonaises, avait conservé l'enveloppe «pour ne pas froisser, assure-t-il, les journalistes ou Mme Reagan».

M. Allen avait déposé l'argent dans un coffre en attendant de savoir ce qu'il devait en faire et l'avait oublié. Plusieurs mois plus tard, à la mi-septembre, l'argent était retrouvé par hasard.

À la suite de l'enquête mené par le FBI, tant aux États-Unis qu'au Japon, aucune charge n'a été retenue contre M. Allen ou tout autre personne. L'argent doit être reversé au Trésor américain.

La presse américaine, qui est parvenue à plusieurs reprises ces temps derniers à mettre le gouvernement en défaut à la suite de déclarations maladroites, s'est immédiatement emparée avec avidité de cette nouvelle affaire.

La Maison-Blanche voudrait bien présenter l'action de M. Allen comme une étourderie sans gravité ni conséquence. Malgré cela, M. Allen a été soumis à un feu roulant de questions lorsqu'il s'est présenté dans la salle de presse de la Maison-Blanche pour parler d'un tout autre sujet, la prochaine visite à Washington du président du Venezuela, M. Luis Herrera Campins.

Le conseiller pour les affaires de sécurité, et à sa suite, le porte-parole de la Maison-Blanche, M. David Gergen, se sont efforcés sans grand succès de présenter une version anodine de l'événement.

«Nous ne pensons pas que cette histoire soit aussi passionnante que vous ayiez l'air de le croire», a notamment déclaré M. Gergen pour expliquer son ignorance de la plupart des faits entourant la détention de l'enveloppe. «Nous traitons cette affaire comme une question de routine» a-t-il poursuivi.

M. Gergen a cependant admis que M. Allen devait désormais regretter d'avoir oublié l'enveloppe.

De son côté, M. Allen a reconnu qu'il aurait dû remettre l'argent immédiatement au service des dons qui centralise tous les cadeaux faits aux personnalités du gouvernement américain.

Particulièrement sensibles à tout ce qui ressemble de près ou de loin à une affaire de corruption, les journalistes américains n'ont pas ménagé leurs interlocuteurs. L'un d'eux a demandé à M. Gergen: «Comment savez-vous qu'il n'y avait pas plus de mille dollars dans l'enveloppe? M. Allen n'a-t-il pas empoché la différence?».

La Yougoslavie durcit le ton envers l'Albanie

BELGRADE (AFP) — Les dirigeants de la Yougoslavie durcissent le ton à l'égard de l'Albanie, alors que la province yougoslave du Kosovo, dont la population est en majorité albanaise, connaît un regain d'agitation nationaliste.

Jeudi, cinq jours après la clôture du 8e congrès du Parti albanais du travail (Communiste) où M. Enver Hoxja, le numéro un de Tirana, avait approuvé les «justes et légitimes» revendications des Kosoviens, une violente attaque était lancée contre lui par M. Azem Vlassi, président de l'Alliance socialiste (regroupant autour de la Ligue des communistes les organisations de masse) du Kosovo, et considéré comme le nouvel «homme fort» de la province.

Dénonçant la «propagande hystérique menée par Tirana et incitant le peuple albanais à une guerre fratricide», M. Vlassi affirmait: M. Hoxha «se croit trop grand pour un aussi petit pays». Et une fois de plus, Tirana se voyait reprocher d'approuver les Kosoviens, qui réclament pour leur province un statut de République égale en droit aux six Républiques constituant actuellement la Fédération yougoslave.

«Hoxha veut en fait une République du Kosovo de régime stalinien qui l'opposerait à l'ensemble de la Yougoslavie. L'étape suivante serait bien entendu son rattachement à l'Albanie», a souligné M. Vlassi.

Tous ces arguments ne sont pas vraiment nouveaux, mais la vigueur du ton employé l'est incontestablement. Le fait retient d'autant plus l'attention que M. Vlassi lui-même déclarait il y a un mois à des journalistes étrangers: «Nous n'allons pas perdre notre temps à polémiquer avec Zerit I populitt» (l'organe central du PC albanais).

Il n'en serait sans doute pas ainsi si, malgré la répression qui a suivi les émeutes sanglantes d'avril au Kosovo, les condamnations de plus de deux cents personnes à de lourdes peines, et la mise en place d'un étroit quadrillage militaire et policier toujours en place, le mouvement nationaliste — irrédentiste ne manifestait sa persistance. Jeudi, l'agence Tanjug signalait la découverte d'une nouvelle revue clandestine nationaliste, et des mouvements de grève.

17 réfugiés vietnamiens sont massacrés

BANGKOK (AFP) — Des pirates ont massacré 17 Vietnamiens réfugiés de la mer, le 25 octobre, dans le Golfe de Thaïlande, selon des responsables dignes de foi, citant des informations parvenues à Bangkok, hier.

Selon ces sources, seules deux femmes ont survécu à cette attaque en s'accrochant à des bidons de plastique pendant trois jours et trois nuits, avant d'être prises dans un filet de pêche puis rejetées à nouveau à la mer.

Les réfugiés, douze hommes, quatre femmes et trois enfants, avaient quitté le port vietnamien de Camau, dans le sud du pays, depuis deux jours quand leur embarcation a été attaquée.

Les pirates les ont fait monter dans leur bateau avant de faire couler celui des réfugiés, puis ils ont noyé tous les hommes du groupe, et violé les femmes avant de les jeter à la mer avec les enfants, dont un bébé de trois mois.

Les deux survivantes ont été repêchées, samedi dernier, dans les filets d'un bateau de pêche thaïlandais.

Les pêcheurs thaïlandais, par crainte des complications, les ont rejetées à l'eau. Elles ont finalement été sauvées par d'autres pêcheurs, qui les ont laissées suffisamment près du rivage, qu'elles ont pu atteindre en nageant.

Un programme de $200 millions pour la reconstruction du Tchad

PARIS, 13 novembre, (Reuter) — Un programme international pour la reconstruction du Tchad et évalué par l'ONU et les autorités tchadiennes entre 200 et 230 millions de dollars sur trois ans, a été approuvé par les participants à une conférence qui s'est tenue à Paris, jeudi et vendredi, apprend-on de source proche de la conférence.

Participaient à cette réunion les pays suivants: France, États-Unis, Allemagne de l'Ouest, Canada, notamment. Parmi les organisations internationales, figuraient le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le fonds européen de développement (FED), la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds monétaire international (FMI).

La France, pour sa part, s'est engagée à fournir immédiatement 5 tonnes de céréales et à intervenir pour la remise en état des télécommunications, de l'électricité, de la route N'Djamena-Abéché et la centrale électrique d'Abéché, du ministère des Finances et de l'École des travaux publics à N'Djamena. Elle s'est également engagée à développer ses activités dans les domaines de la santé et de l'agriculture.

L'Allemagne de l'Ouest s'est déclarée prête à mettre à la disposition du Tchad une aide d'un montant de 50 millions de deutschmarks et à envoyer une mission d'experts.

Les États-Unis et le Canada étudient la possibilité d'une aide alimentaire dont le montant n'est pas communiqué.

Le PNUD a souscrit un engagement financier de 4,5 millions de dollars et prendra en charge l'infrastructure de N'Djamena.

Le FED a annoncé qu'il avait 5,5 millions d'écus disponibles qu'il envisageait d'utiliser également dans le domaine des infrastructures. Il a en outre annoncé l'envoi de 4,000 tonnes de céréales.

La BAD s'est engagée à la remise en état de l'aéroport de N'Djamena ainsi que de la distribution d'électricité et d'eau dans la capitale, pour un montant de 17 millions de dollars. Elle étudie d'autres projets dans les domaines des télécommunications et du réseau routier.

Le FMI a accepté le principe d'une aide financière compensatoire dès la demande des autorités tchadiennes.

M. Taher Souleyman, ministre tchadien du Plan et de la Reconstruction, qui représentait son pays à cette conférence, s'est félicité des résultats obtenus. Les engagements pris, a-t-il dit, sont «concrets et encourageants».

La force interafricaine de maintien de la paix au Tchad sera lancée sous le commandement d'un officier nigérian, a-t-on appris hier de source autorisée à Lagos, où se tient une réunion des sept pays ayant accepté d'envoyer des contingents.

Cette décision doit encore être ratifiée par les chefs de gouvernement des pays intéressés, indique-t-on de source proche de l'organisation continentale.

Chaque contingent national se verra confier la responsabilité d'un secteur géographique particulier.

Des officiers originaires de tous les pays participants assureront la coordination intersecteurs, le tout étant placé sous commandement nigérian.

Un petit groupe d'officiers pourrait se rendre dans les jours qui viennent à N'Djamena pour régler les modalités d'accueil de la force neutre. Mais on ignore quand le gros des «casques bleus» africains sera déployé.

Celle-ci fera forte de 5,000 à 6,000 hommes, dont deux bataillons (2,000 hommes) nigérians.

CONFERENCE
UNE CONTRE-RÉFORME NÉO-PLATONICIENNE EN ÉDUCATION
Par: Carol White, de La Société Lafayette pour les Arts et les Sciences
Aussi: M. Guy Huard, ingénieur, secrétaire de La Coalition Québécoise contre Les Stupéfiants (CQCS)
Commandité par la CQCS, CP 266 Succ Youville, Montréal H2P 2V4
LE SAMEDI 21 NOVEMBRE À 11 h 00 $5 PAR PERSONNE
U.Q.A.M. Pavillon Jasmin, Salon J-2930, Étudiants: Gratuit

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC - 45, rue Jarry est - 387-2486

Norbert Bensaïd
LA LUMIÈRE MÉDICALE
les illusions de la prévention
Seuil

Un médecin dénonce les abus du pouvoir médical
La médecine se sert de l'idée magique de prévention pour assurer sa maîtrise sur notre vie. Elle exploite nos peurs. Pourtant, ni son savoir ni son pouvoir ne l'autorisent à nous dicter une vie dominée par un seul souci de survivre. C'est contre ce langage de la dépendance que *Norbert Bensaïd* tout en respectant les acquis de la médecine élève une protestation documentée et passionnée.
324 pages — $19.45
Seuil

La France en «révolution tranquille»

Journaliste au DEVOIR, Paule des Rivières accomplit en France un stage d'information et de perfectionnement au cours duquel notre consoeur est naturellement attentive aux changements sociaux qui s'opèrent sous le régime socialiste du président Mitterrand. Dans cet article, on lira les impressions d'une jeune Québécoise devant la France socialiste.

par Paule des Rivières

PARIS — Cela fait six mois cette semaine que la France a choisi le socialisme. Des changements prennent place et des dossiers majeurs ont commencé d'être traités, entre autres sur les nationalisations, la décentralisation administrative, la réforme de la fiscalité. Mais le gouvernement de François Mitterrand, cela est clair aujourd'hui, ne veut ni faire peur ni être brutal. Quitte à ce qu'une certaine gauche le taxe de «réformiste» et «superficiel».

Avec ses deux millions de chômeurs, dont plus de 40% sont des jeunes de moins de 25 ans, le gouvernement ne peut s'aliéner le patronat. Le premier ministre, M. Pierre Maurois, n'a-t-il pas répété encore mardi, devant 1,200 chefs d'entreprise de Provence, qu'il n'y avait place en France que pour une «révolution tranquille», que pour le changement dans la modération.

La politique envers les entreprises, où des négociations ont cours présentement, fournit une bonne illustration de la démarche gouvernementale. Après avoir annoncé la réduction de la semaine de travail de 40 à 35 heures et une cinquième semaine de congé payé annuel, il a d'abord laissé le soin aux directions et syndicats d'en définir le calendrier d'application.

Le patronnat a apprécié «la sagesse» des élus qui ont opté dans un premier temps pour la reprise de négociations, inexistante à maints endroits depuis deux, voire trois ans. Et, récemment le porte-parole du Conseil national du patronnat français exprimait un optimisme invétéré et concluait: «Tout est encore possible».

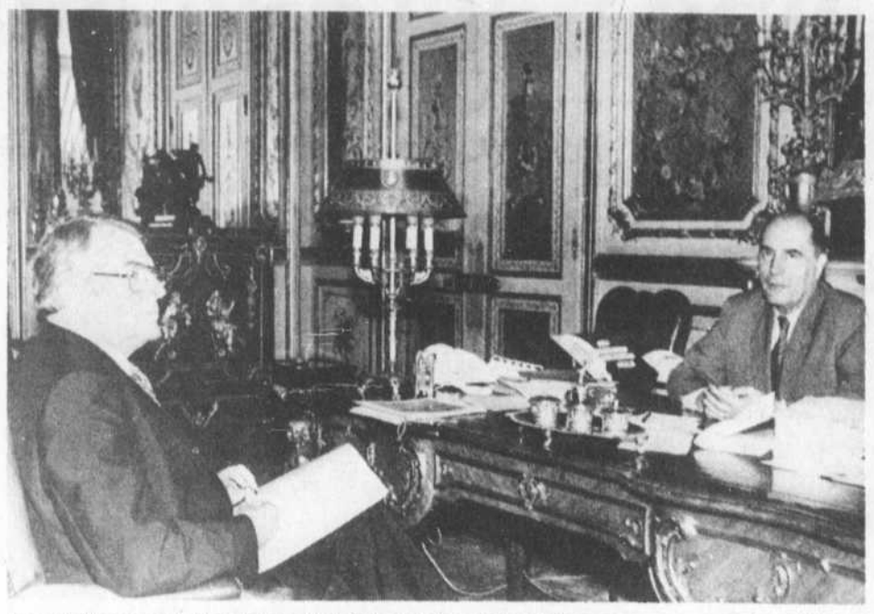

Le président socialiste François Mitterrand en face à face avec son premier ministre Pierre Mauroy au palais de l'Élysée. (Photolaser AP)

Ceci n'enlève rien à l'exacerbation des sensibilités et, à plusieurs endroits, des conflits ont cours, certains très durs. Depuis un mois tout spécialement, les principaux métiers du secteur privé ont été touchés par des grèves notamment ceux de l'automobile, de la sidérurgie, de l'imprimerie, du textile ainsi que les banques. Ils visent surtout l'application rapide d'une réduction de la semaine de travail sans perte de salaire et, primordial, accompagnée de nouveaux emplois.

Les revendications salariales sont dans beaucoup de cas secondaires partiellement parce que plusieurs grévistes et occupants appartiennent à des secteurs relativement bien organisés et partant privilégiés.

En revanche, plusieurs groupes de syndiqués ont entrepris de demander des changements de direction par ce que «dans un pays où tout est hiérarchisé jusqu'à Dieu», selon l'expression même du ministre de l'Industrie, M. Pierre Dreyfus, les employés ne voient pas la fin des rapports qui excluent leur participation.

Des accords ont eu lieu déjà mais il est difficile d'en évaluer le nombre exact parce que l'existence de deux, voire trois syndicats différents au sein d'une même entreprise vient compliquer le tableau, surtout s'ils ont des positions divergentes.

La Confédération générale du travail (CGT) (1) s'est distinguée dès le 17 juillet dernier en refusant de souligner un premier protocole reconnaissant le principe de la semaine de 39 heures et de la cinquième semaine de congé. Tous les autres syndicats et le patronnat ont entériné cet accord cadre.

La CGT, dont les effectifs ont dramatiquement chuté ces dernières années, répète tout de même qu'elle ne veut surtout pas boycotter la négociation. Elle veut démontrer sa bonne volonté.

De son côté, la Confédération française démocratique du travail (CFDT) s'est livrée il y a quelques semaines à une esclandre remarquée en dénonçant la lenteur du gouvernement à réaliser le changement. Cela a de fait permis à l'organisation syndicale de faire savoir qu'elle était indépendante du gouvernement. La CFDT est proche du Parti socialiste.

Le chef de la CFDT, M. Edmond Maire, avait vivement critiqué un rapport du ministère du Travail intitulé «Les droits des travailleurs» et sanctionnant, d'après lui, la cassure des salariés en deux, soit les privilégiés et les autres.

Ce rapport adopté la semaine dernière obligera les entreprises à «sonner l'alarme» lorsqu'elles sont en difficultés, il limite le recours au contrat temporaire et force la négociation. Le ministère du Travail espère que, dans deux ans, tous les salariés auront une convention collective. Il reconnaît «qu'une certaine anarchie» existe actuellement.

Il faut dire qu'en France le taux de syndicalisation est particulièrement bas, à peine plus de 20% des salariés étant syndiqués.

Le gouvernement a aussi encouragé les entreprises à créer des emplois en promettant des déductions fiscales à celles qui non seulement réduiraient la semaine de travail mais embaucheraient de nouveaux employés simultanément.

Il encourage le temps partiel et décourage le temps supplémentaire.

Le premier ministre, dès le début de l'automne, avait expliqué ses projets en ces termes: «La réduction de la durée du travail qui constitue de loin la mesure la plus efficace contre le chômage ne sera réellement créative d'emploi que si les 35 heures sont effectivement atteintes en 1985».

Le gouvernement lui-même a promis des dizaines de milliers d'emplois mais il sait que seul le concours des entreprises permettra de limiter les dégâts et le chômage.

On peut dire, après une demie année de gouvernement socialiste, qu'aucun affrontement irréparable n'a mis aux prises les différentes parties, du moins pas encore. Mais, la semaine dernière, le journal LE MONDE faisait néanmoins une mise en garde: «Ce n'est pas facile dans un pays qui n'a pas pris pour rien le coq pour emblème, et où chacun, plutôt que de reconnaître ses torts a vite fait de se dresser sur ses ergots».

Comme tout le monde, les Français réagissent lorsqu'on les touche. Et, hier, lorsque le gouvernement a annoncé une hausse des cotisations aux entreprises et aux salariés, pour éponger l'immense déficit de son système d'aide sociale, il a renié les uns et les autres contre lui. Bref, le gouvernement n'est pas sorti du bois.

Note

(1) La Confédération générale du travail demeure la plus grosse organisation syndicale avec plus de 1,3 million de cotisants réguliers; Force ouvrière la suit avec près de 1 million de cotisants et la CSDT vient ensuite avec ses 775,000 cotisants.

POLOGNE

Le Parti de la confiance perdue

par Michel Castex
AGENCE FRANCE-PRESSE

VARSOVIE (AFP) — Démobilisation, lassitude: le Parti ouvrier unifié polonais (POUP, communiste), qui reste officiellement le «guide» de la Pologne socialiste, est devenu au fil des mois le parti de la confiance perdue, et n'en finit pas de traverser le désert, sans qu'on voie se profiler pour lui à l'horizon quelque oasis salvatrice.

Depuis la révolution de l'été polonais, le parti, estiment les observateurs, ne jouit plus d'aucun crédit auprès de la population, qui le tient en majeure partie pour responsable de la crise actuelle. De sondage en sondage, que ceux-ci soient le fait de l'officiel Institut d'opinion de la télévision ou réalisés par Solidarité auprès de ses adhérents, le parti reste l'inévitable lanterne rouge, venant même loin derrière des institutions aussi contestées que la milice.

Mais le fait nouveau, officiellement reconnu désormais, est qu'au sein même du POUP, crise de confiance et désaffection ne cessent de s'accentuer: tout récemment, Hieronim Kubiak, membre du Bureau politique et du secrétariat du Comité central, où il est chargé de la culture et de l'éducation, a tiré la sonnette d'alarme. Depuis août 1980, a-t-il révélé, 400,000 membres du POUP, sur les quelque 3 millions d'adhérents, ont rendu leur carte, sans que cette hémorragie soit compensée par une transfusion de sang nouveau.

Le plus grave est que ceux qui restent, et dont un tiers sont membres simultanément du syndicat de Lech Walesa, semblent bien avoir perdu le feu sacré.

La constatation vient d'en être faite d'ailleurs par les fameux groupes militaires d'intervention, mis en place voici une quinzaine de jours par le général Jaruzelski pour contrôler la situation socio-économique dans le pays. Selon des compte-rendus de presse récents, ces groupes ont pu constater dans la Voivodie (département) de Radom (centre de la Pologne) que si Solidarité était très actif dans la région, les militants du parti en revanche participaient peu à leurs réunions de cellules et étaient obnubilés par un seul souci: l'approche de l'hiver.

Et puis, d'autres signes ne trompent pas, venant confirmer ce «creux de la vague» où se trouve le POUP: les partis démocratique (SD) et paysan (ZSL), si longtemps alliés inconditionnels du PC au sein du Front d'unité nationale, n'hésitent plus à prendre leurs distances, revendiquant haut et fort aujourd'hui un droit «à la différence», au travers d'une existence et d'un programme indépendants.

Après le SD, qui avait il y a quelques mois renouvelé déjà dans ce sens de fond en comble sa direction, le Parti paysan (113 députés sur 480 à la Diète et réputé pour son alignement systématique) vient de changer de président, au cours d'un plénum dont on murmure qu'il a été l'occasion de bien des propos cruels pour le POUP.

Du côté du pouvoir, on est conscient du phénomène et il ne fait guère de doute, selon les observateurs, que le constat d'échec de l'activité du parti, et son désarroi sont pour une large part à l'origine des nouvelles orientations politiques.

Le général Jaruzelski s'adressant aux membres du Parlement polonais. (Photolaser AP)

En optant résolument pour un large front d'entente nationale, ouvert à toutes les forces patriotiques du pays — Église et Solidarité y compris — à la seule condition qu'elles ne remettent pas en cause le régime socialiste, le général Jaruzelski a reconnu implicitement, estiment les observateurs, que le POUP n'était plus dorénavant en mesure, tout seul, de venir à bout de la crise.

Le sommet historique de mercredi entre MM. Jaruzelski, Walesa et le primat de Pologne a confirmé cette révirion déchirante en faveur d'une large coalition des principales forces de la nation.

Au sein de la direction polonaise, il est d'autre part notable de relever qu'une personnalité longtemps réputée «dure», Stefan Olszowski, avait choisi dès la fin du mois de septembre de se rallier à l'idée d'une nouvelle plate-forme de pouvoir élargie, après bien des réticences et des combats d'arrière garde.

Mais certains vont déjà plus loin. Ils se demandent si le POUP, au train où vont les choses, pourra longtemps encore être considéré sérieusement comme une des «forces principales» du pays.

Dans une lettre adressée au Comité central à la veille du 4ème plenum, le bouillant président de l'Association des journalistes (SDP), Stefan Bratkowski, qui vient d'être exclu du parti pour «propos non conformes à sa ligne d'action», s'est livré à une analyse, partagée, semble-t-il, par beaucoup de communistes, sur les raisons de l'échec du PC. Selon lui, la grande erreur du POUP, au lieu de tenter de regagner la confiance de la société, a été de développer un complexe de «forteresse assiégée», brandissant stérilement menaces sur menaces et allant jusqu'à prendre des mesures aberrantes, telles que «la distribution suicidaire d'armes à ses permanents» les plus sûrs.

Résultat, selon M. Bratkowski, le POUP s'est complètement coupé des masses laborieuses, «qui veulent être à la fois membre du parti et de Solidarité», et «aucune force ne peut lui assurer la participation à l'entente nationale», qui «pourrait se faire sans lui».

De l'avis du président de la SDP, un tel isolement pourrait à terme conduire à un démantèlement du POUP et à la création d'un nouveau parti socialiste, représentant véritablement «les millions d'ouvriers, paysans et intellectuels, qui sauront avec d'autres forces politiques et sociales, garantir la permanence du régime socialiste et ses alliances».

Le fait est qu'aujourd'hui, une telle hypothèse paraît de moins en moins folle à bon nombre d'analystes de la question polonaise.

Une plaisanterie, qui circule à Varsovie, résume bien à sa façon la réalité de ce nouveau rapport de forces qui s'est créé en Pologne au détriment du parti: «Le vice-premier ministre Mieczyslaw Rakowski, chargé des relations avec les syndicats, rencontre le président de Solidarité: «M. Walesa, je voudrais adhérer à votre syndicat». Et M. Walesa de répondre: «Ah ah, cher M. Rakowski, je vous vois venir, vous voulez le pouvoir»...»

ERYTHRÉE

La plus longue guérilla d'Afrique

par Marie-T. Delboubes
AGENCE FRANCE-PRESSE

ISMARA — La plus longue guérilla d'Afrique, née il y a vingt ans en Erythrée, continue, mais pour les dirigeants Ethiopiens, aujourd'hui, la guerre est finie et le problème est la reconstruction de cette région qui borde la mer Rouge sur près de 1.000 km.

«Notre tâche n'est plus de combattre les rebelles car il n'existe plus que quelques poches de résistance et elles continueront à exister pendant un certain temps encore», affirme le major Dawit Wolde-Giorgis, principal responsable de la région. Notre tâche, ajoute-t-il, est de trouver des emplois, de construire des maisons et des écoles pour ceux qui reviennent».

Les mesures de sécurité sont toujours très strictes en Erythrée. Tous les bâtiments publics sont sévèrement gardés à Asmara ainsi que les villas cachées par les bougainvilliers où vivent les conseillers soviétiques. Mais le couvre-feu de 19 h, en vigueur depuis sept ans, a été repoussé à 23 h. Si une bise glaciale chasse les passants des rues d'Asmara, le port de Massawah, 2ème port éthiopien après Assab, vit très tard la nuit. Les marchés de ces deux villes ainsi que de Keren (90 km au nord-ouest d'Asmara), sont très animés.

Aucune activité militaire notable ne permet de confirmer que des combats importants aient eu lieu ces temps derniers autour de Nakfa, dans la région désertique et montagneuse du Sahel érythréen, au nord d'Asmara.

Nakfa est «le dernier champ de bataille», selon un responsable érythréen du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE). Le FPLE a affirmé y avoir tué ou blessé 500 soldats éthiopiens depuis le début octobre. Mais à l'hôpital de Keren, l'aile militaire est pratiquement déserte et deux blocs chirurgicaux de campagne sont inutilisés depuis deux ans, selon le médecin.

Pour le major Dawit, «la région de Nakfa a été libérée et il ne reste qu'une concentration de guérilleros». Le major Dawit, qui a quitté l'armée il y a 13 ans, est le représentant de la COPWE (Commission pour l'organisation du partie des travailleurs d'Ethiopie) en Erythrée et il appartient au comité central. «Je pense, ajoute-t-il, qu'il ne reste pas de forces importantes à Nakfa et qu'avec le temps, ils se rallieront». Un millier d'anciens guérilleros se sont rendus en octobre, selon les responsables de la région, mais la plupart appartiennent au Front de libération de l'Erythrée (FLE).

Le FLE, plus musulman et plus conservateur, et le FPLE ont passé le plus clair de l'année à se battre entre eux, selon des sources gouvernementales et diplomatiques, et de nombreux membres du FLE ont fui au Soudan. «Ils essaient de s'exterminer l'un l'autre», et «ne recrutent plus», selon le major Dawit, qui ajoute «le mouvement sécessionniste est en train de mourir».

«Certes, admet-il, de petites bandes du guérilleros posent des mines et des bombes, surtout dans les régions rurales, détruisent des écoles et des ponts». On ne circule toujours qu'en convoi sur les routes d'Erythrée et les mesures de sécurité observées à Asmara laissent penser que les responsables craignent toujours des actes de terrorisme. Mais les activités militaires se sont déplacées dans les régions du sud, le Tigré et le Wollo, qui contrôlent la route Addis-Asmara.

Le mois dernier, la 21ème division a été déplacée vers ces régions à la suite d'une recrudescence des accrochages avec le Front de libération du Tigré. En octobre, dans le Wollo l'administrateur de la province de Yeju, près de Weldeya, a été tué ainsi que plusieurs personnes de son entourage. Des unités spécialement entraînées pour le combat en montagnes ont été envoyées en renfort.

Mais en Erythrée, une grande campagne de propagande est en cours et commence, apparemment, à produire ses effets. Le responsable des questions idéologiques de la COPWE pour l'Erythrée, Girmai Ghebreyesus, affirme: «Le conflit ne peut pas être résolu militairement. Nous travaillons à restaurer la confiance de la population». Une radio en tigrigna, la langue érythréenne, a été inaugurée et diffuse les propositions d'amnistie du gouvernement. Il n'est pas question, souligne-t-il, de référendum ou de privilèges spéciaux pour l'Erythrée.

Le rapprochement entre Khartoum et Addis a également produit ses fruits. «Nous ne pouvons pas blâmer les Soudanais si des guérilleros franchissent de temps en temps la frontière qui est l'une des plus longue en Afrique. Le Soudan n'est plus une base arrière», affirme le major Dawit.

Les priorités ont donc changé, selon le responsable; «notre problème n'est plus la guerre mais la reconstruction». Notre faiblesse est de ne pas avoir les moyens pour créer les emplois nécessaires pour attirer les réfugiés érythréens qui sont au Soudan, dit-il, ajoutant: «Nous avons besoin de millions et de millions de dollars». Il exprime le souhait que cette assistance viendra rapidement des pays amis, qu'ils soient à l'Est ou à l'Ouest, y compris des États-Unis.

A Asmara même, 2ème ville d'Ethiopie, les industries fonctionnent. Une des plus grandes usines de textiles, ancienne propriété italienne nationalisée, a commencé, l'année dernière, à exporter des tee-shirts vers la république d'Allemagne fédérale.

Mais à Keren, les ravages de la guerre sont toujours bien visibles et les alentours de Massawah semblent avoir été frappés par un tremblement de terre plus de trois ans après la levée du siège du port par le FPLE.

SIAF ANTIQUITÉS FRANÇAISES

À la demande de nos clients... nous avons décidé de réouvrir et vous offrir **un nouveau service de dépôt-vente** (consignation) de vos meubles de plus de 50 ans!

430 rue St-Pierre (entre Notre-Dame et St-Paul) **Tél.: 842-5975**
Heures d'ouverture: Tous les jours de 11 h à 17 h

GLENFIDDICH EST AU SCOTCH CE QUE LE NAPOLÉON EST AU COGNAC.

Les connaisseurs savent reconnaître un scotch unique.

Glenfiddich est le seul scotch «Pure Malt» jouissant du privilège d'être mis en bouteille à la distillerie de William S. Grant dans les Highlands d'Écosse, la région où l'on produit les meilleurs scotchs au monde.

GLENFIDDICH
«PURE MALT»
La vieille fine des scotchs.

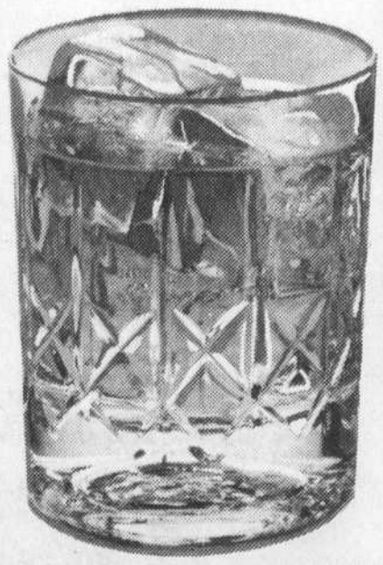

RELIGION

Les mouvements étudiants ont acquis une nouvelle autonomie

L'Espagnol Josep Carbonnell, secrétaire général du Mouvement international des étudiants catholiques (MIEC) et le Ghanéen Wilbert Tengey, de la Jeunesse étudiante catholique internationale (JECI), sont de passage au Québec cette semaine dans le cadre d'une tournée d'information qui se poursuivra jusqu'au 19 novembre. Ils veulent sensibiliser la population à la deuxième assemblée mondiale conjointe de ces mouvements qui se tiendra à Montréal au mois d'août 1982. La première a eu lieu en Espagne en 1978. On y attend plus de 300 délégués venus de 88 pays du monde, pour y étudier le thème: «Les étudiants solidaires du peuple, vers une Église des pauvres». Les deux responsables ont bien voulu tracer, pour les lecteurs du DEVOIR, le profil des mouvements d'étudiants dans les quatre continents.

par Denise Robillard

Wilbert Tengey et Josep Carbonnell. (Photo Jacques Grenier)

LE MIEC, qui existe depuis 1921, et la JECI dont la création remonte à 1946, sont tous deux représentés à l'UNESCO et aux Nations-Unies. Ils se définissent comme «organisations laïques de membres de l'Église et ayant clairement fait option pour les pauvres et les marginalisés de nos sociétés». Tous deux sont présents au Québec. La JEC est active dans quelque 125 polyvalentes et compte environ 800 membres. Le MECQ (Mouvement des étudiants chrétiens du Québec) oeuvre dans une trentaine d'institutions, collèges et universités et compte 300 membres.

L'impression persiste, dans l'opinion publique, que les mouvements étudiants sont chose du passé. Qu'en est-il exactement et quelle est la situation ailleurs? M. Carbonell répond qu'à la suite de la crise de mai 68 en Europe et de la répression dans divers pays d'Amérique latine, plusieurs mouvements de jeunes sont disparus. Mais pas tous. À partir de 1974, on assiste à une renaissance des mouvements d'Église, mais sur des bases nouvelles. Quelles sont ces bases? «On a d'abord insisté sur l'identité d'Église des mouvements. On avait établi une correspondance entre être chrétien et être engagé, d'une façon telle qu'on s'est ensuite demandé ce qu'apportait la foi. On a aujourd'hui remis de l'avant le concept d'évangélisation et proposé une nouvelle définition du chrétien: celui qui est engagé dans le milieu étudiant pour témoigner de l'évangile. Le mouvement a aussi développé une pédagogie pour aider ses membres à se découvrir croyants dans la réalité. On a enfin pris conscience que la révolution, ce n'est pas pour demain, qu'on peut être militant selon un processus de développement et une stratégie de formation».

L'Afrique n'a pas fait la même expérience, a ajouté M. Tengey. Elle n'a pas la même expérience d'étudiants très politisés. Mais tout ce qui s'est passé en Europe en 68 a questionné les étudiants africains. En même temps, les gouvernements, qui avait exercé une grande répression contre les mouvements étudiants — les seuls groupes qui soient organisés — ont pris conscience de leur importance: «Il n'y a chez nous ni syndicat ouvrier, ni mouvement de paysans. Ce sont les étudiants qui détiennent la formation, ils sont très importants pour l'avenir de la société. Pour beaucoup, les étudiants, ce sont ceux qui peuvent apporter le progrès».

À partir de 70, a poursuivi M. Tengey, nos deux mouvements ont amorcé, avec la JOC, un processus d'éducation. Ce sont eux qui, après Vatican II ont fait valoir la responsabilité des chrétiens dans l'Église. La JECI et le MIEC sont aujourd'hui présents dans 35 pays d'Afrique; par exemple, ils comptent 5,000 membres au Ghana, 10,000 en Tanzanie, 50,000 au Kenya. «Il s'agit vraiment d'un mouvement de masse!»

Ces mouvements posent actuellement des questions au sujet de l'école: Pourquoi doit-on aller à l'école? Que doit-on faire de la connaissance qu'on y acquiert? «Nous constatons que nous sommes privilégiés; seulement 5% de la jeunesse peut aller à l'école. On pose la question de la responsabilité sociale de l'étudiant, et c'est pourquoi on a pris l'option de solidarité avec les pauvres».

On s'interroge aussi sur l'engagement du chrétien dans la société, et on veut africaniser l'Église. «Très peu de chrétiens africains sont engagés en politique, on dit facilement que ce n'est pas pour les chrétiens. Les mouvements étudiants contestent ces affirmations».

L'Asie a vécu un processus semblable, a déclaré M. Tengey. Ce continent comptait de nombreux mouvements étudiants avant 68. Là aussi, on a ressenti les secousses de mai 68. Dans des pays comme la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande, les Philippines, le Japon où les étudiants étaient très politisés, ils ont été soumis à une dure répression et accusés d'être communistes. «Par exemple, ce sont les étudiants qui ont fait tomber Sukarno, et leur rôle reste aussi important aujourd'hui. Ils vont continuer dans la même voie tant que ces pays ne seront pas développés. Tant qu'ils seront le seul groupe à pouvoir se réunir, ils auront un rôle important à jouer dans la société».

«En Amérique latine et dans les pays industrialisés, a enchaîné M. Carbonell, on trouve moins de cohésion dans les mouvements et l'on parle plus volontiers de luttes étudiantes.»

On peut parler de mouvements de masse en Asie, a fait remarquer M. Tengey, si l'on considère qu'en Inde, par exemple, le mouvement compte de 80 à 100,000 membres dont 80% sont non-chrétiens, ce qui constitue un lieu de réflexion sur le comment vivre en chrétien dans un milieu pluraliste. «Cette question de la présence des non-chrétiens dans le mouvement, a ajouté M. Carbonell, sera l'un des principaux points discutés lors de l'assemblée mondiale d'août prochain, de même que celle du travail d'évangélisation». Il a insisté sur le changement d'attitude des étudiants oeuvrant en milieu populaire: «On a découvert que ce ne sont pas les étudiants qui détiennent la vérité révolutionnaire et qui vont faire la révolution, mais les paysans et les ouvriers, et qu'on a beaucoup à apprendre d'eux. C'est pourquoi, en Amérique latine, on parle de plus en plus d'étudiants organiques, partie d'un tout. On a pris conscience que transformer la société, c'est un long processus dans lequel les pauvres organisés doivent cheminer pour réaliser un changement de la société.»

On s'interroge beaucoup en Afrique, a souligné M. Tengey, sur ce que sera l'avenir de nos pays. «Les étudiants ont identifié certaines réalités qu'il n'est pas bon de conserver. On veut aujourd'hui pour nos pays des cadres responsables, préoccupés d'autre chose que de s'enrichir et dont la priorité soit le service de toute la population».

Quelle est le rôle de l'idéologie dans les mouvements actuels? «Comme mouvement international, a répondu M. Carbonell, nous n'avons pas de choix politique. C'est aux militants de choisir l'organisation appropriée à leur milieu. Mais nous essayons, à partir de la lecture que nous faisons de l'évangile et à partir de la lecture que nous faisons de la réalité, de déterminer la perspective de fond qui inspire notre engagement.»

«Une fois qu'on a fait un choix de société, explique M. Tengey, on utilise, pour faire l'analyse socio-politique et identifier les problèmes de la société, la grille marxiste de lutte des classes. Mais il y a bien des façons de faire cette analyse.» M. Carbonell ajoute que s'il y a beaucoup d'éléments du matérialisme historique qui demeurent présents dans les analyses, les mouvements étudiants «travaillent dans une perspective plus ouverte, en termes de compréhension de la réalité. Il y a bien des aspects importants de la réalité dont le marxisme n'a pas tenu compte. Nous sommes ouverts à d'autres facteurs qui nous interpellent.»

Ces facteurs, M. Carbonell les identifie comme suit: partir de la réalité, du vécu des gens; tenir compte des aspects culturels et religieux. Il cite l'Asie qui influence profondément l'analyse des mouvements: «Chez nous, on parle plutôt d'analyse militante, dans le sens d'une analyse qui s'accompagne d'efforts dans une perspective d'action. Contrairement aux sociologues qui font une analyse froide des situations, dans nos mouvements, on travaille à chaud, nous nous considérons nous-mêmes comme sujets de notre analyse, nous nous demandons quelle est notre place dans notre analyse, ce qui nous amène à poser la question de notre implication.»

En Afrique, par exemple, a ajouté M. Tengey, on ne peut proposer un projet de société sans tenir compte de la très grande religiosité des gens. «Il n'y a pas de division chez nous entre la foi et la vie.» Le même effort est fait en Amérique latine, a précisé M. Carbonell, où l'on vient de découvrir la richesse de foi vive que recèle la religiosité populaire à laquelle on cherche à se raccrocher et qui interpelle.

Bref, les idéologies sont utilisées comme instrument d'analyse, sans valeur absolue, et on les met en perspective, compte tenu de l'élément de profondeur qu'est la religion.

Quel lien ces mouvements ont-ils avec l'Église officielle? En Afrique où les communautés de croyants sont encore très peu développées, a répondu M. Tengey, on s'applique à faire de l'Église une communauté de croyants en se posant la question de la place des laïcs dans cette Église. «Traditionnellement, dans nos cultures, les prêtres sont très respectés et ont beaucoup de pouvoir. Jusqu'à maintenant, c'est la hiérarchie qui a confié des responsabilités aux laïcs. Ce n'est pas ainsi que nous pensons. Nous sommes nous aussi des communautés, nous avons notre propre responsabilité et nous devons la prendre.» On n'est toutefois pas coupé du reste de la communauté et on dispose du soutien de l'Église: «On ne peut prétendre changer l'Église si l'on se tient en dehors d'elle.»

Les leaders des quatre continents ont été reçus en audience par le Pape en janvier dernier et ils ont reçu son appui. Il reste des lieux de conflit, fait-on remarquer, mais c'est la loi de toute croissance, juge-t-on. Ces mouvements sont autonomes, mais ils sont en dialogue avec les évêques des diverses Églises: «Cette autonomie est un des facteurs de renouvellement de nos mouvements, c'est ce qui leur a permis de développer de nouvelles perspectives», a fait remarquer M. Carbonell, en précisant qu'en Amérique latine, les mouvements sont en relation étroite avec les secteurs plus dynamiques de l'Église et qu'en dépit de démêlés avec le CELAM, ils sont appuyés par les Églises nationales.

Après être allés à Chicoutimi, à Québec et à Trois-Rivières au cours de la semaine, MM. Carbonell et Tengey iront à Hull, lundi prochain et seront à Montréal le 17 et le 18. Une table ouverte aura lieu à l'Université de Montréal, au 2375 ch. de la côte Ste-Catherine, local 2041, à 19 h 30. Renseignements: (514)525-5023.

Le pape copte toujours au secret

C'est dans le monastère du désert où il est gardé en résidence surveillée depuis le 5 septembre dernier, après avoir été destitué par le président Sadate d'Égypte, que le pape copte Chenouda III célébrera le 10e anniversaire de son accession au patriarcat copte, le 14 novembre 1971. Des prières auront lieu ce soir et une messe sera célébrée dimanche à 10 h 30 à l'église copte de la Vierge Marie de Longueuil, pour souligner cet anniversaire.

Le patriarcat copte remonte à l'évangéliste saint Marc qui a introduit le christianisme en Égypte en 42. Ce siège a connu, depuis, une succession ininterrompue de 117 patriarches. Les membres de cette Église résidant au Canada s'inquiètent de l'indifférence du monde occidental face à un geste qui ne serait pas passé inaperçu s'il avait été exercé contre le pape de Rome. C'est en vain, dit-on, que l'on a fait appel à des chefs d'État et même au pape Jean-Paul II, pour faire pression sur le gouvernement égyptien. En même temps que le pape Chenouda III, huit évêques, des prêtres et une centaine de laïcs ont été arrêtés et sont encore privés de tout contact avec l'extérieur sans qu'on ait porté d'accusation contre eux. Amnistie internationale a été saisie de cette cause.

D.R.

À SURVEILLER

—15— DIMANCHE

Le Comité du Petit train du nord organise une journée historique qui aura lieu à Mont-Laurier. Il y aura parade, discours devant la gare et souper communautaire. Pour inf.: 623-2860 à Mont-Laurier ou 425-7179 à Mont-Tremblant.

■

Le Ladies' morning musical club présente à 15 h un programme du trio Dalart qui interprétera des oeuvres de Haydn, Ravel, Archer et Mendelssohn, en la salle Maisonneuve de la Place des Arts.

■

Le département d'Art de l'Association de l'âge d'or annonce l'ouverture de son exposition et vente annuelle d'oeuvres exécutées par ses membres. L'exposition sera inaugurée à 17 h ce dimanche, par M. Jean Trudel, directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, dans l'auditorium des Services communautaires juifs de Montréal, 5151, chemin de la Côte Sainte-Catherine. L'exposition sera ouverte au public pendant une semaine, tous les jours de 9 h à 21 h, excepté le samedi alors qu'elle ne sera ouverte que pendant la soirée.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera à la messe de 11 h, Missa Brevis de Palestrina et à l'offertoire, De profundis en Grégorien. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

À 14 h, au sous-sol de l'église Saint-Philippe, angle Bélanger et De Lanaudière, les adultes baptisés et confirmés à Pâques dernier se réunissent avec leurs parrains et catéchètes pour une session d'approfondissement. Pour inf.: 931-7311, poste 142.

■

M. Robert Bourassa sera l'orateur invité du Parti libéral du Québec, association du comté Taillon, à 13 h, au Holiday Inn de Longueuil, à l'occasion d'un café dessert dans le cadre de la campagne de financement du parti. Le thème de la causera sera: «L'État québécois et cinq ans de régime péquiste — évaluation et perspective".

■

C'est ce dimanche et tous les dimanches suivants de 11 h 30 à 16 h 30 qu'aura lieu le «marché aux puces de l'auto», au 8770 boul. Langelier à Saint-Léonard.

■

L'Ordre de la Rose-Croix AMORC invite le public à une conférence intitulée "La Rose-Croix dans le monde moderne» présentée à 14 h au Cégep de Valleyfield, 169 rue Champlain.

■

L'Association des femmes de carrières et de professions de Ville-Marie vous invite à un «Brunch» qui aura lieu à 11 h 30 à l'hôtel de l'Institut, 3535 rue Saint-Denis. Entrée: $12.50 par personne. Pour inf.: 273-3697.

■

L'Association croate catholique de Montréal tient une journée culturelle croate, à compter de 11 h, au centre communautaire croate de Montréal, 4990 Place de la Savanne. Pour inf.: 676-3226.

■

À la messe de 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe «Gaudeamus» de Pierre Carraz et à l'offertoire, le motet «Tu es Pastor» de William Byrd. Pour inf.: 733-8211.

—16— LUNDI

À 19 h, au local «Le Cul-de-Sac», salle M-2347 du pavillon 3200 Jean-Brillant, l'atelier Tiers-Monde de l'U de M organise une rencontre avec un paysan du Guatémala, membre du comité d'unification des paysans (Campesinos). Il y aura traduction de l'espagnol au français. Pour inf.: 343-6394.

■

La Chambre de commerce de Saint-Laurent tient un déjeûner-causerie, à midi, au Ramada Inn, 6600, Côte de Liesse. Le conférencier sera M. Pierre Lortie, président de la bourse de Montréal. Pour inf.: 747-7007.

■

À 16 h 30, à l'auditorium de l'école Marguerite-de-Lajemmerais, 5555 est, rue Sherbrooke, il y aura lancement officiel de la Semaine de la prévention à la CECM. Le conférencier invité sera M. Claude Mérineau, directeur régional pour l'île de Montréal de la Commission de la santé et sécurité au travail.

■

Mme Jeanne Bourin sera l'auteur reçu à la Bibliothèque municipale de Brossard, à 20 h. Rendez-vous au 3200 boul. Lapinière. Pour inf.: 656-5960.

■

L'Association québécoise des techniques de l'eau, Environnement-Canada et la Société de l'Assainissement des eaux organisent un colloque qui aura lieu à l'hôtel Méridien de Montréal. Pour inf.: 873-7411.

■

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) tient son congrès à l'hôtel Reine-Elizabeth de Montréal.

■

«Comment alimenter le processus de création» sera le thème du colloque qui aura lieu à la Chambre de commerce de Montréal, 1080, Côte du Beaver Hall. Pour inf.: 866-1668.

■

«L'Association des Tremblay d'Amérique» invite tous les Tremblay de naissance à venir «faire plus ample connaissance» avec son président fondateur et les membres de l'équipe de Montréal. Il y aura rencontre à 19 h 30, à l'U de M, salle 4225 du 3200 rue Jean-Brillant.

■

«Saint-François face à l'Église de son temps» sera le thème abordé par le père Léo Hébert, o.f.m., lors d'une conférence qu'il donnera au Couvent des Franciscains, 5750 boul. Rosemont. Pour inf.: 727-8483.

■

Le Service Incroyance et Foi et le Service de pastorale de l'U de M organise un colloque dont le thème sera «La culture d'ici: génératrice de foi et d'incroyance?» avec Armand Bastien, Nicole Lutzy et Axel Maugey. Rendez-vous à 19 h 30 à l'amphithéâtre Z-110, Pavillon principal.

■

La section d'études hispaniques du Département d'études anciennes et modernes de l'U de M convie le public à la projection du film «La brecha et el tiempo», à 19 h 30, salle H-0245, Pavillon Lionel-Groulx. Entrée libre.

■

Le Troisième Âge et le Club Les Vaillants vous invitent à une rencontre Sandwich-café avec M. Gérald Godin, ministre de l'Immigration du Québec au 20 ouest, boul. de Maisonneuve, à 11 h 30.

—17— MARDI

L'Association des hôpitaux du Québec se réunit en congrès au Québec-Hilton.

■

L'Association de spina bifida et d'hydrocéphalie du Québec invite le public à une conférence du docteur Léon Arie Bensoussan, en la salle Justine Lacoste-Beaubien de l'hôpital Sainte-Justine, à 19 h 30. Il sera question d'incontinence anale chez les enfants.

■

Un premier séminaire de télématique aura lieu à l'Université Concordia, 7e étage, 1455 ouest, de Maisonneuve. Pour inf.: 282-4531.

■

L'Association des MBA organise un colloque sur «la mobilité des cadres en période de décroissance économique». Mme Denise Leblanc-Bantey, ministre de la Fonction publique du Québec, sera conférencière au déjeûner.

■

Pour comprendre la crise en Pologne, la Faculté de l'éducation permanente de l'U de M propose dans le cadre de son programme «Les Belles soirées» trois rencontres avec M. Luc Duhamel, professeur au département de sciences politiques de l'U de M. Rendez-vous les 17, 24 novembre et 1er déc. à 19 h 30. Frais: $15. Inf.: 343-6090.

■

L'Association des locataires de Villeray invite les locataires à participer à un atelier-logement dont le thème est «Pour la construction massive de HLM». Rendez-vous à 19 h 30 au 400 est, rue Jarry. Pour inf.: 388-7723.

—18— MERCREDI

De 19 h 30 à 21 h 30, en la salle 2041 du Pavillon Marguerite d'Youville, 2375 Côte Sainte-Catherine, une «table ouverte» sera animée par M. Joseph Carbonell, secrétaire du Mouvement international des étudiants catholiques. Pour inf.: 525-5023.

■

À 20 h, à la chapelle du Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, à l'occasion d'une soirée de prière pour les vocations, Mgr André-Marie Cimichella, évêque auxiliaire à Montréal conférera l'ordination diaconale à M. Robert Gendreau, stagiaire à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire. Pour inf.: 935-1169.

■

À l'École des Hautes Études commerciales (Campus de l'U de M), M. Guy Saint-Pierre traitera de «L'aide gouvernementale: faillite de l'entreprise privée», à 18 h, salle 3068.

■

Sous le titre «Noche hispanica», les étudiants de la section d'études hispaniques du Département des études anciennes et modernes de l'U de M, présentent des extraits de pièces de théâtre, musique et danse, à 21 h, 3e étage du Centre communautaire. Entrée: $2.

■

L'Association des prospecteurs du Québec tiendra son 7e congrès annuel à Val d'Or sous le thème «Prospection: Québec terre d'avenir».

■

Il y aura encan d'art parrainé par le Rotary Club de Westmount au Victoria Hall, 4626 ouest, rue Sherbrooke, à 19 h 30. Pour inf.: 935-3344.

■

La Fondation des enfants diabétiques vous convie à une conférence sur l'utilisation de la pompe à insuline durant la grossesse qui aura lieu à l'amphithéâtre Forbes-Cushing de l'hôpital Montreal Children. Trois médecins et trois jeunes mamans diabétiques parleront de leur recherche et de leur expérience. Pour inf.: 284-6967.

■

«The song remains the same — Led Zepplin» sera le film à l'affiche du Ciné-collège du Cegep Lionel-Groulx, à 19 h 30, 100, rue Duquet, à Sainte-Thérèse.

■

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botanique présente «Un aperçu de la flore de Grand Bahama» avec M. André Bouchard, à 20 h, à l'auditorium du Jardin, 4101 est rue Sherbrooke.

■

M. Jack Gallagher, président du Conseil et chef de la direction de Dome Petroleum sera le conférencier invité du Cercle canadien de Montréal lors de son déjeûner-causerie qui aura lieu à midi à l'hôtel Sheraton Mont Royal.

■

La Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke vous invite à une table ronde sur la réforme de la charte québécoise des droits et libertés de la personne à laquelle participeront MM. Jacques Tremblay, directeur de la recherche au Conseil du Patronat et Jules Allard, bâtonnier du Québec de même que Mme Elizabeth Powers, du Conseil du statut de la femme. Rendez-vous à 16 h au Centre judiciaire de la faculté de droit.

■

La Société de généalogie de Québec se rencontrera à l'amphithéâtre de l'Édifice «G», 1035 de la Chevrotière à Québec. M. Joseph-Eugène Ouellet parlera alors de la Seigneurie de la Pocatière. Rendez-vous à 20 h. Entrée libre.

—19— JEUDI

Le Ciné-campus de l'U de M présente le film américain (en français) «Comme un taureau sauvage» de Martin Scorsese, à 19 h 30 et 21 h 45 au 6e étage du Centre communautaire.

■

De 17 h 00 à 22 h 00, de même que le vendredi 20 de 10 h 00 à 22 h 00, au sous-sol de l'église Sainte-Bernadette, angle Bélanger et 16e avenue, le Comité d'accueil interethnique invite le public à des journées d'amitié et de partage où seront en vente des articles typiques d'une dizaine de pays au profit du Centre d'accueil inter-ethnique l'Hirondelle. Pour inf.: 271-4115.

■

Le 54e congrès annuel de l'Association des médecins de langue française du Canada se tient au Château Frontenac à Québec.

■

Le département des Sciences administratives et la Famille des Sciences de la gestion de l'UQAM vous invitent à une conférence sur l'avenir de la recherche publicitaire que donnera M. Claude Gousse, président de Multi-Réso, à midi, salle 2970, pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, 405 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre.

■

«La perspective de la dissidence en union soviétique» fera l'objet d'un rassemblement alors que M. Piotr Eguidès, un des fondateurs de la revue moscovite libre Poiski, donnera une conférence à 19 h 30, au pavillon Lafontaine de l'UQAM, 1301 est, rue Sherbrooke.

—20— VENDREDI

Jusqu'à dimanche 22 novembre, au Centre éducatif pour couples et familles, 2333 ouest, rue Sherbrooke, une session de fin de semaine de préparation au mariage est offerte. Pour inf.: Cécile Alarie au 259-7696.

■

«Les Anciens du Collège André-Grasset (Bacc 35-68) sont invités à la réunion annuelle qui se tiendra au collège, à compter de 17 h 00. Pour inf.: 381-4293.

■

La Fédération des Associations générales des étudiants en génie du Québec organise une manifestation qui aura lieu sur la Colline parlementaire de l'Assemblée nationale pour protester contre le décret 1755-81 consacrant l'admission universelle des Bacheliers de l'École de technologie supérieure à l'Ordre des ingénieurs du Québec.

■

«La psychologie du troisième âge», tel sera le thème abordé par le professeur Diego Rosales du département de psychiatrie de l'Université de Sherbrooke lors de la conférence qu'il donnera à 14 h 00, au Centre hospitalier universitaire, salle 4657.

■

Le Centre interculturel, Monchanin, 4917 rue Saint-Urbain vous convie à une rencontre avec Me Aline Benoît, avocate au Service d'aide aux Néo-Québécois et aux Immigrants qui parlera de droit et pratiques sociales, à 20 h 00.

■

Il y aura soirée-bénéfice organisée par «Action travail des femmes» à 20 h 00, au local du groupement, 2515 rue Delisle, près du métro Lionel-Groulx. Pour inf.: 932-4524.

—21— SAMEDI

Le Service de recherche et développement pédagogiques du Collège Marie-Victorin lance une invitation spéciale aux enfants de 6 à 15 ans de même qu'à leurs parents de participer à une fin de semaine d'ateliers sur le jeu et la créativité. Tout un éventail d'activités sont prévues: constructions en papier, jeux en piscine, cerf-volant, musique sans instrument, fabrication de marionnettes, etc. Pour inf.: 325-0150 poste 274. C'est un rendez-vous au 7000, rue Marie-Victorin à Montréal.

■

Un grand rassemblement organisé par la coalition contre les taux d'intérêt aura lieu à compter de 13 h 00 sur la colline parlementaire à Ottawa. Cette manifestation vise à exiger du gouvernement qu'il prenne des mesures contre la montée des taux.

SOLIDARITÉ FRANCOPHONE

Appel aux peuples francophones du Québec et du Canada.

Nous, soussignés,

— Dénonçons l'accord constitutionnel intervenu le 5 novembre entre le gouvernement fédéral et les neuf provinces anglaises;

— Ressentons une profonde indignation devant le fait que dix gouvernements à majorité anglophone se sont ligués contre le seul gouvernement francophone en Amérique du Nord, soit le gouvernement du Québec;

— Prenons acte du fait que le gouvernement fédéral n'a pas assuré une protection appropriée aux francophones dans le passé et que le projet actuel de constitution ne garantit pas aux Francophones hors Québec le respect de leurs droits fondamentaux;

— Affirmons qu'il ne saurait être question d'accepter un accord constitutionnel sans l'approbation du Québec;

— Rappelons que le gouvernement fédéral n'a jamais osé utiliser son pouvoir de désaveu lorsque les Francophones hors Québec étaient opprimés par leur gouvernement provincial, comme au Manitoba (1890) et en Ontario (1912);

— Constatons que les gouvernements provinciaux signataires n'ont pas un passé glorieux en ce qui concerne le respect des droits des Francophones;

— Signalons qu'en 1981, en raison des lois restrictives de l'Ontario, il n'est même pas permis d'enregistrer dans la capitale fédérale un testament en langue française;

— Invitons expressément les députés et sénateurs francophones, qui sont censés représenter les intérêts des Francophones à Ottawa, à ne pas appuyer cet accord constitutionnel;

- **Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO)**
  325, rue Dalhousie, pièce 500, Ottawa (Ontario) K1N 7G 2 (613) 237-6050
- **Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC)**
  514, avenue Victoria est, pièce 210, Régina (Saskatchewan)
  (306) 569-2188
- **Association française des Conseils scolaires de l'Ontario (AFCSO)**
  339, rue Wilbrod, Ottawa (Ontario) K1N 6M4 (613) 235-4363
- **Direction Jeunesse (DJ)**
  173, rue Dalhousie, Ottawa (Ontario) K1N 7C7 (613) 238-1213
- **Mouvement National des Québécois**
  82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H2X 1X3 (514) 849-4257
- **Regroupement culturel franco-ontarien (RCFO)**
  681 est, rue Main, Hamilton (Ontario) L8M 1K3 (416) 545-6162
- **Société nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue**
  C.P. 308, 102 est, rue Perreault, Rouyn, (Québec) J9X 5C3 (819) 762-5543
- **Société national des Québécois région de l'amiante**
  Case postal 334, 22 rue de la fabrique Thetford des mines (Québec) G6G 2N5 (418) 335-5435
- **Société national des Québécois centre du Québec**
  449 rue Notre Dame, Drummondville (Québec) J2B 2K9 (819) 472-7460
- **Société nationale des Québécois du Lanaudière**
  Case postale 364 - 414, nord rue Beaudry, Joliette (Québec) J6E 2W1 (514) 759-0100
- **Société national des Québécois de la Mauricie**
  Case postal 1059, 3239 Papineau Trois-Rivières (Québec) G8Z 1P4 (819) 375-4881
- **Société nationale des Québécois de l'Outaouais**
  Case postale 177, Succursale A, Hull (Québec) J8X 3X7 (819) 827-1512
- **Société nationale des Québécois, Région des Laurentides**
  326, avenue du Palais, St-Jérôme (Québec) J7Z 1X8 (514) 438-4129
- **Société nationale des Québécois, Richelieu-St-Laurent**
  192, rue Richelieu, app. 14, Saint-Jean (Québec) J3B 6X6 (514) 658-9185
- **Société national des Québécois Richelieu Yamaska**
  450 rue Girouard, suite 152 St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Y2 (514) 773-8535
- **Société nationale des Québécois, Saguenay-Lac St-Jean**
  Case postale 308 - 502, est, boul. Auger, Alma (Québec) G8B 2B4 (418) 668-2357
- **Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal**
  82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H2X 1X3 (514) 843-8851
- **Union culturel des Franco-Ontarienne**
  route rurale 1, Alfred (Ontario) K0B 1A0 (613) 679-2739

N.B. Les personnes et les organismes intéressés à participer financièrement ou autrement à **«Solidarité Francophone»** sont invités à communiquer avec l'un ou l'autre des organismes mentionnés ci-haut.

ENVIRONNEMENT

Douze kilowatts de silence

Le principe du «bruit anti-bruit» a fait ses preuves

par Gilles Provost

ON a dû rassembler 72 des plus puissants haut-parleurs de basse fréquence disponibles sur le marché. Il a aussi fallu brancher le tout à un super-amplificateur capable de cracher 12,000 watts de puissance de pointe — en haute fidélité — dans les sons très graves, inférieurs à 50 hertz.

Mais on y est arrivé. On a réussi à faire ... du silence. Douze Kilowatts de silence. Du vrai silence qui a suscité des soupirs de soulagement à un mille à la ronde.

Pour la première fois au monde, en effet, une petite firme britannique (nommée «Topexpress») est parvenue à appliquer industriellement le principe du «bruit anti-bruit». La science-fiction est sortie du laboratoire.

Pour son coup d'essai, elle a d'ailleurs visé à un coup de maître. Il s'agissait, tout simplement, de rendre silencieuse une puissante turbine à gaz de 15,000 chevaux-vapeurs. Son «tuyau d'échappement» a 10 pieds de diamètre et on imagine le hurlement des gaz brûlants qui en sortent à 180 km/h.

Or, sans réduire le moins du monde la puissance du moteur, le nouveau système anti-bruit a réduit de 90% les basses fréquences qui faisaient vibrer toutes les vitres et planchers du voisinage. Le coût? La moitié de ce qu'aurait coûté n'importe quel autre système conventionnel.

À première vue, il paraît invraisemblable d'utiliser un bruit pour en faire disparaître un autre. (Il s'agit ici de le faire vraiment disparaître et non de le masquer.) Le phénomène tient à la nature ondulatoire du phénomène sonore.

Les sons sont comme des «vagues de pression» qui se déplacent dans le milieu ambiant. Avec leur alternance de crêtes et de creux, ces ondes de pression font vibrer le tympan des oreilles... ou les vitres des fenêtres et les planchers.

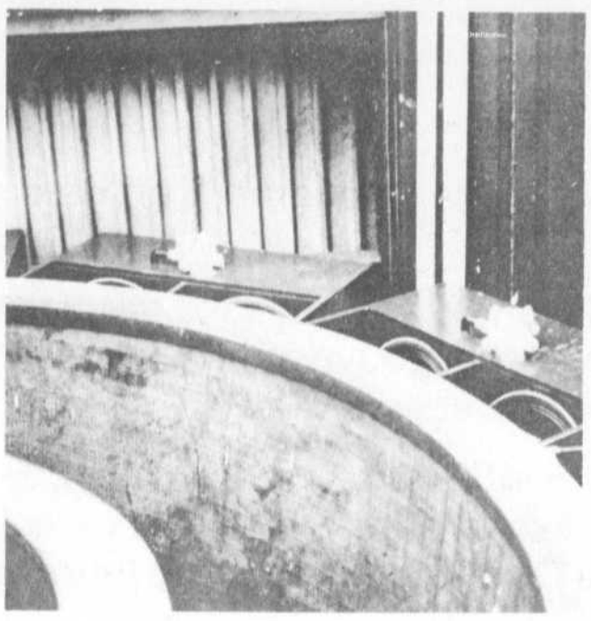

On voit ici quelques haut-parleurs anti-bruit, groupés autour de la cheminée de sortie des gaz brûlants d'une turbine à gaz. L'anti-bruit sortant des haut-parleurs a diminué de 90% le grondement sourd du moteur.

Plus les vagues sont longues et plus le son est grave (la variation de pression est plus lente).

Le principe du «son anti-son» consiste à superposer à une onde sonore une autre qui lui sera exactement contraire, si bien que le sommet d'une vague correspondra exactement au creux de l'anti-vague au même endroit. Dans ces conditions, les deux s'annulent. On obtient le calme plat. Le silence.

Pour passer de la théorie à la pratique, pourtant, les obstacles sont nombreux: il faut d'abord pouvoir réaliser une anti-vague presque instantanément pour que les deux ondes contraires se superposent exactement. La moindre erreur provoquera une catastrophe, les deux bruits s'ajoutant l'un à l'autre à certains endroits.

L'expérience a montré que les sons graves sont les plus faciles à «effacer» de cette façon parce que les longueurs d'onde peuvent alors atteindre quelques dizaines de pieds: A une telle échelle, il devient possible de superposer les ondes avec précision aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Cette particularité est particulièrement intéressante parce que les sons graves sont les plus difficiles à atténuer avec les techniques traditionnelles. Ce sont aussi ceux qui se propagent le mieux à longue distance. Voilà pourquoi la basse de la chaîne stéréophonique de votre voisin traverse si bien votre mur ou votre plafond tandis que vous entendez à peine la mélodie, plus aiguë, qui est interceptée facilement par les cloisons.

Voilà aussi pourquoi le nouveau système anti-bruit est particulièrement bien adapté aux gros moteurs dont le ronflement comporte un fort pourcentage de notes graves.

À la demande de la United Kingdom National Research Development Corp., (qui faisait de la recherche sur «l'anti-bruit» depuis dix ans), la compagnie de gaz britannique a permis qu'on installe un tel système sur une des turbines Rolls-Royce qui actionne une pompe de gazoduc. Le travail a été confié à Topexpress, une firme à haute technologie voisine de l'Université Cambridge.

Il a fallu six mois pour démontrer la faisabilité du système et 18 mois de plus pour l'installer. Le tout a coûté $300,000 livres sterling.

Dans un premier temps, il a fallu étudier le bruit avec une grande précision, dans le temps et dans l'espace, pour déterminer le meilleur emplacement pour les micros qui permettraient de synthétiser l'anti-son de façon stable. Comme dans n'importe quel système d'amplification, il fallait aussi éviter que le son des haut-parleurs ne soit recapté par les micros et réamplifié indéfiniment.

Après avoir testé un grand nombre de configurations physiques ou électroniques à l'aide d'un ordinateur, on a pu mettre au point l'amplificateur spécial requis, placer les 72 boîtes de son tout autour de la cheminée d'échappement et poser correctement les quatre micros requis.

Il y a quelques mois, le grand moment est arrivé: on a mis le contact... et le bruit de fond sourd de la turbine a disparu. Plus exactement, il a décru d'environ 10 décibels au niveau du premier octave. Concrètement, cela veut dire que le moteur faisait dix fois moins de bruit.

Selon le professeur J.E. Williams, spécialisé en acoustique à l'Université Cambridge, le même principe pourrait aussi servir comme silencieux électronique sur des véhicules lourds et les gros moteurs diesel, par exemple. En effet, il s'agit alors d'un bruit simple et périodique qu'il est facile d'effacer avec un anti-bruit. L'idée est d'autant plus intéressante que ce genre de silencieux électronique ne réduit pas le rendement du moteur.

En somme, les villes de demain pourraient devenir beaucoup moins bruyantes (sauf pendant les pannes d'électricité).

Redécouvrir le centre-ville

par Odile Hénault

Jeune architecte de Montréal, l'auteur s'intéresse particulièrement aux questions d'urbanisme.

IL n'est plus besoin de convaincre les gens de la valeur du centre-ville comme lieu de résidence: les années 70 ont consacré ce retour à la ville. Mais le double problème auquel il faut maintenant trouver des solutions est celui du transport — automobile et piétonnier — et la difficile question du zonage des terrains.

Ainsi s'exprime l'architecte Lloyd Sankey, montréalais d'origine aujourd'hui établi à Toronto, dans une conférence faite à l'Université McGill ces jours derniers, la troisième d'une série organisée par le Centre d'animation urbaine du YMCA et l'École d'urbanisme de McGill.

Préoccupé de revitalisation urbaine, M. Sankey manifeste un enthousiasme débordant envers le lieu urbain et les changements qui s'y opèrent. Son propos, sa seule présence, son dynamisme prouvent qu'il n'est pas besoin d'aller chercher des vedettes à l'étranger pour obtenir sur l'urbanisme et l'architecture un discours cohérent.

Pour le conférencier, l'élément clé de toute revitalisation urbaine, de toute forme de vie en société d'ailleurs, est le contact humain, l'interaction entre les gens. «Les rapports humains comptent pour plus de 75% dans la conclusion de n'importe quelle affaire», proclame-t-il. Et d'ajouter que l'avenir repose vraiment sur la qualité des rapports entre individus et non pas, comme le croient Toffler et compagnie, sur les ordinateurs qui, même s'ils sont indispensables, n'en demeurent pas moins des outils.

Selon Sankey, les gens ont redécouvert la valeur du centre-ville comme lieu de résidence: les années 70 en témoignent. Ce sur quoi il faut maintenant s'attarder, c'est d'abord la question du transport, automobile et piétonnier, puis la question du zonage des terrains. Sankey considère pour sa part l'automobile comme un bien nécessaire et permanent; vivant sur une ferme située à 40 milles de Toronto, il préfère conduire matin et soir plutôt que d'utiliser le train de banlieue. Tout comme Whyte, qui donnait une conférence sur un sujet similaire deux semaines plus tôt, Sankey est convaincu que voitures et piétons ne s'excluent pas. Il lui paraît cependant essentiel de régler les problèmes de stationnement au centre-ville.

Pour ce qui est des piétons, l'important est de leur offrir un paysage riche et varié. Un mail linéaire de 80 pieds de large entre deux murs de bâtiments à hauteur uniforme, sur une dizaine de rues de long, c'est le comble de l'ennuie pour Lloyd Sankey. Et de citer la rue Sparks d'Ottawa en exemple! Les piétons ont besoin de voir des changements de volume, que ce soit sous forme de bannières dans le vent ou de places à plusieurs niveaux, qu'il s'agisse de fontaines ou d'étalages de fleurs, comme au marché Quincy, de Boston, qui reçoit la médaille d'excellence du conférencier.

Enfin, et c'est le point crucial de son exposé, Sankey insiste sur la flexibilité de zonage. C'est une notion qu'illustre particulièrement bien le petit complexe Hazelton Lanes de Toronto. Cet édifice de Yorkville, dont la cour intérieure se transforme l'hiver en patinoire publique, comporte deux étages commerciaux, coiffés d'étages à bureaux, à leur tour surmontés de condominiums. Évidemment, ce sont des boutiques et des condominiums de très grand luxe, mais c'est le principe qui compte et le résultat: un petit espace urbain à l'utilisation intense.

Pour revitaliser le centre d'une ville, il faut de l'imagination, d'abord et avant tout. Il faut également savoir réviser les schémas traditionnels en ce qui concerne non seulement l'aménagement des espaces urbains, mais également le processus de prise de décisions. Selon Sankey, on doit autant que possible impliquer avocats, hommes politiques, promoteurs, architectes, urbanistes et citadins très tôt dans un projet d'aménagement urbain. Le public, échaudé par deux décennies de destruction et de reconstruction déshumanisantes, ne demande pas mieux que de collaborer à une oeuvre positive plutôt que d'avoir constamment, et souvent en vain, à s'opposer à des projets dont l'impact lui semble négatif.

Ce processus de consultation et d'engagement de tous les groupes concernés ne peut que contribuer à «l'amélioration de la qualité de la vie» urbaine, pour reprendre une expression si chère à MM. Drapeau et Lamarre. D'après M. Sankey, il est temps qu'on en finisse avec la conception unilatérale de mails linéaires: il faut faire intervenir plus de monde et s'étendre au-delà de la seule rue principale. Qu'on revitalise des surfaces plus étendues, non pas seulement en longueur, mais aussi en largeur: des carrés de dix rues par dix rues, par exemple. Montréal, qui vient à peine d'accepter le principe des rues piétonnières, sera bientôt à la remorque dans ce domaine, faute d'avoir consulté ses propres spécialistes.

La conférence s'est terminé sur une série de diapositives illustrant places, rues et mails européens. La tendance en Europe est d'utiliser des monuments anciens, cathédrales ou autres, comme points de repère visuels dans les systèmes piétonniers, alors que notre tendance est plutôt de transplanter le régime des centres d'achat régionaux en plein coeur de la ville et d'attirer ainsi les gens d'un point commercial à un autre. Il y aurait peut-être à cet égard quelques leçons à tirer d'Outre-Atlantique, comme, entre autres, de réintégrer l'habitation sous toutes ses formes au centre-ville.

En conclusion: exposé extrêmement dynamique, en contraste frappant avec celui du conférencier précédent, l'urbaniste américain, Edmund Bacon. Malgré le fait qu'il soit l'auteur d'un ouvrage intéressant sur les villes, Bacon, sorte de maniaque des espaces publics dans les gratte-ciel, est aujourd'hui devenu promoteur: il nous présentait, une semaine avant M. Sankey, deux petits films d'une simplicité enfantine, visant un auditoire pour le moins dépourvu d'intelligence. La vivacité de la présentation Sankey était plus tonifiante.

Le Témoignage Protestant au Québec

Hier, aujourd'hui et demain

un Symposium oecuménique

Lieu: Le Collège Presbytérien
3495 rue Université
Métro: McGill

Dates: le 20 et 21 novembre
vendredi de 19 h 30 à 22 h 30
samedi de 9 h 00 à 12 h 00
un déjeuner suivra

Invités:
Dr. Irenée Beaubine, S.J.,
Rev. David Craig,
Rev. Hervé Fines,
Rev. Denis Fortin,
Rev. Charles Odier.

Entrée gratuite
Pour plus de renseignements, appeler **288-5256**

Guides bénévoles au Château Ramesay

Les personnes intéressées à devenir guides bénévoles au Château Ramesay (280 est, rue Notre-Dame, à Montréal) sont invitées à une réunion le mercredi 2 décembre à 10 heures. Sont spécialement invitées les personnes désirant faire connaître notre patrimoine, aimant les enfants, et qui sont disponibles une demi-journée par semaine. Des connaissances en artisanat (filage, tissage, fléché) seraient aussi utiles.

Chérimignon

Boutique d'accessoires pour enfants

— décoration faite à la main
— literie
— vêtements de collection
— meubles, carrosses
etc.

Vente d'ouverture
10%
sur toute la marchandise jusqu'au 30 novembre

1282 ouest, rue Bernard, Outremont, tél.: 274-8433

À L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES-OCCUPANTS

☑ **Cochez cette case si vous pensez être admissible au Régime canadien de renouvellement hypothécaire proposé dans le discours du budget du 12 novembre 1981.**

☐ Oui, j'habite en permanence mon propre logement.

☐ Oui, après le renouvellement de mes dettes hypothécaires, je calcule devoir payer en principal, intérêt et taxes (plus 50 % des frais de copropriété, selon le cas), plus de trente pour cent de mon revenu total de ménage avant impôt.

Si vous avez coché ☑ les deux cases précédentes, il se peut que vous soyez admissible à l'un des éléments suivants du régime:

1. Si vous avez ***plus de 5 pour cent d'avoir propre*** dans votre maison, votre prêteur pourrait consentir à reporter pendant un an vos paiements d'intérêt, jusqu'à concurrence de $3 000.

OU

2. Si vous avez ***moins de 5 pour cent d'avoir propre*** dans votre maison, vous pourriez avoir droit pendant un an, à une subvention pouvant s'élever à $3 000 (qui serait versée à votre prêteur par tranches mensuelles).

Pour en savoir davantage sur les critères d'admissibilité et sur le projet de Régime canadien de renouvellement hypothécaire, il vous suffit de composer, sans frais d'interurbain, l'un ou l'autre des numéros de téléphone suivants:

Sans frais:
1-800-267-3780
sauf la région d'Ottawa-Hull: 744-2455

Toll-Free:
1-800-267-4140
except within Ottawa-Hull area, call: 744-3570

Société canadienne d'hypothèques et de logement
L'honorable Paul Cosgrove
ministre

Canada Mortgage and Housing Corporation

Canada

SIXIÈME RÉGION AGRICOLE DÉSIGNÉE

LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE

AVIS PUBLIC

SIXIÈME RÉGION AGRICOLE DÉSIGNÉE

- **Outaouais et Les Laurentides**
- **Haute-Côte-Nord**
- **Iles-de-la-Madeleine**
- **Territoires non-organisés au sud du 50e parallèle de latitude nord.**

Entrée en vigueur du décret le 7 novembre 1981

Décret du 7 novembre 1981

Autres décrets de régions agricoles désignées

AVIS D'ADOPTION D'UN DÉCRET DE RÉGION AGRICOLE DÉSIGNÉE

(Loi sur la protection du territoire agricole, chapitre P41-1 L.R.Q., articles 22, 23)

Ce décret est entré en vigueur le 7 novembre 1981 et identifie comme région agricole désignée le territoire de chacune des corporations municipales et des territoires non organisés énumérés à l'annexe "A".

Le plan sommaire de ce territoire accompagne le présent avis.

Sauf les cas autrement prévus dans la Loi sur la protection du territoire agricole, et sous réserve des droits acquis ou privilèges qu'ils peuvent conférer, à compter du 7 novembre 1981 doivent être autorisés par la Commission de protection du territoire agricole du Québec:

1° l'utilisation d'un lot à d'autres fins que l'agriculture;
2° le morcellement d'un lot, par le moyen du lotissement ou de la subdivision du lot. La vente d'un lot à plus d'une personne est aussi prohibée;
3° le démembrement d'un ensemble de lots contigus (adjacents). Ainsi, le propriétaire ne peut vendre un lot s'il conserve un droit de propriété sur un lot contigu. Aux fins de cette loi, deux lots séparés par un chemin public sont réputés contigus;
4° la coupe des érables dans une érablière, sauf pour fins sylvicoles de sélection ou d'éclaircie;
5° l'enlèvement du sol arable pour fins de vente à moins d'obtenir, au préalable, un permis de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Également, à compter du 7 novembre 1981, une corporation municipale une corporation ou une communauté ne peut émettre un permis de construction sur un lot situé dans une région agricole désignée à moins que la demande ne soit accompagnée d'un certificat d'autorisation de la Commission ou d'une déclaration du requérant à l'effet que le projet faisant l'objet de la demande ne requiert pas l'autorisation de la Commission.

De plus, le dépôt d'un plan et livre de renvoi d'une subdivision d'un lot, au ministère de l'Énergie et des Ressources, doivent être accompagnés d'un certificat d'autorisation de la Commission ou d'une déclaration du requérant à l'effet que le lotissement ne requiert pas l'autorisation de la Commission.

Toutefois, les dispositions qui précèdent ne s'appliquent qu'aux lots situés dans l'aire retenue pour fins de contrôle apparaissant au plan provisoire déposé ce jour conformément à la loi.

Le ministre
JEAN GARON

AVIS DU DÉPÔT D'UN PLAN PROVISOIRE

(Loi sur la protection du territoire agricole
(chap. P41-1-L.R.Q., art. 35)

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation donne avis que le 7 novembre 1981, il a déposé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec le plan provisoire identifiant l'aire retenue pour fins de contrôle dans chacune des corporations municipales et des territoires non organisés énumérés ci-contre.

En conséquence, les articles 26 à 33 et 70 de la Loi sur la protection du territoire agricole s'appliquent uniquement aux lots situés dans l'aire retenue pour fins de contrôle.

Le plan provisoire peut être consulté au bureau de chacune des corporations municipales, au bureau de chaque division d'enregistrement ainsi qu'au bureau de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, 200-A, chemin Sainte-Foy, Québec.

Toute personne peut faire des représentations écrites à la corporation municipale visée en transmettant copie à la Commission.

Le ministre
JEAN GARON

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Haute-Côte-Nord

Municipalité	Comté municipal ou municipalité régionale de comté (M.R.C.)
*Baie-Comeau (V)	**M.R.C. Manicouagan**
Baie-Trinité (VL)	**M.R.C. Manicouagan**
Bergeronnes (CT)	**Saguenay**
*Chute-aux-Outardes (V)	**M.R.C. Manicouagan**
*Colombier (SD)	**Saguenay**
*De Grasse (V)	**M.R.C. Sept-Rivières**
*Escoumins (SD)	**Saguenay**
*Forestville (V)	**Saguenay**
*Franquelin (SD)	**M.R.C. Manicouagan**
*Gallix (SD)	**M.R.C. Sept-Rivières**
*Godbout (VL)	**M.R.C. Manicouagan**
*Grandes-Bergeronnes (VL)	**Saguenay**
*Hauterive (V)	**M.R.C. Manicouagan**
*Les-Sept-Cantons-Unis-du-Saguenay (CU)	**Saguenay**
*Letellier (CT)	**M.R.C. Sept-Rivières**
*Moisie (SD)	**M.R.C. Sept-Rivières**
Pointe-aux-Outardes (VL)	**M.R.C. Manicouagan**
Pointe-Lebel (VL)	**M.R.C. Manicouagan**
*Port-Cartier (V)	**M.R.C. Sept-Rivières**
Ragueneau (P)	**M.R.C. Manicouagan**
*Rivière-Pentecôte (SD)	**M.R.C. Sept-Rivières**
Sacré-Coeur (SD)	**Saguenay**
*Saint-Paul-du-Nord (SD)	**Saguenay**
*Sainte-Anne-de-Portneuf (SD)	**Saguenay**
*Sault-au-Mouton (VL)	**Saguenay**
*Sept-Iles (V)	**M.R.C. Sept-Rivières**
Tadoussac (VL)	**Saguenay**

Iles-de-la-Madeleine

Municipalité	Municipalité régionale de comté
*Cap-aux-Meules (VL)	**Iles-de-la-Madeleine**
*Fatima (SD)	**Iles-de-la-Madeleine**
*Grande-Entrée (SD)	**Iles-de-la-Madeleine**
*Grosse-Ile (SD)	**Iles-de-la-Madeleine**
*Havre-aux-Maisons (SD)	**Iles-de-la-Madeleine**
*Ile-d'Entrée (VL)	**Iles-de-la-Madeleine**
*Ile-du-Havre-Aubert (SD)	**Iles-de-la-Madeleine**
*L'Etang-du-Nord (SD)	**Iles-de-la-Madeleine**

Ces municipalités n'ont aucune aire retenue pour fins de contrôle. Les lots situés dans ces municipalités ne sont sujets à aucune restriction provisoire.

Outaouais

Municipalité	Comté municipal
*Alleyn et Cawood (CU)	**Pontiac**
*Amherst (CT)	**Papineau**
Arundel (CT)	**Argenteuil**
Aumond (CT)	**Gatineau**
*Barkmere (V)	**Argenteuil**
Bellefeuille (P)	**Terrebonne**
Blue-Sea (SD)	**Gatineau**
*Bois-Franc (SD)	**Gatineau**
Bouchette (SD)	**Gatineau**
Bowman (SD)	**Papineau**
Brébeuf (P)	**Terrebonne**
Chapeau (VL)	**Pontiac**
Chénéville (VL)	**Papineau**
Chichester (CT)	**Pontiac**
*Chute-Saint-Philippe (SD)	**Labelle**
Deléage (SD)	**Gatineau**
Denholm (CT)	**Gatineau**
Des Ruisseaux (SD)	**Labelle**
*Dorion (CT)	**Pontiac)**
*Duhamel (SD)	**Papineau**
Egan-Sud (SD)	**Gatineau**
*Estérel (V)	**Terrebonne**
Ferme-Neuve (VL)	**Labelle**
Ferme-Neuve (P)	**Labelle**
*Fort-Coulonge (VL)	**Pontiac**
*Gore (CT)	**Argenteuil**
Gracefield (VL)	**Gatineau**
Grand-Remous (CT)	**Gatineau**
Harrington (CT)	**Argenteuil**
Huberdeau (SD)	**Argenteuil**
Isle-aux-Allumettes, partie Est (CT)	**Pontiac**
Isle-des-Allumettes (CT)	**Pontiac**
*Ivry-sur-le-Lac (SD)	**Terrebonne**
Kazabazua (SD)	**Gatineau**
Kiamika (CT)	**Labelle**
Labelle (SD)	**Labelle**
*Lac-Carré (VL)	**Terrebonne**
Lac-des-Ecorces (VL)	**Labelle**
Lac-des-Ecorces (SD)	**Labelle**
*Lac-des-Plages (SD)	**Papineau**
*Lac-des-Seize-Iles (SD)	**Argenteuil**
Lac-du-Cerf (SD)	**Labelle**
Lac-Nominingue (SD)	**Labelle**
La Conception (SD)	**Labelle**
Lac-Sainte-Marie (SD)	**Gatineau**
Lac-Saint-Paul (SD)	**Labelle**
Lac-Simon (SD)	**Papineau**
*Lac-Supérieur (SD)	**Terrebonne**
*Lac-Tremblant-Nord (SD)	**Labelle**
*La Macaza (SD)	**Labelle**
La Minerve (CT)	**Labelle**
*L'Annonciation (VL)	**Labelle**
*Lantier (SD)	**Terrebonne**
L'Ascension (P)	**Labelle**
Leslie, Clapham et Huddersfield (CU)	**Pontiac**
Low (CT)	**Gatineau**
Lytton (CT)	**Gatineau**
*Maniwaki (V)	**Gatineau**
Mansfield et Pontefract (CU)	**Pontiac**
Marchand (CT)	**Labelle**
Mayo (SD)	**Papineau**
Messines (SD)	**Gatineau**
*Mille-Isles (SD)	**Argenteuil**
Montcalm (CT)	**Argenteuil**
Montcerf (SD)	**Gatineau**
*Mont-Gabriel (V)	**Terrebonne**
Mont-Laurier (V)	**Labelle**
Montpellier (SD)	**Papineau**
*Mont-Rolland (SD)	**Terrebonne**
Mont-Saint-Michel (SD)	**Labelle**
*Mont-Tremblant (SD)	**Terrebonne**
*Morin-Heights (SD)	**Argenteuil**
Mulgrave et Derry (CU)	**Papineau**
Namur (SD)	**Papineau**
Northfield (SD)	**Gatineau**
Notre-Dame-de-la-Paix (P)	**Papineau**
Notre-Dame-de-Pontmain (SD)	**Labelle**
Notre-Dame-du-Laus (SD)	**Labelle**
*Piedmont (SD)	**Terrebonne**
Ponsonby (CT)	**Papineau**
*Prévost (SD)	**Terrebonne**
*Rapides-des-Joachims (SD)	**Pontiac**
Ripon (VL)	**Papineau**
Ripon (CT)	**Papineau**
*Saguay (SD)	**Labelle**
Saint-Adolphe-d'Howard (SD)	**Argenteuil**
Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles (SD)	**Labelle**
Saint-André-Avellin (VL)	**Papineau**
Saint-André-Avellin (P)	**Papineau**
*Saint-Colomban (P)	**Deux-Montagnes**
*Saint-Faustin (SD)	**Terrebonne**
*Saint-Hippolyte (P)	**Terrebonne**
*Saint-Jovite (VL)	**Terrebonne**
Saint-Jovite (P)	**Terrebonne**
*Saint-Sauveur (P)	**Terrebonne**
Saint-Sauveur-des-Monts (VL)	**Terrebonne**
Saint-Sixte (SD)	**Papineau**
*Saint-Adèle (V)	**Terrebonne**
*Sainte-Agathe (P)	**Terrebonne**
*Sainte-Agathe-des-Monts (V)	**Terrebonne**
*Sainte-Agathe-Sud (VL)	**Terrebonne**
*Sainte-Anne-des-Lacs (P)	**Terrebonne**
Sainte-Anne-du-Lac (SD)	**Labelle**
*Sainte-Lucie-des-Laurentides (SD)	**Terrebonne**
*Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (P)	**Terrebonne**
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau (SD)	**Gatineau**
Sheen, Esher, Aberdeen et Malakoff (CU)	**Pontiac**
Thorne (CT)	**Pontiac**
Turgeon (CT)	**Labelle**
Val-Barrette (VL)	**Labelle**
*Val-David (VL)	**Terrebonne**
*Val-des-Bois (SD)	**Papineau**
*Val-des-Lacs (SD)	**Terrebonne**
*Val-Morin (SD)	**Terrebonne**
Vinoy (SD)	**Papineau**
Waltham et Bryson (CU)	**Pontiac**
*Wentworth (CT)	**Argenteuil**
*Wentworth-Nord (SD)	**Argenteuil**
Wright (CT)	**Gatineau**

Territoire non-organisé	Comté municipal
*Territoire non organisé	**Gatineau**
*Territoire non organisé	**Labelle**
*Territoire non organisé	**Papineau**

Ces municipalités n'ont aucune aire retenue pour fins de contrôle. Les lots situés dans ces municipalités ne sont sujet à aucune restriction provisoire.

Territoires non organisés et certaines municipalités au sud du 50e parallèle de latitude nord

Municipalité	Comté municipal ou municipalité régionale de comté (M.R.C.)
*Baie-James (SD) (sauf les officiels des cantons de Perron et de Rousseau, les rangs I et VII des cadastres officiels des cantons de Boivin et de Paradis ainsi que la partie de la municipalité de Baie-James située au nord du parallèle de latitude cinquante degrés nord (50° 00' 00" N)	**Territoire du Nouveau-Québec**
*Bellecombe (SD) (partie) (comprenant les parties du canton de Basserode et des cadastres officiels des cantons de Caire et de Vaudray situées dans la municipalité de Bellecombe)	**M.R.C. Rouyn-Noranda (Témiscamingue)**
*Belleterre (V)	**M.R.C. Témiscamingue (Témiscamingue)**
*Chapais (V)	****Territoire du Nouveau-Québec**
*Chibougamau (V)	****Territoire du Nouveau-Québec**
*Ile-d'Anticosti (SD)	****Saguenay**
*Lac-Edouard (SD)	**M.R.C. La Jacques-Cartier (Québec)**
*Laforce (SD) (partie) (comprenant le canton de Delbreuil)	**M.R.C. Témiscamingue (Témiscamingue)**
*Lebel-sur-Quévillon (V)	****Territoire du Nouveau-Québec**
*L'Etang (SD)	**M.R.C. Témiscamingue (Témiscamingue)**
*Matagami (V)	****Territoire du Nouveau-Québec**
*McWatters (SD) (partie) (comprenant la partie du cadastre officiel du canton de Vaudray situées dans la municipalité de McWatters)	**M.R.C. Rouyn-Noranda (Témiscamingue)**
*Parent (VL)	**Champlain**
*Rémigny (SD) (partie) (comprenant le canton de Clérion, le cadastre officiel du canton de Beaumesnil ainsi que les parties du canton de Basserode et du cadastre officiel du canton de Caire situées dans la municipalité de Rémigny)	**M.R.C. Témiscamingue (Témiscamingue)**
*Saint-Dominique-du-Rosaire (SD) (partie) (comprenant les parties du canton de Coigny et du cadastre officiel du canton de Castagnier situées dans la municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire)	**Abitibi**
*Témiscaming (V)	**M.R.C. Témiscamingue (Témiscamingue)**
*Waswanipi (VC)	****Territoire du Nouveau-Québec**

Territoire non-organisé	Comté municipal ou municipalité régionale de comté (M.R.C.)
*Territoire non organisé (sauf les cadastres officiels des cantons de Berry et de Guyenne, les rangs I et II du cadastre officiel du canton de Vassal, toutes les parties des cadastres officiels des cantons de Cadillac, Duparquet, Duverny, Hébécourt, La Morandière, Languedoc, Montigay, Palmarolle, Pascalis, Preissac et Rochebaucourt comprises dans le territoire non organisé du comté d'Abitibi et toute la partie du cadastre officiel du canton de Chazel située au sud du rang X et comprise dans le territoire non organisé du comté d'Abitibi)	**Abitibi**
*Territoire non organisé	**Berthier**
*Territoire non organisé (sauf le canton de Bourgeoys)	**Champlain**
*Territoire non organisé	**Charlevoix-Est**
*Territoire non organisé	**Charlevoix-Ouest**
*Territoire non organisé (sauf la partie du territoire non organisé du comté de Chicoutimi située au nord du parallèle de latitude cinquante degrés nord (50° 00' 00" N.)	**Chicoutimi**
*Territoire non organisé	**Joliette**
*Territoire non organisé (sauf la partie du cadastre officiel du canton de Labarre située dans le territoire non organisé du comté du Lac-Saint-Jean-Est)	**Lac Saint-Jean-Est**
*Territoire non organisé (sauf la partie du territoire non organisé du comté du ac-Saint-Jean-Ouest située au nord du parallèle de latitude cinquante degrés nord (50° 00' 00" N.); le cadastre officiel du canton de Dechêne, la partie du cadastre officiel du canton de Proulx située au sud du parallèle de latitude quarante-neuf degrés nord (49° 00' 00" N.); la partie du cadastre officiel du canton de Milot située au sud du parallèle de latitude quarante-neuf degrés nord (49° 00' 00" N.) et à l'ouest du méridien de longitude soixante et onze degrés quarante-cinq minutes ouest (71° 45' 00" O.) et la partie du cadastre officiel du canton de Joques située au sud du parallèle de latitude quarante-huit degrés cinquante-deux minutes trente secondes nord (48° 51' 30" N.)	**Lac Saint-Jean-Ouest**
*Territoire non organisé	**Maskinongé**
*Territoire non organisé	**Montcalm**
*Territoire non organisé (sauf le cadastre officiel de la Seigneurie de la Côte de Beaupré)	**Montmorency no 1**
*Territoire non organisé	**Pontiac**
*Territoire non organisé	**Portneuf**
*Territoire non organisé (sauf la partie du territoire non organisé du comté de Saguenay située au nord du parallèle de latitude cinquante degrés nord (50° 00' 00" N.)	**Saguenay**
*Territoire non organisé	**Saint-Maurice**
*Territoire non organisé	**M.R.C. La Jacques-Cartier (Québec)**
*Territoire non organisé (sauf la partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Manicouagan située au nord du parallèle de latitude cinquante degrés nord (50° 00' 00" N.)	**M.R.C. Manicouagan (Saguenay)**
*Territoire non organisé (sauf le cadastre officiel du canton de Montbray et toutes les parties des cadastres officiels des cantons de Beauchastel, Bousquet, Duprat, Cadillac et Préissac situées dans le territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda)	**M.R.C. Rouyn-Noranda (Abitibi et Témiscamingue)**
*Territoire non organisé (sauf la partie du territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières située au nord du parallèle de la latitude cinquante degrés nord (50° 00' 00" N.)	**M.R.C. Sept-Rivières (Saguenay)**
*Territoire non organisé (sauf les cadastres officiels des cantons de Baunéville et de Montreuil ainsi que les parties du canton de Pontleroy et des cadastres officiels des cantons de Baby, Lavérlochère et Villars situées dans le territoire non organisé de la municipalité régionale de comté de Témiscamingue)	**M.R.C. Témiscamingue (Témiscamingue)**
*Territoire non organisé (sauf les parties des cadastres officiels des cantons de Cadillac, Dubuisson, Malartic, Pascals et Vassan situées dans le territoire non organisé de la municipalité régional de comté de Vallée-de-l'Or)	**M.R.C. Vallée-de-l'Or (Abitibi et Témiscamingue)**

**** Ces municipalités n'ont aucune aire retenue pour fins de contrôle. Les lots situés dans ces municipalités ne sont sujets à aucune restriction provisoire.***

***** Il s'agit de la division de rencensement, ces municipalités ne faisant partie d'aucun comté municipal ni d'aucune municipalité régionale de comté (M.R.C.)***

( ) Entre parenthèse, nous retrouvons l'ancien comté municipal.

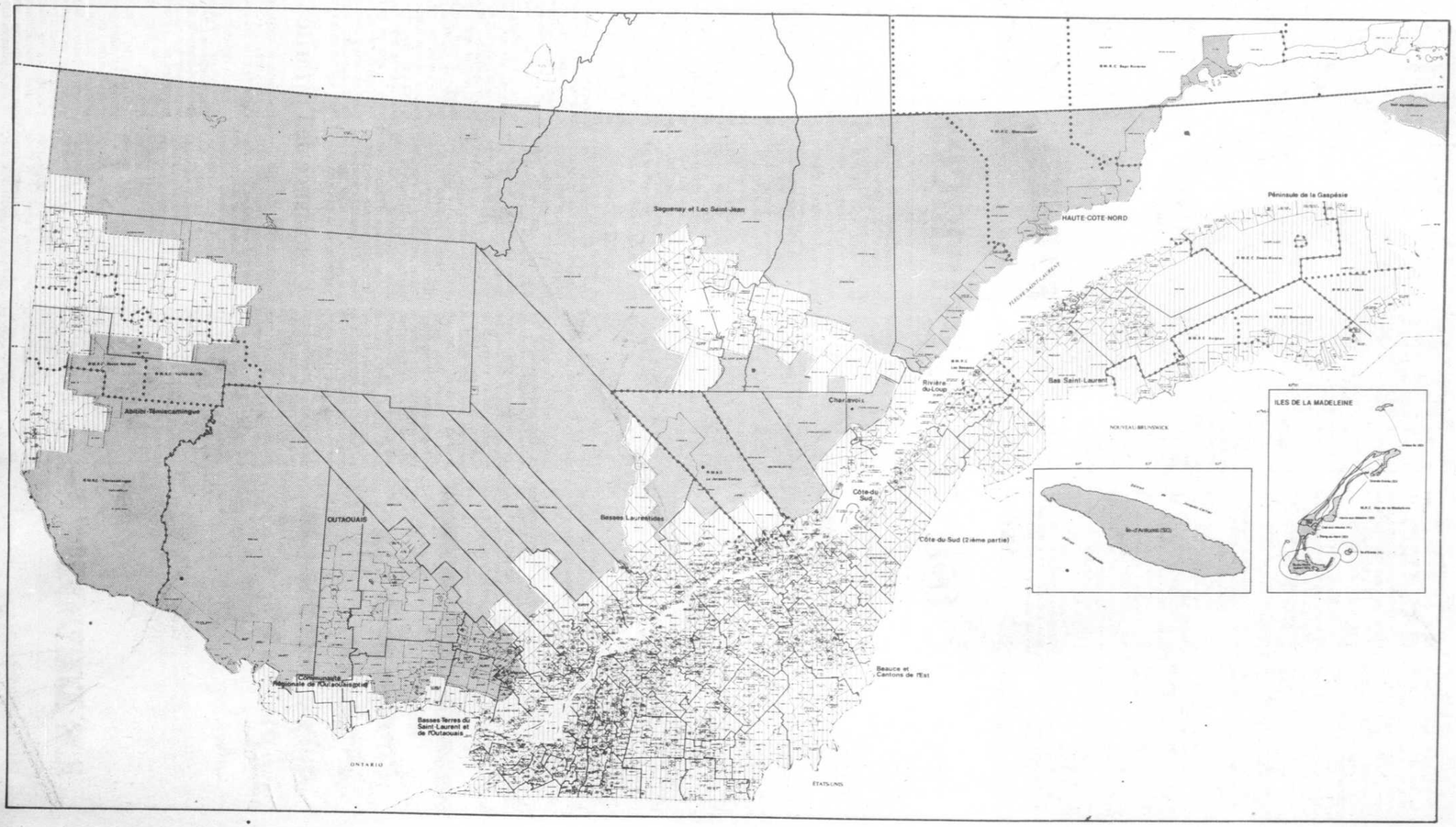

La voiture de ville attend le feu vert

par
Luc Augier
LE MONDE

La voiture de ville idéale ne peut naître que dans un contexte politique précis. Là encore, il faut regarder du côté du Japon.

ELLE mesure 2 mètres de long, elle est capable de transporter deux passagers à l'abri des intempéries, elle roule à 50 kilomètres-heure, elle ne consomme que 3 litres d'essence aux 100 kilomètres, elle se faufile aisément dans le trafic et elle se gare dans l'espace le plus restreint. Vive, économique, pratique, elle s'adresse autant à l'homme d'affaires pressé qui n'a pas une minute à perdre entre deux rendez-vous qu'à la mère de famille qui calcule son temps au plus juste et son budget au plus près entre le supermarché et la sortie de l'école. C'est la voiture idéale... mais aucun constructeur ne la propose à son catalogue.

Pourtant, le «créneau» a semblé séduire General Motors. *«D'ici deux ans, GM produira une voiturette électrique à deux places capable de rouler à 60 km-h avec une autonomie de 75 kilomètres.»* La déclaration date de trois mois; elle émane du P.-D.G. de la firme lui-même. Les autres constructeurs vont-ils se laisser prendre de vitesse par le plus gros et le plus puissant d'entre eux?

Le marché français, comme le britannique et l'italien, semble déjà avoir préparé la place à cette forme de «motorisation munimale». On y dénombre déjà plus de quinze petites entreprises pour commercialiser ces voiturettes qui auront été vendues à près de vingt mille exemplaires en 1981, deux fois plus que le nombre de Mini neuves immatriculées par British Leyland en France dans le même temps. Mais, parmi les marques, aucun nom célèbre: Arola, Flipper, Duport, Marden, Mini Comtesse, Teilhol. Ou des labels affirmés dans d'autres secteurs d'activité: Jeanneau (bateaux), Lambretta (scooters et triporteurs) et, bien sûr, Ligier (formule 1).

C'est qu'en France la voiturette n'est pas synonyme de voiture urbaine. Sa première justification, c'est de pouvoir être conduite sans permis. De tolérance en dérogation, après l'avoir assimilée au cyclomoteur, la législation lui a créé une place bien à elle. Avec, en apparence, des avantages appréciables:

— elle peut être conduite à partir de l'âge de quatorze ans, mais il est question de relever la limite à seize ans;

— ne proposant que deux places, elle est assujettie à un taux de TVA de 17,6% (véhicule utilitaire) et non de 33,3%;

— Contrairement aux cyclomoteurs, elle n'impose pas la présence d'un pédalier ni le port du casque, et le passager peut être un adulte.

Mais aussi quelques contraintes:

— Sa cylindrée est limitée à 50 cm cubes et sa vitesse à 45 km-h. Ses aptitudes en côte, ses accélérations et sa facilité d'insertion dans le trafic s'en ressentent;

— Les voies express, les souterrains, les périphériques et les autoroutes lui sont interdits, limitant singulièrement son champ d'évolution urbain.

Jusqu'à présent elle était dispensée d'immatriculation, mais il est question de lui en imposer une afin de pouvoir verbaliser le conducteur en infraction. Comme il est question d'imposer une licence — sans examen — pour la conduire, afin de pouvoir la retirer en cas d'inaptitude caractérisée.

La voiturette recrute donc sa clientèle essentiellement dans les milieux ruraux, parmi les personnes qui n'ont jamais eu leur permis de conduire parce qu'elles sont incapables de l'avoir ou qu'elles n'ont jamais osé le passer: 40% des Français entre dix-huit et soixante-cinq ans sont dans ce cas (55% de femmes et 25% d'hommes) et, pour l'essentiel, des personnes âgées.

On retrouve d'ailleurs là les préoccupations de la DATAR, qui avait commandé une étude aux deux constructeurs français il y a quatre ans: il s'agissait de proposer un véhicule capable d'assurer la mobilité des personnes âgées en milieu rural. Ni Renault ni Peugeot, après consultation, n'ont donné suite au cahier des charges.

Car la législation est à la fois trop libérale et trop restrictive, freinant avec intention l'essor de la voiturette qui finirait par être victime de son succès. Comment peut-on imaginer lâcher des milliers d'usagers sans notion du code de la route dans la circulation? Comment ne pas prétendre gêner le trafic quand ces engins s'élancent au feu vert avec une lenteur d'escargot ou s'essoufflent au moindre faux pas?

Comment préserver la sécurité de leurs occupants en cas de collision avec un véhicule «normal» quand aucune norme de construction n'est exigée pour l'un alors que l'autre a dû satisfaire à des épreuves sévères de «crash» avant d'être homologué?

En France, la voiturette n'existe donc que par le seul fait d'une «tolérance» dont nul ne sait combien de temps elle durera. Aussi ne peut-on encore tenir que pour expérience l'aventure à laquelle se livrent actuellement les petits fabricants. Ligier, avec huit mille exemplaires par an, est le plus ambitieux. Il s'est doté d'un petit réseau de distribution et a mis en place un outil de production en petite série, alors que ses concurrents font plutôt de la construction répétée. Il faudra voir aussi à l'épreuve si le service après-vente répond aux besoins de la clientèle. À terme, il risque bien de ne plus y avoir place pour quinze constructeurs différents.

CLAUDE LAPOINTE

On conçoit donc que les «grands» n'inclinent pas à se lancer dans une production aussi hasardeuse, régie par des lois aussi ambiguës, et peut-être provisoires.

Et leurs arguments sont convaincants. La clientèle des sans permis? Elle ira s'amenuisant avec l'évolution des moeurs. Les jeunes entre seize et dix-huit ans? Ils n'ont pas les moyens d'investir près de 20,000 francs dans un engin de locomotion ou ils préféreront le deux-roues, plus grisant. Les éventuels «démotorisés»? Ils auront davantage satisfaction sur le marché de l'occasion. L'économie de consommation? Faites rouler une R-5 à la vitesse d'une voiturette, elle ne consommera pas plus.

Et un grand constructeur a besoin d'exporter. Or la voiturette n'offre que des débouchés très marginaux sur des marchés très spécifiques.

Pour qu'elle soit réaliste, elle doit proposer un rapport qualité-prix acceptable: aptitudes routières, vivacité du moteur, confort, chauffage, niveau sonore, espace habitable, polyvalence d'usage. Autant de caractéristiques impliquant un poids plus élevé, des dimensions plus généreuses et un moteur plus gros.

En Europe cette motorisation minimale ce n'est plus la Mini; c'est devenu les Fiat Panda, VW Polo, la prochaine petite Talbot ou la future Renault 2: quelque 340 cm de long, un poids de 700 kg à vide, une consommation de l'ordre de 5 litres aux 100 km et une vitesse maximale de 130 à 140 km-h avec un moteur de 800 à 1,000 cm cubes. Mais l'exemple japonais tend à prouver qu'il y a place pour des voitures d'un gabarit plus petit.

Là-bas, on range sous le vocable voiturette de vraies petites automobiles — Daihatsu Cuore, Mitsubishi Minica, Subaru Rex, Suzuki Fronte — à quatre places, de 3,20 m de long, pesant 550 kg, animées de moteurs d'une cylindrée de moins de 550 cm cubes, développant une trentaine de chevaux et capables de rouler à 110 km-h. Vendues à plus de cent soixante-quatorze mille exemplaires en 1980, elles se taillent une part de 6% du marché japonais.

Leur succès s'explique naturellement par une incitation fiscale: la taxe d'acquisition est de 3% au lieu de 5% du prix pour les autres voitures. La taxe annuelle sur le poids est de 4,400 yens au lieu des 6,300 yens par demi-tonne, et la seconde taxe annuelle est de 6,500 yens au lieu de 25,500 yens — au minimum — pour les plus de 550 cm cubes.

Au bout d'un an d'usage, le propriétaire d'une Suzuki Fronte aura payé 855 francs de taxes alors que le propriétaire d'une Toyota Corolla en aura payé, lui, 3 100. Cette incitation a permis aux Japonais de bien maîtriser aujourd'hui le concept de la voiturette.

L'expérience est-elle transposable? Si General Motors a traité récemment avec Suzuki, par Isuzu interposé, c'est pour distribuer, sinon fabriquer sous licence, la petite Fronte... repoussant *sine die* son projet de voiturette électrique évoqué deux mois auparavant. Alors, la voiture urbaine économe, compacte et agile n'est pas une utopie, mais c'est le concept à la japonaise, et non à la française, qui aura les meilleures chances de l'emporter si la législation — ne serait-ce qu'au nom des économies d'énergie — lui donne le coup de pouce nécessaire.

Sourires et grimaces

par
Christian Descamps
LE MONDE

La façon d'exprimer les émotions (la peur, la surprise, la colère...) est-elle innée ou varie-t-elle selon les cultures? Pour trouver une réponse à cette question, le psychologue californien Paul Ekman a fait des expériences aux quatre coins du monde.

POUR chacun d'entre nous, le visage est — spontanément — le lieu principal des émotions. Mais pour le psychologue californien Paul Ekman la joie, la peur, le dégoût ou la colère mettent en jeu des muscles précis, et son travail vise à isoler des traits d'expression qui peuvent être découpés avec une extrême rigueur.

À l'origine de ces recherches, on trouve un gros ouvrage de Darwin écrit vers 1870: *l'Expression des émotions humaines et animales*. Darwin y avançait la thèse de l'universalité des expressions faciales. Partout l'étonnement se traduirait par «l'ouverture de la bouche, le haussement des sourcils, l'écarquillement des yeux». En effet, pour le naturaliste anglais auteur de *l'Origine des espèces*, les émotions sont liées à notre héritage et au passé de notre évolution. Et, lorsqu'il regarde le visage de son bébé, il y lit des traits d'expression qu'il «ne peut avoir appris».

Plus loin, il cite l'exemple classique des aveugles: ceux-ci manifestent des mouvements faciaux qu'ils ne peuvent avoir appris par imitation. Mais cette thèse, dans sa brutalité et dans son manque d'information, fut battue en brèche par les anthropologues culturalistes, qui avancent eux — contre l'innéité darwinienne — que ce qui se dévoile sur un visage y est inscrit par la culture. Le plus célèbre de ces culturalistes s'est, sans doute, le psychologue Klineberg, qui avance — à partir d'expériences précises — que les Chinois se servent d'autres expressions faciales que les Occidentaux. Et il n'a guère de mal à trouver de multiples exemples. Ainsi les Orakaïva de Mélanésie reçoivent leurs invités avec des regards féroces et les femmes Samuraï montrent des visages «riants» quand on leur apprend que leurs enfants ou leurs époux ont été tués. Pour Klineberg, la cause est entendue, c'est la culture qui modèle l'expression...

Après avoir partagé cette hypothèse, Paul Ekman s'est décidé à reprendre le problème et aujourd'hui il milite en faveur de traces d'émotion qui seraient transculturelles. Dans son hypothèse, les objets de l'émotion — ceux du goût ou du dégoût par exemple — varient avec les cultures; mais comme le nombre des signes faciaux possibles n'est pas infini, il prétend retrouver d'une culture à l'autre des socles d'expressions communes. Pour défendre cette thèse, il effectue des expérimentations aux quatre coins du monde. Ainsi, il est parti avec son équipe en Nouvelle-Guinée. Là-bas, il s'est intéressé à un groupe qui n'avait jamais eu de contact avec l'Occident, qui n'avait pas rencontré de missionnaire, d'administrateur ou même d'image occidentale. Dans une tribu, ses chercheurs ont étudié cent quatre-vingt-neuf adultes, leur ont présenté des photographies et des histoires simples en leur demandant d'associer sur ces images des émotions. Ils ont alors remarqué que si les habitants de Nouvelle-Guinée ne distinguaient pas la peur et la surprise — pour eux le registre de la peur et celui de la surprise sont presque semblables — ils partageaient avec les populations occidentales des traits d'expression communs. De retour aux États-Unis il a montré les mêmes images à ses étudiants américains, et si, là non plus, l'accord ne se fit pas sur la peur et la surprise, un certain nombre d'images d'émotion ont été traitées de façon commune.

Ekman a aussi tenté une autre expérience avec des sujets japonais. Il a demandé à des habitants de Tokyo de regarder deux types de film. L'un était plaisant, l'autre déclenchait un fort stress émotionnel. Pendant l'expérimentation, Ekman enregistrait les réactions musculaires. Son équipe remarque alors une corrélation forte entre les expressions faciales des Japonais et américains quand un Occidental est présent pendant l'expérience; mais la corrélation devient plus faible quand l'expérimentateur est japonais. En effet, le code japonais apprend à masquer l'émotion par un sourire poli, ce qui ne correspond pas du tout aux codes occidentaux.

Cependant si Ekman milite en faveur d'une certaine universalité émotionnelle, il reconnaît que la culture influence l'expression faciale. À l'intérieur d'une société, ce qui rend l'un furieux peut faire sourire une autre personne. De plus, on sait que les fromages fermentés ou les grenouilles — qui plaisent tant aux Français — produisent chez nos voisins anglais un dégoût très fort. Et, à l'intérieur d'un même système, l'éducation apprend à masquer certaines émotions. «Tu ne dois pas faire ceci en famille, à l'école, à l'église.»

Les travaux d'Ekman tentent de construire une grammaire d'expressions musculaires qui ne traiterait pas, par exemple, de la colère en général, mais qui analyserait celle-ci en de multiples sous-ensembles. Ainsi un repérage scientifique des mouvements de sourcils — qu'il est plus facile de décrire comme des mouvements «à la Fernandel», «à la Woody Allen», «en forme de théâtre kabuki», — devrait permettre de scruter la surface de nos visages. À partir de ces travaux Ekman prétend — et rien ne nous oblige à le suivre sur ce terrain — élaborer une grammaire universelle des expressions. Mais ces recherches peuvent sans doute servir à bien d'autres approches. Songeons, par exemple, à ce que cet enseignement pourrait apporter à ceux qui étudient les psychotiques, dans la mesure où il permettrait de repérer sur des visages — qui sont presque a-expressifs — de changements minuscules.

Se plonger dans ces expériences, c'est découvrir l'intensité de la puissance des visages. C'est, aussi, se demander ce qu'est une expression conforme ou non conforme. Au début du siècle, un cinéaste soviétique, Kouléchov avait produit une expérience décisive. Il avait accolé au visage de l'acteur Mosjoukhine des séquences de plans différents. À côté du même visage, il collait un plan appétissant, une assiette vide, un cadavre... Et pour les spectateurs l'émotion de l'acteur semblait correspondre, à chaque fois, à ces situations fort différentes. Interrogé sur cette expérience — qui insiste sur le contexte — Ekman répond: «Certes le contexte est tout à fait décisif, je ne songe pas à le nier; mais ce genre d'expérience ne peut fonctionner que sur des expressions qui restent, comme c'est le cas le plus fréquent, extraordinairement ambiguës. J'aimerais essayer de trouver des traits d'expression qui, dans leur simplicité, soient à la fois moins riches et moins ambigus.» Pour beaucoup, voir tant de science s'investir sur l'étude de la grimace fera sans doute sourire. Mais Lacan n'avançait-il pas dans le Séminaire XI: «Chacun sait que les «primitifs» vont au combat avec des masques grimaçants, horribles, des gestes terrifiants... On apprend aux «marines» américains, pour répondre aux Japonais, à faire autant de grimaces qu'eux. Nos récentes armes, nous pouvons aussi les considérer comme des gestes. Fasse le ciel qu'elles puissent se tenir à ce statut!»

QUELQUES OUVRAGES:

C. Darwin: *The Expression of the Emotions in Man and Animals*, Chicago, 1965.

U. Eco: «Sémiologie des messages visuels», *Communication* n° 15, Seuil.

L. von der Lieth: «Le geste et la mimique dans la communication totale», *Bulletin de psychologie*, 1972.

P. Ekman: «L'expression des émotions», *La Recherche* n° 117.

P. Ekman: *The Face of Man, Expressions of Universal Emotions in a New-Guinea Village*, Garland Press, New-York.

L'incidence de l'arthrite

KINGSTON, Ont. (PC) — Des données préliminaires tirées d'une étude du gouvernement fédéral sur la santé des Canadiens, données publiées récemment par la Société canadienne de l'arthrite, révèlent que l'incidence constatée de l'arthrite et du rhumatisme au Canada est plus grande que celle du diabète, des maladies cardiaques, de l'asthme, des troubles de la vue ou des maux de tête.

En fait, l'incidence constatée de l'arthrite et du rhumatisme est plus grande que celle combinée des 20 autres sortes de maladies.

Les offres de bracelets de cuivre «miraculeux» et d'anneaux faits de mystérieuses fibres cultivées dans la mer, objets que l'on peut commander par la poste, sont toujours aussi nombreuses — promettant toutes un soulagement de la douleur causée par l'arthrite et le rhumatisme.

Mais la recherche médicale a permis de mettre au point des innovations telles que des jointures synthétiques qui servent à remplacer les jointures naturelles des patients victimes de formes avancées d'arthrite.

Selon le Dr. T. P. Anastassiades, de l'unité des maladies rhumatismales de l'Hôpital général de Kingston et de l'université Queen's, le plus important pas en avant des cinq dernières années a consisté en l'association de certains désordres rhumatismaux avec des «indicateurs» génétiques — des substances biologiques qui présagent d'une prédisposition, aidant en cela la détection précoce de la maladie.

Ça vous plaît un journal qui ne cherche pas «à plaire»?*

* «Il faut dire que *(Le Devoir)* n'a jamais cherché à plaire à tout le monde...» (Rapport de la Commission d'enquête sur les quotidiens, Ottawa, juillet 1981, page 31).

LE DEVOIR

Tous les matins

À Montréal...
on peut encore danser dans une bonne ambiance!
À l'Union Française
429 Viger - angle Berri
le 7 novembre 1981
de 21 h à 2 h am
tél.: 845-5195
— stationnement

cartes d'affaires

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Expertise psycho-juridique
Relation d'aide
Pierre Blanchette, D.P.
PSYCHOLOGUE
750 rue Thibault
Ste-Thérèse-en-haut,
Qué., J7E 4B8
(514) 430-0964

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LAVERY, O'BRIEN
Avocats
Claude Lavery, c.r. — Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r. — Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r. — J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière — M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde — Robert W. Mason
Jean Bélanger — J. Fraser Martin
Jean Guibault — Guy Lemay
Jacques Nols — André René
Édouard Baudry — Allan Lutfy
Pierre Caron — Bernard A. Courtois
André Laurin — J.-François de Grandpré
Paul Cartier — Jean Pomminville
Jean-Pierre Casavant — Jacques Chamberland
Claude Baillargeon — Jean Hébert
Ian Rose — Paul Paradis
Marie-Josée Vachon — Yves Mayrand
Richard A. Hinse — Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois — Jacques Audette
Alain Gascon — David M. Eramian
Daniel A. Dagenais — Donald R. McCarty
Richard F. Dolan — Richard Wagner
Louise Cérat — Jean Gauthier
Conseil
George W. Hall, c.r.
31e étage, 2 Complexe Desjardins
Casier Postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Les Terrasses de la Chaudière,
Suite 400, 25, rue Eddy, Hull,
Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0804

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec — Montréal — Ottawa
Toronto — Calgary — Edmonton
Vancouver — Rimouski — Trois-Rivières
Sherbrooke — Saint-Hyacinthe — Gatineau
Kitchener — Sept-Iles — Matane
Gaspé — Coaticook — Amos
Hinton

L'immense profondeur psychologique de la lune noire en astrologie.
Séminaire 21-22 novembre 1981
Tél.: 270-7402
Judith Gaspard Chelteff
195 Côte Ste-Catherine

Club musical
La Bohème
jeudi, vendredi, samedi et dimanche à partir de 19h
Excellente cuisine • animation musicale • bar-salon intime
Vos hôtes: **Jean-Pierre CORBEIL,** basse
Fernande FAY, pianiste
Artiste invitée: **Danièle Pilon,** soprano
5240 est, Jarry, Montréal (Près Lacordaire) Rés.: 327-0454

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

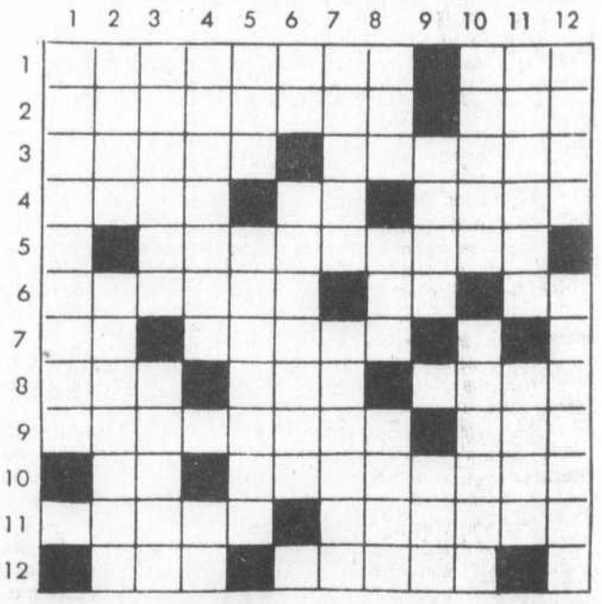

Horizontalement

1—Rouge, en parlant du visage. — Poche.
2—Perdre connaissance. — Sans mélange.
3—Os. — Partie du monde.
4—Petite monnaie d'Espagne. — Du dialecte provençal. — Se trompe.
5—Sulfate hydraté naturel de magnésium.
6—Qui a souffert de l'inondation. — Pronom indéfini. — Saint.
7—Ce qui est dû à quelqu'un. — Me trompai.
8—Nom de deux chaînes de montagnes. — Pluie. — Parallélépipède rectangle dont toutes les arêtes sont égales.
9—Austérité inflexible. — Souverain.
10—Tellement. — Acier spécial au titane et au cobalt.
11—Matière fécale. — Celui qui a un droit d'usage.
12—Pluie. — Fille du frère.

Verticalement

1—Rendre froid.
2—Couche pigmentaire de l'iris. — Qui pratique le nudisme.
3—Cap. de la République du Mali. — Fera quelque chose.
4—Glucide voisin de l'amidon. — Marque l'alternative.
5—Durillon. — Duvet fourni par l'eider.
6—Marque l'alternative. — Lieu planté d'osiers.
7—Fille du frère. — Le prochain.
8—Épais, serré. — Souverain. — Crochet double.
9—Viscère pair. — Bruit sec.
10—Jeu. — Dans l'Antiquité, conducteur de char.
11—Près de. — Se dit d'une main difforme.
12—Tire du néant. — Contient le thé.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	Q	U	A	I	■	D	E	F	E	T
2	I	N	U	L	I	N	E	■	U	R	N	E
3	V	O	I	L	E	T	T	E	■	A	I	R
4	I	R	■	U	■	R	E	N	T	I	E	R
5	E	M	A	C	I	E	■	G	E	■	M	E
6	R	A	■	O	R	P	H	I	S	M	E	■
7	■	L	U	■	R	I	A	N	T	E	■	■
8	H	E	R	O	I	D	E	■	E	L	A	N
9	A	M	I	■	T	E	C	T	R	I	C	E
10	R	E	N	N	E	■	K	R	■	Q	■	V
11	A	N	E	E	■	V	E	I	N	U	L	E
12	S	T	R	O	B	I	L	E	■	E	A	U

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Chartrand, & Frédérick & Associés Inc.

Conseillers en informatique / EDP Consultants
1350 ouest, rue Sherbrooke, suite 1420, Montréal
H3G 1J1
Tél.: (514) 849-3501

VÉRIFICATEUR INTERNES INFORMATIQUE

Nous avons mandat de plusieurs de nos clients de recruter des vérificateurs pour leur service informatique.

Les candidats, de formation comptables, auront de 2 à 3 ans d'expérience en vérification interne et des connaissances de base en informatique à titre de programmeur ou d'analyste.

Les candidats, de formation informatique auront de 4 à 5 ans d'expérience à titre de programmeur analyste et possèderont suffisamment de connaissances techniques de la vérification interne.

Les salaires varient entre $30,000.00 et $40,000.00 selon l'expérience.

Pour plus d'informatique, veuillez communiquer avec

J.Y. REID
849-3501

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361

HÔPITAL EN SUISSE

227 lits, situé à 25 km de Lausanne, dans un beau cadre de verdure et de tranquilité cherche, pour le **1er janvier 1982,** une

PHYSIOTHÉRAPEUTE DIPLÔMÉE

(femme)

— possibilité de logement

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae et copie de diplôme sont adressées à:

Bureau du personnel
Hôpital de zone Saint-Loup
1349 Pompaples (SUISSE).

SUCO

SERVICE UNIVERSITAIRE CANADIEN OUTRE-MER

Le SUCO, Service Universitaire Canadien Outremer, organisme à but non lucratif travaillant au développement de la solidarité entre les peuples, recherche un(e):

COORDONNATEUR (TRICE) DU RECRUTEMENT

poste temporaire: 17 mois

FONCTIONS:
- Responsable du processus de recrutement des "volontaires": évaluation du processus, planification, programmation, supervision, sollicitation, ouverture de postes, sélection, etc.
- Voir à l'analyse des bassins de population en fonction des besoins du service de recrutement
- Responsable du suivi des dossiers de candidats
- Représenter le secteur auprès de diverses instances

QUALIFICATIONS:
- Formation universitaire, de préférence en démographie, sciences de l'éducation ou l'équivalent
- Expérience de travail dans le tiers monde

EXIGENCES:
- Capacité de travailler en équipe
- Capacité de gestion
- Avoir une analyse de la problématique du développement et de la coopération internationale
- Connaissance des divers milieux socio-économiques et des institutions de formation au Québec
- Connaissance des groupes populaires et syndicaux au Québec

Lieu de travail: Montréal
Conditions: Contrat de 17 mois
Salaire: Selon les normes de la convention collective
Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible
Fermeture du concours: 28 novembre 1981

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
YVON MADORE, Secrétaire général
SUCO
4824, Côtes-des-Neiges
Montréal (Québec) H3V 1G4

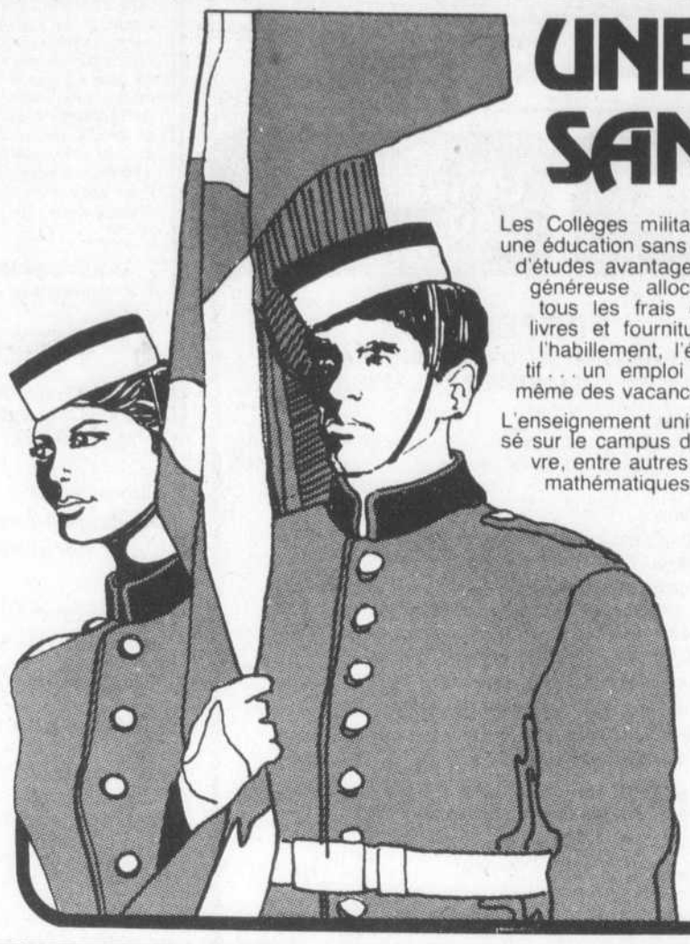

UNE ÉDUCATION SANS ÉGAL

Les Collèges militaires vous offrent une éducation sans égal, une bourse d'études avantageuse ainsi qu'une généreuse allocation mensuelle, tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif . . . un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus des Collèges couvre, entre autres: génie, sciences, mathématiques, lettres.

La vie au Collège militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend:
1 - formation universitaire
2 - conditionnement physique
3 - formation de chef

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

IMBATTABLE...LA VIE DANS LES FORCES

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

NOM _____

ÂGE _____ TÉL _____

ADRESSE _____

_____

NIVEAU SCOLAIRE _____

AVIS DE CONCOURS

CE CONCOURS EST OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Concours de recrutement d'un Directeur du scrutin pour la circonscription électorale de Groulx

Conformément à la Loi électorale, le Directeur général des élections du Québec doit, par voie de concours public, recruter trois (3) personnes par circonscription électorale, susceptibles d'occuper la fonction de Directeur du scrutin dans une circonscription. Le Gouvernement arrêtera son choix sur l'une de ces personnes recommandées par le Directeur général des élections pour la circonscription électorale de Groulx.

Cet avis vise à recruter des candidats qui pourront faire l'objet d'une recommandation de la part du Directeur général des élections au Gouvernement en vue de combler le poste précité. La durée du mandat d'un Directeur du scrutin est de cinq (5) ans. Ce dernier peut continuer d'exercer son occupation habituelle à la condition d'être en mesure d'offrir une grande disponibilité pour assumer ses fonctions de Directeur du scrutin.

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Directeur général des élections, le Directeur du scrutin est notamment chargé, dans sa circonscription électorale, de l'application de la Loi électorale et de la Loi sur les listes électorales. À cet égard, il voit à l'organisation de tout recensement annuel et de tout scrutin provincial.

Le Directeur du scrutin doit en outre collaborer avec le Directeur général des élections à l'exécution de toute tâche connexe à l'application des Lois qui relèvent de celui-ci.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS

Le candidat doit avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire avoir dix-huit (18) ans accomplis, être citoyen canadien, être domicilié au Québec depuis douze (12) mois, n'être frappé d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi électorale et n'être dans aucun cas d'incapacité prévue par la Loi. De plus, le candidat doit être, de préférence, domicilié dans la circonscription électorale de Groulx mais le candidat dont le lieu de domicile est situé dans une circonscription contiguë peut s'inscrire à ce concours.

Toutes ces conditions devront être respectées au moment de la date de fermeture du concours, soit le 20 novembre 1981 à 16h30.

RÉSUMÉ DES CONDITIONS D'EXERCICE DES FONCTIONS

Pendant l'exécution de son mandat, le Directeur du scrutin doit répondre en tout temps aux exigences du « Règlement concernant les conditions d'exercice des fonctions de Directeur du scrutin», règlement approuvé par la Commission permanente de l'Assemblée nationale du Québec qui stipule, entre autres, qu'un Directeur du scrutin doit n'être membre d'aucun parti politique fédéral ou provincial et ne se livrer à aucun travail de nature partisane, être intègre, se conformer aux directives du Directeur général des élections, accomplir son travail de façon efficace à la satisfaction du Directeur général des élections et plus particulièrement être capable de l'exécuter pendant la période où les devoirs de sa charge l'exigent en ayant la disponibilité nécessaire pour ce faire, ne pas exercer de fonctions identiques tant au niveau fédéral que municipal, respecter en tout point le serment ou affirmation solennelle d'allégeance, d'office et de discrétion qu'il a prêté.

APTITUDES ET COMPÉTENCE RECHERCHÉES

L'évaluation des candidats admis au concours portera plus particulièrement sur une connaissance pertinente de la Loi électorale, de la Loi sur les listes électorales et de la circonscription électorale pour laquelle ils posent leur candidature.

Une formation académique suffisante pour rédiger des rapports et voir à la formation du personnel électoral, de même que de nombreuses années d'expérience dans l'organisation et la gestion d'activités diverses à caractères socio-politique, socio-économique, socio-culturel ou d'autres activités similaires sont des atouts importants.

La facilité de s'exprimer en public de manière efficace, le travail en équipe, la capacité de porter un jugement sûr, le sens de l'organisation, l'autonomie et la maturité sociale sont également des aptitudes recherchées.

RÉMUNÉRATION

La rémunération d'un Directeur du scrutin, pour le déroulement d'un recensement ou la tenue d'un scrutin, peut atteindre 9 000,00 $ pour chacun de ces événements.

PARTICIPATION ET DÉROULEMENT DU CONCOURS

Les candidats ne peuvent poser leur candidature que pour la circonscription électorale de Groulx.

Si le nombre des candidats admissibles le justifie, ils pourront être appelés à subir un examen écrit dont le résultat conditionnera leur participation éventuelle à une entrevue devant un comité de sélection.

INSCRIPTION

• PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 7 novembre 1981 au 20 novembre 1981 inclusivement.

Tout formulaire d'inscription livré à l'un ou l'autre des bureaux du Directeur général des élections après 16h30 le 20 novembre 1981 sera automatiquement refusé.

Par ailleurs, tout formulaire d'inscription dont le cachet postal ne dépassera pas le 20 novembre 1981 sera considéré.

• FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les candidats doivent s'inscrire au moyen d'un formulaire d'inscription spécifique à ce concours et disponible aux seuls endroits suivants:

Directeur général des élections
Centre de renseignements
3460, rue La Pérade
Rez-de-chaussée
Sainte-Foy (Qué.)
G1X 3Y5

OU

Directeur général des élections
Centre de renseignements
1575, Henri-Bourassa Ouest
2ième étage
Montréal (Qué.)
H3M 3A9

Pour toute information relative à la tenue de ce concours ou pour obtenir un formulaire d'inscription, veuillez communiquer SANS FRAIS avec le Centre de renseignements du Directeur général des élections au numéro suivant: **1-800-463-4378.**

CONCOURS DGE.DS.02

Cet avis de concours a déjà paru le 7 novembre 1981.

Le Directeur général des élections du Québec

Commission Scolaire Pierre-Neveu

Service du personnel

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS

Poste:
Professionnel non enseignant
Régulier, temps plein

Lieu de travail:
Port d'attache: bureau administratif de la Commission. Est appelé prioritairement à travailler dans toutes les écoles de la Commission (24 écoles physiques, éventuellement deux écoles secondaires).

Supérieur:
Le conseiller est responsable auprès du directeur des services éducatifs;le supérieur immédiat pourrait être cependant le coordonnateur au primaire ou toute autre personne déléguée par le directeur des services éducatifs.

Nature du travail:
L'emploi de conseiller pédagogique en français est un emploi de professionnel qui comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil auprès du personnel cadre responsable des services d'enseignement et d'animation pédagogique auprès des enseignants et des autres professionnels.

Quelques attributions caractéristiques:
Le conseiller en français aura pour tâche à court terme d'implanter le nouveau programme de français au niveau primaire; à long terme, il pourrait être appelé à travailler au niveau secondaire également.

Le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autre matériel didactique et l'évaluation du rendement scolaire.

Conformément à la politique établie par la Commission, il voit à l'implantation des innovations, sur une base expérimentale ou autrement; il fait connaitre les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans un processus continu d'évaluation. Il doit conseiller la Commission et les personnes intéressées par ces sujets. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de sa (ses) discipline (s).

Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès des étudiants principalement en fonction des méthodes utilisées.

Il peut en outre conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats.

Qualifications requises:
Diplôme universitaire terminal de premier cycle en français ou l'équivalent.
Aptitudes marquées pour l'animation.

Autres exigences:
Avoir une expérience minimum de cinq ans dans l'enseignement ou l'équivalent.
Posséder une automobile et l'utiliser pour les besoins de son travail.

Conditions de travail:
Poste syndiqué avec l'Association des professionnels non enseignants du Québec.
Convention collective des professionnels non enseignants.

Autres particularités:
Ce poste est ouvert simultanément à l'intérieur et à l'extérieur. Lors de la sélection, priorité sera accordée aux candidats répondant aux exigences, dans l'ordre suivant: professionnels non enseignants à notre emploi, sécurité d'emploi provinciale des professionnels non enseignants, enseignants à notre emploi, autres.

Postulation:
Toute postulation doit être faite par écrit, être accompagnée d'un curriculum vitae complet et reçue avant midi le 27 novembre 1981, à:

Roger Lafontaine
Directeur général
Directeur service du personnel
Commission Scolaire Pierre-Neveu
525, rue de la Madone
Mont-Laurier (Québec)
J9L 1S4

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Association de l'immeuble du Québec

Rédacteur/traducteur/ relationniste

L'Association de l'immeuble du Québec recherche une personne pouvant rédiger un journal mensuel, des mémoires, des discours, des communiqués de presse et traduire des textes techniques de l'anglais au français.

Le postulant doit avoir travaillé pendant quelques années dans un domaine connexe.

Faire parvenir un curriculum vitae mentionnant les exigences salariales au

Directeur du service des relations publiques
Association de l'Immeuble du Québec
1080, Côte du Beaver Hall, bureau 1100
Montréal, Québec
H2Z 1T8

COMPTABLE-DACTYLO

Korite Ltée de Calgary requiert les services d'un ou d'une comptable-dactylo pour leur bureau à Calgary.
L'atmosphère de travail est relaxe et intéressante.

Nous offrons un salaire de $1,500. par mois plus bénéfices.

Cette personne sera responsable de la tenue complète des livres, correspondance, etc. Très bonne connaissance de l'anglais est essentielle et expérience nécessaire.

Appeler:

Le Château Versailles
à 933-3611
et laisser un message pour M. R. Vandervelde.

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **75¢** la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.
Le service de dossiers ne coûte que cinq dollars et est strictement confidentiel
La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.
Pour suggestion, rédaction, montage...

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,
Rens.: 844-3361

La Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL)

est à la recherche d'un(e)

PERMANENT(E)

Description de tâches:
— Voir au bon fonctionnement des services de la CADEUL;
— Effectuer des recherches pour le compte de l'exécutif ou des associations locales;
— Participer à la diffusion de l'information (rédaction de textes, articles de journaux, conception et rédaction de bulletin d'information, etc.
— Toute autre tâche connexe pour l'exécutif ou les associations locales.

Salaire: 250$ brut par semaine.

Heures de travail: 35 heures par semaine.

Durée du contrat: Contrat de 42 semaines allant du 11 janvier 1982 au 4 juin, et du 2 août au 24 décembre 1982.

Qualifications:
- Avoir un bon esprit de synthèse;
- Écrire rapidement à la dactylo;
- Une bonne connaissance du milieu étudiant universitaire est souhaitable;
- Être capable de rédiger des textes rapidement;
- Maîtrise du français.

Mise en candidature:
Toutes les personnes intéressées à cet emploi devront faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le 28 novembre 1981, à l'adresse suivante:

Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL),
Bureau 1605,
Pavillon Parent,
Université Laval,
Ste-Foy, G1K 7P4

Université Laval

PROFESSEUR
DÉPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET POLITIQUE SCOLAIRES

Domaine:
Économique de l'éducation aux trois cycles. Aspects économiques de l'analyse sociale et de l'administration de l'éducation.

Fonctions:
Enseignement aux trois cycles. Recherche et direction de thèses. Fonctions connexes.

Critères de sélection:
Doctorat en sciences économiques ou l'équivalent. L'expérience de recherche ou d'enseignement dans le champ de l'économie de l'éducation sera considérée.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction:
1er janvier 1982 ou 1er juin 1982

Faire parvenir curriculum vitae et noms et adresses de trois répondants avant le 30 novembre 1981 à:

Monsieur Marcel Robert
Directeur
Département d'administration et politique scolaires
Faculté des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

ALGONQUIN COLLEGE

ALGONQUIN

Le département Mathématiques et Informatique de l'Ecole de technologie et métiers
(campus Woodroffe)

recherche

DES PROFESSEURS
de mathématiques et d'informatique
(à temps partiel et à plein temps (à contrat)

Fonctions:
Enseigner le langage assembleur relatif au PDP-11, aux systèmes Monitor RT-11 et RSX-11, la programmation à l'aide des langages avancés et les mathématiques du niveau secondaire et post-secondaire.
On s'attend à ce que les candidats ayant de l'expérience dans les systèmes informatiques autres que PDP-11 se perfectionnent dans ce domaine d'ici mai 1982, tout en enseignant les mathématiques entre temps.
Le bilinguisme (français et anglais) est un atout.
Salaire: À négocier.
Entrée en fonctions:
Janvier 1982.
Veuillez préciser le numéro du concours dans la demande que vous ferez parvenir, par écrit, au:

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
NEPEAN, Ontario
K2G 1V8

Le concours 114-81 s'adresse aux femmes et aux hommes.

GÉRANT(E) DE GALERIE D'ART

La Galerie d'Art St-François-Xavier recherche une personne ou un couple pour administrer les transactions reliées à ce domaine.
Le candidat devra posséder de l'expérience ou une solide connaissance dans le domaine des arts.

Pour rendez-vous, téléphoner:

849-7434
(entre midi et 14 hres)

INGÉNIEUR CIVIL
(BÂTIMENT)

Très expérimenté en calculs et études de construction, contrôle de travaux et en exécution (actuellement à l'étanger) cherche emploi. Étudierait toutes propositions.

Écrire à: **DOSSIER 1049**
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ADAPTATION SCOLAIRE EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Nature du travail
Le candidat choisi sera responsable à raison de 50% d'une tâche de travail, de l'application de la politique de l'adaptation scolaire.
Le candidat choisi aura également à animer l'équipe des enseignants en adaptation scolaire.
Le candidat choisi sera également, à raison de 20% d'une tâche de travail, chargé de l'implantation du nouveau programme pour les classes de maternelle.

Qualifications requises
Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle dans le champ de l'adaptation scolaire.
Avoir une expérience pertinente d'au moins quatre ans au primaire dans les deux champs concernés.
Toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae complet, devra être transmise avant le 27 novembre à:

Léopold Noël
Directeur du personnel
Commission scolaire d'Amos
412, 3e Avenue est
Amos
J9T 1G2

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures de

BIBLIOTHÉCAIRE
(Poste temporaire, jusqu'au 31/12/83)
à combler immédiatement

FONCTIONS:
Sous la direction du chef de la référence participe à l'élaboration des procédures et des politiques du Service de la référence. Comprend, assiste, oriente et guide les utilisateurs dans leurs recherches spécifiques. Veille à l'utilisation rationnelle de la téléréférence et assiste à l'élaboration des profils des usagers.

EXIGENCES:
Grade universitaire en bibliothéconomie (de préférence la maîtrise) et reconnu au Canada
Un minimum de deux années d'expérience pertinente en référence
Une expérience dans l'utilisation de la téléréférence constituera un atout important.

BÉNÉFICES:
Traitement annuel selon l'échelle des salaires actuellement en vigueur et établi selon les rangs de bibliothécaires I à IV.
Jouit d'un statut universitaire et professionnel, et des bénéfices accordés dans la convention collective de l'Association des bibliothécaires et professeurs de l'Université de Moncton.

Ce concours est ouvert aux canadiens et aux immigrants reçues seulement.

Faire parvenir son curriculum vitae avec deux références à:

MonsieurAlbert Lévesque
Bibliothécaire en chef
Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

École Polytechnique de Montréal

Attaché de recherche

Le Groupe d'analyse nucléaire (G.A.N.) de l'École Polytechnique, désire compléter son équipe de recherche.

LE POSTE:
Sous la responsabilité du directeur du G.A.N., l'attaché de recherche participera au transfert technologique et au développement de logiciel dans le secteur de la physique des réacteurs nucléaires. Ce poste est d'une durée initiale d'un an.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Le candidat choisi devra détenir un Ph.D. en Génie nucléaire et démontrer une expérience reconnue de l'utilisation des méthodes analytiques relatives à l'étude neutronique des réacteurs nucléaires, notamment des techniques de probabilité de premier choc.

RÉNUMÉRATION:
Le salaire offert sera déterminé en fonction des qualifications du candidat choisi et des normes de l'École Polytechnique pour cette classe de personnel.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 novembre à:

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
Service du personnel
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal (Québec)
H3C 3A7

ville de SAINTE-FOY

CONSEILLER JURIDIQUE ET CHEF DE LA DIVISION «CONTENTIEUX»

SOMMAIRE DE L'EMPLOI:
La personne choisie aura pour responsabilités principales de préparer et de plaider les causes devant la Cour municipale ainsi que devant les tribunaux civils et administratifs, de donner des avis juridiques et d'administrer sa division.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS:
- diplôme de premier cycle en droit
- Membre du Barreau du Québec
- Posséder huit (8) années d'expérience pertinente à la fonction et cela en regard des trois responsabilités majeures décrites ci-haut.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Le salaire de la personne choisie sera établi en fonction de ses qualifications et selon la politique de rémunération du personnel cadre. Salaire pouvant atteindre 40 000$.

Les candidats(es) devront faire parvenir un curriculum vitae avant le 23 novembre 1981 en mentionnant le numéro du concours qui est 4-81-09 à l'adresse suivante:

Ville de Sainte-Foy
a/s Service du Personnel
1000 Route de l'Église
Sainte-Foy, Qué.
G1V 4E1

CSC Commission Scolaire Champlain

OFFRE D'EMPLOI

ATTACHÉ(E) D'ADMINISTRATION
AU SECTEUR DE L'ÉQUIPEMENT

Fonctions
— Les emplois de l'attaché d'administration sont des emplois de professionnel qui comportent plus spécifiquement l'application des programmes et des processus de l'administration concernant la gestion de l'équipement notamment dans les domaines de l'entretien et de la réparation de tout l'équipement de la commission scolaire, de la coordination et du contrôle des achats, de la distribution et de l'inventaire des marchandises.
— Il veille à la coordination des activités de son service avec celles des autres services.
— Sa responsabilité comprend l'organisation, la coordination et la surveillance des activités du personnel de soutien.

Qualifications requises
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation en génie ou en administration ou l'équivalent.
— Cinq (5) années d'expérience pertinente.

Salaire et horaire de travail
— Au 1er juillet 1981: entre 19 630,00$ et 41 731,00$
— Du lundi au vendredi, 35 heures/semaine: 8h 30 à 12h 00, 13h 00 à 16h 30.

Inscription
— *Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae* ***avant le 26 novembre 1981, 16h 30, à:***

Service du personnel
Commission Scolaire Champlain
365, boulevard Gréber, C.P. 8
Gatineau (Pointe-Gatineau), Québec
J8T 5R3

CANADA

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

BIBLIOTHÉCAIRES DE RÉFÉRENCE

$18,873 - $27,968

(selon les qualifications et l'expérience)

La Bibliothèque du Parlement recherche des bibliothécaires professionnels qualifiés pour combler des postes au Service de consultation et référence. En plus de l'expérience générale de référence, une bonne connaissance ainsi que de l'expérience dans le domaine des documents gouvernementaux et de l'automatisation seront considérées comme des qualités souhaitables.

Exigences
Un degré en bibliothéconomie d'une université canadienne ou l'équivalence; bonne connaissance des affaires parlementaires, de l'histoire et de la politique canadiennes et qualités personnelles appropriées.
Une très bonne connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Les demandes d'emploi accompagnées d'un curriculum vitae et des noms et adresses de trois répondants doivent être adressées au:

Directeur adjoint
Service de l'administration et du personnel
Bibliothèque du Parlement
OTTAWA (Ontario)
K1A 0A9

et nous parvenir au plus tard le vendredi, 27 novembre 1981.
Veuillez indiquer le numéro du concours: 81-IR-21.

Université de Montréal
médecine vétérinaire

Directeur administratif des cliniques

Fonctions:
Sous direction générale, assume l'administration, la planification, la coordination et le contrôle des divers secteurs de services des cliniques.
— Assume la planification, l'évaluation, l'élaboration et l'implantation des divers systèmes administratifs régissant notamment: l'admission, l'affectation des patients, facturation, etc...
— Assume la responsabilité de l'implantation de systèmes informatiques au service des cliniques.
— Prépare, administre et contrôle le budget de fonctionnement des cliniques.
— Prépare, administre et contrôle la partie du budget d'investissements affectée aux cliniques.
— Dirige, coordonne et supervise le travail du personnel sous sa juridiction.
— Voit à l'application de la convention collective de travail.
— Siège à divers comités, lorsque requis par la direction, comme personne ressource ou comme membre d'office.

Qualifications:
Être détenteur d'un diplôme de deuxième (2e) cycle en administration, de préférence au niveau des services de santé. Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente en gestion d'hôpital.
Salaire: de 28 168 $ à 48 170 $

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 21 novembre 1981 au:

Directeur
Service du personnel
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. "A"
Montréal H3C 3J7

CSC Commission Scolaire Champlain

RECHERCHE UN

Directeur des services administratifs
2e CONCOURS

DESCRIPTION DU POSTE ET NATURE DU TRAVAIL
— Le Directeur des Services Administratifs est responsable de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière et à la gestion de l'équipement.
— Le gestionnaire que nous recherchons a déjà démontré de fortes capacités d'organisation et de contrôle et il pourra compter sur un professionnel au secteur de l'équipement.
— Il joue un rôle de conseil dans les programmes touchant son service.
— Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
— Il élabore les politiques et procédures relevant de son secteur d'activités.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
— Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment:
  — sciences commerciales,
  — administration,
  — comptabilité
— Huit (8) années d'expérience pertinente.
— La connaissance de systèmes informatiques constitue un atout.

SALAIRE
— Selon la politique administrative et salariale en vigueur pour une commission scolaire primaire de 5 500 élèves (31 627,00$ à 47 275,00$).

CONCOURS
— Prière d'inscrire le numéro du concours sur l'enveloppe **C-29**

INSCRIPTION
— Toute demande d'emploi et curriculum vitae doivent nous parvenir ***avant le 20 novembre 1981, 16 h 00:***

Madame la Directrice du Personnel
Commission Scolaire Champlain
365, boulevard Gréber, C.P. 8
Gatineau (Pointe-Gatineau), Québec
J8T 5R3

LES TRIBUNAUX

■ *Un immigrant de l'Inde libéré*

Un immigrant indien qui réclame le statut de réfugié politique a été remis en liberté jeudi après avoir convaincu le juge Paul Martineau, de la Cour supérieure, qu'il était injustement détenu, aucune ordonnance judiciaire ayant décrété son incarcération.

Kuldip Singh, qui aurait déjà réclamé un statut particulier pour sa province de Punjab, en Inde, avait été appréhendé le 10 octobre dernier à Blackpool, près de la frontière américaine, mais il avait été libéré moyennant un cautionnement de $10,000.

Cependant, le 20 octobre, sur l'ordre d'un agent de l'immigration canadienne, M. Michel Grégoire, il était à nouveau appréhendé sous prétexte que la décision de le libérer le 10 octobre avait été une erreur.

Dans ce dossier, les autorités canadiennes ont tenté de démontrer que Singh avait commis un abus de procédure, le 10 octobre, quand, après être passé par le poste frontalier américain de Champlain, durant à peine quelques minutes, il s'était à nouveau présenté à Blackpool, en territoire québécois, demandant alors sa réadmission au Canada à titre d'immigrant et demandant verbalement le statut de réfugié.

Cependant, le juge Martineau croit au contraire que c'est l'immigration canadienne qui a abusivement incarcéré M. Singh, le 20 octobre dernier, alors que celui-ci, comme convenu, s'était présenté aux autorités pour l'étude de sa demande.

Dans sa décision, la Cour supérieure rappelle qu'au Canada, la liberté des individus est d'abord la règle, même au cours d'enquêtes policières, et qu'il appartient toujours aux autorités de porter le fardeau d'une preuve pouvant justifier l'arrestation d'un individu. Ce que ces dernières ont été incapables de faire dans le cas de M. Singh, malgré leur prétention voulant que celui-ci soit un danger public.

■ *F. Lee coupable de corruption*

Dans un jugement unanime, la Cour d'appel du Québec vient de décider de prononcer un verdict de culpabilité à l'endroit d'un citoyen d'origine asiatique qui, lors de son procès, avait été acquitté d'une accusation de corruption d'un fonctionnaire du ministère du Revenu.

Le prévenu, François Lee, lors de l'inspection de ses livres de comptabilité, avait remis au fonctionnaire une somme de $50, puis le lendemain, il s'était montré doublement généreux en lui donnant cette fois une somme de $100, expliquant que, dans son pays d'origine, c'est la coutume d'offrir des cadeaux à des hauts fonctionnaires sans que nécessairement ceci soit fait de mauvaise foi. De plus, la preuve a démontré qu'après l'étude des livres, l'inspecteur n'a décelé aucune infraction.

«Avec égard, de noter le juge Marc Beauregard — remarque à laquelle souscrivent les juges John Nolan et Jean Turgeon — j'ai l'intime conviction que M. Lee n'était pas de bonne foi. Un cadeau de $150 me semble dépasser de beaucoup une simple marque de gentillesse qu'on veut faire de bonne foi à un serviteur public pour le remercier de son dévouement. Questionné par la police, Lee a commencé par nier qu'il avait donné quoi que ce soit au fonctionnaire. Comme celui-ci a quitté son pays d'origine depuis près de 25 ans, la preuve relative quant à la coutume de son pays d'origine avait plus ou moins de valeur probante.»

La Cour d'appel estime par ailleurs que de toutes les circonstances du dossier, il lui paraît évident que Lee voulait obtenir les bonnes grâces de l'inspecteur afin de ne pas avoir d'ennui avec le ministère du Revenu.

En déclarant Lee coupable de corruption d'un fonctionnaire, le plus haut tribunal du Québec ordonne que son dossier soit retransmis à la Cour des sessions de la paix pour que celle-ci prononce maintenant sa sentence.

— Bernard MORRIER

■ *La FNEQ se donne un nouveau président*

Après neuf ans et demi à la présidence de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ), Mme Francine Lalonde a cédé sa place à M. Claude Gauthier, président du Conseil central de Saint-Jean-sur-le-Richelieu et professeur d'électrotechnique au Cégep de Saint-Jean. Les autres membres du conseil exécutif de la FNEQ sont Mme Shirley Roy, première vice-présidente, M. Gérard Dionne, deuxième vice-président, et M. Pierre Léonard, secrétaire général. Le conseil fédéral de la FNEQ qui se tenait en fin de semaine dernière a par ailleurs jeté les bases de la préparation de la prochaine ronde de négociations du secteur public en élisant un comité de négociation cégep.

■ *La CECM souligne l'Année des handicapés*

La Commission des écoles catholiques de Montréal a tenu récemment une campagne de sensibilisation intensive par le truchement de conférences, d'expositions et de diverses activités traitant des personnes handicapées. Les responsables du comité de coordination ont publié un document de travail, un numéro spécial de la revue pédagogique *Dimensions* et un disque réalisé par des élèves handicapés de l'Ecole secondaire Joseph-Charbonneau.

Depuis le mois de février dernier, la CECM a mis sur pied divers projets alors que d'autres sont déjà en marche: échange entre étudiants handicapés physiques de l'école Joseph-Charbonneau et du Centre d'éducation motrice d'Ajaccio, en Corse, organisation de réunions-causeries pour les parents membres des comités d'école, installation de rampes d'accès à certains édifices de la CECM, projet d'engagement d'employés handicapés, projet de stage pour les jeunes handicapés mentaux de deux centres dela CECM.

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE JUIVE

invite des personnes à postuler pour le poste de:

DIRECTEUR

Responsabilités:
- supervision des services techniques et publics ainsi que de l'immeuble;
- préparation du budget; recrutement et supervision du personnel; relations publiques;
- programmation - séries de conférences et de films; expositions, etc.

Qualifications:
- diplôme en bibliothéconomie; diplôme d'études juives;
- habileté à fonctionner dans un minimum de quatre langues: française, anglaise, yiddish, hébraique;
- expérience de la bibliothèque publique; sélection;
- familiarité avec les ordinateurs.

Le titulaire doit être capable de travailler avec le public et représenter adéquatement l'image de la Bibliothèque. Le candidat choisi travaillera sous la direction du Conseil d'Administration.

Candidatures:

— seront reçues, en toute confidentialité, par le Comité de Recherche. Toutes les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et références, devront être adressées au:

Comité de Recherche
La Bibliothèque Publique Juive
5151 chemin Côte Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Canada H3W 1M6

AVIS PUBLICS / Voir aussi en page 39

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036435-803. AARON GELBER, NORMAN STERNTHAL ET ALS (Fairway House), demandeurs -vs- ALFRED NOODELMAN, défendeur. Le 27 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'entreposage du gardien au No 6505 Côte St-Luc en la cité Côte St-Luc, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: Chesterfields sets, tables-lampes, congélateur, Credenzas, statuette, peintures-tableaux, 1 piano et banc, tapis, etc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier, 849-6659. Montréal, 12 novexre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036153-810. HERBERT H. TEES ET AL., demanderesse -vs- ALI ALEBOYEH, défendeur. Le 24 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4645 ave. Victoria en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: système de son Kenwood 6 mcx., meubles de ménage, tapis de Turquie. Conditions: ARGENT COMPANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, •845-2804. Montréal, ce 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014359-793. JEAN PIERRE DESNOYERS, demandeur -vs- JEAN GILBERT, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2340 rue Lucerne en la cité de Mont-Royal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chrysler New Yorker 1978 No. de série: CS23T8C101553, immatriculé F480-998. Qué. 1981, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-056203-792. ARCDN GUTTERS INSTALLATION INC., demanderesse -vs- DE. RHEA BACHARD VIDRICAIRE, défenderesse. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 135 rue Des Champs Fleuris en la cité de Laprairie et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Plymouth Belvedare 1967, 8 cyl. No. de série: RH23B7247160, 2 T.V. port. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045796-757. GULF CANADA LTÉE, demanderesse -vs- ANDREW PYTEL, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 168 rue Kipling en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA console, 1 piano HaddonHall & acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003988-795. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ANDREW H. PYTEL, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 168 rue Kipling en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console RCA, 1 piano Hadon Hall et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 5002-381401-77. ALLSTATE INSURANCE CO. OF CANADA, demanderesse -vs- RÉAL LACASSE, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7545 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chevrolet Bélair 1975, 8 cylindres immatriculé 383-H-661 portant le numéro de série: 1K5745174711, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009450-813. DARSHAN KHURANA (LA MODE DE RITU), demandeur -vs- BRIJ BHATNAGAR (LES ENTREPRISES BUSS), défendeur. Le 26 novembre 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au Marché aux Puces Recrétique, coin Labelle & Notre-Dame en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Lot de robes et robes longues Indien, 1 lot de blouses Indien, 1 lot de jupes Indien, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036153-810. HERBERT H. TEES ET AL., demanderesse -vs- ALI ALEBOYEH, défendeur. Le 24 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4645 ave. Victoria en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: système de son Kenwood 6 mcx., meubles de ménage, tapis de Turquie. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, •845-2804. Montréal, ce 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014359-793. JEAN PIERRE DESNOYERS, demandeur -vs- JEAN GILBERT, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2340 rue Lucerne en la cité de Mont-Royal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chrysler New Yorker 1978 No. de série: CS23T8C101553, immatriculé F480-998. Qué. 1981, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-056203-792. ARCDN GUTTERS INSTALLATION INC., demanderesse -vs- DE. RHEA BACHARD VIDRICAIRE, défenderesse. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 135 rue Des Champs Fleuris en la cité de Laprairie et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Plymouth Belvedare 1967, 8 cyl. No. de série: RH23B7247160, 2 T.V. port. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045796-757. GULF CANADA LTÉE, demanderesse -vs- ANDREW PYTEL, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 168 rue Kipling en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA console, 1 piano HaddonHall & acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003988-795. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ANDREW H. PYTEL, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 168 rue Kipling en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console RCA, 1 piano Hadon Hall et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 5002-381401-77. ALLSTATE INSURANCE CO. OF CANADA, demanderesse -vs- RÉAL LACASSE, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7545 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chevrolet Bélair 1975, 8 cylindres immatriculé 383-H-661 portant le numéro de série: 1K5745174711, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009450-813. DARSHAN KHURANA (LA MODE DE RITU), demandeur -vs- BRIJ BHATNAGAR (LES ENTREPRISES BUSS), défendeur. Le 26 novembre 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au Marché aux Puces Recrétique, coin Labelle & Notre-Dame en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Lot de robes et robes longues Indien, 1 lot de blouses Indien, 1 lot de jupes Indien, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036153-810. HERBERT H. TEES ET AL., demanderesse -vs- ALI ALEBOYEH, défendeur. Le 24 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4645 ave. Victoria en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: système de son Kenwood 6 mcx., meubles de ménage, tapis de Turquie. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, •845-2804. Montréal, ce 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014359-793. JEAN PIERRE DESNOYERS, demandeur -vs- JEAN GILBERT, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2340 rue Lucerne en la cité de Mont-Royal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chrysler New Yorker 1978 No. de série: CS23T8C101553, immatriculé F480-998. Qué. 1981, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-056203-792. ARCDN GUTTERS INSTALLATION INC., demanderesse -vs- DE. RHEA BACHARD VIDRICAIRE, défenderesse. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 135 rue Des Champs Fleuris en la cité de Laprairie et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Plymouth Belvedare 1967, 8 cyl. No. de série: RH23B7247160, 2 T.V. port. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045796-757. GULF CANADA LTÉE, demanderesse -vs- ANDREW PYTEL, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 168 rue Kipling en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA console, 1 piano HaddonHall & acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003988-795. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ANDREW H. PYTEL, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 168 rue Kipling en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console RCA, 1 piano Hadon Hall et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 5002-381401-77. ALLSTATE INSURANCE CO. OF CANADA, demanderesse -vs- RÉAL LACASSE, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7545 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chevrolet Bélair 1975, 8 cylindres immatriculé 383-H-661 portant le numéro de série: 1K5745174711, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009450-813. DARSHAN KHURANA (LA MODE DE RITU), demandeur -vs- BRIJ BHATNAGAR (LES ENTREPRISES BUSS), défendeur. Le 26 novembre 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au Marché aux Puces Recrétique, coin Labelle & Notre-Dame en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Lot de robes et robes longues Indien, 1 lot de blouses Indien, 1 lot de jupes Indien, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-036153-810. HERBERT H. TEES ET AL., demanderesse -vs- ALI ALEBOYEH, défendeur. Le 24 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4645 ave. Victoria en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: système de son Kenwood 6 mcx., meubles de ménage, tapis de Turquie. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, •845-2804. Montréal, ce 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014359-793. JEAN PIERRE DESNOYERS, demandeur -vs- JEAN GILBERT, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 2340 rue Lucerne en la cité de Mont-Royal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chrysler New Yorker 1978 No. de série: CS23T8C101553, immatriculé F480-998. Qué. 1981, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-056203-792. ARCDN GUTTERS INSTALLATION INC., demanderesse -vs- DE. RHEA BACHARD VIDRICAIRE, défenderesse. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 135 rue Des Champs Fleuris en la cité de Laprairie et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Plymouth Belvedare 1967, 8 cyl. No. de série: RH23B7247160, 2 T.V. port. et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045796-757. GULF CANADA LTÉE, demanderesse -vs- ANDREW PYTEL, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 168 rue Kipling en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur RCA console, 1 piano HaddonHall & acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003988-795. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- ANDREW H. PYTEL, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 168 rue Kipling en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console RCA, 1 piano Hadon Hall et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 5002-381401-77. ALLSTATE INSURANCE CO. OF CANADA, demanderesse -vs- RÉAL LACASSE, défendeur. Le 26 novembre 1981, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7545 rue St-Hubert en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Chevrolet Bélair 1975, 8 cylindres immatriculé 383-H-661 portant le numéro de série: 1K5745174711, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009450-813. DARSHAN KHURANA (LA MODE DE RITU), demandeur -vs- BRIJ BHATNAGAR (LES ENTREPRISES BUSS), défendeur. Le 26 novembre 1981, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au Marché aux Puces Recrétique, coin Labelle & Notre-Dame en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Lot de robes et robes longues Indien, 1 lot de blouses Indien, 1 lot de jupes Indien, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons

VISA MasterCard

par téléphone
286-1202

Pour tout autre service
844-3361

■ Aides domestiques

MÉNAGÈRE, femme mature, doit habiter sur place, pour couple de professionnel et 2 enfants, à Westmount. Références nécessaires. 481-6274. 16-11-81

■ Antiquités à vendre

PORCELAINE, verrerie, argenterie, pendule, tableaux, libres, meubles 18e et 19e siècles, privé. 487-4073. 16-11-81

VAISSELIER et armoire, petite armoire, maisons et meubles de poupées de collection. 731-9051. 16-11-81

S.I.A.F. Antiquités Françaises se charge de la vente de vos meubles de plus de 50 ans, de toutes origines en consignation, dépôt, vente. 430 St-Pierre, ouvert de 11 à 17h 842-5975. 17-11-81

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

MEUBLES EN PIN: armoires, coffres, commodes, buffet deux corps, divan, causeuse, lave-main, tables, courtepointes, fenêtres, miroir, lampes à huile, divers. 659-2651. 19-11-81

CARPETTES DE SOIE, PERSE. Bon investissement! Voici une opportunité d'acheter en bas du prix courant une authentique carpette de soie Perse "Ghom" ou laine et soie (nain) ou toute laine "Kashan" ou "Fabrize". Faites à la main, grandeurs variées. Particulier. 489-7470 ou 486-0717. 23-11-81

3 peintures avec moulures dorées en bois, 2 de 95 x 70 cm, 1 de 60 x 47 cm, 767-6818. 16-1181.

ARMOIRE authentique en pin datant de 1750, venant de Kamouraska ($1150). 492-0406. 16-11-81

BESOIN D'ESPACE, particulier obligé de vendre antiquités en pin de valeur avec couleur d'origine. Disponibles: petite table, hûche à pains, buffets, secrétaire, pupitre, berçante, encoignure, armoire. Appelez Louise: 279-5305. 17-11-81

Cause départ, grande armoire canadienne en pin, panneaux soulevés, 2 portes, à queue de rat, autres meubles et vaisselle. (514) 263-7252. 16-11-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 17-11-81

■ Animaux

TRÈS BON CHATONS, Appelez après 4.30 à 7h: 625-6183. 16-11-81

CHIENS Chihuaha à vendre 272-3902 après 19h. 21-11-81.

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

SALLE À MANGER très beau set, parfait état, moderne, dessus glace, pied chromé, 6 chaises velour marron. Acheté 1978 $1900, demande $900. 934-1270. 16-11-81

MATELAS et sommier, 2 places, parfait état, demande $120. 934-1270. 16-11-81

ENSEMBLE de salon 3 morceaux en rotin, $400. Chambre à coucher laqué gris, 5 morceaux, $750. Table de s. à manger ronde, importée de Paris, $450 avec unité murale 8' x 8', $850, table à café en verre brun café, $320 et console $380, lampe sur pied importée d'Italie et plusieurs autres accessoires décoratifs. À voir à Outremont 410 Champagneur samedi et dimanche, 14 & 15 nov. entre 13 et 17h. 16-11-81

SALLE À MANGER, chêne, 9 morceaux, état excellent. 731-2830. 16-11-81

VENDONS contenu d'appartement de 5 pièces, ainsi que porcelaine Limoges, cristal, argenterie, bibelots, etc... 235 avenue Metcalfe, app. 610, Westmount, de 10 à 6 p.m. 23-11-81

■ Appartements à louer

■ Appartements à louer

Votre chez-vous en 1982 aux prix de 1981 si vous signez dès maintenant.

Appartements LaCité

350, rue Prince-Arthur ouest
angle de l'avenue du Parc
845-4173
Visites: semaine 9 h à 19 h
week-end 11 h à 18 h
16-11-81

■ Appartements à louer

N.D.G., haut duplex, spacieux, 5½, fraîchement redécoré, chauff. élec., superbe terrasse extérieure, rue Hingston, $300/mois. 277-2535. 21-11-81

STUDIO non meublé à sous-louer, bord du fleuve et parc, vue exceptionnelle, calme, très lumineux, 7 min. centre-ville, 250$ chauffé. 769-6596. 16-11-81

ST-LAURENT, condo 5½, 2 chambres à coucher avec s. de bain, garage, piscine, sauna, disponible immédiatement, $600/mois. 621-2945. 16-11-81

CENTRE-VILLE grand 1½ chauffé, meublé ou non, piscine, sauna, 1er décembre. 849-2816 ou 272-4700. 16-11-81

OUTREMONT, grand 4½, dans immeuble de classe, cuisinière-réfrigérateur fournis, $450, livre 1er déc. Tél: 272-6965. 1-12-81

CARRÉ ST-LOUIS, appartement spacieux, entièrement rénové, cour intérieure, foyer, appareils électros-ménagers, $750/mois. 271-5838, soir après 5h. 16-11-81

ADORABLE 4½, très ensoleillé, vue panoramique, 2 s.b., 2 balcons, piscine, sauna, à 2 pas métro Papineau. Libre immédiatement. $395/-mois, tout compris. 522-5434. 19-11-81

OUTREMONT, 6½, $450 — chauffage électrique, 288-9913. 17-11-81

■ Artisanats

ARTISANAT DU PÉROU, directement des producteurs, gros et détail. Tous les matins, samedi 9h à 17h, dimanche 14h à 17h, 9310 Lajeunesse. 16-11-81

■ Autos/Motos

CHRYSLER Le Baron 1978, bleue, 4 portes, 8 cylindres, 65 000 km, comme neuve, particulier. 934-1270. 16-11-81

PEUGEOT, 505, SR, 1980, automatique, toit ouvrant, vitres électriques, seulement 16 000 km, presque neuve, valeur $16 000 pour $12 000. Privée. 687-6610. 16-11-81

MERCEDES 1971, modèle 250, toit ouvrant, prix à discuter, soir: 279-5865. Particulier. 16-11-81

VOLVO 142, 1973. Transmission et moteur neufs, carroserie traitée, $2500.. 484-6089. 16-11-81

■ Bureaux à louer

AHUNTSIC, Henri Bourassa, près métro, 5 pièces redécorées. 382-5395. 16-11-81

CARREFOUR MÉTROPOLITAIN, Christophe-Colomb et Métropolitain, 8e étage, (penthouse), bureaux modernes, aménagés, 4 bureaux fermés, s. d'attente, secrétariat, voûte, cuisine, 1459 p.c., sous-location. 382-8950, 387-7161. 16-11-81

LOCAL, Papineau/Fleury, 1800 p.c., idéal pour bureau, tapis. 672-8875. 17-11-81

■ Chambres à louer

RÉSIDENCE
pour personnes âgées, retraitées, soins infirmiers, salle communautaire et ascenseur, près hôpital, centre-ville, Valleyfield.
371-5258
16-11-81

■ Chalets à louer

HÔTEL CHANTECLERC, 4 chambres à coucher, foyer, 3 minutes pistes de ski, 45 min. de Mtl, au 15 avril. $2500. 523-1112, 767-5796. 19-11-81

LAC OUAREAU, maison de campagne sur grand terrain, 4 chambres, grand séjour avec foyer, tout confort, laveuse, lave-vaisselle, route 125, à 1 mille des pentes. Saison $3000. 735-4800, 819-424-5579. 16-11-81

ST-DONAT, Lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon, foyer naturel, déneigement et bois compris. Saison $1800. 274-5256, 819-424-5175. 16-11-81

BORD DU LAC OUAREAU, beau chalet confortable 6 pièces, foyer, ski de fond, près de pistes de ski, prix raisonnable, pour saison. 731-3158, 1-819-424-5684. 16-11-81

ST-DONAT, Lac Archambault, presqu'île, bord de lac, design d'architecte, foyer, 3 chambres, près pistes ski, saison d'hiver. Bur.: 289-5135, soir: 270-6848. 16-11-81

■ Chalets à vendre

BON PRIX, 4½ pièces, meublé, poêle à bois, tranquille, non hivernisé, beau terrain boisé, route toujours ouverte, près du dépanneur, site pour ski de fond et raquette, St-Calixte Nord. 389-0168. 16-11-81

■ Chambres à louer

N.D.G., pied-à-terre pour femme ou homme d'affaires. 484-6205. 16-11-81

■ Collections

AVIS aux collectionneurs: pièces de monnaie à vendre, 1900 à 1979. Tél.: 737-4204. 17-11-81

■ Condominium à vendre

DOMAINE PATON, Île Paton, Laval, luxueux condominium 2 chambres, directement sur le bord de l'eau, grande terrasse extérieure. 663-3236 ou 842-5482. 16-11-81

LUXUEUX condo en construction, La Tour de l'Île, Île Paton, Laval, 3cc, 2 s.b., garage, piscine, vue sur la Rivière des Prairies, maintenant $95 000, laisse à l'ancien prix $80 000, cause départ. Habitable 1er mars. 683-1256. 16-11-81

CENTRE-VILLE, OUVERT AUX VISITEURS, dimanche 13 à 16h, 3575 — 77 Aylmer, appartements en co-op sur 2 étages, 4cc, salon, s. à manger, bureau, cusine moderne, cheminée en marbre, buanderie, balcon 6 x 12, stationnement, occupation immédiate, prix exceptionnel, taux intéressant, Michel: 341-1138. 16-11-81

■ Condominiums à louer en Floride

ISLAMORADA, Florida Keys, luxueux condominiums sur l'océan, 1-2-3 chambres à coucher. Piscine sauna, bain tourbillon. Magnifiquement décorés. Location mensuelle. (514) 465-5026. 16-11-81

FORT LAUDERDALE, sur océan, condo luxueux, meublé, min. 3 mois. 486-5287. 16-11-81

CONDOTELS, location jour, semaine, mois ou saison. Terrasse avec vue du Golfe, côte ouest Floride. Brochure, tarifs: SEA GATE, 19418 boul. Gulf, Indian Shores, Floride, 33535. 16-11-81

■ Condominium à louer

VIEUX-LONGUEUIL, "Le Square", 5½ - 4½, libre immédiatement, bail 2 ans, à louer seulement. 679-5725. 18-11-81

VIEUX-MONTRÉAL, "La Caserne" appartement luxueux, 250 p.c., dans un immeuble récemment restauré, foyer, planchers de bois, murs de brique, équipé. $700. 844-4174. 16-11-81

■ Cours

COURS D'ESPAGNOL accéléré, très bon jeune professeur, groupe 4 maximum, jour ou soir, ambiance très agréable. Débutant ou intermédiaire. Informations: 279-3523. 16-11-81

■ Demandes d'emploi

CHEF CUISINIER
Chauffeur. Cuisine française et internationale. Nouveau Québec. 8 ans d'expérience. Trilingue. Ferait réceptions et dîners privés à domicile. **Jour: 382-7151, de 11 à 13h, soir après 20h: 387-5892.**
16-11-81

EMPLOI DEMANDÉ
Gouvernemental ou secteur privé. Expérience professionnelle:
— Attaché politique au Conseil Exécutif du Gouvernement du Québec.
— Journalisme: chroniqueur historique et politique.
— Professeur de littérature et de journalisme au Collégial privé.
— Édition: chargé de projets.
— Traduction de volumes universitaires de l'anglais au français.
— Rédaction de revues.
— Consultante au ministère de l'Éducation.
Écrire à dossier # 413, C.P. 158, succ. DeLorimier Mtl, H2H 2N6
16-11-81

■ Demandes d'emplois

INFIRMIÈRE offre ses services à domicile à plein temps au près de personnes âgées ou handicapées. Disponible pour demeurer sur les lieux. 658-4838. 16-11-81

SECRÉTAIRE expérimentée cherche compagnie à l'esprit d'avant-garde pour un emploi permanent à 4 jours semaine. Excellent service de secrétariat garanti. Le soir: 768-1765. 16-11-81

DACTYLO TEMPS PARTIEL, traitement de textes AES. Travail le soir. Appelez le jour au: 276-6109. 16-11-81

■ Déménagements

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Bien-être social accepté. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

■ Demandes d'emploi

■ Demandes d'emplois

Pour la FEMME qui...

veut aller de l'avant, mettre en valeur sa vie professionnelle ou personnelle, ce n'est pas tellement l'argent qu'elle a besoin, mais plutôt le savoir-faire.

Vous êtes invitée à un séminaire d'une journée où Louise Bureau, conseillère en mode, et Louise Séguin, conseillère en gestion vous diront:
— comment créer la meilleure impression quand vous négociez en vue d'un poste ou d'une promotion.
— comment vous affirmer sans paraître agressive
— comment perfectionner vos compétences et acquérir plus de confiance en vous
— comment votre tenue vestimentaire devient un facteur déterminant pour votre réussite.

Pour plus de renseignements:
Andréa Johnson
866-2638 - 272-5515
16-11-81

CSS

■ Divers

GESTALT-THÉRAPIE
— Groupe continu: rencontres bi-mensuelles de novembre 81 à mai 82.
— Atelier intensif: **Je m'épanouis en vivant seul(e),** 28 & 29 novembre 81.
Pour plus de renseignements, communiquez avec **Danielle Poupard,** au:
274-8097
16-11-81

■ Divers

VENTE CAUSE DÉPART, ski, manteau de mouton, vêtements d'hiver, lave-vaisselle, table, chaises, articles ménagers, amplificateur, haut-parleurs, lit tapis, commode, bicyclettes, etc... etc... 270-1309. 16-11-81

VENTE D'INVENTAIRE, tissus, dentelle, boutons, surplus d'atelier de couture. Au: 3724 St-Laurent, 3e étage, vendredi de 9 à 9, samedi de 9 à 5h. 16-11-81

MANTEAU de lynx, âge 8-9 ans. 270-3781. 17-11-81

TRAVAUX À DACTYLOGRAPHIER (thèses, manuscrits, ou autres): 277-6890. 16-11-81

RECHERCHONS souvenirs, coupures de presse, critiques, photos, articles, affiches, enfin tout ce qui concernerait Broadway 1950 à 1970. Demander Barbara. 524-2066, 527-9891. 16-11-81

■ Équipements de bureaux

CLASSEUR lattéral Bonnex, 4 tiroirs, avec serrure. Comme neuf. Valeur $500. Prix ferme, demande $250. PHOTOCOPIEUR à sec, 3M., modèle 001, acheté 1980: $225. Prix ferme demande $60. Dactylo électrique Olivetti Praxis 48. Valeur $450. a été peu utilisée. Prix ferme demande $225. 661-0323. 16-11-81

■ Entretien-réparations

PEINTURE INTÉRIEURE & extérieure, finition de plâtre, maintenance de bureau, déneigement de tous genres. 374-2237. J.N.O.

■ Fermes à vendre

ST-CHRYSOSTOME, 45 min. de Mtl, 55 acres cultivés, 65 acres boisés, maison et grange, $75 000. Jour: 489-5439, soir: 826-4503. 15-11-81

■ Garderie

KIRKLAND, Hymus, cherche dame mature pour garder chez moi 2 jeunes enfants 8 mois & 3 ans, légers travaux, près des autobus. 697-7418. 16-11-81

■ Instruments de musique

ORGUE HAMMOND DE WILLIS, série L 112, modle recherché, instrument en bon état. On demande $1500. 737-1905 ou 252-9125. 17-11-81

PETIT PIANO à queue, Cable & Sons, longueur 5'4", acajou marbré, très bonne condition mécanique. $5000. Entre 1 et 5 h: 843-7018. 16-11-81

PIANO quart de queue, noir, Gérhard Heinzmann, $4500 à discuter. 272-1062

■ Logements demandés

Je recherche un logement de 4 pièces et +, à proximité du secteur sud d'Outremont pour le 1er décembre, 288-9848. 16-11-81

■ Logements à louer

TRÈS BEAU 7½, complètement rénové, s.b., cuisine en pin, tapis mur à mur, vitraux, rue Champagneur, Outremont, 277-8917 - soir + journée du samedi. 16-11-81

SNOWDON, coin métro, bas duplex 6½ et sous-sol, rénové, chauffé, garage, 731-4867, après 6h: 932-6332. 16-11-81

PRÈS PARC JARRY, ½ sous-sol 5 pièces, rénové à neuf. 271-9837. 16-11-81

BOUL. ST-JOSEPH ouest, 8 pièces fermées, cuisinière, réfrigérateur, tapis, 3e étage, $500/mois, non chauffé, références. 270-5900. 16-11-81

■ Offres d'emploi

TRADUCTEURS TECHNIQUES PIGISTES
ANGLAIS - FRANÇAIS
De préférence ingénieurs ou techniciens formés en français.
Spécialités: électronique, informatique, télécommunications, mécanique.
Envoyer C.V. à:
Dossier 412,
C.P. 158, succ. Delorimier
Montréal (Québec)
H2H 2N6
16-11-81

■ Logements à louer

OUTREMONT, 5½ en copropriété, bas meublé, $950, départ temporaire. 270-5545. 16-11-81

BESOIN PLUS DE CHOIX! Compilons toutes les disponibilités résidentielles région de Montréal. Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. OUVERT 7 JOURS. J.N.O.

V.M.R., haut duplex, 7, chauffé, avec garage, 672-8875. 17-11-81

FACE au parc, Outremont, luxueux 4½, rénové, tapis mur à mur, pour personne recherchant calme, prox. rue Laurier et autobus. $600, non chauffé. 272-3634. 16-11-81

N.D.G. 7½ de duplex rénové, libre, près autobus 24-102-105-138 et 2 métros. Chauffage individuel. $375 non chauffé. Après 18h et samedi. 489-4526. 16-11-81

MÉTRO LAURIER, 7½ - $400, 5½ - $300; neufs, 842-0891. 16-11-81

CHAMPLAIN, 4½, entièrement rénové, $250/mois. 477-5572. 18-11-81

■ Maisons à louer

CARRÉ ST-LOUIS, magnifique maison 7½ pièces, cuisine équipée, laveuse - sécheuse, cour clôturée, libre 1er déc. 843-7225. 26-11-81

ST-HILAIRE charmant cottage de 5½ pièces à louer. Immense salon très éclairé avec foyer en brique, cuisine spacieuse, salle de lavage, très grand garage. Entouré d'un très grand terrain avec arbres. C'est une maison idéale pour amateurs de calme et campagne. $575 par mois. 467-1646. 23-11-81

■ Maisons de campagne à vendre

À VENDRE OU À LOUER, grande maison de campagne rénovée, atelier et grand four à poterie, lac à truites, prox. pistes de ski fond, endroit calme, financement possible par le propriétaire en cas de vente. 819-758-6944. 16-11-81

■ Occasions d'affaires

IMPORTANTE jeune maison recherche investisseur(s) sérieux pour continuer expansion, mise de fonds remboursables à court terme si désiré. Références fournies sur demande. Communiquez avec Michel, jour: 288-2430, soir: 659-4248. 16-11-81

AGENCE DE VOYAGES établie au centre-ville recherche investisseur pour mise en marche d'un concept exclusif en tourisme, investissement minimum requis $15,000. Pour informations appelez au: 849-2341 21-11-81

■ Oeuvres / objets d'art

COLLECTION PRIVÉE, lithographies, gravures, eau forte de Léonard Fini, Salvador Dali, Max Ernst, André Masson. Prix à discuter. Après-midi. 325-8502. 16-11-81

À VENDRE, un Riopelle 1960, (eau-forte), et 2 dessins de Connolly. 272-9119. 16-11-81

BORDUAS, Collin, Fortin, Lemieux, Little, Masson, Riopelle, Surrey, Toupin. Galerie Gilles St-Pierre, Mme Bisson. 279-1919. 16-11-81

GRAVURES DE QUALITÉ DES MAÎTRES INTERNATIONAUX: Miro, Chagall, Picasso, Renoir, Ernst, Tamayo, Wunderlitz, Hochi, Folon, Hundert Wasser, Coignard. Également gravures d'artistes québécois. ACHETONS oeuvres graphiques internationales de qualité. 842-3778. J.N.O.

■ Maisons à louer

■ Maisons à louer

■ Maisons à louer

Société immobilière du Canada (Mirabel) limitée

MAISON DU PATRIMOINE À LOUER
ST-HERMAS, MIRABEL

Récemment entièrement rénovée, cette magnifique maison de 8½ pièces est dotée de toutes les commodités modernes et de deux remises attenantes.

Située sur un grand terrain de près de 66,000 pi.² et dans un environnement paisible et pittoresque, elle peut être louée immédiatement au taux de $500. par mois, excluant les taxes et le chauffage.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour la visiter, prière de communiquer, entre 9h et 16h, avec le Service de la gestion immobilière,
tél.: (514) 258-2451
ou, sans frais
1-800-363-2503
poste 329.

Canada
16-11-81

Société immobilière du Canada (Mirabel) limitée

MAISON À LOUER
RÉGION DE MIRABEL

Plusieurs résidences rénovées comportant entre 4½ et 8½ pièces seront disponibles très bientôt et au cours des prochains mois à des taux de loyer variant entre $250. et $500.

Pour obtenir un formulaire de demande, prière d'écrire à la Société immobilière du Canada (Mirabel) limitée,
a/s de la gestion immobilière,
9850, rue Belle-Rivière,
Mirabel, Québec.
J0N 1S0

Canada
16-11-81

■ Oeuvres / objets d'art

RIOPELLE, huile, 1977, petit format, (819) 684-7284. 16-11-81

RECHERCHE FRÉNÉTIQUEMENT tableaux de Louise Robert. Appeler F.M. à: 845-4549. 16-11-81

FERNAND TOUPIN: 2 acryliques sur toile, 1963 & 1964; ALBERT DUMOUCHEL: 2 eaux-fortes. Collection particulière. 679-7330. 16-11-81

LIVRES D'ARTS, "Le Cirque Sacré" (6 lithographies) d'Alfred Pellan $3,500 et "La Philharmonie du plaisir" (8 lithographies) de Stanley Cosgrove, $3,750. Prix (toute proposition d'échange discutable). Tél.: 621-9064. 16-11-81

■ Propriétés à revenus à vendre

Faut voir CENTRE-NORD superbe propriété 16 logements, plafonds hauts, boiseries, planchers en chêne, vitres au plomb, 6½ - 7½, coin de rue, secteur recherché, rapport actuel $72,000. Très bon financement (1984). Pas d'intermédiaire, 341-4076. 16-11-81

ABRI-FISCAL: caval-classe 31, 35 logements, revenus plus de $100,000 exclusif. G. HÉTU 337-5480.LE PERMANENT COURTIER 16-11-81

■ Propriétés de vendre en Floride

ORLANDO, maison en multi-propriété à vendre. 2 chambres à coucher, 2 salles de bain. Semaine en février, mars ou août. $6750 - $7300 U.S. Proximité de Disney World et autres attractions. Neal Gordon, 215 East 80th Street, New York, New York 10021.

■ Propriétés à vendre

GRONDINES, ancenstrale, 1½ étage, tranquilité absolue, 4 chambres, foyer, meublée, grange, hangar, très propre, 45 arpents, $69,000. Hypo. 10¾%. 418 524-7448, code 7942. 17-11-81

STATION libre service d'essence avec dépanneur, très bien situé, autoroute 55. Appelez Ferdinand Berner. 465-5580, 819-858-2462. Immeubles Express Courtier. 16-11-81

BROSSARD, superbe cottage canadien en bordure du fleuve St-Laurent, propriété de rêve, idéal pour professionnel, $348 000. Monique Griffin, 672-6450, 678-7820. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 16-11-81

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

DOMAINE PRIVÉ
SUTTON
Magnifique propriété de prestige de 33 acres. Située dans secteur très recherché. Maison complètement meublée. Piscine intérieure chauffée, beaucoup d'extras. Lac privé ensemencé de truites. Plantation de pins. Vue superbe sur la région. À proximité des pentes de ski. Pas d'intermédiaire.
Tél.: Jour: 354-0050
Soir: 354-7983
Fin de semaine: 1-538-3707
16-11-81

■ Propriétés à vendre

A. E. LePAGE
Le nom qu'un ami recommande!
Ville Mont-Royal
Joli split-level 4 chambres à coucher - piscine Val-Mar - garage double. **Barbara Barbeau 738-5115, 342-9671.**
CENTRE VILLE
$198,000
Superbe maison de Ville du 19ième siècle - rénovée avec goût - 4 logements adjacents avec revenu de $9,120 par année - Exclusivité de **Bill Palmer. 935-8541.**
16-11-81

OUTREMONT: Choix de copropriétés sur rue Rockland, Édouard Charles, McEachran, Ducharme, Querbes. **Louise Valois 735-6433, 733-6681.**
OUTREMONT: Co-propriété rénovée d'un charme exquis, 6½ pièces, boiseries, terrasse, sous-sol. Plusieurs autres copropriétés. **Micheline Trudeau 731-4338, Louise Valois 733-6681, 735-6433.**
OUTREMONT: Triplex en bon état, bien situé. Possible copropriété à $35,000. et $40,000. Bon financement. **J.M. Martin ou A. Thomas 334-0700.**
16-11-81

TRUST GÉNÉRAL
COURTIER

■ Propriétés à vendre

Trust Royal Services immobiliers

ST-SÉBASTIEN
Êtes-vous à la recherche d'une Québécoise en pierre? Située à 35 milles du pont Champlain, 4 grandes chambres, libre, $85,000. MLS. Marguerite Riendeau 462-3131, 659-9776.

ST-HUBERT
Pour ceux qui aiment l'exclusivité, split-level 4 chambres, foyer au salon, garage double, secteur prestigieux. C'est une maison dont vous serez fier, réduite à $97,500. MLS. Louise Diamond 462-3131, 672-8531.

ST-ANTOINE RICHELIEU
À la limite de St-Marc, cottage canadien brique et pierre, portes et fenêtres en pin traité, beaucoup d'extra - fin de semaine ouvert aux visiteurs. M. Cleary 463-3731 - 1-787-2139.
16-11-81
COURTIER

■ Propriétés à vendre

PRÈS PARC LAFONTAINE, très beau cottage, 15 pièces, semi-meublé, boiseries conservées, 3 étages, cour fermée, 3 garages. Acheteur sérieux, $160,000. 521-6206. 16-11-81

N.D.G., très beau cottage semi-détaché, état impeccable et exceptionnel, divisions spacieuses, 4cc, charmante cuisine & s.b. rénovées, foyer, verrière, superbes boiseries de chêne, très ensoleillé, grand jardin. Occupation immédiate. Occasion unique. Réduit à $127 000 pour vente rapide. Excellent financement, 1ère hyp. 10¼%, 2e hyp. 15%. Privée. 649-4431. 23-11-81

Le développement économique de la Côte-Nord

Libéraux et péquistes se lancent la balle

par Clément Trudel

QUÉBEC — Le gouvernement québécois est «catastrophé» par ce qui se passe sur la Côte-Nord, cette région «déprimée et sinistrée», a confié hier à un comité de l'Assemblée nationale le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry.

Mais le gouvernement ne demeure pas inactif, «avec toutefois les moyens de gouvernement provincial» qui sont les siens.

Ainsi, d'avril à septembre, divers projets de l'Opération solidarité économique (OSE) ont permis de créer 340 emplois, dont 255 permanents. Somme investie: $1.1 million, soit quatre fois plus que les crédits que le gouvernement fédéral a consentis pour la même région dans la même période, dit le ministre.

La formule de débat en vigueur hier est toute récente. Un comité de l'Assemblée nationale — cette fois sur l'industrie, le commerce et le tourisme — siège moyennant une procédure assouplie et se livre à un «débat avec question». La mission économique du Parti libéral du Québec (PLQ), présidée par M. Daniel Johnson fils (Vaudreuil-Soulanges) voulait dont connaître les «actions concrètes» à attendre dans le cas de la Côte-Nord où le PLQ avait dépêché ses enquêteurs le 15 octobre.

Par un effet boomerang, les députés libéraux se sont vus reprocher le gâchis d'ITT Rayonier (usine fermée en 1979), un gouvernement libéral ayant généreusement accueilli cette transnationale aux frais du contribuable: $40 millions de subventions quant aux dépenses directes. Le député libéral Johnson et son collègue de Notre-Dame de Grâce, M. Reed Scowen, mis en présence de trois ministres du gouvernement actuel (Landry, Duhaime et Lessard) et d'une dizaine de députés ministériels, n'ont pas facilement baissé pavillon cependant. «Les gens de la région attendent encore de l'action, non plus des promesses quant au plan de redressement», affirme M. Daniel Johnson.

La réponse des ministériels à l'accusation d'inaction face à ce déclin de la Côte-Nord (au 1er octobre, à Sept-Îles, on estimait à 22% le taux de vacances des immeubles résidentiels et le taux de chômage à plus de 24%) est d'abord venue du député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron. Ce dernier a cité 17 projets déjà en voie de réalisation, dans lesquels les subventions québécoises atteignent $13.3 millions (le plus gros de cet argent, $8 millions, va pour un débarcadère à Port-Cartier). Quant aux projets susceptibles de démarrer en 1982-83-84, il y en aurait pour $17 millions environ et trois projets d'envergure sont mentionnés, qui devraient normalement faire débloquer des fonds fédéraux en raison de leur importance: $16 millions pour l'accès routier à Pointe-Noire; $40 millions (?) pour le prolongement de la route 138 de Havre Saint-Pierre à Aguanish (145 km) et mise en place d'un réseau de scieries (minimum de $25 millions).

Le député Perron a aussi reproché au précédent régime d'avoir traîné en longueur pour réaliser la route 389, entre Manic et Gagnon.

Les députés libéraux notent avec satisfaction que leur visite à Sept-Îles date du 15 octobre, tandis que le conseil des ministres n'a approuvé le Plan de redressement que le 28 octobre. C'est signe que l'initiative de tournées du PLQ ne passe pas inaperçue, même si le député Landry reproche à cette mission libérale de «voyager beaucoup, mais d'apprendre peu».

Pierre M. Fortier (lib.-Outremont) a voulu savoir pourquoi les travaux d'Hydro-Québec sur la rivière Romaine ne pourraient pas s'enclencher bientôt. M. Yves Duhaime, ministre de l'Énergie et des Ressources, et le député de Vimont, M. Jean-Guy Rodrigue, ont tous deux répondu qu'Hydro en est à des études préliminaires, mais qu'il faudrait qu'un projet important vienne justifier un coût supérieur au Kwh du projet de la Romaine, prévu pour démarrer en 1985.

En explorations minières, le Québec, dans son prochain budget, incluera $1.9 million, annonce M. Duhaime, dans le but de relancer des régions de Schefferville et de la fosse du Labrador.

Cette séance a donné lieu à un exposé du ministre Lucien Lessard (Loisir, Chasse et Pêche) sur la conception du développement économique «par et pour les Québécois» dont se targue le parti au pouvoir, par contraste avec les régimes «aplaventristes» qui ont toujours eu besoin de se fier «aux autres» pour assurer le développement.

Le ministre Duhaime a reproché à la mission économique du PLQ sa méthodologie: contacter des candidats libéraux défaits ou des militants, plutôt que de se fier à ceux qui connaissent les dossiers. En riposte, le député Scowen a offert aux péquistes de garnir son carnet de rendez-vous, dans les régions, avec les suggestions des ministériels, ce qui se fera vraisemblablement vendredi prochain quand les libétaux tâteront le pouls de la région de Drummondville.

En conclusion, le député Daniel Johnson insiste sur la nécessité, pour les citoyens québécois, de connaître les «investissements nouveaux» que le gouvernement entend consacrer aux régions en difficulté. Il aimerait voir clairement si les $115 millions promis (en 36 mois) pour la Côte-Nord par le régime en place se concrétiseront. Autrement, avec la politique québécoise de favoriser l'accession des Québécois aux leviers de décision, on se retrouvera avec «de plus gros poissons dans de plus petits étangs», estime le député, surtout si l'on persistait à ne pas accepter que d'autres que les Québécois participent à notre développement.

Côté ministériel, on a reproché aux libéraux de ne pas avoir posé de questions sur l'achat d'actions de General Dynamics par le Québec mais M. Scowen qualifie ce placement de mauvais «parce qu'il ne génère pas d'emplois».

M. Landry aimerait voir les libéraux revenir au slogan «maîtres chez nous», du début des années 60. Il a fait porter le blâme de la crise actuelle sur la Côte-Nord, au régime fédéral qui a fort bien réagi, pour le sud-ontarien, à la crise de l'automobile et du fer mais n'a pratiquement rien fait pour Sept-Îles et sa région aux prises avec une crise de même type.

La Bourse réagit mal au budget MacEachen

par André Bouthillier

Les investisseurs ont mal réagi au nouveau budget fédéral déposé jeudi soir par le ministre des Finances, M. Allan MacEachen. À Toronto, la valeur des actions boursières de l'indice TSE 300 a baissé de 39.12 points pour clôturer la semaine à 1,921.80. À Montréal, l'indice composé a reculé de 4.75 points.

Ce fléchissement des marchés boursiers n'était cependant pas attendu, malgré les réserves exprimées à l'endroit du budget par le milieu des affaires. Commentant le budget, un porte-parole de la maison de courtage Lévesque, Beaubien, M. André Lemire, avait prédit, jeudi soir; que les investisseurs réagiraient de façon neutre ou même positive au nouveau budget.

De plus, on pouvait espérer que les transactions se maintiennent à la hausse à la suite de la baisse sensible (de 17.62% à 16.13%) du taux d'escompte de la Banque du Canada, jeudi après-midi. Une diminution marquée du loyer de l'argent rend plus intéressants les placements sur le parquet de la Bourse.

Cependant, les investisseurs canadiens n'ont pas jugé les mesures suffisantes pour relancer l'économie. On estime généralement que l'effet du budget sera minime pour amorcer une lutte sérieuse contre l'inflation et que le gouvernement fédéral, malgré une diminution prévue de son déficit de $3 milliards, demeurera toujours un important emprunteur.

Mais ce recul du marché boursier (lundi, la Bourse de Toronto avait clôturé à 1,882.19 points) est aussi attribuable au mouvement à la baisse des activités boursières à New York où l'indice Dow Jones a perdu hier 1.66 points. Les Américains appréhendent une dangereuse récession. En septembre, la production industrielle a diminué de 1.5% aux États-Unis.

C'est sans doute en raison de ce climat économique incertain que le monde des affaires au Canada n'a pas réussi à formuler une voix unanime dans ses critiques du budget MacEachen.

Ainsi, le Conseil du Patronat du Québec estime «qu'il est modérément anti-inflationniste et renoue avec l'orientation budgétaire d'avant la politique énergétique nationale», la Chambre de Commerce du Québec, elle, croit qu'il frappera durement ceux qui créent la richesse au pays en éliminant un grand nombre d'incitations fiscales. Selon le président de la Chambre, M. Roger Phillips, l'effet net de ce budget sera de diminuer les rémunérations et incitations des directeurs d'entreprises. «Il s'ensuit, a-t-il dit, que le budget fédéral nuira grandement à la croissance économique au Canada».

Mais les critiques sont encore plus vives chez les représentants des secteurs des industries manufacturières et de la construction, surtout résidentielle. L'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ) juge qu'une mesure comme l'octroi de prêts sans intérêt pouvant atteindre $7,500 par unité aux constructeurs de logements locatifs (pour un maximum de 15,000 unités) est très décevante pour ses 4,000 membres qui produisent 80% de l'habitation au Québec.

«Une mesure pour 15,000 unités à travers le pays — peut-être 1,500 au Québec — est vraiment une goutte d'eau dans l'océan, a expliqué un porte-parole de l'APCHQ. En 1981, le Québec avait besoin de 35,000 unités d'habitation. À cause des taux d'intérêt élevés et la présence de la Régie du logement, on atteindra peut-être 23,000 unités vers la fin de l'année».

«Nous estimons que le budget fédéral ne fait que très peu pour éviter la crise imminente du logement locatif au Canada», a déclaré pour sa part, M. Don McMillan, président de l'Institut canadien d'aménagement urbain.

au jour le jour

■ *Pierreville exporte*

Le Québec exporte ses services d'ingénierie... et ses pompes à incendie. Un contrat de $US 2.9 millions a été accordé à Pierre Thibault Inc. de Pierreville pour fournir quinze pompes à l'armée américaine. D'autre part, la Société d'étude et de consultation du Canadien Pacifique et la Société d'ingénierie Montréal ont obtenu avec un troisième partenaire de Vancouver, un contrat de $53 millions en Indonésie. Le projet de charbonnage et de transport Buket Asam comprend l'aménagement d'une mine à ciel ouvert.

■ *Valse des taux*

La baisse des taux d'intérêt sur les comptes d'épargne sera plus forte que prévue à la Banque Royale. À compter de lundi, les comptes d'épargne sans privilège de chèque rapporteront 14½% contre 16¼% actuellement. Le compte à intérêt quotidien offrira désormais un rendement de 13¾% seulement contre 15¼% jusqu'à maintenant. À la Banque de Montréal, le taux des hypothèques fermées d'un à cinq ans descend de 0.50% pour afficher 18.25%. La Banque Toronto-Dominion, comme le Canada Trust, ont annoncé d'importantes baisses des taux sur leurs dépôts garantis: par exemple, les dépôts de 120 à 360 jours rapportent maintenant 15% au trust, 14.75 à la banque, une baisse de 1.50%.

■ *La récession se confirme*

La production industrielle américaine a chuté de 1.5% en octobre, sa plus forte baisse mensuelle depuis juin 80. En septembre, la production avait déjà baissé de 1.2%. Les ventes de détail ont aussi reculé de 1.5% en octobre, le recul le plus important depuis avril dernier. Et les ventes de voitures neuves des Trois Grands de Detroit ont chuté de 13.9% dans les dix premiers jours de novembre. Seul le secteur de la Défense n'est pas atteint par la récession américaine.

■ *Marge de crédit pour Québec*

Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a signé hier une convention de crédit avec un groupe de 48 institutions financières internationales. D'une durée de 12 ans, cette convention prévoit une marge de crédit de $500 millions canadiens et $250 millions américains. Lors des cinq premières années, Québec remboursé au taux préférentiel bancaire pour l'emprunt en monnaie canadienne et le taux inter-banques de l'eurodollar, majoré de 3/8%, pour le crédit en monnaie américaine. Le taux augmente ensuite légèrement, en deux étapes.

■ *Ottawa aux bougies?*

Hydro-Ottawa craint qu'au milieu des années 80 on ne pourra garantir aux consommateurs de la région d'Ottawa des réserves suffisantes d'énergie pour répondre à leur demande. En huit mois, 1,100 maisons ont délaissé le chauffage au mazout pour le chauffage à l'électricité. Aussi Hydro-Ottawa soutient le projet de construction d'une ligne électrique entre la centrale de Lennox et Ottawa-Cornwall, ligne qu'Hydro-Ontario veut construire d'ici 1988.

■ *Claude Arcand, président*

Le Groupement québécois d'entreprise (GQE), qui réunit 420 chefs d'entreprise de tout le Québec, s'est donné un nouveau président: M. Claude Arcand, de la compagnie Harricana Métal, d'Amos. Le groupement aura trois priorités en 1982: assurer une meilleure formation personnelle des entrepreneurs, aider les entreprises à exporter et favoriser la recherche-développement. Le ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada a promis au GQE l'aide d'un expert en exportation pour promouvoir les exportations de ses membres.

■ *En raccourci*

Québec Téléphone voit ses bénéfices nets progresser: $2.15 par action au lieu de $2.04, avec des revenus d'exploitation en hausse de 16.9% pour neuf mois... Le **LRC** ne sera pas en service entre Montréal et Toronto lundi comme prévu... Un contrat de $4.4 millions a été accordé pour le bétonnage des fondations du complexe (fantôme) **Guy-Favreau** à Montréal... Chûte du bénéfice de **Drummond McCall** pour les neuf premiers mois, malgré la reprise des ventes au troisième trimestre... Les Mines **Noranda** ont commencé à exploiter la mine à ciel ouvert Gallen dans la région de Québec, mais doivent installer un concentrateur de $5 millions... Un plan d'achat de TriBasin Resources par **Sceptre** Resources de Calgary a été annoncé... La spéculation sur les terres entourant le puits de **Dome** dans le Michigan corrobore les rumeurs de découverte pétrolière majeure... **Brunswick Mining** and Smelting Corp. construira avec Steel Mines une usine de réduction de zinc à Belledune (N.B.), au coût de $360 millions... **Mobil** étudie la possibilité de cesser ses opérations en Libye, comme vient de l'annoncer **Exxon...** Les commerces de **l'Outaouais** pourront demeurer ouverts jusqu'à 21 h 00 pour tout le mois de décembre.

Marie-Agnès Thellier

3,150 mises à pied dans l'industrie de la chaussure

par Marie-Agnès Thellier

Plus de 3,150 ouvriers de la chaussure ont été mis à pied depuis le 1er septembre 1981 au Canada.

Cela représente 31% de la main d'oeuvre employée en moyenne dans ce secteur. Aussi, l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada réclame une nouvelle fois au gouvernement fédéral le contingentement global des importations: elle en fait même une question de survie.

L'Association vient de rappeler au ministre d'Etat aux Finances, M. Pierre Bussières, et à tous les députés fédéraux, qu'en 1981, les importations représentaient 61% du marché canadien vendues aux détaillants monte beaucoup moins vite que l'indice général des prix à la consommation.

Les «échappatoires» aux quotas actuels, notamment dans la chaussure de toile, expliqueraient qu'au cours des sept premiers mois de 1981, le Canada ait importé un record de 40.2 millions de paires, soit 7.8 millions de plus qu'en 1980.

L'absence de tout contingentement signifierait la fermeture de la moitié des usines de chaussures et le chômage pour 35% des travailleurs. L'association estime que la situation actuelle correspond presque à une absence de quotas et que l'industrie de la chaussure n'a été vraiment protégée que pendant dix-huit mois.

À VOUS LE CHOIX

PLACEMENTS À TERME GARANTI

17 3/4 % 5 ANS

17 3/4 % 2 ANS

17 3/4 % 1 AN

17 3/4 % REER-5 ANS

17 % REEL-5 ANS

Transferts REER? REEL? Appelez-nous!

AUCUNS FRAIS • INTÉRÊTS PAYÉS ANNUELLEMENT • MIN. $500

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
Nous bâtissons ensemble depuis 1880

annonces classées

■ **Propriétés à vendre**

OUTREMONT 6½ - 7½, en copropriété, de l'Épée près Bernard, au moins $15,000 comptant, libre juillet 82, pas d'agent. Après 6h p.m. 739-1385, 279-9749. 16-11-81

MAISON OUVERTE AUX VISITEURS, dimanche le 15 novembre de 2 à 4h au 8045 Nantes, Brossard, cottage canadien, chauff. élec, 4 chambres, condition impeccable, $12900, Votre hotesse Isabelle Gauthier. 672-6450, 672-2415. MONTRÉAL TRUST COURTIER 16-11-81

PROFESSIONNEL, enfants, recherche partenaire(s) pour copropriété (part d'environ $40 à $55,000). dans C.D.N., N.D.G., Outremont ou autres pourvu que métro et bonnes écoles primaires soient à proximité. Un bon milieu pour les enfants constitue la préoccupation majeure. Appelez G. Léger à: 271-5057. 16-11-81

ANJOU, duplex impeccable, bon revenu, occupation juin 82, pas d'agent. $92 500, 354-3648. 16-11-81

TERREBONNE: Aubaine! Cottage brique, 5 chambres, 2 foyers, garage, piscine, grand terrain, $79,500. Michelle Vézina, 337-4641, 471-4359. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 16-11-81

LONGUEUIL — Très beau bungalow, salle de séjour exceptionnelle, jardin, paysagé, près du futur hôpital, Jeanette Laplante, 651-9381, 672-1576. 16-11-81

AHUNTSIC. Luxueux split-level de 8 pièces avec grand terrain, 4 chambres. Une visite s'impose! C. Larochelle 382-8000, 381-3703.TRUST GÉNÉRAL, courtier 16-11-81

BEACONSFIELD. Bungalow, idéal pour cadre, 14 pièces, 2 foyers, piscine. Terrain 135 x 95. Hypothèque très intéressante. G. Hacquin 382-8000, 722-7301 16-11-81

CITÉ JARDIN. Bungalow rue Des Saules, 10 pièces, 6 chambres, foyer. Terrain 60 x 95. Pour cadre. Construction 1961. G. Hacquin 382-8000, 722-7301. TRUST GÉNÉRAL, courtier 16-11-81

OUTREMONT. Triplex en bon état, bien situé. Possible co-propriété à $35,000. et $40,000. Bon financement. M. Martin ou Thomas, 334-0700. 16-11-81

ST-JÉRÔME, cottage (2 ans), semi-détaché, impeccable, boiseries, escalier en chêne, quartier résidentiel, près écoles, centre-d'achats, église. Grand terrain paysager. Cause transfert. 483-1464. 17-11-81

■ **Sociétés-Loisirs**

CÉLIBATAIRES

"Un homme doit souvent la réussite professionnelle à une femme qui le comprend" CLUB 25-35...

C.P. 548, Succ. Outremont H2V 4N4

Service de rencontre pour personnes sérieuses.

($45 seulement) 16-11-81

JAMAIS PLUS SEUL(E)

LE CERCLE PROJET SOLEIL, qui a pour but de favoriser l'amitié chez les personnes seules de 35 à 55 ans, t'offre de partager ses activités culturelles et sportives et t'invite à célébrer son 5e anniversaire.

Réunion d'information:
le 3 novembre à 20 h
5115, rue Rivard
(métro Laurier)
Renseignements:
389-1533
16-11-81

■ **Sociétés-Loisirs**

RENDEZ-VOUS...

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.

Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:

282-0058

1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 16-11-81

■ **Propriétés à vendre**

VIEUX TERREBONNE, magnifique maison en pierre de type monumentale, 1807, grand terrain, site exceptionnel avec vue sur l'Île des Moulins, 2 logements — 3e étage. Sur rendez-vous seulement: 906 rue St-Louis, Terrebonne. 471-3728. 16-11-81

OUTREMONT magnifique appartements de 6½ - 7½ pièces, en copropriété. Estelle Trudel 737-8691, Trust Royal courtier 489-5321. 16-11-81

CANTONS DE L'EST, St-Venant-de-Hereford, grande maison 10 pièces, 9 acres de terrain, site montagneux près de rivières, paix et calme assurés. Possibilité de location. (819) 658-3750. 16-11-81

BUNGALOW haut standard, 5 pièces, 3 cc, cuisinette, s. à dîner, salon avec foyer pierre des champs, chauffage électrique, entrée laveuse sécheuse, tapis mur à mur, terrain boisé, $49 500, hyp. 10¼% déc. 83. CHALET hivernisé assises de béton, 3 chambres, foyer style Franklin, meublé, $24 600. Pas d'agent. (819) 843-8888. 16-11-81

■ **Propriétés à vendre**

EN PLEIN COEUR DE VILLE, cottage 2cc, petite à chauffer, vaste à habiter. Neuve à 95%, FAUT VOIR. 4420, Parthenais. 526-9508. 16-11-81

ST-JOSEPH, triplex, 2 x 6½, 1 x 5½. $79 500, hyp. à 13½%, FAITES VITE! Patrice Therriault, 483-2770, 388-3685. MONTRÉAL TRUST COURTIER 16-11-81

VISITE LIBRE, dimanche de 14:30 à 16:30h, adjacent Westmount, 4015 Trafalgar, spacieuse, élégante, taché pierre, spacieuse, élégante, unique. $400 000. M.A. Robinson. 487-3187. MONTRÉAL TRUST COURTIER 16-11-81

OUTREMONT en copropriété, bas ou haut de duplex, 7½, boiseries, garage, sous-sol fini. Violette Charpentier, Tremblay courtier 735-5588. 16-11-81

ST-HUBERT. Bâtisse industrielle 14,000 pc, belle construction. Financement 14½% 5 ans. Près autoroute 30. Roger Fettu 651-1000, 656-0184. MONTRÉAL TRUST COURTIER 16-11-81

VOYABEC
SE SPÉCIALISE DANS LES VOYAGES INTERCONTINENTAUX
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
288-2322
1081-A, ST-DENIS

Huille de Jean-Paul Lemieux
20 X 24, $45,000
Écrire à: Dossier 1050
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE

CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE, filiale à part entière de **CRÉDIT LYONNAIS**, donne par les présentes avis de son intention de soumettre au ministre des Finances une demande de lettres patentes visant à la convertir en une banque régie par la Loi sur les banques et mentionnée à l'annexe B de cette loi

Le contenu des lettres patentes proposées est comme suit:

CANADA

LE MINISTRE DES FINANCES:
À tous ceux qui les présentes verront ou à qui de droit,

SALUT

CONSIDÉRANT que l'article 255 de la Loi sur les banques prévoit que le ministre des Finances peut, sous réserve de l'autorisation préalable du Gouverneur en Conseil, délivrer à l'institution financière qui lui en a présenté la demande des lettres patentes la transformant en banque;

CONSIDÉRANT que **CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE**, ci-après désignée, a présenté une requête, qui a été approuvée par le Gouverneur en Conseil, sollicitant le ministre des Finances d'octroyer des lettres patentes sous son sceau en vue de sa transformation en banque.

SACHEZ que le ministre des Finances, en application de la Loi sur les banques, constitue par les présentes, à compter du 198 , **CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE** en une personne morale sous la raison sociale **de CRÉDIT LYONNAIS CANADA**, ci-après appelée "la banque";

SACHEZ en outre qu'il est ordonné et déclaré ce qui suit:

1. Les personnes suivantes seront les premiers administrateurs de la banque:
   Michel Canny, 637 avenue Sydenham, Westmount, Québec, H2Y 2Z3, citoyen français, président, Crédit Lyonnais Canada Limitée

   Jean Deflassieux, 41 rue Vineuse, 75016 Paris, France, citoyen français, Directeur chargé de la division centrale des Affaires internationales et de la Coopération, Crédit Lyonnais

   Jean Naville, 1 avenue Berthier Albrecht, 75008 Paris, France, citoyen français, Directeur à la Direction centrale des Affaires internationales et de la Coopération, Crédit Lyonnais

   Douglas C. Robertson, 135 avenue Clandeboye, Westmount, Québec, H3Z 1Y9, citoyen canadien, Avocat, Associé Phillips & Vineberg

   Georges Smolarski, Les Imbergères, 1212 rue Paul Couderc, 92330 Sceaux, France, citoyen français, Directeur des Affaires internationales, Crédit Lyonnais

   Alexis Wolkenstein, 10 avenue Gourgaud, 75017 Paris, France, citoyen français, Directeur adjoint à la Direction centrale des Affaires internationales et de la Coopération, Crédit Lyonnais

2. Le capital social autorisé de la banque sera de cinquante millions de dollars ($50,000,000) réparti en 5,000,000 actions ordinaires sans valeur nominale.

3. Le siège social de la banque est fixé à Montréal, province de Québec.

4. La dénomination de la banque est CRÉDIT LYONNAIS CANADA.

5. La banque sera réputé avoir payé les mêmes dividendes, réalisé les mêmes gains et subi les mêmes exigences d'intérêt annuel que l'institution financière transformée en ce qui concerne la période qui commence le 10 juin 1974, et qui prend fin la veille de la date d'effet mentionnée dans les présentes.

6. L'annexe B de la Loi sur les banques est modifiée par l'adjonction de ce qui suit:

Dénomination de la banque:	**CRÉDIT LYONNAIS CANADA**
Capital social autorisé:	$50,000,000 Catégorie d'actions: ordinaires Nombre d'actions: 5,000,000, sans valeur nominale
Siège social de la banque:	Montréal, Québec.

FAIT sous mon sceau et ma signature à Ottawa, etc.

(À noter que le Gouverneur en Conseil peut déclarer que le capital social autorisé emloyé à l'Appui de l'actif national est moindre que le montant mentionné dans les lettres patentes.)

Montréal (Québec) le 20 octobre 1981

CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE
Le Président
MICHEL CANNY

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Asbestos à $19.50

Un déluge d'ordres de vente s'est abattu sur la Bourse de Toronto, hier, les investisseurs étant mécontents du nouveau budget national présenté la veille. L'indice composé a perdu 39.12 points pour clôturer à 1921.81. Ainsi prend fin le mouvement de hausse qui durait depuis six jours. Les pertes enterrent les gains par 345 à 172 et 206 valeurs sont inchangées.

Douze des 14 secteurs du marché ont perdu du terrain. L'immobilier-construction dégringole de 426.25 points, à 6440.64. Les commerces et services financiers enregistrent des gains modérés.

Les transactions ont été nombreuses durant toute la séance: 5.63 millions d'actions, d'une valeur globale de $72.49 millions, ont été traitées.

Parmi les valeurs industrielles, Asbestos Corp. perd 3 1-4 à $19 5-8, PB Canada 2 7-8 à $30 3-4, Mitel Corp. 2 5-8 à $32, Murphy Oil 2 1-2 à $22 1-2 et Stelco A 1 7-8 à $28 3-4.

Finning A gagne 1 1-4 à $9 3-4, Dalmys C 1 à $9, L.K. Resources A 50 cents à $3.50 et Banque de Mtl 1-4 à $26 3-4.

Dome Mines cède 1 à $20 1-4, Kerr Addison 3-4 à $14 1-4 et Teck Corp. B 1-2 à $12. Denison Mines gagne 1 5-8 à $35 et Hudson Bay Mining 3-8 à $22.

Canadian Reserve abandonne 3 1-4 à $20 3-4, Ocelot B 2 5-8 à $32 3-8 et Total Pete NA 1 1-2 à $16 3-4. Warren Explorations prend 20 cents à $1.50.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	976	$21½	21¼	21½	+ ¼
AbtiPrce	z50	$21⅜	21⅜	21⅜	
Abitbi10	z36	$38⅛	36⅜	38⅛	
AdanacM	1000	100	98	100	− 2
Advocate	500	60	60	60	
AeroE	2700	$6⅜	6¼	6¼	− ¼
Agassiz	4500	90	89	90	+ 1
AgnicoE	5400	$8½	8¼	8⅜	
Agra Ind A	1000	$8¼	8¼	8¼	
Akaitcho	1000	80	80	80	
Albany	4500	110	108	109	+ 1
AltEnergy	30880	$18½	17⅜	17⅜	−1⅜
Alta Nat	z50	$25⅜	25¾	25¾	
Alcan	13387	$26½	26¼	26¼	− ½
AlgoCent	125	16	16	16	− ½
AlgomaSt	200	$43½	43	43½	+ 1
AStel p	1695	$17½	17½	17½	
Alum 3rd p	100	$20½	20½	20½	
Am Eagle	13050	340	315	315	−25
AmLeduc	7900	45	43	43	− 2
AndresWA	200	$11½	11½	11½	− ⅛
Ang CT 4½	500	$16½	16½	16½	+ ½
Ang CT 290	120	$21	21	21	
Ang D Gld	3600	70	70	70	− 5
AngUDev	300	116	116	116	
Anthes	1200	225	225	225	+10
Argus	744	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅛
Args 260p	300	$18½	18	18½	+ ½
ArgusBpr	100	$19	19	19	+ ¾
ArgusCpr	5411	$5	5	5	
Asamera	2950	$12⅞	12¼	12¼	− ⅜
Asbestos	8206	$22⅞	19⅝	19⅝	−3¼
AsocPorc	z46	455	455	455	
Astral	4355	$5¼	5	5	− ⅛
Atco I	4010	$7¾	7	7	− ½
Atco II	1855	$7¾	7¼	7¼	− ¼
AtlCCop	1500	105	100	100	+14
AtlasYk	21142	69	59	60	−10
Atlas w	5000	15½	15	15	− 3
Augmitto	500	190	190	190	
BCSugarA	1190	$18	17½	17¾	
BP Can	14347	$33¼	30¾	30¾	−2⅞
Bachelor	1500	400	400	400	− 5
Bakertalc	5000	44	39	39	− 5
BankBC	416	$46	45	45	− ½
BkBC 228	100	$17½	17½	17½	
BankMtl	66322	$27⅜	26⅝	26¾	+ ¼
Bk Mtl 285	15000	$30½	29½	30	+ ½
BankNS	53215	$29	28½	28½	+ ⅜
Barbecon	1000	$10¼	10	10	− 1
Bary Expl	500	20	20	20	+ 1
Basic Res	700	$5¾	5¾	5¾	
Bathrstp	300	$8½	8½	8½	
Baton B	200	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Becker B p	100	$14¾	14¾	14¾	
BellCan	213293	$19¾	19⅜	19½	
BellApr	z6	$57⅜	57⅜	57⅜	
BellBpr	z50	$57¾	57¾	57¾	
BellCpr	100	$19½	19½	19½	
Bell Dpr	400	$58	58	58	+ 4
Bell1.80	750	$14⅞	14½	14¾	− ¼
Bell1.96	2750	$23¼	23	23	− ¼
Bell2.05	4050	$20½	19⅞	20	
BighartOG	11233	$6	5½	5½	− ½
BI Hawk	1000	27	27	27	+ 2
Black Phot	z10	$7¼	7¼	7¼	
Blackwod	100	300	300	300	
BlakeRes	2650	485	450	485	−15
Bluesky	11754	410	400	405	−10
Bombdr A	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅜
Bonza O	26140	405	370	380	−30
BorderC	1800	240	235	235	− 5
BowVal	133250	$18½	18¼	18½	− ⅜
Bow Vly7	250	$68	68	68	
Bow Vly R	9650	$7¾	7½	7⅜	− ⅜
Bralor Res	1000	$12⅜	11¾	11¾	− ¾
Bramalea	6000	$9⅜	9	9	− ½
Brascan A	1918	$25	24¾	24¾	− ¾
Brscn 8½	2200	$18½	18	18½	+ ½
Brenda M	2300	$13¼	12½	13¼	
Brinco	3102	$5⅝	5½	5½	− ⅛
Brincop	826	435	435	435	−20
BCFP	4390	$11⅞	11½	11½	
BCFP pr	460	$26⅞	26⅞	26⅞	
BCPackB	400	$38	38	38	
BCRIC	48390	360	340	340	−20
BC Phone	4355	$15⅜	15⅜	15⅜	
BCPh4¾p	105	$34	34	34	+ 1
BCPh1956	100	$35	35	35	+ 1
BCPh6.80	100	$13½	13½	13½	+ ½
BCP 7.04 p	500	$13½	13½	13½	+ ½
BCP 10.16 p	256	$18½	18½	18½	+ ⅜
BrouiReef	3000	88	88	88	− 1
Brunswk	2200	$13⅜	13¼	13⅜	− ¼
BuddCan	z65	460	460	460	
CC Yachts	520	$5½	5½	5½	+ ¼
CAE	12430	$10½	10⅛	10⅛	− ½
Cmpltel	200	$8½	8¼	8¼	− ¼
CIL pr	100	$30	30	30	− 4
CME Res	14100	155	140	150	+10
CadFrv	13165	$13⅜	12⅞	13	− ⅜
Cad Frv A	513	$6¾	6¼	6¼	− ¼
CalvrtDA	700	325	325	325	−25
CalvrtDB	1000	310	310	310	−40
Calvert	24000	65	58	58	− 4
Camchib	z15	415	415	415	
CamelOG	2700	470	455	455	−30
Camflo	4025	$19¾	19	19¾	− ¼
Camp RL	12950	$19	18½	19	+ ¼
Campeau	900	$10½	10⅜	10⅜	− ⅛
Camreco	18700	125	115	125	+15
CanCem	875	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
CCem 6½	235	11	11	11	
CCemr	170288	11½	10½	11	
CDC	132657	$10¾	10¼	10¼	− ½
CDC pr B	11790	$108	104	104	− 4
CDC1980	18050	$16⅜	16	16	− ¼
CanMalt	500	$33¼	33¼	33¼	+ ½
CNor West	2465	$32	31	31¼	− ¾
CanPEnt	11826	$18½	18⅛	18⅛	− ¾
CPackrs	1200	$30½	30¼	30¼	− ¾
CanPerm	z25	$35	35	35	
CS Pete	1800	$7	6⅝	6⅝	− ⅜
CTung	100	$31	31	31	+ 3
Canadex	5500	255	250	254	+ 4
CdnArrow	1000	52	52	52	− 2
CFormst	700	325	325	325	
CFoundpr	z20	$12¼	12¼	12¼	
CG Invest	1034	$21½	21	21½	+1½
CHydropr	100	$8½	8½	8½	
CIBkCom	27330	$31¼	30¾	31	+ ½
CIBC 250p	3220	$21	20½	20⅜	− ⅜
CIBC 2.05p	11450	$24⅞	24¼	24¾	+ ½
CIBC w	16250	$10¼	9¾	10⅛	+ ⅜
CLencour	22000	26	21	26	
CManoir	3540	320	300	300	−25
CMarconi	335	$37	36½	36¾	+ ¼
CNat R	23100	$10⅞	9⅞	10¼	− ¼
CNat 8.50	1250	$23	22½	22½	− ½
COcdental	6100	$13	12¾	12¾	− ¼
CPL Itd	97882	$38⅞	38¼	38¼	− 1
CPL 4p	1000	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
CReserve	2600	$22⅞	20¾	20¾	−3¼
CdnTire	731	$33½	32¾	33½	+1½
CdnTireA	14642	$36½	36	36½	+ ½
CU 10¼	1200	$21½	19¾	19¾	+ ¼
C Util 9.24	200	$16¼	16¾	16¾	+ ½
C Util 7.30	400	$13	13	13	+ ½
CUtil 2nd D	1000	$23⅞	23⅞	23⅞	+1⅞
Canray	2500	64	61	64	+ 1
CanronA	16400	$16⅞	16½	16½	− ¼
Canuc	15200	91	87	91	+ 5
Canusa	11950	219	211	211	
Canusaw	1700	64	61	61	+ 1
CnwstFinp	600	$23	23	23	+ 1
Cara	600	$6½	6½	6½	
CaraA	400	$5½	5¼	5¼	− ¼
CarlOK	2350	$5½	5¼	5⅜	− ¼
Carma 8¾	200	$13¼	13¼	13¼	+ ⅜
Carma A	4650	$12	10½	11⅛	−1⅛
Carma B	z6	$9½	9½	9½	
Carmacvp	3200	$16¼	15⅛	15⅛	−1⅞
Carolin M	4300	$20⅞	20¼	20¾	+ ⅛
Celanese	1600	$9¾	9⅝	9⅝	
Celanes 1p	500	$7¾	7¾	7¾	
Celan 175p	275	$12⅛	12⅜	12⅜	− ¼
CentPat	3000	385	380	380	− 5
CentrlTr	1020	$8¼	8¼	8¼	+ ¾
Ceres Res	1000	250	250	250	−10
Chncir	3300	200	200	200	
Cherokee	8576	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
ChibKay	28000	21½	20	20	−1½
ChieftanD	14750	$19	18½	18⅝	− ¾
ChieftanB	500	$46½	46¼	46¼	− ⅜
Chimo	2000	200	200	200	
Chrysler	381	490	480	480	−20
CHUM B	300	$14	14	14	
Clarion	8100	410	360	385	−25
Cluett	1000	$13½	13½	13½	+ ½
CoastalA	3100	$6½	5¾	5¾	− ½
CohoA	7250	$9⅜	8½	9	− ⅜
Coin Lake	500	46	46	46	+ 1
Cmplx	6000	105	105	105	
Comiesa	1000	85	85	85	+10
Cominco	14935	$50¾	48½	48¾	−1⅜
ComrclOG	12700	160	140	145	−15
Computel	200	$8½	8¼	8¼	− ¼
Conlagas	7700	265	258	260	− 5
Con Bath A	14650	$19¾	19	19	− ¼
ConBathp	175	$11½	11½	11½	− ½
Con Fardy	634	220	220	220	− 5
ConCopper	12000	70	54	54	−16
CDurham	5300	219	215	215	− 2
C Louanna	3500	280	265	280	− 5
Cons Prof	11833	250	231	239	−11
C Rambler	100	440	440	440	
C Rexspar	2000	40	40	40	
C Summit	2500	77	75	75	− 1
Con Distrb	3500	$7	6⅝	6⅝	− ¼
Con Gas A	100	$37	37	37	− 4
CTL Bank	22100	$9½	8⅞	9¼	+ ½
CTL Bk 4½	z50	$58	58	58	
Conventrs	11550	$10½	9⅝	9¾	− ¾
Conwest A	1500	370	360	370	+ 5
Conwest B	1100	340	335	340	− 5
Cop Fields	100	$12½	12½	12½	
Corby B	300	$24	24	24	− 1
CFalconC	36850	$12	11¾	11¾	− ¼
CosekaR	6150	$13¾	12¾	12¾	− 1
Coseka 7 p	2700	$7⅜	7¼	7½	− ⅛
CostainLtd	100	$10	10	10	
Courvan	2050	52	52	52	
Craigmt	800	195	195	195	+ 5
CrainRL	700	$12	12	12	− ¼
Cullaton	300	$12¾	12¾	12¾	− ¼
Czar Res	59700	$5½	5	5	− ¾
Czar Wt	z133	62	60	62	
Dalco Pet	3100	240	215	215	−15
DalmyC	6871	$9	8½	9	+ 1
Daon Dev	73451	$6	475	490	−110
DaonA	100	$5	5	5	+ ¼
Daon 8⅝ p	3500	$5¾	5¼	5¼	− ½
Daon 9½ p	4600	$5⅞	5⅜	5⅝	− ¼
Datfline	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	
DejourMn	3000	45	42	43	− 1
DEldona'	8500	121	115	120	− 5
Delhi Pac	11200	95	90	92	− 3
Denison	12002	$35	33½	35	+1⅝
DicknsnA	8400	280	255	255	−10
DicknsnB	4600	265	245	245	+ 5
Digtech	200	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Discovry	3120	145	140	140	− 2
DofascoA	2916	$39⅛	39⅛	39⅛	− ⅛
Dfs 4¾	210	$40	40	40	+ 1
Dfs 235	2700	$18½	18½	18½	+ ¼
Dofascowt	5000	$8½	8½	8½	+ ⅛
Domanl	2800	450	440	440	− 5
DomeC	117330	$5¼	5	5	− ¼
DmeCda w	42080	87	75	84	− 4
DomeMine	8610	$21	20	20¼	− 1
D Pete	297321	$13½	12⅝	12¾	−1⅛
DPete A p	4400	$13	12½	12¾	
DPete B p	z3	$13½	13½	13½	
DExplor	7000	70	67	67	− 3
DomStore	4835	$16¼	16	16¼	+ ¼
D Textie	37579	$15¼	15	15	
Domtar	1950	$20⅝	20⅜	20½	− ⅜
Domtar pr	z50	$7¾	7¾	7¾	
Dr Mc C A	28135	$13⅛	13	13	
Drumnd P	27100	240	200	205	−30
DuPont A	1025	$26	26	26	− ½
Dylex L A	520	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Dynamar	33500	360	350	350	−15
E-L Fin	14300	$10¾	10¾	10¾	+ ¾
EstMirtic	1300	290	290	290	− 5
EastSul	700	237	234	235	−10
EchoB 300	2170	$15¾	15½	15½	+ ¼
Echo 1986w	500	350	325	325	−25
Echo 1987w	100	300	300	300	
Echo 1988w	1350	315	300	315	+15
Echo 1989w	1600	315	300	315	+15
EgoRes	1000	66	66	66	
ElectroK	z150	23	23	23	
ElcthomX	762	$14½	14	14	− ⅜
ElcthomY	825	$14	13¾	13¾	− 1
Elks	4500	175	175	175	
Emco	700	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Extndcar	515	$12	11⅞	12	− ¼
Extd A'	z23	$11⅜	11⅜	11⅜	
FCA Intl	4300	$8	7¾	7¾	− ¼
Flbrg Nik	837	$64	63½	63½	− ½
FathmOcn	700	130	125	125	
FedindA	130	$12⅜	12⅜	12⅜	
FedPion	1500	$52	52	52	+ 1
FideltyTrp	500	$11¾	11½	11¾	+ ¾
Finning A	1100	$9¾	9	9¾	+1¼
Finning B	350	$8	8	8	
FiranGndl	1400	165	165	165	
FCity Fin	2100	$20½	20½	20½	
FCty Tr D	1100	$6¾	6¾	6¾	
FMar	1300	180	170	170	
FisherO	24900	425	350	365	−60
Foodex p	400	400	370	400	+40
Ford Cnda	110	$41	41	41	+ 1
Francana	72250	$21	19	19¾	−1⅜
Fruehauf	200	$10½	10½	10½	+ ¼
GM Res	3100	340	325	330	−20
Galveston	2300	220	192	192	−33
Gane	4300	155	150	150	− 5
GazMetr	600	480	475	475	− 5
GDistrbA	z75	$14¾	14¾	14¾	
GMC	568	$43⅜	43⅜	43⅜	− ⅜
Genstar L	76186	$23¼	22¾	22¾	−1⅛
Genstar 2.35	1035	$26¼	25½	25½	− ⅜
Geocrude	12600	270	260	270	
GiantYk	z26	$10⅜	9¾	10⅜	
Gibraltar	12600	$6⅞	6⅝	6⅞	
Goldale A	2748	440	410	410	−40
Goldand M	5800	91	87	87	− 4
Goodyear	200	$23½	23½	23½	+ ½
GraftG A	100	15	15	15	+1⅜
GraftG p	z50	$19⅜	19⅜	19⅜	
Grandma	4325	$12⅛	11⅞	12	− ⅛
GLForest	275	$70⅜	70⅜	70⅜	+ ⅜
GtPacific	1000	$15½	15¼	15¼	− ¼
GWSteel A	1000	$6	6	6	
G Westwt	200	130	130	130	
Greyhnd	120	$17½	17½	17½	− ¼
GuarTrp	z30	$11½	11½	11½	
GulfC	135825	$21¼	20¼	20⅜	− 1
Gulfstrem	12455	$6¾	6½	6½	− ⅜
HCI Hldg A	9381	$8¼	7½	7½	− ¾
HCI Hld w	2499	110	105	105	−25
Haley	5125	$6¼	6	6	− ¼
Hardee	500	62	62	62	
Hard Crp A	1000	220	220	220	−30
Harris A	500	$6¼	6¼	6¼	− ¼
Hawker	21685	$13¼	12	12⅛	−1⅛
Hawker pr	z10	$40¾	40¾	40¾	
Hayes D	542	$7½	7½	7½	
Highwood	8600	180	180	180	
H Bay Mng	1450	$22	22	22	+ ⅜
H Bay Co	11337	$22¾	22	22½	− ¼
HBC pr	1656	$13½	13	13¼	
Hu-Pam	2000	50	48	48	− 2
Husky Oil	52740	$13⅜	12½	12⅝	− ⅜
Hydra Ex	3000	53	50	53	+ 3
IU Intl	5067	$16½	16⅜	16⅜	− ⅛
Imasco	2211	$39⅜	39	39	− ¼
Imasco Ap	500	220	220	220	
Imasco Bp	1330	$41	40½	41	+ ¼
Imp Life p	500	$24½	24½	24½	+ ¼
Imp Oil A	63104	$26⅞	26	26⅛	−1⅛
Inco	32088	$16⅜	16	16¼	
Inco 7.85	200	$14¼	14¼	14¼	
Indal	800	$14⅜	14¼	14½	+ ⅜
Indusmin	100	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
Inglis	200	$13¼	13¼	13¼	
InlandGas	212	$14¼	14¼	14¼	− ¼
Inland G p	100	$7¾	7¾	7¾	+ ½
Inter-City	14300	$10⅜	10¼	10⅜	− ½
IBM	433	$62	62	62	
IntMogul	105	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
IntprPipe	5925	$15	14⅛	14¾	+ ½
Ipsco	100	$25¼	25¼	25¼	+ ¼
Inverness	1800	425	400	400	−20
IronBayT	500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Irwin Toy	28259	$16	14¾	14¾	− ¾
Island Tel	1267	$15½	15¼	15¼	+ ¼
Ivaco	650	$20½	20½	20½	
IvacoCp	230	$30	30	30	
JQRes	2100	85	85	85	
Jannock	1950	$10½	10	10½	

Total sales: 701,684

JuniorMinesOils

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abcourt	200	145	145	145	−5
AigueInc.	200	300	300	300	−5
AigueWts	1200	44	44	44	−1
Bachelor	800	405	405	405	+5
Bateman	5000	12½	12½	12½	
Baxter Rs	400	153	153	153	−26
Belchas	1000	65	65	65	−8
Brosnan	1900	75	60	60	−18
Bruneau	4000	38	37	38	−1
Cadillac Ex	7300	470	460	470	+10
Cons I Rs	2200	43	43	43	
C Summit	6500	75	75	75	−3
Dumagmi	700	355	355	355	−20
Dumont	6000	31	30	31	− ½
DynaMn	9200	39	38	38	−1
E Sul M	500	240	240	240	−5
ExploQue	3600	71	68	68	−7
Goldexltd	1280	45	45	45	
KewGold	2100	140	135	135	−10
Laduboro	4500	50	48	48	+3
Lynx Exp	5000	112	105	105	−11
Mnrah Mn	3000	34	30	34	+9
Mid—Can	1000	58	58	58	+6
Muscocho	7600	96	91	96	+4
N Ungava	3500	60	55	60	+5
QueCoblt	1000	70	70	70	−5
Queenstn	10800	255	230	255	+15
Sul Min	500	285	285	285	−5
Tallsman	2000	55	55	55	−5
Viking Rs	3000	17	17	17	+2
Wrightbr	500	65	65	65	−5

L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $491.00 (offre) et $498.24 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $10.08 (offre) et à $10.61 (demande).

Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture hier, des principaux marchés mondiaux, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de la veille: **Londres: $412.50 ($411.125); Paris: $412.51 ($411.70); Francfort: $415.98 ($413.99); Zurich: $413.50 ($411.50); Hong-Kong:$417.84 ($415.32).**

MONTRÉAL

Dome P. perd $1

La tendance a viré à la baisse, hier, à la Bourse de Montréal, mettant un terme à six journées consécutives de progrès. l'indice composé a perdu 4.75 points et en clôture marquait 313.65.

Sept des onze secteurs du marché ont retraité. Le volume s'est inscrit à 798,719 actions comparativement à 634,854 la veille. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 73 à 39 et 31 valeurs conservaient leurs positions.

Parmi les pétroles, qui font une chute de 21.05 à 581.69, Imperial Oil A perd 1 1-8 à $26, Gulf 1 à $20 1-2 et Shell 5-8 à $20 5-8.

Les industrielles cèdent 6.48 à 329.81 et les services publics 2.57 à 230.51, mais les bancaires prennent 1.55 à 368.30 et les papetières 0.51 à 180.97.

MacLean Hunter X, industrielle en vedette, est stable à $11.25 après un échange de 132,000 actions.

Francana perd 1 1-4 à $19 3-4, Dome Pete 1 108 à $12 5-8, CP Ltd 1 à $38 1-8, Noranda 3-4 à $22, Lake Shore Mines 1-2 à $8 1-2, Alcan 1-4 à $26 3-8 et Bell 1-8 à $19 3-8. Banque de Mtl gagne 3-8 à $26 3-4 et Falconbridge Copper Corp. 1-4 à $12.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AgnicoE	100	$8¼	8¼	8¼	− ⅜
Alcan	11803	$26½	26¼	26⅜	− ¼
Amcalnt	100	$21¼	21¼	21¼	− ⅛
BP Can	1200	$32½	31	31¼	−2½
BqueCont	1500	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ¼
B Mercan	5000	$16½	16½	16½	− ⅛
BqueMtl	20587	$27⅜	26¾	26¾	+ ⅜
Bank NS	6650	$29	28½	28⅝	+ ¾
B Epargn	125	$12½	12½	12½	+ ½
BqueNat	15750	$10⅛	10	10	
BqRoyale	5031	$27⅜	26½	26½	− ⅜
Bell Can	30153	$19¾	19⅜	19⅜	− ⅛
Bell pr H	1200	$20	19⅞	20	
BombA	759	$13⅜	13	13¼	+ ⅜
Bow Val	7700	$18¾	18¼	18½	− ¼
Bow V Rs	11400	$7½	7½	7½	+ ⅜
Brascan A	189	$25	25	25	− ¼
CAE Ind	609	$10¼	10¼	10¼	− ⅛
CdaCem	3650	$11¼	11⅛	11⅛	
CdaLafRt	18853	11	10½	11	
C Imp Bk	2590	$31	30⅞	30⅞	
Cd Imp Wt	1000	$9¾	9¾	9¾	+ 2⅜
CP Ltd	14280	$38¾	38⅛	38⅛	− 1
CP Pr B	1200	$7⅛	7⅛	7⅛	+ 1
CapitlDyn	400	325	325	325	+25
CarlOk	2780	$5⅝	5⅜	5⅜	− ¼
Celanese	120	$9¾	9¾	9¾	
CentDyn	2500	85	80	80	−10
Comterm	5825	450	420	420	−30
C Bath A	4351	$19¾	19¼	19⅜	+ ⅜
Dalmy Itd	220	$9⅛	9⅛	9⅛	− ⅜
DofascoA	500	$39⅛	39	39⅛	− ⅜
DomeCda	10650	$5⅜	5	5	− ½
DomeMns	100	$21	21	21	
Dome Pet	74908	$13⅛	12⅝	12⅝	−1⅛
Dom Store	900	$16¼	16	16¼	+ ¼
Domtex	356	$15⅛	15	15⅛	
Domtar	115	$20⅝	20⅜	20⅜	− ⅛
Donohue	200	$22¾	22¾	22¾	+ ½
EntrepCP	2954	$18½	18⅛	18⅛	− ⅜
Min est M	2000	295	295	295	−5
FCA Inter	100	$7¾	7¾	7¾	− ¼
FalconCop	1900	$12	12	12	+ ¼
Francana	200	$19¾	19¾	19¾	−1¼
GBC Pr	200	$18	18	18	+1½
GazMetr	200	480	480	480	+5
Genstar	3300	$23¼	23⅛	23⅛	−1
GLForest	225	$70	70	70	− ⅛
Gulf Can	22875	$21¼	20½	20½	−1
Hawker	4200	$13	12	12	−1
H Wlkr D	2700	$22¼	22⅛	22¼	− ¼
Husky Oil	100	$12½	12½	12½	−1
Imp Oil A	28240	$26¾	26	26	−1⅛
IncoLtd	4005	$16¼	16⅛	16⅛	+ ⅛
Inglis	8500	$13½	13½	13½	
Inter Pipe	2300	$14¾	14½

Chris Speier bientôt sous contrat

Les Expos réclament Ron Guidry pour la forme

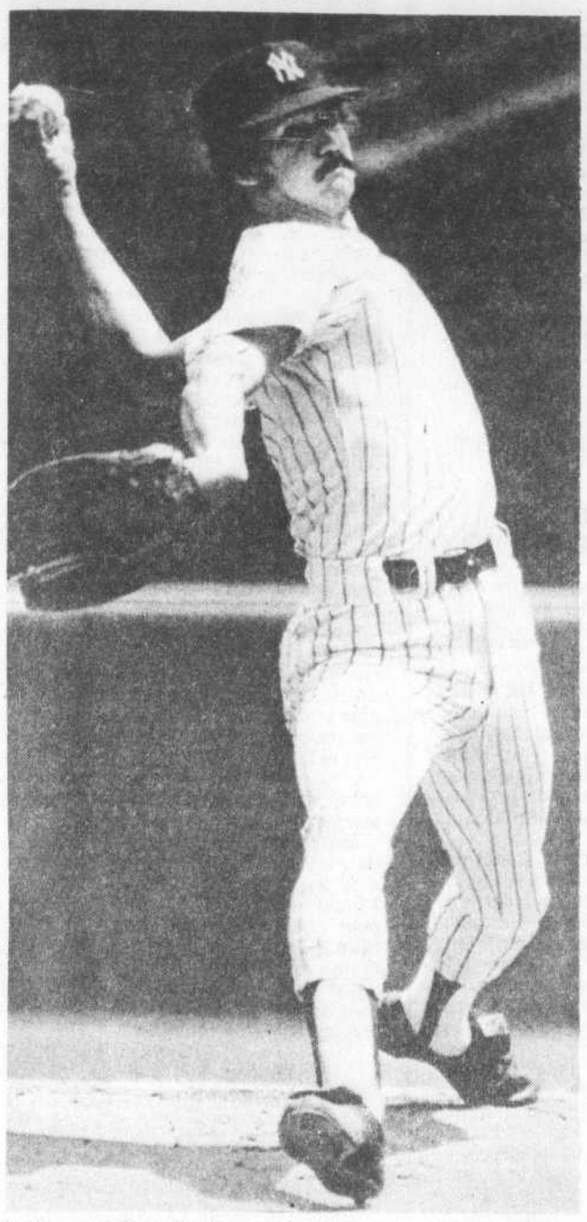

Le lanceur Ron Guidry a été le joueur le plus populaire au repêchage des joueurs autonomes, hier à New York. Il a été réclamé par 17 équipes, dont les Expos. (Photolaser AP)

par Richard Milo

Les Expos ont montré leur peu d'intérêt dans le repêchage des agents libres de cette année en ne choisissant que sept joueurs, dont six lanceurs, lors de la séance spéciale qui a eu lieu à New York, hier après-midi.

Représentés par John McHale et Jim Fanning, les Expos ont réclamé Larry Christenson, des Phillies de Philadelphie, Sid Monge et John Denny, des Indians de Cleveland, Bill Campbell, des Red Sox de Boston, ainsi que Dave LaRoche et Ron Guidry, des Yankees de New York. Un seul non-lanceur: le receveur Tim Blackwell, qui a porté l'uniforme des Expos en 1977.

Des joueurs choisis, Ron Guidry retiendra l'attention, même si les Expos ont peu de chance de le mettre sous contrat pour la prochaine saison. Le gaucher des Yankees exige un salaire de $7.5 millions pour les cinq prochaines années, et il y a tout lieu de croire que le propriétaire des Expos, Charles Bronfman, préférera verser quelques millions à Gary Carter plutôt qu'à Guidry au cours des prochains mois.

Le seul joueur autonome des Expos, Chris Speier, n'a été choisi par aucune équipe, ce qui lui donnera l'entière liberté de négocier avec le club de son choix. Avant la séance, les Expos avaient retenu les droits de négociations avec Speier, dans l'espoir qu'il accepte enfin le contrat de deux ou trois ans qu'on lui aurait offert. Il désire une entente de cinq ans.

Rejoint à Sainte-Adèle, Speier a laissé entendre cependant qu'il serait sur le point d'en venir à une entente avec les Expos, les deux parties ayant même convenues de se rencontrer au cours du week-end.

«J'ai vu M. McHale jeudi, et il ne reste plus que quelques détails d'ordre légal à régler, a commenté Speier. Je m'attends à recevoir un appel de M. McHale m'invitant à conclure l'entente en fin de semaine.»

Avant de quitter Montréal à destination de New York, McHale et Fanning n'étaient guère enthousiastes à la veille du repêchage. En ne réclamant qu'un seul non-lanceur, ils ont nettement indiqué leur intention d'améliorer les Expos au monticule, surtout en relève. Christenson, 28 ans, et Campbell, 33 ans, intéressent particulièrement les Expos.

Quant à Blackwell, il pourrait seconder Gary Carter derrière le marbre la saison prochaine s'il accepte toute fois un salaire à la mesure de son talent. Les Expos sont toujours à la recherche d'un receveur auxiliaire, meilleur que la moyenne en défensive. Ed Ott, des Angels de la Californie, faisait également partie des joueurs autonomes, mais les Expos l'ont ignoré sur la foi d'un rapport indiquant ses lacunes en défensive.

Après Guidry, John Denny a été réclamé à 13 reprises, suivi de Joaquim Andujar, à 11 reprises, que les Expos ont cependant ignoré. Dave Collins, des Reds de Cincinnati, a été choisi par 10 équipes, mais McHale aura finalement refusé de l'inscrire sur sa liste, se demandant s'il vaut la peine d'offrir un salaire fabuleux alors que l'équipe compte dans ses rangs un voltigeur comme Jerry White.

Les Expos ont d'abord repêché Christenson, Denny, Monge, et Campbell lors des quatre premières rondes, puis Blackwell en sixième ronde, Guidry en septième et LaRoche, en dixième ronde. A savoir si les Expos sont vraiment intéressés à ses services, un porte-parole de l'équipe a indiqué que les Expos ont couru le risque, si jamais il ne peut en venir à une entente avec les Yankees, qui ont retenu ses droits, mais aussi avec les Astros de Houston, à deux heures de vol de Lafayette, où il habite en Louisiane.

En sept ans dans les majeures, Guidry a remporté 87 victoires et subi seulement 34 défaites, avec une m.p.m. de 2.73 et 922 retraits sur trois prises. Il a mérité le trophée Cy Young, en 1978, grâce à 25 victoires contre trois défaites. A 31 ans, il recherche un contrat à long terme, avec clause de non-échange. Aux dernières nouvelles, il exigerait $1.3 million par année, jusqu'en 1986.

Les Expos comptent présentement sur quatre partants de première force en Steve Rogers, Bill Gullickson, Scott Sanderson et Ray Burris, qui vient de signer un contrat de trois ans, jeudi. Les quatre joueurs lancent cependant de la droite, et l'équipe n'aligne que trois gauchers, Bill Lee, Woodie Fryman et Tom Gorman. Des six lanceurs choisis, trois lancent de la gauche: Monge, Guidry et LaRoche.

Enfin, pour mieux juger de la valeur des 41 joueurs autonomes disponibles, l'équipe d'étoiles du repêchage serait formée des joueurs suivants: Lamar Johnson au premier but, Jerry Remy au deuxième but, Chris Speier à l'inter, Pete MacKanin au troisième but, Reggie Jackson, Jeff Burroughs et Dave Collins au champ extérieur, Ed Ott derrière le marbre et Ron Guidry et John Denny au monticule.

ÉCHOS... Le premier choix: Reggie Jackson, par les Blue Jays de Toronto. En 1977, les Expos l'avaient également choisi au premier rang. Mais il avait préféré les Yankees... Des joueurs disponibles, seuls Guidry, Dick Tidrow, des Cubs de Chicago et Ed Farmer, des White Sox de Chicago, sont classés A, ce qui signifie que les équipes perdant leurs services seront dédommagées en obtenant un joueur des majeures et un choix au repêchage... Le prochain rendez-vous des propriétaires: à Hollywood, en Floride, où auront lieu les assises d'hiver, en décembre.

Une victoire canadienne à la Coupe du monde de boxe

par Daniel Caza
de la Presse Canadienne

Les membres de la formation canadienne ont célébré hier soir leur première victoire à la Coupe du Monde de boxe amateur, alors que l'Ontarien John Raftery a remporté une décision unanime de manière fort courageuse face au Sénégalais Antoine Narideng. Cependant, dans les deux autres duels auxquels a participé le Canada, John Kaldehn a perdu par disqualification devant le Cubain Angel Herrera, et Bill Rannelli a également été défait par décision unanime devant le Colombien Miguel Maturana. Encore une fois, cette soirée de préliminaires a été présentée devant une faible foule (sûrement moins de 1,000 spectateurs) à l'aréna Maurice-Richard.

Raftery, qui a remplacé à la dernière minute le blessé Frank Nolan, a fait honneur à sa réputation de styliste en se sortant d'impasse en plusieurs occasions devant les prouesses de fonceur de son rival.

Il a d'ailleurs été coupé au cuir chevelu, au premier assaut, et à l'arcade sourcillière droite, au second, par des coups de tête aux deux occasions. Et malgré le sang qui lui coulait à flot dans la figure, il a réussi à marquer ses points avec des jabs précis et des coups au corps.

Par ailleurs, chez les 60 kilos, le jeune John Kalbhen, 18 ans seulement, a perdu au deuxième assaut devant le double champion olympique cubain Angel Herrera mais, contrairement à ce que l'on aurait pu prédire, il ne s'est pas fait trop maltraiter. Il a en effet été disqualifié par l'arbitre vers le milieu de la deuxième reprise pour avoir porté la tête trop basse au cours des hostilités.

Non, au contraire, le Canadien n'a même pas reçu un bon coup, quelque chose de solide de la part du demi-dieu nord-américain. Même qu'il donnait l'impression de détenir un avantage, surtout lors des nombreux corps-à-corps. La foule a évidemment conspué la décision de l'officiel, pendant que Herrera paraissait très heureux d'en avoir fini avec succès (...) contre le bagarreur ontarien.

Présenté à l'ouverture de la soirée, le duel Rannelli-Maturana, chez les 54 kilos, s'est avéré très intéressant et passablement partagé malgré la décision unanime des juges à la faveur du Colombien. Dès le premier assaut, Maturana a démontré une plus grande précision et ses jabs successifs ont préparé un direct de droite qui a envoyé le Canadien au canevas. Cependant, celui-ci n'a pas du tout semblé ébranlé et il s'est relevé d'un bond pour poursuivre les hostilités.

Aux deuxième et troisième reprises, Rannelli a démontré plus d'aplomb et plusieurs observateurs lui accordaient au moins une nulle dans les deux assauts, si ce n'est une victoire au dernier. Mais le pointage des juges, quoique très serré, a donné le triomphe au représentant de l'Amérique du Sud.

Toujours chez les 54 kilos, le Thaïlandais Leakdet Tamoy a eu raison de l'Australien Georges Butler par décision unanime alors que dans un combat sans saveur, Chang Im Suk, de la Corée, l'a emporté par décision partagée (3-2) sur le Bulgare Kostadin Georgiev.

Eagleson dénonce le budget

TORONTO (CP) — Le directeur exécutif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey, Me Alan Eagleson, qui représente 35 joueurs de hockey professionnel, invite les athlètes canadiens à se joindre à des équipes américaines pour fuir le fisc, après avoir pris connaissance du budget du ministre des Finances, M. Alan MacEachen.

Eagleson estime que le budget fédéral s'attaque directement aux joueurs de hockey et il se fera un devoir de sensibiliser les hockeyeurs professionnels au problème. À Vancouver, l'instructeur adjoint du Canadien, Jacques Laperrière, a estimé hier qu'un joueur gagnant $100,000 par année devra verser au fisc la somme de $68,000, animant ainsi les conversations des joueurs du Canadien à la veille de leur rencontre de ce soir contre les Canucks de Vancouver.

Sur la patinoire, le Canadien sera de nouveau privé des services de Guy Lafleur, de retour à Montréal depuis quelques jours après avoir été atteint à l'oeil par le bâton de Mark Hardy des Kings de Los Angeles, dans la défaite de 4-2, mardi. Le Canadien l'a emporté 9-0 contre les Rockies du Colorado, mercredi.

Hier Berry a donné plus de précisions sur le différend qui l'a opposé au propriétaire des Kings, Jerry Buss, au printemps dernier. D'après Berry, Buss lui aurait ordonné d'utiliser certains joueurs, mettant ainsi en doute sa compétence derrière le banc.

«Les problèmes ont vu le jour en éliminatoires, a dit Berry. Buss m'a imposé certains joueurs, et j'ai répondu que tout compte fait, la direction n'avait qu'à travailler derrière le banc si je n'effectuais pas du bon travail.»

sports et loisirs

■ Bol d'or: deux matchs pour $2

Les amateurs de football ont rendez-vous au Stade olympique à compter de midi, aujourd'hui, alors que seront disputés les deux matchs de finale du Bol d'or, pour les titres des catégories AA et AAA au football collégial. À midi, Victoriaville affrontera le collège de St-Jean, dans le AA, et à 15 h 15, les Cougars de Lennoxville se mesureront aux Diablos de Trois-Rivières, qui l'ont emporté l'an dernier. Lennoxville a triomphé en 1979. En demi-finale lors du dernier week-end, les Diablos ont vaincu les Cheetahs de Vanier 37-6 et les Cougars l'ont emporté 15-0 contre les Islanders de John Abbott. Dans le AA, Victoriaville a vaincu Alma 26-0 et Saint-Jean a défait André-Grasset 33-1. Le prix d'entrée: $2 pour les deux matchs de finales, aujourd'hui.

■ Activités sportives pour futures mamans

Le Centre Immaculée-Conception propose à compter de lundi aux futurs mamans des cours d'activités physiques pré et post natales au gymnase et à la piscine. Ces cours apprendront à la femme enceinte à contrôler les muscles impliqués dans l'accouchement, à augmenter l'endurance musculaire et cardiaque, à améliorer le temps de blocage respiratoire et le contrôle de la respiration, ainsi qu'à réduire les risques de problèmes organiques et physiologiques. Pour s'inscrire, Louise Van Peborgh, à 527-1256.

En trois lignes... L'animateur de Telex-Art à la télévision de Radio-Canada, Winston McQuade, a accepté la présidence de la huitième édition du Maski-Courons, une épreuve de course à pied qui aura lieu à Saint-Gabriel de Brandon le 13 juin 1982. L'objectif: 11,000 coureurs et 50,000 spectateurs... Le Collège Marie-Victorin offre aux instructeurs, entraîneurs et animateurs sportifs un cours intensif sur la psychologie du sport, plus précisément l'apprentissage et la motivation, les 20-21 et 22 novembre. Pour s'inscrire, 325-0150, poste 235. Le cours sera donné par Jean-Guy Bédard, auteur d'un livre intitulé: «L'entraîneur et la psychologie du sport»... Le Conseil du développement du loisir scientifique vient d'envoyer au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, un mémoire où il propose des solutions concrètes aux problèmes de développement et d'accessibilité du loisir scientifique... Le Centre Immaculée-Conception ouvrira officiellement sa 31e saison de ski en organisant une soirée de danse, samedi soir le 28 novembre. Pour plus d'informations: Denis Poitras, à 621-1563 les mardis, mercredis et jeudis, de 18 h à 22 h.

Richard Milo

Mundial: le Canada doit battre le Mexique

TEGUCIGALPA, Honduras (PC) — Les formations du Canada et du Mexique — deux équipes qui se retrouvent dans les sables mouvants — se rencontreront demain au Honduras, en tournoi de qualification à la Coupe du monde de soccer édition 1982 et le gagnant du match pourrait bien mériter un laissez-passer pour le mundial.

Les deux équipes se doivent de l'emporter et se doivent de marquer des buts. Elles sont présentement sur un pied d'égalité avec le Salvador au deuxième rang du classement du tournoi de la CONCACAF, avec trois points. Mais les Salvadoriens pourraient éprouver beaucoup de difficultés à vaincre le Honduras, actuel meneur au classement, lundi soir. Les Honduriens jouent devant leurs partisans et une victoire leur donnerait la première participation de leur histoire à la Coupe du monde. On sait que seules les deux premières équipes au classement se qualifieront pour la classique disputée en Espagne l'été prochain.

Les Mexicains, qui n'ont marqué qu'un but à leurs deux dernières sorties après avoir battu Cuba 4-0 lors de leur premier match, se mesureront aux Candiens sans les services de deux réguliers, l'avant Hugo Sanchez et le défenseur Juan Alvarez.

Karpov-Kortchnoi: 15e partie, nulle

MERANO, Italie (Reuter) — Le suspense continue à Merano, où le champion du monde d'échecs en titre, Anatoli Karpov n'a besoin que d'une sixième victoire face à Victor Kortchnoi pour conserver sa couronne. La 15e partie, ajournée la veille au 40e coup s'est terminée hier par un nul.

Donc la situation reste inchangée. Le grand maître soviétique mène toujours par cinq victoires à deux devant son ex-compatriote devenu apatride.

C'est Kortchnoi qui a proposé le nul et Karpov l'a accepté avant même la reprise de la partie.

La 16e sera jouée aujourd'hui.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Calgary 3, Québec 2
Boston 5, Edmonton 2
Philadelphie 5, Hartford 3
Los Angeles 5, St-Louis 2
Hier
Rangers NY 3, Buffalo 3
Detroit 3, Washington 3
Ce soir
Montréal à Vancouver
Québec au Minnesota
Pittsburgh à Boston
Washington à Hartford
Edmonton à Islanders NY
Philadelphie à Toronto
Chicago à Detroit
St-Louis au Colorado
Winnipeg à Los Angeles
Dimanche
Islanders NY à Philadelphie
Edmonton à Rangers NY
Colorado à Chicago
Vancouver à Calgary

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	17	17	34
Taylor, LA	10	23	33
Dionne, LA	15	16	31
Savard, Chi	8	22	30
P. Stastny, Qué	13	16	29
Smith, Min	13	16	29
Secord, Chi	16	12	28
Cloutier, Qué	11	16	27
Lafleur, Mon	10	15	25
Wilson, Chi	9	16	25

	b	a	pts
Guy Lafleur	10	15	25
Steve Shutt	13	11	24
Keith Acton	8	15	23
Mark Napier	9	9	18
Mario Tremblay	10	6	16
Larry Robinson	2	14	16
Pierre Larouche	5	9	14
Doug Jarvis	9	4	13
Rod Langway	1	12	13
Bob Gainey	3	9	12
Brian Engblom	1	9	10
Pierre Mondou	5	4	9
Doug Wickenheiser	2	7	9
Rejean Houle	2	5	7
Mark Hunter	6	0	6
Guy Lapointe	0	5	5
Doug Risebrough	0	4	4
Gilbert Delorme	0	3	3
Chris Nilan	2	0	2
Robert Picard	0	0	0
Gaston Gingras	0	0	0

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Sévigny	126	6	0	2.85
Herron	526	21	2	2.39
Wamsley	307	15	1	2.93

Ligue Mjeure du Québec

Jeudi
Montréal 4, Québec 1
Hier
Shawinigan 5, Chicoutimi 2
Québec 6, Granby 2
T.-Rivières à Sherbrooke, remis
Dimanche
Sherbrooke à Chicoutimi
Hull à Granby
T.-Rivières à Montréal
Québec à Shawinigan

Ligue Collégiale

Hier
St-Jérôme à St-Laurent
St-Georges à Thetford Mines
Dawson à Limoilou
Dimanche
St-Laurent à Dawson
Thetford Mines à St-Jérôme
Limoilou à St-Georges

LIGUE NATIONALE
Conférence Prince de Galles
Section Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	16	10	3	3	71	70	23
MONTRÉAL	**16**	**9**	**3**	**4**	**88**	**42**	**22**
QUÉBEC	19	10	9	0	84	84	20
BUFFALO	17	7	4	6	59	55	20
HARTFORD	16	2	7	7	51	63	11

Section Patrick

ISLANDERS NY	15	10	2	3	60	48	23
PHILADELHPIE	15	9	5	1	59	63	19
PITTSBURGH	17	8	7	2	62	66	18
RANGERS NY	17	7	9	1	57	70	15
WASHINGTON	16	1	14	1	43	71	3

Conférence Campbell
Section Norris

MINNESOTA	15	10	3	2	75	38	22
CHICAGO	16	6	4	6	84	75	18
WINNIPEG	15	7	6	2	64	73	16
DETROIT	17	6	7	4	68	66	16
ST-LOUIS	17	6	9	2	70	73	14
TORONTO	16	4	9	3	71	78	11

Section Smythe

EDMONTON	17	10	6	1	87	68	21
VANCOUVER	17	7	7	3	56	53	17
LOS ANGELES	17	8	9	0	79	87	16
CALGARY	18	3	11	4	53	86	10
COLORADO	15	3	9	3	42	73	9

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	19	15	4	0	105	70	30
SHAWINIGAN	19	13	6	0	103	61	26
TROIS-RIVIÈRES	20	13	7	0	126	85	26
MONTRÉAL	**20**	**13**	**7**	**0**	**97**	**73**	**26**
SHERBROOKE	19	11	7	1	113	94	23
CHICOUTIMI	21	9	12	0	90	110	18
LAVAL	20	5	15	0	75	127	10
QUÉBEC	19	4	15	0	63	97	8
GRANBY	19	3	15	1	69	124	7

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
THETFORD MINES	13	10	3	0	101	56	20
ST-LAURENT	12	9	3	0	75	35	18
ST-GEORGES	14	8	5	1	88	73	17
ST-JÉRÔME	14	6	7	1	64	59	13
LIMOILOU	13	4	9	0	63	106	8
DAWSON	14	2	12	0	49	111	4

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Dimanche
Ottawa 20, Montréal 16
C.-Britannique 15, Winnipeg 11
Dimanche
(Finale de l'est)
Ottawa à Hamilton, 13 h
(Finale de l'ouest)
C.-Britannique à Edmonton, 16 h

Ligue Nationale

Dimanche
Baltimore à Philadelphie
Buffalo à St-Louis
Chicago à Green Bay
Denver à Tamps Bay
Los Angeles à Cincinnati
Jets NY en N.-Angleterre
Oakland à Miami
Pittsburgh à Atlanta
Dallas à Detroit
Houston à Kansas City
Washington à Giants NY
Cleveland à San Francisco
N.-Orléans au Minnesota
Lundi
San Diego à Seattle

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine
Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	10	7	2	1	243	189	.750
BUFFALO	10	6	4	0	217	168	.600
NY JETS	10	5	4	1	232	223	.550
N.-ANGLETERRE	10	2	8	0	234	240	.200
BALTIMORE	10	1	9	0	172	339	.100

Section Centrale

CINCINNATI	10	7	3	0	268	193	.700
HOUSTON	10	5	5	0	176	213	.500
PITTSBURGH	10	5	5	0	209	199	.500
CLEVELAND	10	4	6	0	183	217	.400

Section Ouest

DENVER	10	7	3	0	196	149	.700
SAN DIEGO	10	6	4	0	292	247	.600
KANSAS CITY	10	6	4	0	240	201	.600
OAKLAND	10	4	6	0	141	167	.400
SEATTLE	10	3	7	0	152	226	.300

Conférence Nationale
Section Est

PHILADELPHIE	10	8	2	0	249	139	.800
DALLAS	10	8	2	0	241	195	.800
NY GIANTS	10	5	5	0	195	173	.500
WASHINGTON	10	4	6	0	210	243	.400
ST. LOUIS	10	3	7	0	189	303	.300

Section Centrale

MINNESOTA	10	6	4	0	230	228	.600
TAMPA BAY	10	5	5	0	173	163	.500
DETROIT	10	4	6	0	241	223	.400
GRFEN BAY	10	4	6	0	196	232	.400
CHICAGO	10	3	7	0	152	231	.300

Section Ouest

SAN FRANCISCO	10	8	2	0	225	168	.800
ATLANTA	10	5	5	0	277	189	.500
LOS ANGELES	10	5	5	0	227	214	.500
N.-ORLÉANS	10	3	7	0	129	217	.300

SOMMAIRES

Sabres 3, Rangers 3
Première période
1—BUFFALO: Gare (4)
Lambert, Van Boxmeer 13:06
2—BUFFALO: Seiling (10)
Ruff, Lambert 14:38
3—RANGERS: Greschner (4)
Hospodar, Leinohen 15:49
4—RANGERS: Ruotsalainen (3)
Hickey, Rogers 19:13
Pénalités: Ruff Buf 0:53, Greschner NYR 5:33, Rogers NYR 11:09.
Deuxième période
5—BUFFALO: Playfair (2)
Gare, Smith 0:35
6—RANGERS: Duguay (12)
Pavelich 11:53
Pénalités: Fotiu NYR 15:36, Hickey NYR et Lambert Buf 19:57.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité: Buffalo banc (purgée par Dunn) 6:08.
Tirs au but

Rangers	7	7	7	—21
Buffalo	11	14	8	—33

Gardiens: Weeks, NY Rangers; Edwards, Buffalo.
A—15,991.

Red Wings 3, Capitals 3
Première période
1—WASHINGTON: Tookey (2)
Blowgvist, Gartner 2:12
2—WASHINGTON: Maruk (10)
Kelly, Gustafsson 3:48
3—DÉTROIT: McCourt (8)
Foligno, Huber 6:05
4—WASHINGTON: Walter (9)
Gustafsson, Maruk 9:29
Pénalités: Larson Det 1:55, Walker Wash (maj.) et Smith Det (min et maj.) 3:17, Johnston Wash 4:05, Huber Det 15:34.
Deuxième période
5—DÉTROIT: Blaisdell (7)
Foligno, McKechnie 6:24
Pénalités: Johnston Wash et Smith Det 3:31, Gartner Wash 5:54, Blaisdell Det 8:37, Korn Det 13:53.
Troisième période
6—DÉTROIT: Ogrodnick (11)
McCourt
Pénalités: Green Wash et Murdoch Det 5:38, Murray Wash 11:40.
Tirs au But

Détroit	11	8	10	—29
Washington	13	8	5	—26

Gardiens: Micalef, Détroit; Palmateer, Washington.
A—9,434.

Billets de la Coupe Grey!

Vous pouvez vous procurer des billets de la Coupe Grey dès aujourd'hui aux comptoirs Ticketron de Eaton, La Baie et Montréal Trust.

Obtenez vos billets facilement à votre comptoir favori.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Les échappatoires de M. MacEachen

POURFENDANT ces contribuables qui habitent trois résidences principales en même temps et des cadres supérieurs qui font du Crédit social sans le savoir en obtenant des prêts sans intérêt de leur compagnie, le ministre des Finances, M. Allan J. MacEachen, a présenté, jeudi soir, son second budget où il est difficile de trouver quelques onces de volonté et d'imagination pour résoudre les problèmes réels des Canadiens.

La vertu d'équité fiscale dans laquelle se drape le ministre n'est pas un prétexte pour l'inaction. Si M. MacEachen a répondu aux attentes des fiscalistes confus et de certains milieux d'affaires obsédés par le mot déficit, il n'apporte pas d'espoir au million de citoyens qui cherchent du travail actuellement et aux 920,000 familles qui devront renouveler leur hypothèque au cours des prochains mois.

■

Les bras au ciel, le ministre nous annonce une période de transition où «la croissance sera vraisemblablement plus faible et le chômage plus élevé que nous le voudrions». Nulle part dans son exposé budgétaire, on trouve d'indices d'une inquiétude réelle face au problème de l'emploi. Il semble presque normal de voir le chômage se maintenir à 8,3%, un chiffre d'ailleurs inférieur aux prévisions cyniques du ministre, l'automne dernier. Donc on se félicite de voir la caisse de l'assurance-chômage enregistrer un surplus théorique de $550 millions. Merci pour la baisse des cotisations! Évidemment, la proportion des sans emplois n'est que de 7% en Ontario et de 3,8% en Alberta. Donc, «dans le pays qui compte», pas de problème.

Evidemment les gens d'Ottawa ne sont pas bouleversés outre-mesure par la situation dans «le Bas-Canada», du côté du levant, derrière le Centre National des Arts. Il y a actuellement un taux record de 11 ½% de Québécois sans travail: 320,000 personnes se contentent au mieux d'une allocation hebdomadaire de $130. A Terre-Neuve, le chômage approchait 17%, le mois dernier.

Au chapitre des remèdes, le ministre n'a que des bons mots à offrir: «Seule une diminution de l'inflation et des taux d'intérêt peut offrir des chances de croissance renouvelée et soutenue à l'avenir.» C'est exactement ce qu'ont supposé M. Reagan et Mme Thatcher avec le résultat que l'on connaît: le nombre des chômeurs se maintient à des niveaux presque sans précédent.

Plusieurs comptaient sur la manne pétrolière que le ministre de l'Energie a puisé dans les revenus des provinces et des compagnies. Malgré les belles promesses et les assurances données, tout le monde savait que cet argent ne serait pas réinvesti dans le secteur. Déjà Ottawa détourne une partie importante des Fonds du développement de l'Ouest. Cette marge de manoeuvre additionnelle de $4 milliards aurait pu servir à réduire les tensions dans le secteur de la construction et du logement. Laissant tomber un maigre $50 millions, le gouvernement fédéral se contentera d'un rôle d'endosseur des mauvais risques pour les banques et de sauveteur de quelques naufragés hypothécaires. La politique des lampions prédomine encore: il faut prier pour que les taux baissent... Se prépare ainsi une sérieuse crise du logement. Le nombre des mises en chantier ne dépassera pas 180,000 unités en 1982 et les locataires écoperont bientôt de la note, souvent gonflée, de la hausse du loyer de l'argent.

Évidemment, il n'est pas question de s'apitoyer sur le sort des petits malins qui excellaient dans l'art d'élargir les trous fiscaux. Il faut rendre hommage aux fonctionnaires du ministère des Finances pour avoir fait une si belle démonstration du fait que nos impôts ne sont pas du tout progressifs et que c'est la norme de l'astuce qui prédomine dans moult cas. Des milliers de contribuables touchant $100,000 et plus paient peu ou pas d'impôt. Dans plusieurs cas, des invididus à revenus de plus de $50,000 versent un pourcentage inférieur de leurs revenus que ne le font les salariés qui n'ont pas les moyens de se payer les conseils d'un expert de la passoire fiscale. Dorénavant, on saura au moins que c'est à $53,376 que s'arrête l'objectif de redistribution de l'État. C'est le prix qu'il faut cependant payer pour notre voisinage avec les États-Unis qui viennent d'adopter une mesure similaire.

■

Ce n'est pas dans une baisse théorique de $211 pour 5,8 millions de Canadiens qu'on verra la vraie couleur de ce gouvernement. Il faut plutôt réfléchir à l'augmentation de 19,6% de l'ensemble des impôts en 1982, un taux identique à cette année. Sans tenir compte des hausses de taxes indirectes, les recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers progresseront de 16% cette année et de 20% l'année suivante. C'est beaucoup plus que l'inflation et l'accroissement du nombre de cotisants.

Anticipant une réduction de la croissance de ses dépenses de 16,6% à 11.3%, le ministre ne cache pas ses priorités. Le budget de la défense doublera en cinq ans; celui des «affaires sociales» diminuera en termes réels. Dans l'enveloppe «développement économique», on enfouit plusieurs milliards pour des projets disparates qui seront accordés au gré et selon l'humeur des ministres.

Les provinces feront également les frais de ces priorités douteuses. De façon élégante, Ottawa parle «d'économies» de $5,7 milliards qu'il entend réaliser avec une nouvelle quincaillerie pour la péréquation. Évidemment, on invite les provinces à participer à une oeuvre «d'harmonisation fiscale». Il est maintenant clair et public que c'est l'Ontario qui sera l'étalon de mesure. Il ne faut surtout pas pleurer sur le sort de la province voisine; celle-ci touchera pas moins de $28 milliards d'ici 1986 en transferts fédéraux alors que la part du Québec dans les $104 milliards prévus sera moindre qu'au cours du dernier quinquennat fiscal. Dans les prévisions du ministre, les recettes fiscales du Québec ont été volontairement soufflées en retenant l'hypothèse que M. Parizeau n'accordera aux contribuables québécois aucune des modifications fiscales annoncées hier. Évidemment le bon sens et le souci de concurrence obligera Québec à emboîter le pas à Ottawa et aux autres provinces, même s'il perçoit lui-même ses impôts.

■

Faute d'initiatives valables pour régler les problèmes de l'heure, les contribuables auraient pu songer trouver dans l'exposé de M. MacEachen des perspectives encourageantes pour l'avenir à moyen terme. Mais ce programme de «renouveau industriel» ne renferme jusqu'à maintenant que des généralités et des objectifs qui sont des évidences. Ottawa s'attaquera-t-il sérieusement un jour au grave problème du retard technologique du Canada. Alors que le deficit avec l'étranger dépasse maintenant $17 milliards au chapitre des produits finis, d'autres pays s'engagent résolument dans la voie de la recherche et du développement scientifique et industriel.

Ce budget n'est surtout pas l'oeuvre d'un homme politique visionnaire qui propose un chemin pour sortir de la stagnation économique. C'est plutôt le dernier rejeton d'une famille politique dont le chef, le dos tourné au pays, entouré de fidèles disciples technocrates, attend impatiemment le retour du bateau de Londres pour enfin passer à l'Histoire.

Michel NADEAU

Menaces à la base

Trop honnêtes, les citoyens de chez nous ont cru que la commission Keable et l'enquête McDonald ayant jeté une crainte salutaire dans les milieux policiers, il n'y avait plus lieu de redouter des opérations ténébreuses comme celle qui, dans la nuit du 6 au 7 octobre 1972, détruisit l'Agence de presse libre du Québec, la célèbre APLQ. Pareille naïveté méconnaissait alors, et sous-estime gravement encore, la subversion poussée qu'ont entreprise et que mènent sans nul doute, même aujourd'hui, certains sérvices de sécurité et les milieux qu'ils favorisent. Il en va des pratiques de subversion policière comme du crime organisé auquel la CECO s'est attaquée: on peut les freiner temporairement, mais il faut plus qu'une enquête pour les décourager et les éliminer.

Or, on ne s'attaque pas aux droits de la personne sans s'attaquer tôt ou tard aux organismes qui les défendent. Déjà, au cours des enquêtes Keable et McDonald, nos services de sécurité ou certains de leurs agents n'ont pas craint de miner la crédibilité des enquêteurs, de dissuader certains témoins de coopérer franchement avec les autorités — ne sacrifiant au bras de la justice, soudain retourné vers eux, que les faits et les hommes qui ne pouvaient plus être rescapés. Mais au coeur de cette lutte sourde, un autre organisme de défense sociale, un des trop rares à agir en ce domaine au pays, devient très tôt une cible privilégiée de nos puissances de l'ombre: la Ligue des droits et libertés.

LE DEVOIR a rapporté, le 26 septembre dernier, l'incroyable série de vols et d'actes de vandalisme qui avaient frappé la Ligue au cours des 23 mois précédents. Un peu auparavant, en un moment stratégique, une grève aussi soudaine qu'inopportune paralysa la Ligue de l'intérieur. On découvrit plus tard un beau désordre dans les instruments internes de son administration. Comment ne pas penser que la Ligue des droits et libertés avait commis le crime de devenir la plus sérieuse et la plus active des organisations du genre dans tout le Canada? Les autres actes de sabotage matériel et de démoralisation qui ont suivi avec persistance ne peuvent être le seul fruit du hasard ou de la délinquance du quartier!

Autrefois désignée sous le nom de Ligue des droits de l'homme, cette organisation bénévole a joué un rôle de grande importance historique dans notre milieu. Loin de diminuer, son utilité et son travail se sont accrus et ont pris un caractère plus vital encore. Sont en jeu non seulement la liberté des individus qui font appel à ses services, mais aussi l'avenir de communautés entières, victimes de discrimination collective, comme les nations autochtones.

Il est vrai qu'au cours des dernières années, les gouvernements ont mis sur pied des organismes spécialisés chargés de promouvoir et de défendre les droits fondamentaux. Ainsi au Québec, la Commission des droits de la personne devrait même recevoir un mandat élargi au cours des prochaines travaux législatifs de l'Assemblée nationale. Mais les moyens de ces organismes parapublics restent très limités, quand ils ne sont pas eux aussi handicapés par les mêmes défauts que l'appareil de l'État. Mais surtout, si dévoués que soient leurs fonctionnaires, on ne sauraient leur abandonner la lutte pour un enjeu aussi névralgique que celui des droits individuels et des libertés collectives.

En ce domaine, une grande place et un rôle vital ne peuvent être assumés que par les citoyens et leurs organisations indépendantes. Le traitement violent, persistant et vicieux auquel la Ligue des droits et libertés a été soumise depuis deux ans — et quels qu'en soient les auteurs et leurs objectifs clandestins — cette agression confirme, s'il en était besoin, l'importance stratégique d'un tel organisme dans notre milieu et la nécessité de le préserver, de l'appuyer et surtout de le développer. Ne serait-ce que pour faire échec à ceux qui s'en sont pris à la Ligue, tentant de la liquider dans l'ombre pour ensuite s'en prendre, plus aisément, à des citoyens démunis et à des organisations désemparées.

Voir page 20: Menaces

lise bissonnette

Creighton peut sourire

«EN ce moment, le Canada conquiert les derniers retranchements de son indépendance complète. L'idée d'une révision totale de la constitution prend de plus en plus le chemin d'une réalisation prochaine. Serait-il messéant de se demander si le vieil esprit de 1867 présidera de nouveau à la construction du nouvel édifice? Quel sort voudra-t-on réserver aux franchises culturelles, nationales, et religieuses des Canadiens français? Demeurerons-nous un peuple bi-ethnique et bilingue? Hors de la province de Québec, les nôtres seront-ils protégés dans leurs droits de vivre et de se survivre comme race distincte?»

Nous sommes en 1943. Wilfrid Morin, prêtre, publie *Nos droits minoritaires, Les minorités françaises au Canada*, aux Éditions Fides, dans la collection «Philosophie et problèmes contemporains». Nous sommes en 1981, englués dans la même histoire, dans le même langage, à peine débarrassé de quelques tournures passéistes. Et puis non. Depuis la semaine dernière, nous avons enfin quelques réponses définitives aux interrogations de Wilfrid Morin, elles-mêmes nées de plus anciennes et douloureuses batailles, celles des minorités françaises de l'Ouest au début du siècle.

Non, le vieil esprit de 1867 n'a pas présidé «à la construction du nouvel édifice». Le Canada sera officiellement bilingue, mais certainement pas biculturel. Quant aux «franchises» des «Canadiens français», ceux du Québec devront bien dire à nouveau, au cours des prochaines années, s'ils en acceptent ou non les limites. Pour ceux des provinces de langue anglaise, toutefois, l'histoire vient de claquer brutalement une porte qu'elle n'ouvrira plus. Ils ont été la monnaie d'échange de la crise; ils en sont aujourd'hui, comme d'habitude, les grands perdants.

Au début du vingtième siècle, ils se battaient pour des écoles. À l'approche du vingt-et-unième siècle, ils ont obtenu le droit incontesté, inscrit dans une Charte constitutionnalisée, de réclamer des écoles devant les tribunaux. Là où les écoles existent, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, elles ont meilleure chance de demeurer. Là où elles se font attendre depuis toujours, elles attendront encore; quand des années de bataille auront conduit à la Cour suprême, «le nombre qui justifie», qui donnerait droit aux écoles, aura sans doute décliné jusqu'à ne plus justifier. Le reste, la vie française hors Québec, la culture, les institutions, demeure à tout jamais soumis à ce que Wilfrid Morin appelait des «législations cruellement arbitraires» ou au mieux «mollement équitables».

Cent ans pour en arriver là. Nous savions tous, à Ottawa comme ailleurs la semaine dernière, que le débat sur le sort des francophones hors Québec est terminé. Il a flambé à nouveau le temps d'une crise constitutionnelle, 1976-81, il s'éteindra avec elle. Car il ne vivait que grâce au «chantage» que le problème québécois imposait au reste du Canada, comme le dénonçait l'historien canadien-anglais Donald Creighton, quelques semaines avant sa mort en 1979. Creighton tapait du pied, mettait ses compatriotes en demeure de cesser de céder aux Québécois, de freiner enfin. Dans l'autre monde, unilingue peut-être, il doit se détendre. Nous ne verrons pas de sitôt une autre crise constitutionnelle, donc un autre «chantage».

Belle semaine pour se rapprocher des historiens donc, pour assister avec eux au dénouement de l'histoire, à sa répétition, pour les relire. Dans Mason Wade et Robert Rumilly, par exemple, retrouver intact le droit fil des fameux «compromis» canadiens qu'on célébrait à grands rires devant les caméras, le 5 novembre.

C'était en 1905, à l'occasion d'une réforme constitutionnelle. Wilfrid Laurier, premier ministre, déposait le «bill d'autonomie» qui allait créer les provinces d'Alberta et de Saskatchewan en donnant aux minorités françaises le droit à des écoles séparées enseignant en leur langue et religion. L'opposition vint, forte et virulente, de l'Ontario et de quelques membres anglophones du caucus libéral fédéral. Quand la barque fut trop secouée, Laurier convoqua son caucus fédéral québécois et leur demanda d'accepter un compromis, lamentable: enseignement de la religion après les heures de classe (une demi-heure) et le français comme langue auxiliaire. Seuls Henri Bourassa et Armand Lavergne s'y opposeront farouchement. Ils ont beau demander traitement égal, pour les minorités françaises catholiques de l'Ouest, à celui consenti à la minorité anglaise protestante du Québec, rien n'y fait. Au Québec, entre Québécois, la bataille fait rage mais surtout pas l'unanimité. Le bill sera finalement voté, amendé en toute mesquinerie, dans la lassitude générale.

En 1981, ce sont les écoles françaises «là où le nombre le justifie» qu'on laisse en pâture aux minorités françaises, comme autrefois la «demi-heure de religion», en lieu et place d'une réforme plus large des législatures, des tribunaux, des institutions, qui aurait dû soumettre l'ensemble des provinces à l'article 133 de la constitution, celui qui s'applique au Québec, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick. L'Ontario a résisté au nom de toutes les autres, avec succès. M. Trudeau a inscrit le compromis dans les textes dès le départ. Son caucus québécois s'est soumis, à une exception près. Et comble de l'ironie, on a trouvé le moyen de faire croire que la confortable minorité anglophone du Québec est désormais celle, cent ans plus tard, qui devrait envier les minorités francophones des autres provinces...

Sur le pivot, dans cette histoire si tristement répétitive, se tiennent aujourd'hui comme hier les députés du Québec à Ottawa, puissants en théorie, faiblards en pratique.

Rumilly parle de ceux de 1905. «Laurier réunit les rouges et leur exposa qu'il fallait céder ou tomber. Céder, c'est-à-dire se rabattre sur un compromis, moins avantageux pour l'enseignement catholique et français dans les nouvelles provinces; ou tomber, c'est-à-dire perdre le pouvoir et passer à d'autres la distribution des subsides, des places, des ponts, des quais et des bureaux de poste — tout ce qui fait élire un député. C'étaient de braves gens, ces députés, avocats, notaires, médecins, vétérinaires, commerçants, rentiers, cultivateurs ou fils de cultivateurs de la province de Québec. Ils avaient presque tous de la bonne volonté, et pour certains de la culture et du talent. Ils n'avaient pas d'héroïsme ni de génie. Ils étaient pris entre le parti, le chef, les électeurs...»

Wilfrid Morin parle d'eux en 1943. «À la colline parlementaire, nos représentants n'ont pas toujours été des chefs (...). Les temps sont révolus où nous devions nous contenter et même nous glorifier d'être amènes et conciliants.»

Mais les historiens et les philosophes ne font pas l'histoire et Ottawa vient à nouveau, en 1981, de rater l'occasion d'avoir un peu de génie, sinon de l'héroïsme. Les francophones hors Québec resteront une abstraction parquée dans quelques écoles. La Fondation d'études du Canada a subventionné largement la publication, en 1979, d'un remarquable Atlas des francophones de l'Ouest. On y trouve, entre mille autres renseignements, des cartes géographiques dites «d'environnement culturel» où des cercles diversement teintés indiquent les lieux d'institutions socioculturelles. Cela ressemble à un échiquier en fin de partie. À Beaumont, en Alberta, il y a une école bilingue et une chorale. Je propose que le caucus fédéral, Bill Davis et *The Gazette* aillent là-bas expliquer, à ceux dont «le nombre le justifie», la nouvelle constitution, et le futur qu'elle leur réserve.

LETTRES AU DEVOIR

■ Les livres sont lus

(En réponse à la critique de Jean Basile, publiée dans LE DEVOIR du 13 novembre, page 13).

Monsieur Jean Basile peut apprécier selon ses goûts et ses humeurs l'émission *Noir sur Blanc*. Cela est son droit le plus strict. Mais quand il laisse entendre que je ne lis pas les livres qui sont les objets de discussions ou d'entrevues, il s'attaque à mon intégrité professionnelle.

Je suis peut-être «sans foi» comme il l'écrit, mais il me reste suffisamment de croyance en ce métier noble et beau qui est le mien pour ne pas le bafouer en bâclant mon travail. Je lis les livres dont je parle et je reçois comme une insulte qu'on laisse entendre le contraire.

Denise BOMBARDIER
Montréal, 13 novembre

■ L'information sportive au DEVOIR

(Texte remis au rédacteur en chef lors d'une manifestation pacifique organisée vendredi après-midi devant l'immeuble du DEVOIR, rue du Saint-Sacrement).

Nous, lecteurs du journal LE DEVOIR, sommes tannés de lire les nouvelles défraîchies sur le sport professionnel que nous donne notre journal.

Nous considérons LE DEVOIR comme notre journal, parce que nous pensons que ses responsables sont sensibles à notre opinion.

Pas besoin de se payer des études de marketing pour sentir le nouveau goût des Québécois pour le nouveau sport, le sport de participation, le sport pour tous. Pourquoi LE DEVOIR ne sent-il pas lui aussi ce nouveau besoin et continue-t-il de se préoccuper exclusivement du sport des autres? Nous sommes persuadés que pour LE DEVOIR, il n'y a pas que le sport-spectacle qui soit «rentable». Les lecteurs du DEVOIR veulent aussi une information sportive «active».

Il faut que LE DEVOIR parle de sport pour tous, d'activités à faire à chaque jour, du mouvement sportif québécois.

On est LE DEVOIR ou on ne l'est pas. L'information c'est pour tout le monde.

Louise ROY
(Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec).

■

Le lecteur jugera. Lundi de cette semaine, LE DEVOIR a publié un article de 750 mots sur le tournoi universitaire de hockey. Mardi, LE DEVOIR, sous ma signature, faisait écho à la Semaine du sport pour tous en publiant une entrevue exclusive avec le président du Regroupement des organismes de loisirs, M. Raymond Blain, intitulé «Une réflexion sur le sport de masse». Jeudi, c'était le Vélodrome pour tous et le Marathon international de Montréal. Et aujourd'hui, de petites nouvelles sur le loisir et le sport amateur. Sans compter la nouvelle obtenue en primeur par LE DEVOIR, la semaine dernière, annonçant que les organismes nationaux de sport du Québec dénoncait le RONLQ pour avoir organisé une semaine du sport pour tous sans mandat.

Richard MILO

■ Une union contre nature

Finalement, on y est. La belle stratégie Morin-Lévesque de constituer un front commun des provinces s'est écroulée. Et le Québec se retrouve seul, sans force, maintenant que cette stratégie a échoué. Un indépendantiste aurait pu le prévoir: les intérêts entre le Québec et le Canada sont divergents, incompatibles et une union des provinces contre Ottawa était presque contre nature. Mais des néo-fédéralistes comme Lévesque et Morin, eux, ne le voyaient pas et ne pouvaient pas le voir.

Plutôt que de bâtir à l'intérieur même du Québec une force, petite mais solide et fiable pour s'opposer au geste unilatéral d'Ottawa, le duo Lévesque-Morin a préféré une union vaste, diluée et combien fragile. Il a cherché à créer un front artificiel des provinces et pour cela a déculotté le Québec. Il a cherché un appui chez les libéraux de Ryan et ceux-là aussi vont lui faire faux bond. Il y a d'ailleurs un parallèle à établir entre cette stratégie constitutionnelle et la stratégie étapiste qui toutes deux veulent diluer, rassembler des gens peu convaincus qui laisseront tomber au premier coup dur.

Les «Canadians» se sont entendus entre eux et vont «bulldozer» le Québec. La loi 101 a déjà volé en éclats et les radicaux anglophones vont s'attaquer à ce qui en reste. L'avenir s'annonce sombre. La seule chance de s'en sortir et d'augmenter les pouvoirs du Québec c'est de faire l'indépendance vu que les réformes constitutionnelles en enlèvent au Québec plutôt que de lui en donner. Mais pour que cela se fasse, il faudrait que les indépendantistes reprennent le pouvoir au sein du P.Q. J'ai de plus toujours soutenu que pour enrayer les manoeuvres d'Ottawa, la meilleure arme était de menacer de faire l'indépendance unilatéralement. On peut encore agir en ce sens puisque la stratégie étapiste et constitutionnelle s'est avérée un désastre national.

Jacques BINETTE
Montréal, 6 novembre

■ Contradictions

Michel Roy signait le vendredi 30 octobre un éditorial fort intéressant: «L'appel de M. Trudeau contre l'inflation». J'aimerais soulever deux contradictions qui d'après moi sont très importantes.

Tout d'abord, Michel Roy dit clairement que les citoyens, surtout au Québec, versent la moitié de leur revenu au fisc, et il a tout à fait raison. Là où il se trompe c'est lorsqu'il dit à la fin de son écrit: «Il faut plutôt augmenter les dépenses publiques dans les Maritimes et au Québec». Je ne crois pas du tout à cette affirmation de M. Roy. Le gouvernement fédéral a un déficit budgétaire de $15 milliards environ. Il se doit lui aussi de réduire son passif budgétaire. Lorsque le gouvernement nous donne $1.00 il doit, par le truchement des impôts et des taxes indirectes reprendre ce même dollar.

Par exemple, pourquoi les impôts sont-ils si élevés au Québec? C'est parce que le gouvernement, social-démocrate, en place n'a pas arrêté une «minute» de dépenser. Encore hier, nous apprenions par les journaux que le gouvernement québécois avait délégué une personne à Paris pour s'occuper des relations commerciales, France-Québec. Je ne peux pas croire qu'un membre du personnel de M. Michaud n'aurait pas pu s'occuper de ce genre de travail. Surtout lorsque l'on connaît le salaire de ce nouveau délégué.

Revenons plutôt à nos moutons i.e. les hausses d'impôts. Depuis 1960, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux n'ont pas arrêté d'offrir des services à la population. Des subventions sont distribuées, des mesures sociales sont prises et ça continue de plus belle. Je ne veux pas dire que je suis contre ces mesures, au contraire ils ont eu, j'en suis certain, un effet bénéfique sur la société.

Les gouvernements ont donné des services et les citoyens en ont profité. Aujourd'hui les temps sont durs, alors deux solutions s'imposent: les gouvernements réduisent et en arrivent même à couper certains services, ou bien ils maintiennent ces services, mais ils doivent augmenter les impôts sur le revenu des particuliers. De toute façon nous sommes pris pour payer. Si les gouvernements sabrent dans les dépenses des services offerts aux citoyens, nous devrons nous procurer ces services ailleurs; sinon nous serons dans l'obligeance de donner de l'argent aux gouvernements par le biais de nos impôts pour qu'ils maintiennent ces services.

Quelle est donc la meilleure solution?

M. Roy dit à l'avant dernier paragraphe: «Le gouvernement dispose des ressources suffisantes pour pratiquer des politiques plus souples et mieux adaptées aux diverses régions. Ces surplus lui viennent surtout et lui viendront d'avantage en 1982 des revenus du pétrole de l'Ouest, considérablement accrus grâce aux récents accords avec les provinces productrices».

Je ne veux pas passer pour le protecteur du gouvernement fédéral, mais si ce dernier a des surplus qui lui proviennent de l'Ouest canadien, il en profitera sûrement pour essayer de réduire le déficit budgétaire et la dette publique afin que les gens de ma génération ne soient pas obligés de payer pour des services qui seront peut-être désuets ou tout simplement pour des erreurs gouvernementales.

Denis PICHÉ
Étudiant à l'Université d'Ottawa
Ottawa, 2 novembre

■ L'exil... ontarien

«Quand un peuple tombe esclave, tant qu'il tient bien sa langue, c'est comme s'il tenait la clef de sa prison.»

De grandes affiches — On parle français — au gouvernement mais personne bien souvent ne pouvant prononcer le moindre petit mot en français alors que les bureaux pullulent d'interprètes chinois, portugais, indiens et j'en passe — Voilà l'Ontario — un mirage de bilinguisme. Des bibliothèques dépourvus de documentation technique — voilà encore l'Ontario ou plus précisément Toronto.

Lors d'élections, on distribue des sucettes électorales, bonbons bien éphémères, promesses papelardes pour mieux ghettoïser les francophones de la province. Qu'on cesse donc de nous embarquer dans le bateau pourri du bilinguisme! Il y a belle lurette qu'on sait bien que le bilinguisme ne s'applique le bilinguisme qu'au Québec! qu'au Québec!

Ici, on reçoit des communiqués divers de source gouvernementale traduits dans toutes les langues inimaginables sauf en français! Et puis, Eaton qui refuse d'envoyer ses catalogues en version française à ses clients francophones, ça c'est le comble!!! Après trois ans de requêtes infructueuses auprès de la compagnie, j'ai décidé de m'adresser directement au Père Noël. Peut-être est-il bilingue, lui!

J'envie la minorité anglophone du Québec... comme elle est choyée. Toutes sortes de services pour les anglophones du Québec et pour nous les exilés... rien ou si peu. Des services au compte-gouttes. A faire pâlir le petit drapeau du Québec que j'aborais fièrement dans mon bureau et qu'un vieux bougon a trouvé le tour d'insulter.

Peut-être vaudrait-il mieux qu'on retourne au pays tous les deux avant qu'il ne soit trop tard. En attendant, je fais un grand bout de chemin pour aller chercher mon journal auquel je m'accroche comme à une bouée de secours alors que ma province, ma ville d'adoption, s'enfonce dans un mutisme sans pareil...

Line MONGRAIN-RIFAI
Toronto, 4 novembre

■ Un journal à garder

(Lettre adressée à M. Jean-Louis Roy.)

Merci pour votre éditorial du 6 novembre qui concernait le consensus du fédéral et des provinces anglophones et qui excluait — une fois de plus — le Québec. Avec l'article de J-P. Proulx et celui de R. Décary, vous avez écrit une page éditoriale rafraîchissante. Comme quoi il est encore possible de trouver de courageux journalistes capables de saisir la gravité de l'événement et de l'expliquer clairement. Ils sont malheureusement si peu nombreux!

Vers que journal, en effet, pouvions-nous tourner ce triste 6 nov., sinon vers LE DEVOIR? Il a été à peu près le seul à faire alors une analyse juste et respectueuse des Québécois et des Québécoises. Cela aura été un baume dans nos coeurs.

Nous avons aussi pu lire, en plus de l'éditorial du 6 novembre, la magistrale analyse en deux temps que vous avez faite, il y a quelques jours, de la Charte des «droits», ou charte ainsi dénommée, que Trudeau vient de nous imposer (Pour l'amour du ciel, que quelqu'un m'explique pourquoi cet individu nous en veut tant!).

LE DEVOIR a un tirage plutôt limité. Au milieu d'innombrables autres médias, il me paraît fragile. J'ai peur qu'un bon matin je me rende au kiosque à journaux et de ne plus l'y retrouver!

Noël LAFLAMME
Montréal, 7 novembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Obéir de corps et non d'esprit

Jacques Dufresne

ON vient de rééditer à Montréal un ouvrage sur la colonie franco-américaine de Woonsocket, Rhode Island(1). Ce témoignage de Marie-Louise Bonier, écrit en 1920, est très émouvant. Majoritairement francophone, Woonsocket était à ce moment en pleine prospérité. Aujourd'hui, c'est la ville la plus misérable de la Nouvelle-Angleterre; mais on aurait sans doute beaucoup de peine à y retracer les descendants des immigrants canadiens, la plupart ayant anglicisé leur nom: Lusignan est devenu Lovely; Rivard, Revor; Foisy, Friezy; Dubois, Wood; Paquin, Perkins; Magnan, Handy; Barrière, Gates.

Je n'évoque pas ce livre pour prédire un avenir aussi sombre à la nouvelle colonie qui a été créée la nuit du 5 novembre, mais pour rappeler que, vers 1867, incapables d'offrir un emploi à tous les nôtres, nous les laissions partir en grand nombre pour les États-Unis. Eûssent-ils voulu faire preuve de plus d'indépendance, les pères francophones de la première confédération n'en auraient pas eu les moyens économiques et politiques. Pour créer de l'emploi à ce moment, il aurait fallu plus de capitaux et plus de pouvoirs, mais pour réunir ces deux conditions, il aurait fallu être en mesure de s'appuyer sur une population déjà enrichie, instruite et sûre d'elle-même. C'est le problème de la poule et de l'oeuf.

En 1931, à l'époque du Statut de Westminster, c'était la crise. Il était donc exclu que nos représentants se montrent plus déterminés qu'en 1867.

En 1981, il y a près de 12% de chômeurs au Québec, du travail en Alberta pour nos jeunes et encore un grand nombre de québécois qui ne sont pas disposés à troquer leur carte de crédit contre une carte d'identité.

Les trois grands moments de notre histoire politique auront donc coïncidé avec une situation économique reproduisant les conditions de la défaite. Quant au reste, l'oeuf canadien avait deux jaunes en 1867, il n'en n'a plus qu'un maintenant, et cela correspond assez bien à la diminution de l'importance relative du Québec.

À mesure que le temps passera, les récentes joutes d'Ottawa prendront leur vraie place, petite, dans la chaîne des causes de l'effritement de nos pouvoirs. Déjà cette semaine, sous la plume de Michel Vastel, le combat des deux coqs gaulois séparés par l'Outaouais paraissait un peu dérisoire. Dans le monde anglophone on se félicite: «même le Québec, dit-on, via Pierre Trudeau et Jean Chrétien, est partie de l'entente; qu'ils s'entendent entre eux!»

Sur l'essentiel, l'oeuf à deux jaunes, tout est perdu, à moins d'une ultime négociation miraculeuse qui nécessiterait sans doute la convocation des neuf provinces signataires. Par la nouvelle formule d'amendement, exigeant l'accord de sept provinces sur dix, le résidu du pouvoir central de ce pays vient d'être donné aux quatre provinces de l'Ouest; pour achever la symétrie, on a donné le même pouvoir aux provinces maritimes, sachant bien que, dans un avenir prévisible, elles ne l'utiliseront que pour renforcer le pouvoir central à leur avantage. Avec l'Ontario au milieu comme arbitre, l'équilibre est parfait. On dirait un alexandrin. Le Québec briserait ce bel équilibre. Il devait se retirer, ne fût-ce que pour des raisons d'ordre esthétique.

Pierre Trudeau aussi pourra se retirer. D'un grand projet qui aurait pu le faire passer dans le ciel de l'histoire, on ne retiendra peut-être que ce qui mériterait de le faire passer dans l'enfer de cette même histoire: les clauses affaiblissant ceux qui l'ont élu. Dans ses mémoires, il pourra, non sans raisons, reprocher à ses compatriotes francophones de ne pas l'avoir soutenu dans certains de ses grands desseins, mais cela ne fera que confirmer l'interprétation de ceux qui verront en lui, en René Lévesque et en Claude Ryan, les instruments empanachés des forces qu'ils ont cru dominer. Ces trois intellectuels francophones qui, pendant un certain temps, ont occupé l'avant-scène, rejetant leurs homologues anglophones dans l'ombre, n'auront, justement, occupé que l'avant-scène.

Dans ses mémoires parallèles, M. Lévesque pourra reprocher aux provinces anglophones et à Pierre Trudeau de l'avoir trahi. En vain! Les observateurs avisés, comme Léon Dion, prévoyaient cette issue depuis le début des négociations.

Par son discours du dernier jour à Ottawa, M. Lévesque aura ému beaucoup de Québécois. Qu'on me permette toutefois d'exprimer à ce propos un sentiment largement répandu dans la population: il est devenu intolérable, humilaint au-delà de ce que les vaincus que nous sommes peuvent supporter, de voir nos représentants se plaindre de leur sort à Ottawa et en mendier un meilleur.

Même les nationalistes modérés reconnaîtront bientôt, à moins d'un revirement improbable, que l'indépendance est désormais le seul projet compatible avec leur dignité. Les premiers ministres qui ont quitté Ottawa avant la fin des négociations ne reviendront sûrement pas renouveler le fédéralisme avec Claude Ryan dans quelques années. Il est trop tard. C'est le pire des scénarios, et pourtant le plus prévisible qui s'est réalisé. Nous sommes tous un peu responsables. Il vaut mieux en prendre note et cesser au plus vite des luttes fratricides qui ne peuvent que compromettre davantage notre avenir.

Mais, dira-t-on, le problème de la poule et de l'oeuf se pose encore aujourd'hui. Comment faire l'indépendance dans ces conditions? La réponse à cette objection va presque de soi désormais. Depuis Duplessis, la classe politique québécoise a fait plus qu'on lui en demandait pour gagner la bataille constitutionnelle. L'heure est venue de laisser agir les forces vives de la société. S'il y a au coeur des individus composant cette société une réelle volonté d'indépendance ou un réel désir de rompre l'uniformité centralisatrice, si les nationalistes traditionnels sont vraiment déterminés et si les partisans du "small is beautifull" acceptent les implications de leur choix, il se produira ici des choses heureuses, dans le domaine économique d'abord, qui feront mûrir le fruit de l'indépendance.

Si cette détermination ne se manifeste pas, on aura la preuve que le mouvement souverainiste des deux dernières décennies n'était qu'une déclamation compensatoire, qu'un chant du cygne interprété sur le mode d'un cri de ralliement. La prochaine ronde de négociations sera un premier test. C'est là qu'on verra si les forces vives non organisées, celles des jeunes notamment, pourront peser dans la balance des pouvoirs établis.

En attendant que le fruit soit mûr, s'il doit mûrir, certains d'entre nous continueront à réclamer du français à Ottawa et du pétrole en Alberta. Ils ne seront pas inutiles. Les autres pourront s'inspirer de la devise du radicalisme français, telle que formulée par Alain: «obéir de corps, non d'esprit.» Alain estimait que cette attitude devait être adoptée devant tous les pouvoirs. En la mettant à l'essai pendant quelques années avec le pouvoir fédéral, on se préparera à résister aux abus d'un éventuel État national.

Notes

(1) *Débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket*, Marie-Louise Bonier, éd. du 45e Parallèle, Montréal-Manchester, 1981.

Faut-il réhabiliter les syndicats catholiques?

Histoire de la CSN, 1921-1981, Jacques Rouillard, éd. Boréal Express, Montréal, 1981.

par Richard Desrosiers

FAUT-IL réhabiliter les syndicats catholiques des années 20 et 30? Oui, s'il faut en croire Jacques Rouillard dans son récent livre, *Histoire de la CSN, 1921-1981*. Rouillard, soutenu par Norbert Rodrigue qui signe la préface du livre, s'inscrit en faux contre la thèse généralement acceptée qui fait de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) de ces années un instrument de la hiérarchie catholique pour censurer les luttes ouvrières et instaurer une idéologie de collaboration.

Première synthèse d'ensemble sur l'histoire de la CSN, le livre de Rouillard a le mérite d'être illustré de façon magnifique, ce qui le rend intéressant à prime abord. Rédigé dans un style simple, il retrace, à partir des documents officiels de la centrale, l'évolution des structures, des effectifs et de l'idéologie de la CSN depuis ses origines, et présente brièvement sa pratique syndicale et ses rapports avec les gouvernements.

Du strict point de vue de la recherche historique, on peut reprocher à l'ouvrage ses insuffisances au niveau des données factuelles, ses faiblesses sur l'histoire des conseils centraux et le récit des grèves, son absence de référence sérieuse au contexte économique et social et son manque d'appui sur la tradition orale.

Mais c'est au niveau de l'analyse de fond qui domine tout le livre que la critique principale doit porter. Rouillard défend une thèse qui va à l'encontre de ce qu'on croyait déjà acquis depuis longtemps, y compris depuis le dernier livre signé conjointement par la CSN et la CEQ, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec*. Sa thèse consiste à réhabiliter la CTCC des premières années et le rôle qu'y a joué le clergé, et à nier qu'il y ait eu une rupture avec le passé à partir de 1946 et de profondes transformations par la suite. Son histoire ressemble à une histoire gentille et «officielle» de la CSN qui évite de critiquer la direction assujettie au clergé et la ligne claire de collaboration qui a dominé la centrale à ses débuts. Pourtant, les luttes que les syndiqués de la CSN ont menées au cours de leur histoire ne les ont pas mis aux prises uniquement avec les patrons et les gouvernements. Ces militants syndicaux ont également eu à mener des luttes à l'intérieur de leur centrale, d'abord pour s'en emparer et lui donner un caractère purement ouvrier, ensuite pour la transformer dans les sens de leurs aspirations. Cette dimension importante est totalement absente du livre de Rouillard.

Si les premiers syndiqués CTCC ont fait preuve de combativité, c'est malgré leur direction et le clergé, et en opposition à la ligne de collaboration qui dominait. Rappellons que ce ne sont pas les ouvriers qui ont créé la CTCC, ni dirigé le mouvement à ses débuts. Rouillard établit lui-même que le clergé québécois créa bon nombre des premiers syndicats catholiques et récupéra une partie des syndicats nationaux non confessionnels déjà existants. Ce rôle récupérateur et l'esprit «bonne-ententiste» du clergé s'illustrent par exemple dès 1901 quand l'arbitrage de Mgr Bégin amène des syndicats nationaux à accepter la présence d'un aumônier et l'institution d'un tribunal d'arbitrage permanent; ou quand Mgr Lapointe, fondateur du premier syndicat catholique au Québec (en 1907), force celui-ci à inclure dans ses rangs, comme «membre honoraire», le riche homme d'affaires J.E.A. Dubuc.

La constitution de la CTCC lors de sa fondation en 1921 reconnaît à peine le droit de grève, considéré comme «une arme dangereuse et extrême» et donne droit de veto en cette matière à l'aumônier et l'évêque. L'article premier de la constitution fait plutôt une profession de foi dans la bonne entente et la collaboration de classes. (Ce sont les autorités religieuses qui s'étaient réservé la rédaction de cet article.)

Durant les années de crise, la direction de la CTCC accentue sa volonté de collaboration et prône le corporatisme en s'inspirant des modèles fascistes italien et portugais. Ce projet voulait institutionnaliser, sur des bases permanentes, la collaboration entre patrons et ouvriers dans le but de mettre un terme aux conflits sociaux.

Le clergé québécois a investi environ $20,000 par année, selon les estimations de Rouillard, durant cette période dans les syndicats catholiques. De plus, c'est l'influence exercée par les institutions religieuses lors de l'octroi de contrats à des maisons d'édition ou pour la construction d'écoles et d'hôpitaux qui explique le développement du syndicalisme catholique au Québec. Durant les années 20, seules les fédérations de la construction et de l'imprimerie fonctionnaient vraiment. Quand certains syndicats cherchent à critiquer les décisions des aumôniers, comme c'est le cas à Québec en 1933, ils sont tout simplement suspendus, sur l'intervention du cardinal Villeneuve, preuve conclut Rouillard de la «sujétion des plus hautes instances de la CTCC aux autorités religieuses». Ces faits, nous les tirons pour la plupart du livre même de Rouillard. Celui-ci ne peut changer l'histoire. Aussi tente-t-il d'expliquer le courant de collaboration qui domine la centrale par l'idéalisme du clergé. De l'idéalisme? Comme si le clergé ne cherchait pas à rétablir sa domination idéologique et sociale sur les travailleurs et comme s'il ne trouvait pas un intérêt économique certain à rendre dociles les travailleurs de la construction et de l'imprimerie.

L'idéologie «bonne ententiste», ajoute Rouillard, n'aurait eu qu'une «influence qu'il ne faut pas exagérer». Il prend pour preuve la pratique syndicale des années 20 et 30. Il établit que les syndicats catholiques ont mené 32 grèves de 1915 à 1936, ce qui représente 13% des conflits de travail survenus durant cette période — la CTCC regroupait alors 27% des syndiqués québécois. Mais la réalité démontre que les trois grèves les plus importantes de la période, soit celle de la chaussure à Québec en 1926 et celles de Sorel et du textile en 1937, se sont toutes, faute de soutien réel de la CTCC, soldées par un échec, et même dans le dernier cas, par la perte de 10,000 effectifs. Ce bilan a déjà été établi par des livres comme celui CSN-CEQ, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec*. Cela prouve qu'il y avait une réelle volonté de lutte chez les ouvriers catholiques à la base mais qui fut constamment freinée, mise en échec, par la direction même de la centrale et le clergé.

La lutte interne menée contre le courant de collaboration va finalement porter fruit. Le congrès de 1946 marque un tournant avec la défaite du président sortant Alfred Charpentier, le candidat des autorités religieuses, aux mains de Gérard Picard. À partir de 1946, la CTCC modifie en profondeur son idéologie, se démocratise et radicalise sa pratique. Elle rejette le corporatisme fascinant mis de l'avant durant la crise et remet en question la ligne «bonne-ententiste» au profit d'une vision réformiste du changement de la société. De plus, elle devient un des foyers de l'opposition au gouvernement Duplessis et manifeste une combativité accrue sur le plan des luttes en menant plus du tiers des grèves au Québec (de 1952 à 1960). De grands affrontements comme la grève de l'amiante en 1949 en témoignent. Rouillard y voit «une audace qui tranche avec la prudence manifestée pendant les périodes antérieures», mais refuse de parler de grande rupture avec le passé! De même, le tournant idéologique effectué par la CSN à la fin des années 60 en faveur d'un «socialisme démocratique» n'est pas présenté comme un changement majeur.

La CSN serait-elle passée du corporatisme catholique à une certaine vision socialiste, d'un syndicalisme «bonne-ententiste» aux grandes luttes politiques des années 70, sans douleur, sans conflits internes? L'histoire de la CSN en est une de luttes et de conquêtes importantes dont les ouvriers peuvent être fiers. Mais ces luttes ont passé et passent encore par des débats et des confrontations à l'intérieur même du mouvement syndical. Nier cette dynamique interne, refuser de critiquer le courant de collaboration et ceux, les directions y compris, qui le mettent de l'avant, en tentant de réhabiliter le syndicalisme catholique, ne rend pas service à la classe ouvrière. Une telle attitude ne peut que renforcer le courant de droite dans le mouvement ouvrier.

La mémoire et l'oubli

Le Spectateur engagé — Entretiens avec Raymond Aron, Dominique Wolton et Jean-Louis Missika, Paris, éd. Julliard, 1981, 339 pages.

Les Infortunes de la vérité, Serge Quadruppani, Paris, éd. Orban, 1981, 244 pages.

Les Passants du siècle, Renée et Roger Massip, Paris, éd. Grasset, 1981, 334 pages.

Aujourd'hui (depuis 1945), Jean Mathiex et Gérard Vincent, Paris, éd. Masson, 1981, 448 pages.

L'État du monde — 1981, François Gèze, Alfredo Valladao et Yves Lacoste, Paris, éd. Boréal Express/ François Maspéro, 1981, 512 pages.

par Guy Trottier

DEPUIS des décennies, Raymond Aron est apparu, à des générations d'intellectuels de gauche, comme le penseur officiel de la droite, sinon même comme son unique représentant dans la bataille des idées. L'anti-Sartre par excellence. Né en 1905, il a traversé le siècle en spectateur mais engagé, selon sa formule.

Jeunes intellectuels de la génération née à la politique en mai 1968, le sociologue Dominique Wolton et l'économiste Jean-Louis Missika ont eu l'idée d'aller au devant d'Aron, afin de voir ce qu'étaient la pensée et l'analyse d'un intellectuel anticonformiste, qui a été à contre-courant des idées dominantes de gauche, et qui a eu le courage de tenir sa position, au risque d'être mis au ban de l'intelligentsia. De sorte que, pour la première fois, des interviewers interrogent quelqu'un dont ils ne partagent ni les vues ni les analyses. Et l'interrogé se pose ni en prophète ni en gourou: il refuse de connaître le plan des entretiens, ne veut pas voir les questions à l'avance, se satisfait d'analyser et de commenter les événements qu'il a vécus depuis un demi-siècle.

Les entretiens se présentent suivant le tryptique: La France dans la tourmente: 1930-1947 — Démocratie et totalitarisme: 1947-1967 — Liberté et raison: 1968-1981. C'est-à-dire: les années de formation du petit Aron, l'École normale où il use ses fonds de culotte à coté de Jean-Paul Sartre et Paul Nizan, l'Allemagne où il se pénètre du danger national-socialiste, l'échec du Front populaire, la décadence des Français dans les années 30, et les trois dates où le péril s'est joué: 1936 la Rhénanie, 1938 Munich, 1939 le Pacte germano-soviétique; puis c'est la guerre: il explique son départ pour Londres et ses désaccords avec les gaullistes à propos de Vichy et Pétain; raconte ses réactions quand il découvre l'ampleur du génocide, à son retour en France, et sa vision de l'immédiate après gurere, l'échec de De Gaulle, Yalta, etc.

Au demeurant, Raymond Aron rappelle qu'il n'a jamais eu aucune servilité vis-à-vis d'aucun pouvoir: «L'amour de la vérité et l'horreur du mensonge, je crois que c'est ce qu'il y a de plus profond dans ma manière d'être et de penser (...) Essayer d'analyser, ne signifie aucunement qu'on n'a pas de conviction très ferme. Ce que j'essaie d'être, c'est ce que les Anglais appellent «fair». Etre fair, c'est essayer de comprendre ceux qui pensent autrement que soi. Un des mérites que je m'attribue, c'est la capacité de comprendre les autres (...) Céline, quand il écrit *Le Voyage au bout de la nuit*, le Sartre de *La Nausée*, le Camus de *L'Etranger* sont des solitaires. Toutes leurs pulsions sont tendues vers le livre qu'ils écrivent (...) Je crois surtout que les écrivains qui auraient pu écrire des livres importants aujourd'hui font autre chose. Ils gaspillent leur énergie au téléphone, passent leur temps à comploter.»

Le pénétrant Tocqueville disait déjà de l'oubli en politique: «J'ai toujours remarqué qu'en politique, on périssait souvent pour avoir eu trop de mémoire.» Or Serge Quadruppani recense les mensonges, les erreurs, et les reniements politiques chez les intellectuels, de 1934 à nos jours. Aragon, Claudel, Brasillach, Drieu, Rebatet, Céline louent le nazisme, applaudissent au pétainisme, se font les avocats du stalinisme — et j'en passe. Et, *last but not least*, ils se donnent un mal fou pour prouver à la terre entière la rectitude de leur conduite, la continuité absolue de leurs pensées comme de leurs actions. N'importe! Il ne s'agit ni d'une somme sociologique ni d'un pamphlet, et l'auteur évite de trop infliger une leçon de morale. A l'homme-qui-ne-s'est-jamais-trompé, ne faut-il pas encore préférer le cynique? Témoin cet ancien directeur de cabinet d'un ministre de Vichy particulièrement «collaborateur», lui-même hitlérophile inconditionnel jusqu'en 1944, et que l'on a retrouvé successivement «héros de l'armée Leclerc», officier du corps expéditionnaire d'Indochine, pour finir conseiller privé d'Ho Chi Minh et trafiquant d'armes pour le compte du Vietnam. Le bonhomme déclare froidement à un journaliste: «J'étais hitlérien, je suis devenu communiste. Et après? J'ai changé. C'est tout.»

«On est des machines à oublier, écrit Henri Barbusse dans *Le Feu*, un des chefs-d'oeuvre de la littérature de guerre. Les hommes c'est des choses qui pensent un peu et qui surtout, oublient. Voilà ce qu'on est.» Renée et Roger Massip n'oublient pas, eux qui, dans une sorte de journal à deux voix, évoquent quelques-uns des événements significatifs des dernières décennies. Mais ce n'est ni une recherche du temps perdu, ni un livre d'histoire, ni une nomenclature: ils racontent, — elle en romancière, lui en journaliste, — avec un souci remarquable de faire comprendre à de plus jeunes ce qu'était la vie et ce que signifiaient les mots voilà trente ou quarante ans. Et quelle qualité de l'écriture! Rare.

Chez Jean Mathiex et Gérard Vincent, on trouve des analyses, claires et fouillées, sur les problèmes scientifiques et économiques des dernières décennies; suivent des études particulières sur les Etats-Unis, l'URSS et les pays socialistes, l'Afrique, l'Amérique latine, etc.

Enfin, en coédition avec Boréal Express, François Maspéro nous propose un excellent instrument de travail en forme d'annuaire économique et géopolitique mondial: une fois l'an, ainsi mettra-t-on en relation les événements les plus significatifs avec les données de base politiques, géographiques et économiques des grands pays et des ensembles régionaux, ainsi qu'avec les grandes tendances qui structurent en profondeur les relations internationales.

■ *Un être à ne pas oublier*

La mort de Thérèse Casgrain a secoué vivement les milieux politiques du pays. On ne doit pas passer sous silence les nombreux éloges de courage, de volonté et de sagesse qu'on lui a adressés. La route pour obtenir le droit de vote des femmes au Québec a été difficile mais combien stimulante. Lentement mais sûrement elle a amélioré la condition des femmes au Canada. Pour moi, Thérèse Casgrain est le modèle de ténacité face à nos revendications politiques et sociales. Au cours de sa vie, elle est demeurée juste et sincère envers elle et les autres. Thérèse Casgrain restera dans mon coeur comme une femme à imiter, à ne pas oublier.

Lyne RIVARD
Collège de Jonquière
Jonquière, 5 novembre

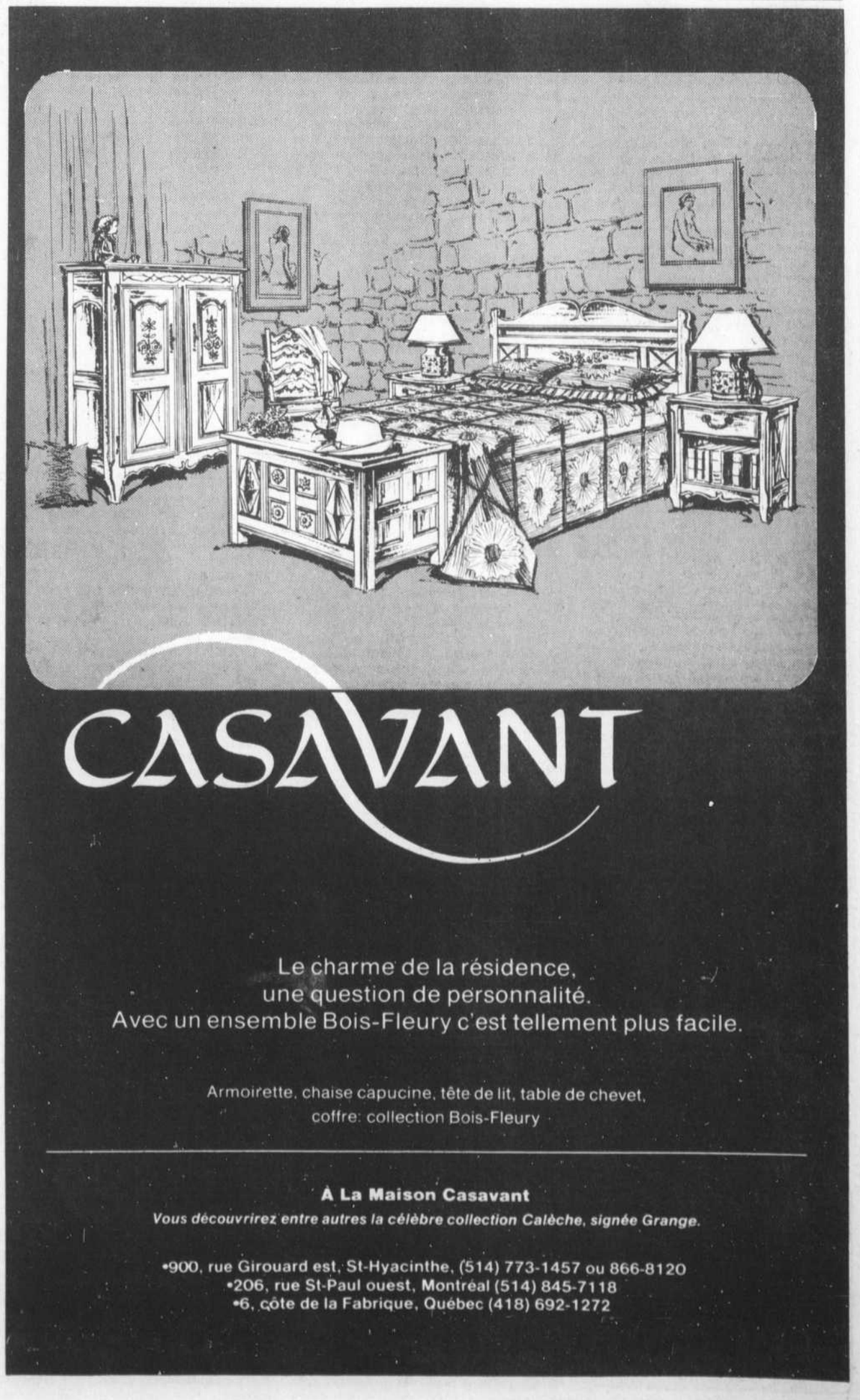

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Québec

à réparer les torts causés la semaine dernière et se dire prêt à examiner les réclamations minimales du peuple québécois», de dire M. Lévesque.

Le premier ministre québécois a également confirmé que son vis-à-vis libéral, M. Claude Ryan, n'avait pas été consulté sur le contenu de cette motion. Il a cependant souhaité que le PLQ, qui a déjà appuyé le gouvernement péquiste en octobre dernier, réagisse favorablement à cette motion dont l'essentiel reprend le contenu du livre beige libéral.

Hier après-midi, on faisait savoir, au bureau de M. Ryan, que ce dernier ne commenterait pas immédiatement cette motion. Le chef libéral doit d'abord consulté ses députés dont plusieurs, sinon la majorité, veulent maintenant s'opposer à toute motion constitutionnelle en provenance du gouvernement péquiste.

Si on excepte la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise — qui ne faisait pas partie des exigences soumises par le Québec lors de la dernière conférence constitutionnelle, — cette motion reprend, dans ses grandes lignes, la proposition de compromis faite le 3 novembre par le Front Commun des Huit, proposition qui a été refusée par M. Trudeau.

La motion québécoise suggère que la formule d'amendement ou bien maintienne le droit de veto traditionnel du Québec ou bien consacre un droit de retrait avec compensation financière.

Quant à la Charte des droits, la motion québécoise propose que les droits suivants soient enchassés dans la constitution canadienne:

- les droits démocratiques,
- l'usage du français et de l'anglais dans les institutions et les services du gouvernement fédéral,
- les libertés fondamentales pourvu que l'Assemblée nationale conserve le pouvoir de faire prévaloir ses lois dans les domaines de sa compétence (il s'agit de la clause «nonobstant» déjà prévue dans l'accord de la semaine dernière),
- les garanties quant à l'enseignement linguistique dans la langue des minorités avec la reconnaissance du droit du Québec d'y adhérer librement (opting-in),
- les garanties relatives à la péréquation et au contrôle provincial des richesses naturelles.

En outre, la motion rappelle, en préambule, le droit du peuple québécois à disposer de lui-même et à être partie de tout changement constitutionnel pouvant affecter ses droits historiques.

Quant au paragraphe relatif à la reconnaissance de la dualité canadienne, il dit ceci:

«On devra reconnaître que les deux peuples qui ont fondé le Canada sont foncièrement égaux et que le Québec forme à l'intérieur de l'ensemble fédéral canadien une société distincte par la langue, la culture, les institutions et qui possède tous les attributs d'une communauté nationale distincte.»

Interrogé au sujet de cette nouvelle exigence, M. Lévesque a reconnu que son attitude pouvait être interprétée comme étant celle d'un homme qui négocie à la hausse mais a précisé «qu'il était temps que les Québécois se fassent traiter en partenaires égaux, eux qui ont, de tous temps et encore la semaine dernière, été considérés comme des colonisés dans le régime actuel.»

«Ça suffit. La patience du peuple québécois a des limites; il est temps qu'on nous reconnaisse formellement comme l'un des peuples fondateurs de cette fédération», d'ajouter M. Lévesque qui a rappelé que ce principe de la dualité canadienne était inscrit dans deux rapports fédéraux majeurs, ceux de la commission Laurendeau-Dunton et Pepin-Robarts.

Toutefois, le premier ministre ne se fait guère d'illusions sur les chances de succès de sa proposition. Hier, il s'est contenté de rappeler que M. Trudeau «et son troupeau dénaturé de 74 députés libéraux fédéraux» n'avaient jamais accepté cette dualité mais il a souhaité qu'ils puissent changer d'idée» avant qu'il ne soit trop tard».

«Si le Canada anglais n'a pas encore compris ce que nous sommes, nous lui offrons une chance de le faire, une chance qui pourrait bien être la dernière», de dire hier M. Lévesque.

Le premier ministre a toutefois refusé d'indiquer clairement ce qui se passera au Québec dans l'hypothèse où le premier ministre fédéral refuse ces conditions et où l'accord constitutionnel de la semaine dernière devienne réalité, après avoir été voté par le Parlement fédéral et le parlement britannique.

«Nous examinons actuellement d'autres mesures qui seront annoncées en temps et lieu», d'affirmer M. Lévesque.

Parmi ces mesures, il y a certes la possibilité que le Québec fasse appel auprès de la Cour suprême afin de savoir si celle-ci considère que le respect de la dualité canadienne constitue ou non une convention constitutionnelle qu'il importe de respecter.

Le premier ministre québécois a aussi rappelé qu'il était déjà décidé que les prochaines élections générales au Québec porteront sur l'accession de la province à son indépendance politique.

«Ces élections pourraient éventuellement être avancées», de dire M. Lévesque qui a cependant refusé de se figer dans tout échéancier pré-établi.

Toutefois une chose est désormais claire, le gouvernement québécois n'acceptera pas que s'applique sur son territoire la réforme constitutionnelle négociée la semaine dernière entre Ottawa et le Canada anglais. Encore jeudi, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a répété, sous toutes les formes possibles, que la loi 101 ne sera pas modifiée même si l'article 23 de la nouvelle Charte des droits entre en application.

Cette affirmation a été reprise, dans le domaine économique, au-niveau de la clause de la mobilité de la main-d'oeuvre, le premier ministre disant notamment, dans son discours inaugural, que les lois et règlements provinciaux continueraient de privilégier les travailleurs et les entreprises québécoises, nonobstant l'accord de la semaine dernière.

Hier, M. Lévesque a réaffirmé que l'appel au peuple restait le recours ultime advenant une impasse. Déjà, plusieurs indications donnent à penser que ce recours serait de nature électorale plutôt que référendaire.

Dans l'hypothèse où ces élections auraient lieu d'ici 12 ou 18 mois, on commence à comprendre un peu mieux pourquoi l'appui des libéraux provinciaux, tout souhaité qu'il soit par M. Lévesque, ne lui apparaît plus maintenant comme tout à fait indispensable.

■

Voici le texte de la motion constitutionnelle rendue publique hier par le premier ministre, M. Lévesque, et qui sera inscrite au feuilleton de l'Assemblée nationale dès le début de la semaine prochaine; elle sera débattue «dans les meilleurs délais».

L'Assemblée nationale du Québec, rappelant le droit du peuple québécois à disposer de lui-même, et exerçant son droit historique à être partie prenante et à consentir à tout changement dans la constitution du Canada qui pourrait affecter les droits et les pouvoirs du Québec, déclare qu'elle ne peut accepter le projet de rapatriement de la constitution sauf si celui-ci rencontre les conditions suivantes:

1. — on devra reconnaître que les deux peuples qui ont fondé le Canada sont foncièrement égaux et que le Québec forme à l'intérieur de l'ensemble fédéral canadien une société distincte par la langue, la culture, les institutions et qui possède tous les attributs d'une communauté nationale distincte;

2. — le mode d'amendement de la constitution a) ou bien devra maintenir au Québec son droit de veto, b) ou bien sera celui qui a été convenu dans l'Accord constitutionnel signé par le Québec le 16 avril 1981 et confirmant le droit du Québec de ne pas être assujetti à une modification qui diminuerait ses pouvoirs ou ses droits et de recevoir, le cas échéant, une compensation raisonnable et obligatoire;

3. — étant donné l'existence de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, la charte des droits inscrite dans la constitution canadienne ne devra inclure que:

a) les droits démocratiques,

b) l'usage du français et de l'anglais dans les institutions et les services du gouvernement fédéral,

c) les libertés fondamentales, pourvu que l'Assemblée nationale conserve le pouvoir de faire prévaloir ses lois dans les domaines de sa compétence,

d) les garanties quant à l'enseignement dans la langue des minorités anglaise ou française, pourvu que le Québec reste libre d'y adhérer volontairement, puisque sa compétence exclusive en cette matière doit demeurer totale et inaliénable et que la situation de sa minorité est déjà la plus privilégiée au Canada,

4. — on donnera suite aux dispositions déjà prévues dans le projet du gouvernement fédéral concernant le droit des provinces à la péréquation et à un meilleur contrôle de leurs richesses naturelles.

◆ Joyal

son personnel.

De plus, si l'on se fie au cahier des résolutions remis hier à l'ouverture du congrès, les délégués auront à se prononcer sur au moins deux résolutions qui laissent peu ou pas de place aux ambiguités.

La première se lit comme suit: «Que le parti libéral du Canada accorde un appui massif au premier ministre Trudeau pour ses efforts destinés à rapatrier notre constitution au Canada et de doter notre pays d'une charte des droits et des libertés».

Une résolution émanant des libéraux de Joliette risque d'exacerber les tensions déjà vives entre le PLQ et le PLC-Q. Il y est proposé en effet que le PLC (Québec) se désolidarise formellement de la position majoritaire adoptée par les députés libéraux qui ont appuyé à l'Assemblée nationale le 2 octobre la motion condamnant l'action unilatérale d'Ottawa.

Des membres du gouvernement Trudeau ne cachaient pas cette semaine que l'un de leurs objectifs majeurs au cours de ce congrès serait justement de convaincre les militants, qui sont souvent les mêmes dans le parti fédéral de M. Trudeau et le parti provincial de M. Ryan, de bien apuyer la position du gouvernement fédéral.

M. Trudeau lui-même d'ailleurs dans la conférence de presse qu'il donnait le 30 octobre dernier envoyait sans doute un signal aux militants qu'il retrouvera ce soir, lorsqu'il disait: «Mais pourquoi, dans les jours qui ont suivi le jugement de la Cour suprême, M. Ryan a eu à appuyer ses ennemis politiques me dépasse».

Quoi qu'il en soit, les politiques du gouvernement central, y comrpis celle sur la constitution, ne manqueront pas de propagantistes pendant ce weekend, puisque tous les ministres Québécois de ce gouvernement central, y compris celle sur la congrès.

Outre la constitution, ce sont certainement les questions économiques qui retiendront l'attention des libéraux fédéraux du Québec. Les ministres se proposent d'abord d'expliquer le budget de M. Allan MacEachen, rendu public il y a à peine 48 heures.

Comme tout le monde, les militants libéraux attendaient ce budget depuis belle lurette. En feuilletant le cahier des résolutions, on constate du reste que ce budget n'a pas répondu à toutes leurs attentes.

Par exemple, les associations des comtés de Louis-Hébert et de Terrebonne demandent «que le gouvernement canadien adopte une politique des taux d'intérêt dans trois secteurs, soit l'agriculture, l'habitation, la petite et moyenne entreprise;

«Que dans cette politique le taux de base soit égal au taux d'inflation plus 6% et que la limite maximum permise soit de 75% du taux conventionnel du marché; ce 6% représentant le rendement net sur un placement.

«Que les institutions prêteuses soient obligées de consentir des prêts dans ces trois secteurs et de réserver les fonds nécessaires à même leur volume de prêts et que le coût de cette politique soit assumé par les institutions prêteuses».

M. MacEachen n'a évidemment pas adopté une telle politique des taux d'intérêt dans son budget. Il a présenté certaines mesures de soulagement et il a invité poliment les banques à collaborer.

Les délégués auront à se prononcer aussi sur une proposition de «réforme profonde de la politique d'habitation», en commençant par une conférence à laquelle participeraient les gouvernements et tous les agents économiques et sociaux impliqués.

En revanche, des militants libéraux sont d'accord avec plusieurs autres politiques du gouvernement fédéral comme celle par exemple sur le tamisage des investissements étrangers. Ils incitent en fait le gouvernement à résister aux pressions venant du Congrès des États-Unis.

Des résolutions proposent également un appui très ferme à la politique énergétique d'Ottawa, y compris Pétro-Canada et l'expansion d'un réseau de distribution de gaz naturel à travers tout le Québec.

Les militants reviennent à la charge en demandant la pension de vieillesse à 60 ans; ils épaulent le gouvernement dans ses efforts pour combattre les pluies acides, mais font valoir que les coupures de Via Rail devraient faire l'objet «d'autres discussions».

Toutes ces questions seront débattues aujourd'hui et demain. Les délégués devront élire un nouveau bureau de direction. Le président sortant du PLC(Q) est M. Jean-Claude Dansereau.

◆ Columbia

dans un programme d'essai en vol comme celui en cours.

Joe Engle et Richard Truly ont certes été déçus en apprenant leur retour samedi au lieu de mardi et ne l'ont pas caché dans leurs échanges avec le centre de Houston. Tout le monde à terre savait qu'ils rentraient au bout de 54 heures alors qu'eux-mêmes ne l'ont appris officiellement que 35 minutes plus tard.

Ils ont poursuivi hier après-midi leur programme de vol qui devait comprendre l'essayage de leurs scaphandres de sortie dans le vide.

Ils devaient se coucher à 23 heures hier pour se réveiller sept heures plus tard, afin de commencer les opérations préparatoires à leur retour sur la terre.

Pour accueillir la navette spatiale, un important dispositif de secours a été mis en place à la base d'Edwards à 130 kilomètres au nord-est de Los Angeles, en plein désert californien.

C'est sur une piste de neuf kilomètres, située sur un lac desséché de 25 kilomètres de long que les deux astronautes devront atterrir à la vitesse de 320 km/h.

Les conditions météorologiques pour ce retour sur terre de la navette causent un certain souci à la NASA. «Nous prévoyons à l'heure de l'atterrissage de Columbia un ciel couvert à 50%.

C'est acceptable mais pas idéal», a déclaré hier le sergent Anthony Ramirez des services météo de l'armée de l'air à la base d'Edwards. Dans le pire des cas, la navette pourrait atterrir sur une base militaire au Nouveau-Mexique si le temps se détériorait aujourd'hui à Edwards.

Les premiers hommes que l'équipage de Columbia apercevront à leur atterrissage seront d'étranges scaphandriers vêtus de blanc, aux bottes et aux gants noirs. Ces scaphandriers appartiennent à l'équipe des 160 spécialistes que la NASA appelle officiellement «Scape», ou unité autonome de protection atmosphérique.

Le travail de «Scape» consiste à décontaminer la navette à son arrivée, à la protéger contre les risques d'incendie ou d'explosion et à aider les astronautes à l'évacuer. Une procédure minutieuse a été mise au point pour le déroulement de cette opération délicate qui doit durer près d'une heure.

Deux heures avant l'arrivée de Columbia, les 21 véhicules de «Scape» seront en alerte. Ils se trouveront alors à moins de quatre kilomètres de la piste.

Vingt minutes avant l'atterrissage, 27 membres de «Scape» revêtirent les scaphandres leur permettant d'évoluer dans un environnement de gax toxiques durant 90 minutes.

Au moment où la navette s'immobilisera sur la base d'Edwards, le convoi de «scape» viendra se stationner à 300 mètres de «Columbia». Un premier camion s'approchera alors à 30 mètres de la navette pour permettre à plusieurs scaphandriers d'aller enregistrer le taux de vapeurs toxiques à l'aide d'un «renifleur».

Un énorme camion-ventilateur projettera sur la navette un torrent d'air à 80 km/h pour la nettoyer des gaz toxiques et la refroidir.

Cette opération terminée, de gros tuyaux oranges seront branchés sur la navette à partir de quatre véhicules pour pomper les résidus de combustibles. D'autres camions seront chargés de purger des innombrables conduites qui passent à travers la navette spatiale.

Une fois le danger écarté, un camion muni d'une petite cabine adaptera celle-ci sur l'écoutille de «Columbia». Un médecin pénètrera à ce moment-là à l'intérieur de la navette pour examiner rapidement les deux astronautes.

Joe Engle et Richard Truly quitteront Columbia entre 30 et 45 minutes après l'atterrissage et seront remplacés dans l'habitacle par un équipage de rechange qui achèvera de dé-activer les nombreux appareillages.

La navette «Columbia» sera ensuite remorquée vers un hangar de la base d'Edwards. Cette opération prendra quatre heures.

Columbia subira une inspection technique d'au moins une semaine avant de regagner, sur le dos d'un boeing-747 spécialement équipé, le Cap Canaveral (Floride) en vue de son prochain lancement.

La navette qui, pour son retour sur terre cesse d'être une fusée et devient un planeur dépourvu de force motrice, ne pourra tenter qu'un seul atterrissage.

Des hélicoptères militaires et un avion C-130 transportant des parachutistes se tiendront prêts à aller porter secours aux deux astronautes au cas où la navette raterait la piste d'Edwards et tenterait un atterrissage de fortune quelque part dans le désert californien.

Par ailleurs, les responsables de la NASA ont invoqué la «prudence» pour expliquer le retour prématuré de la navette Columbia.

Le retour prématuré a été choisi parmi plusieurs possibilités comme l'option la plus prudente, a déclaré M. Christopher Kraft, directeur du Centre spatial de Houston, hier au cours d'une conférence de presse. «C'est loin d'être un échec. La majorité des essais et des expériences auront été réalisées», a-t-il ajouté.

M. Gene Kranz, son adjoint pour les opérations de vol, a indiqué que de nombreux éléments avaient été pris en considération, y compris le temps qu'il fera à la rentrée. «Il n'y avait rien à gagner en prolongeant le vol au-delà de 54 heures», a-t-il dit.

De façon générale, les responsables de la NASA ont insisté sur le fait que le vol de Columbia étant le deuxième d'une série de quatre essais, il ne servait à rien de tenter le sort.

En particulier, M. Kranz a souligné que Columbia est un banc d'essais et qu'il est essentiel de recueillir des données sur le décrochage de l'orbite et de la rentrée dans l'atmosphère.

Ces données portent sur le comportement aérodynamique, thermique et technique de la navette à partir du moment de l'échauffement quand elle pénètre dans les couches denses de l'atmosphère jusqu'à l'atterrissage.

Pressés de questions sur la pile à combustible défaillante et la génératrice récalcitrante à bord de la navette, MM. Kraft et Kranz ont soutenu que ce matériel reste valable et qu'il sera amélioré à la lumière de l'expérience pratique.

«Il nous faut accumuler de l'expérience et de la confiance tant pour le matériel que pour le personnel qui l'utilise et chaque vol est un pas en avant», a dit M. Kranz.

M. Kraft s'est déclaré hautement satisfait de l'excellente performance du bras télémanipulateur canadien et de la moisson de renseignements recueillis par le complexe d'instruments des expériences «OSTA» d'observation et de détection des ressources terrestres.

Les expériences qui n'auront pas été réalisées à bord de ce vol pourront se faire lors des prochains essais et le retard sera aisément rattrapé.

Enfin M. Kraft a indiqué que la navette pourrait rester plus longtemps dans l'espace si le temps venait à se gâter, en attendant une meilleure météo.

Toutefois les conditions météorologiques au-dessus de la base aérienne d'Edwards s'améliorent d'heure en heure et devraient permettre à l'équipage de la navette spatiale Columbia de se poser sans aucune difficulté, apprend-on de bonne source.

Les météorologues redoutaient que le ciel soit partiellement couvert, à haute et à relativement basse altitude, pour le retour à terre de Columbia.

De toutes manières, les dernières observations seront faites seulement quelques dizaines de minutes avant que Columbia ne se décroche de son orbite par des avions spéciaux et pourront encore être complétées par les trois appareils «T-38» de la NASA qui attendront la navette à 11,000 mètres d'altitude afin de suivre sa descente vers la terre et la photographier sous tous les angles.

Les concepteurs canadiens du bras télémanipulateurs de la navette spatiale Columbia étaient plutôt amers hier lorsqu'ils ont appris que la mission sera écourté.

«Il faut être philosophe, a dit M. Karl Doetsch, du Conseil national de la recherche. Nous aurions été ravis de passer toutes les épreuves, mais nous sommes heureux que l'on ait consacré tant de temps à éprouver le système du télémanipulateur».

Les premiers essais ont démontré que celui-ci ne présentait aucun problème, dit M. Doetsch, et la NASA entendait en faire beaucoup d'autres le dernier jour.

L'astronaute Richard Truly a mis le bras à l'épreuve vers dix heures du matin hier, et a déclaré qu'il fonctionnait parfaitement. C'est moins d'une heure plus tard que l'on a décidé que la navette atterrirait plus tôt que prévu.

À l'autre bout des États-Unis, au large de la Côte de Floride, les vagues de l'Atlantique ont toujours interdit la récupération des deux fusées d'appoint qui ont aidé le lancement de Columbia vers l'espace.

Au Cap Canaveral, les techniciens, qui ont inspecté en détail le pas de tir, se déclarent extrêmement satisfaits du nouveau système de protection mis en place. Celui-ci a réduit encore de 80% les dégâts consécutifs aux flammes et la poussée développée par les moteurs de la navette au moment où elle s'arrache à la terre.

Plus d'un million de litres d'eau sont projetés sous pression sur le pas de tir et les déflecteurs de jet permettent de protéger les appareils et la structure elle-même mais aussi d'absorber l'onde de choc engendrée.

◆ Belize

trouve de temps à autre de magnifiques vestiges de la civilisation maya. Sous la conduite de leur chef, un certain capitaine Peter Wallace, dont le nom, déformé par le temps, aurait donné le mot Belize (une autre interprétation veut qu'il s'agisse d'un mot maya signifiant «eau boueuse» et décrivant avec justesse le site marécageux où se trouve aujourd'hui la principale ville), les boucaniers entreprirent d'exploiter la forêt et d'exporter les bois précieux, acajou et cèdre en particulier, vers le marché de Londres où la demande était alors très forte.

Pour mener à bien ce commerce lucratif, et beaucoup moins périlleux que leurs activités antérieures, les pirates embourgeoisés firent venir des esclaves de Jamaïque qui constituèrent rapidement la majorité de la population et auxquels il fut expressément interdit de pratiquer l'agriculture afin de concentrer toute leur force de travail sur la coupe du bois. Dès cette époque, ce peuple de bûcherons fut donc contraint d'importer sa nourriture, ce qui explique les difficultés actuelles, maintenant que les bois précieux se font de plus en plus rares, pour convaincre les Béliziens de se tourner vers une acticité méprisée au cours des siècles passés en l'absence d'industrie, l'agriculture reste cependant la principale activité. En revanche, la contrebande avec les colonies espagnoles voisines prit de plus en plus d'ampleur, au point que 80% du commerce (légal et illégal) entre l'Europe et l'Amérique centrale au 19ème siècle se faisait par le Belize. Pour des raisons historiques et géographiques — le port de Belize City est le plus accessible de toute la région —, les activités liées à l'importation et à la réexportation, surtout en direction du Yucatan mexicain, sont une des principales sources de revenus du pays.

Aux Jamaïcains se joignirent par la suite des noirs métissés d'Indiens des Caraïbes, les Caribs ou Garifunas, qui vinrent comme hommes libres et se distinguent culturellement des esclaves arrivés avant eux. Plus entreprenants et soucieux d'améliorer leur sort, ils constituent depuis quelques décennies le principal groupe d'émigration vers les États-Unis d'où ils envoient de l'argent à leurs familles restées sur place. Au 19e siècle également, les descendants des Maya, en particulier le groupe des Kekchi qui s'étaient déplacés vers le Guatemala, sont revenus peu à peu et continuent actuellement de passer la frontière pour échapper aux massacres de l'armée guatémaltèque. Plus récemment, des Allemands, des Chinois et des Arabes, en particulier des Libanais et des Palestiniens, se sont installés au Belize où ils font fortune dans l'import-export et se sont taillés une place dans les plus hautes sphères du pouvoir (le ministre de la Santé et le solliciteur général, MM. Assad Shoman et Said Musa, sont d'origine palestinienne).

Au cours des dernières années, des communautés de Mennonites originaires du Manifoba sont arrivés du Mexique où ils avaient vécu une dizaine d'années. Dès 1958, ils ont commencé à défricher la jungle pour se consacrer entièrement à l'agriculture. Ils sont aujourd'hui environ cinq mille et, grâce à leur surprenante énergie et à une disciplone de fer, ils sont devenus les principaux fournisseurs de produits agricoles du pays.

Les francophones des Maritimes n'appuient pas l'opération SSJB

par Michel Cormier

correspondance particulière

MONCTON — L'opération Solidarité francophone, lancée jeudi à Montréal par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et certains membres de la communauté francophone hors Québec pour dénoncer l'accord constitutionnel conclu entre Ottawa et les neuf provinces anglophones, n'a pas reçu l'appui des associations francophones des provinces atlantiques.

Les porte-parole de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, de la Société Saint-Thomas-d'Aquin de l'Ile-du-Prince-Édouard, et de la Fédération des francophones de Terre-Neuve hésitent à se joindre à ce front commun francophone auquel ils disent ne pas avoir été invités à participer, et dont ils ne connaissent pas les intentions précises.

La Fédération des francophones hors Québec a pour sa part décliné l'invitation d'assister à la conférence de presse qui a lancé le mouvement jeudi à Montréal. «Même si, en principe, nous sommes d'accord avec la position de Solidarité francophone, a déclaré le directeur général de la SFHQ, M. Jean-Bernard Lafontaine, il ne pouvait être question pour la SFHQ de se joindre à un front commun à 24 heures d'avis.»

Le représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Jean-Marie Cossette, reconnaît que Solidarité francophone a été organisée en moins de deux jours et qu'il ne lui a pas été possible de rejoindre tous les porte-parole des francophones hors Québec.

Seulement deux des neuf associations provinciales francophones, soit celles de l'Ontario et de la Saskatchewan, étaient présentes au lancement du mouvement. Un porte-parole des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick y assistait à titre personnel. «Il était urgent, a déclaré M. Cossette, d'ameuter la francophonie canadienne au coup de force scandaleux des neuf provinces anglophones, qui, par leur accord, veulent faire porter au Québec l'odieux du sort moins qu'enviable qu'ils réservent à leurs minorités francophones.» Et ce avant que M. Trudeau ne vienne lui-même défendre le bien-fondé de l'entente constitutionnelle devant les libéraux fédéraux à Québec ce week-end.

Pour l'instant, la SFHQ attend de mesurer l'ampleur que prendra Solidarité francophone avant de venir en grossir les rangs. La SFHQ, affirme M. Lafontaine, n'adhérera pas au front commun sans exiger de participer à l'élaboration d'un plan d'action bien défini.

La SFHQ poursuivra entre-temps ses efforts afin de faire accepter aux neuf premiers ministres anglophones l'idée d'une conférence fédérale-provinciale sur les droits des minorités linguistiques, à laquelle M. Trudeau se serait déjà dit ouvert.

De son côté, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, tentera, au cours des prochains jours, de recueillir davantage d'appuis auprès des francophones hors Québec et d'organismes québécois pour le mouvement Solidarité francophone.

La SANB, par l'entremise de son secrétaire général, M. Aurèle Thériault, a toutefois fait savoir qu'elle serait plus apte à considérer sérieusement les propositions de M. Lévesque que celles de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Cet extraordinaire mélange de races et de religions (plus de 60% de la population est catholique), que l'on retrouve également au Panama et en Guyane, semble hésiter entre le melting-pot et la mosaïque. Avec un groupe très majoritairement hispanophone dans le nord et dans l'ouest, près des frontières avec le Mexique et le Guatemala, une population noire dans les villes côtières, en particulier à Belize City où vivent près du tiers des habitants du pays, et des Kekchi dans les régions montagneuses, la répartition démographique offre plutôt l'image d'une mosaïque. Cela n'empêche pas un important brassage de races qui donne tous les types et tous les degrés de métissage. Partageant ses origines entre l'Écosse et les Maya, le premier ministre, M. Price, qui faillit être prêtre catholique, illustre parfaitement ce phénomène.

Malgré ces vagues successives d'immigration, les Béliziens sont toujours aussi peu nombreux et la population tend, depuis plusieurs décennies à se stabiliser en-dessous de 150,000 habitants, ce qui en fait un des États les moins peuplés du monde. Cette situation est d'autant plus étonnante que le taux de natalité est phénoménal (près de 4%) et que la mortalité infantile est très faible par rapport aux autres pays du tiers-monde, grâce à un système de santé bien organisé. Cela se reflète dans la pyramide des âges, puisque plus de la moitié de la population a moins de quinze ans.

En revanche, on remarque un très net rétrécissement pour les générations adultes de vingt à quarante-cinq ans comme on le voit en général dans les pays qui viennent de connaître une guerre meurtrière. Dans le cas du Belize, il ne s'agit heureusement pas des conséquences d'une guerre, mais tout simplement d'une émigration massive vers les États-Unis et, à bien moindre degré, vers le Canada. Selon les autorités américaines, environ 35,000 Béliziens (soit autant que la population active totale du Belize!) travaillent aux États-Unis, à New York et Los Angeles surtout, et envoient chaque année au moins $12 millions à leurs familles. Cette tendance pourrait encore s'accélérer avec l'accession du Belize à l'indépendance puisque, conformément à la loi américaine, les quotas d'immigrants seront substantiellement augmentés.

Cette hémorragie constitue un obstacle sérieux au développement économique du pays car elle affecte en priorité le personnel qualifié dont le départ a des conséquences désastreuses et entretient un cercle vicieux: si les cadres s'en vont, le pays s'appauvrit, ce qui provoque une accélération des départs. C'est malheureusement ce qui se produit, et il faut en chercher les raisons dans l'histoire et dans l'indifférence de Londres pour le développement économique de sa colonie.

à suivre

◆ Ottawa

que. Après l'annonce du texte de la motion à Québec, le ministre fédéral de la Justice était déjà en route pour le congrès de son parti à Québec. Cependant, M. Jean Chrétien a commenté les propositions dont LE DEVOIR faisait déjà état hier. Selon ces premiers commentaires, M. Chrétien n'a laissé aucun doute qu'il n'accepte pas l'ultimatum lancé hier par le chef du gouvernement québécois.

M. Yvon Pinard a pris tout le monde par surprise hier en annonçant que le gouvernement retirait sa motion numéro 36, débattue à la Chambre des communes depuis plus d'un an. Puis le leader du gouvernement a indiqué que les Communes consacreraient quatre jours au débat sur le budget, ce qui suppose un vote lundi soir sur l'amendement conservateur, et un vote mercredi sur le sous-amendement néo-démocrate. Il ne restera plus alors que deux jours de débat sur le budget MacEachen déposé jeudi soir. Mais tout indique que le débat sur la résolution constitutionnelle commencera dès jeudi prochain.

Le gouvernement déposera une simple motion, contrairement à la résolution précédente qui faisait appel à une procédure spéciale. Des amendements pourront être présentés par les deux partis d'opposition. Les néo-démocrates en présenteront au moins une sur les droits des populations autochtones. En revanche, il se confirme que les conservateurs n'imposeront pas de délais très longs pour obliger le gouvernement à négocier avec le Québec. En fait, tout indique que les deux partis d'opposition permettront une adoption rapide du projet constitutionnel, «dans un délai raisonnable», a laissé entendre M. Pinard.

La résolution sera pratiquement aussi longue que celle d'octobre 1980, c'est-à-dire qu'outre l'adresse solennelle à la reine, elle inclura en annexe le texte de la nouvelle Charte des droits, la nouvelle formule d'amendement, et les dispositions sur la péréquation et le contrôle des ressources naturelles.

Des fonctionnaires du gouvernement fédéral ont indiqué hier que le texte de la résolution avait été approuvé par les procureurs généraux des neuf provinces signataires de l'accord de la semaine dernière. Les difficultés d'interprétation d'un texte négocié dans la nuit et à l'énoncé plutôt vague n'ont donc pas été très longues.

Tout le monde s'attend à ce que ce soir à Québec le premier ministre, M. Pierre Trudeau, énonce plus clairement la position de son gouvernement et qu'il fournisse ainsi une réponse au projet de motion rendu public à Québec par M. René Lévesque.

◆ Menaces

Suite de la page 18

Il fut un temps où l'arbitraire gouvernemental, notamment à Québec sous le duplessisme, imposait un risque professionnel non négligeable aux citoyens et aux avocats assez braves pour participer aux activités, aux campagnes et aux procès menés par la Ligue des droits de l'homme. Depuis, le nombre s'est accru de tous ces citoyens et professionnels plus instruits de ces libertés et plus conscients de leur l'importance. Mais à voir la somnolence de certaines organisations professionnelles, le faible engagement dans les affaires graves de droits fondamentaux, on doit se demander si nous n'assistons pas à un certain recul alors même que les problèmes sont plus nombreux et pressants.

En tout cas, si un plus grand nombre de juristes et de militants syndicaux et sociaux n'acceptent pas de fournir à la Ligue leur concours bénévole et leur expertise professionnelle, il y a lieu de craindre qu'elle succombe sous la tâche et ne survive pas aux années difficiles qu'elle traverse. Sans un soutien plus large et plus actif de tout le milieu, la Ligue des droits et libertés risque en particulier d'être victime non plus seulement de saccages matériels grossiers et manifestes comme ceux qu'elle a subis depuis deux ans, mais de bien plus subtiles et dangereuses manoeuvres de pénétration et de déstabilisation interne, comme cela fut courant aux États-Unis ces dernières décennies, et comme on a commencé d'en voir les signes inquiétants ici même au Québec.

La Ligue des droits et libertés a lancé cette semaine une campagne de recrutement dans la métropole et dans les autres régions du Québec où elle compte aussi des comités. On ne saurait trop inciter tous les gens conscients des enjeux fondamentaux en cause, d'accepter de participer à ses travaux de recherche, d'éducation et d'intervention directe. Car le succès de mouvements comme celui-là, plus que les chartes de papier, donne la vraie mesure de nos libertés individuelles et de nos droits collectifs.

Jean-Claude LECLERC

14 novembre

par la PC et l'AP

1979: le président Carter ordonne le blocage de tous les avoirs iraniens aux États-Unis;

1975: le Maroc et la Mauritanie concluent un accord sur l'avenir du Sahara occidental;

1973: la princesse Anne d'Angleterre épouse le capitaine Mark Phillips;

1970: un cyclone ravage la côte sud du Pakistan oriental et les îles de la baie du Bengale, faisant quelque 300,000 morts;

1957: la Grande-Bretagne accorde l'indépendance à l'Émirat de Bahrein;

1647: le roi Charles 1er d'Angleterre est à nouveau fait prisonnier et emprisonné.

Ils sont nés un 14 novembre: — le philosophe Allemand Gottfried Wilhelm von Leibniz (1646-1716); — L'homme d'État indien Jawaharlal Nehru (1889-1964); — Le Roi Hussein de Jordanie (1935); — Le prince Charles d'Angleterre (1948).

AUJOURD'HUI

Les artisans de la Boutique du Bas-Côté vous invitent à leur vente de fin de saison, à la Maison Lenoblet du Plessis, au 4752 Marie-Victorin à Contrecoeur. Pour inf.: 587-5150.

■

La faculté de musique de l'U de M présente le trio de flûtes à bec Pastourel, à 20 h, salle 1020, du 2375 chemin de la Côte Saint-Catherine. Entrée libre.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 14 novembre 1981
CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
LE CRIME A L'AMERICAINE
de Frank Browning et John Gerassi
Éditions Sélect

Alain Robbe-Grillet

Le choc du réel

par Jean Royer

ALAIN Robbe-Grillet ne fera jamais un bon «pape du nouveau roman». L'ingénieur qui a troqué la biologie pour l'écriture est un homme trop tolérant, un chercheur trop libre. Ses théories ne veulent pas remplacer ses romans ni ses films. Et l'homme a trop de plaisir à vivre pour se figer sous quelque tiare, fut-elle littéraire. D'ailleurs, ce joueur qui se bat contre l'innaceptable, cet artiste qui explore l'étrangeté, est un homme qui refuse toute nostalgie ambiante. C'est pourquoi il cherche sa liberté de vivre dans les mouvements de formes et de sens, tant au cinéma qu'en littérature. Avec lui, comme avec Marguerite Duras, Nathalie Sarraute, Claude Simon, Robert Pinget et quelques autres, le Nouveau Roman reste une littérature plus vivante que jamais.

Robbe-Grillet vient de pubier aux Éditions de Minuit un roman «fantastique»: *Djinn, un trou rouge entre les pavés disjoints*. Il prépare un autre film. On connaît son oeuvre passée, dont un numéro spécial de la revue *Obliques* (1978) parle abondamment. Des romans: *Dans le labyrinthe* (59), *Topologie d'une cité fantôme* (1975). Des films: *L'Année dernière à Marienbad* (avec Resnais, 1961), *Trans-Europ-Express* (1966), *Glissements progressifs du plaisir* (1974), etc.

En cette époque où la recherche intellectuelle et artistique a du mal à se faire entendre, Alain Robbe-Grillet, best-seller à long terme, vient faire le tour des universités du Québec et du Canada pour parler du Nouveau Roman et du nouveau cinéma. J'ai rencontré brièvement l'écrivain pour qui «l'homme est un mouvement» et pour qui la création se définit selon Husserl: par la conscience d'être projeté hors de soi.

■

— Comment se présente un bilan du Nouveau Roman, après 25 ans?

— Au départ, le Nouveau Roman n'avait pas de public du tout. Le mouvement a fait beaucoup de bruit mais en général les articles dans les grands journaux étaient défavorables, hostiles ou assez peu compréhensifs. Le public ne lisait pas les oeuvres. J'étais déjà un écrivain connu quand j'ai publié *La Jalousie*, en 1957, mais je n'en ai vendu que 500 exemplaires dans toute la francophonie, la première année. Il se passait un phénomène bizarre: tout le monde parlait du Nouveau Roman mais on ne le lisait pas. Ensuite, on en a moins parlé et on s'est mis peu à peu à le lire. D'année en année, le nombre d'exemplaires vendus de *La Jalousie* et d'autres

de mes livres augmente: on dépasse les 150,000 et 200,000 exemplaires, ce qui en fait des best-sellers!

«D'autre part, qui lit le Nouveau Roman, aujourd'hui? Ce sont des gens très jeunes. Ce ne sont pas les gens des années 50 qui auraient enfin compris qu'il faut lire ça! Pas du tout. Les lecteurs du Nouveau Roman ont entre 15 et 25 ans. Je le voie chez le public qui vient à mes conférences ou qui assiste à mes films, même aux films interdits aux moins de 18 ans! Ce que l'on dit de moi, on peut le dire du reste du Nouveau Roman: Claude Simon et Marguerite Duras, par exemples, sont des écrivains qu'on lit beaucoup plus aujourd'hui que dans les années 50 et 60. Le paysage littéraire s'est modifié.

«Mais en même temps il y a, à l'heure actuelle, dans les médias, une réaction très hostile au Nouveau Roman. On parle beaucoup plus du bon vieux roman romanesque. Il semble bien cependant que le public, très jeune, du Nouveau Roman, existe vraiment par dizaines de milliers. C'est un public qui ne correspond pas du tout à la critique au pouvoir dans les journaux qui, elle, est de plus en plus réactionnaire. On vit dans une période réactionnaire, en France. C'est assez bizarre puisque le gouvernement tout d'un coup est de gauche. Mais il faut bien dire que l'esprit du

Suite à la page 22

40 ans de gravure québécoise

Ce que la peinture,
parfois, offre avec trop
d'évidence,
la gravure le suggère et
même le dissimule.
L'acide mord le cuivre
et le blesse;
l'encre paraît entre les
lèvres de la blessure;
le papier boit puis se retourne, bouche maculée,
comme un enfant pris
en flagrant délit
de bonheur. Le secret
n'est pas trahi, il est
partagé.

par René Viau

BIEN accrochée au milieu d'une pleine page blanche, c'est l'icône de ces vers de Jacques Brault qui ouvre l'ouvrage de Gilles Daigneault et de Ginette Deslauriers *La Gravure au Québec (1940-1980)*. (1) Quarante ans d'estampe. Un survol depuis qu'Albert Dumouchel le «père» dans son usine de textile de Valleyfield exécute par sérigraphie des dessins sur tissu. Avec Albert à l'Institut des arts graphiques puis avec les Richard Lacroix, Roland Giguère, la gravure deviendra ici ce qu'elle est. Bien photographié par Yvan Boulerice et surtout bien «construit» par René Bonenfant — deux amateurs de gravure — l'ouvrage généreusement illustré, dresse un bilan. C'est l'aventure collective de cette forme d'expression ici, et collige les aventures individuelles. D'Ayot à Wolfe. Une soixantaine en tout.

Les auteurs étaient-ils aussi résolus qu'Albert Cohen dans ses moeurs «diurnes» de dire «à tous les peintres qu'ils ont du génie, sans ça ils vous mordent» en écrivant ce livre commandité par le Conseil de la gravure? C'est ce que je me demandais ce matin-là en allant les interviewer.

«L'idée du livre date de 1978 alors que le monde de la gravure voulait lui-même se valoriser avec notamment la création du Conseil. Pour ce faire, nous avons été approchés Ginette et moi. Ginette finissait un catalogue raisonné sur l'oeuvre d'Albert Dumouchel alors que moi, explique Gilles Daigneault, je venait de rédiger en peu de temps trois ou quatre articles sur la gravure, ce qui m'avait en quelque sorte bombardé, hâtivement peut-être, spécialiste de la gravure. Le Conseil voulait un «éloge» de la gravure avec beaucoup de créateurs représentés.»

«Nous entendions cependant rester les auteurs du livre, souligne pour sa part Ginette Deslauriers. Il nous fallait rester les seuls à avoir un droit de regard sur le texte et le choix des artistes. Nous avions un double objectif. A la fois rendre compte de l'histoire tout en parlant des graveurs comme tels, de leur aventure individuelle. Au tout début, un relevé exhaustif fut entrepris. Nous avons fait la visite de toutes les collections s'intéressant à la gravure de même que toutes les galeries. On a fait une étude de tout le discours critique sur le sujet. On a rencontré les chefs d'ateliers, les «vieux» des Arts graphiques: Giguère, Tremblay, Jeanine Leroux, d'autres: Pierre Guillaume, Marie-Anastasie... et les Anglais aussi: Eva Landori... Avec les recoupements, on a fini pour retracer une même histoire.»

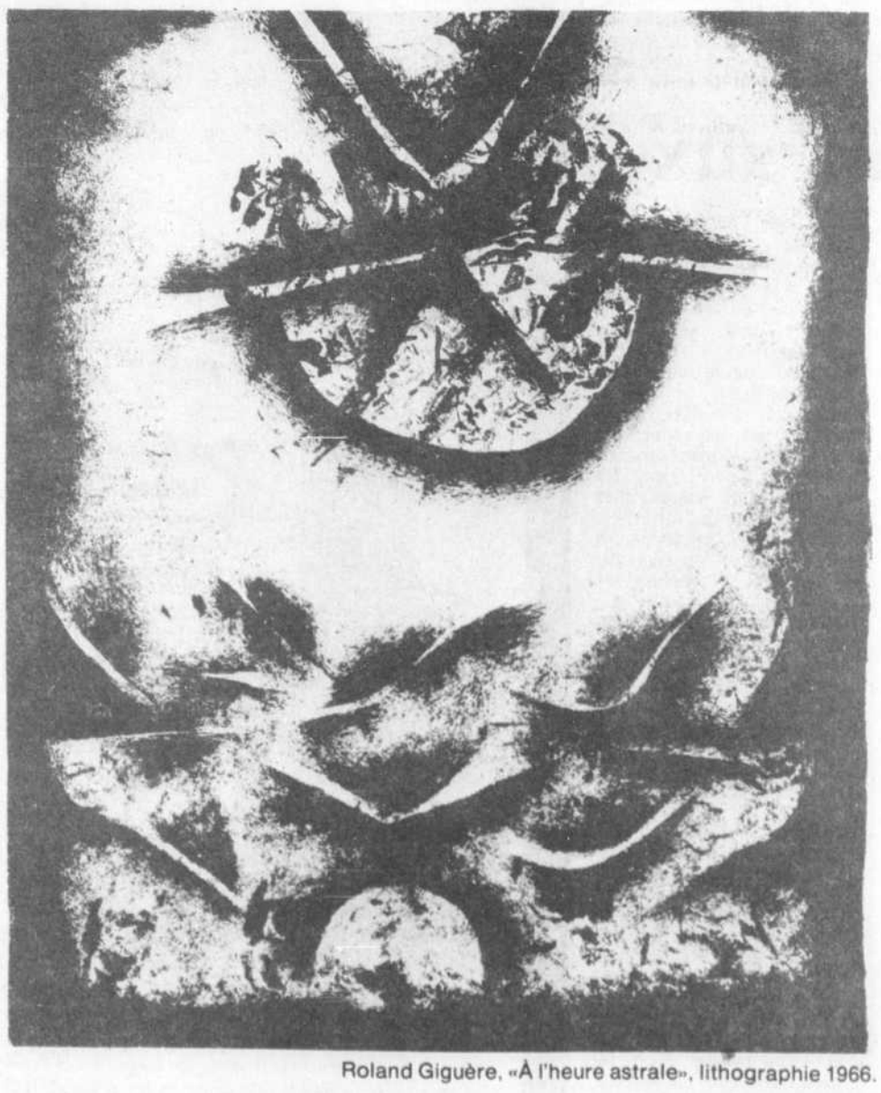

Roland Giguère, «À l'heure astrale», lithographie 1966.

«Le texte d'introduction sur l'histoire de la gravure a l'air de rien mais chaque maudit fait cité nécessitait des recoupements écrits ou le plus souvent oraux, lance Gilles Daigneault. Un très long travail de cueillette venant de sources ultra diversifiées: pionniers et graveurs certes mais aussi critiques, directeurs de galeries et aussi les graveurs eux-mêmes. Avec ce magma de matière, il fallait faire un livre. Un plan s'est imposé. Nous allions raconter les grands traits, les grands jalons, l'histoire en première partie *(Une aventure collective)* et ensuite des aventures individuelles d'une soixantaine de créateurs explicitées d'une façon précise après un choix rigoureux. Autrement cela n'aurait pas été possible. Comment raconter l'histoire sans s'arrêter à un individu: Pierre Ayot par exemple? Il aurait fallu consacrer un long excursus sur ce pionnier et brisé alors le mouvement. Notre formule mixte permet de renvoyer d'une façon allusive à... Graff, dans la section «histoire». En fait deux façons de raconter, en fragments ou en totalité la même chose.»

«A propos de l'éthique de la gravure et de la pureté du geste, nous étions sûrement

Suite à la page 40

états généraux / Un conflit de générations

par Robert Lévesque

IL fallait balayer la salle du Port-Royal d'un regard attentif, ressentir la fougue de ceux qui, comme Marie Laberge, Michèle Craig, Christiane Raymond, Daniel Simard, Lorraine Pintal, Pierre McDuff, Jean-Léon Rondeau, s'emparaient des micros, pour comprendre qu'une des choses qui a malheureusement miné les états généraux du théâtre professionnel, et qui touche à sa représentativité mise en doute, c'est un malencontreux conflit de générations.

Il manquait à ces états généraux nerveux, insécures au point de faire appel au huis-clos le plus obtus, un équilibre par lequel toute la profession théâtrale aurait été représentée, et par conséquent toute la profession se serait exprimée. On a assisté au contraire à une prise de parole prépondérante du secteur certes le plus effervescent, ce «jeune théâtre» dont l'importance est indéniable, mais une prise de parole qui a pris le pas sur l'ensemble de la profession à un moment des plus inopportuns, enlevant le caractère de crédibilité qui était essentiel à une telle entreprise.

Il ne s'agissait pas, à ce qu'on peut savoir, d'une révolution dans le palais théâtral qui avait été fomentée le week-end dernier, mais, comme le comité organisateur le proclamait depuis quelques semaines, d'une mise en commun de tous les efforts qui devait amener l'ensemble de la profession théâtrale à se concerter.

Cette réunion historique n'a pas eu lieu, hélas. On peut comprendre que le comité organisateur (composé à la très grande majorité de pratiquants du «jeune théâtre»)ait cru bon de ne pas inviter à ces assises les représentants des théâtre non subventionnés et des organismes pour qui le théâtre est une activité commerciale puisqu'il s'agissait dans l'esprit des organisateurs d'interpeller l'État sur ses politiques de soutien au théâtre. Mais, encore que ces professionnels du théâtre non subventionné soient souvent les mêmes qui oeuvrent dans les troupes subventionnées (ce qui complique les choses), on comprend moins bien qu'on ait décider d'office d'exclure certains artisans du théâtre qui, au même titre que d'autres, vivent les hauts et les bas de la profession et prennent les mêmes risques. Si un administrateur de troupe, un directeur de production, ou un relationniste se présentait le vendredi soir de l'ouverture des états généraux il risquait fort de se faire virer. Ce qui est incompréhensible s'il est question d'état généraux.

Photo JACQUES GRENIER

L'Association des directeurs de théâtre, en dénonçant ce vice d'organisation à une heure du début des états généraux, n'a pas aidé aux possibilités de réussite de ce regroupement sans précédent des gens de théâtre. On savait depuis huit semaines les conditions établies arbitrairement par le comité organisateur, et le document de travail comprenait les termes de ce conflit de génération. On aurait pu le dénoncer bien avant dix-huit heures le vendredi 6 novembre. Ce qui aurait pu aider les choses et corriger des maladresses qui ont entaché au départ ces états généraux qui, hélas, sont devenus le lieu d'un conflit de générations alors qu'ils se devaient d'être, dans cette circonstance précise, une réunion de «toute» la profession. Imagine-t-on des états généraux de la médecine où l'on refuserait l'entrée aux directeurs d'hôpitaux?

Lundi lors de la plénière, les 400 participants regroupaient donc, de façon conséquentielle, une partie de la profession, la partie la plus jeune, la plus dynamique certes, la plus pressée sans doute, mais une partie seulement, ce qui enlevait toute signification au terme d'états généraux. Et le comité provisoire qui a été élu pour préparer la mise sur pied du conseil québécois du théâtre professionnel s'en est retrouvé, lui aussi, non représentatif de l'ensemble de la profession.

Son travail, s'il se poursuit malgré ces ratés du départ (et il devrait se poursuivre, l'enjeu étant important pour le théâtre québécois) devra ressembler à un recommencement, c'est-à-dire il devra ni plus ni moins équivaloir à une reprise des efforts qui auraient dû être ceux du premier comité organisateur dans sa recherche d'une représentativité du milieu théâtral nécessaire à toute action le moindrement efficace. Sinon, qu'on ne parle pas d'états généraux, ni de Conseil québécois, mais d'une nouvelle association québécoise du jeune théâtre.

La génération qui a bâti le théâtre professionnel d'ici, génération qui est encore très bien portante, brillait par son absence à ces premiers états

Suite à la page 22

Une femme libre

par ANDRÉE FERRETTI

TOUT se passe dans ce livre (1) comme si la crise d'Octobre pâtissait d'un mystère à jamais indéchiffrable. Non parce que Louise Lanctôt ne consent pas à nous révéler quelques-uns des faits de tous ordres encore abusivement soustraits à notre connaissance par les censures conjuguées des autorités gouvernementales et policières et des militants felquistes. Beaucoup plus étrangement, parce qu'elle dépouille les événements qui lui ont donné lieu de toutes leurs déterminations politiques et sociales qui, si elles ne les justifient pas, du moins les expliquent. Comme si ces événements n'étaient pas enracinés dans notre histoire collective et qu'ils ne l'avaient pas marquée du sceau d'une terrible répression, mais qu'ils se situaient au centre de son expérience personnelle en tant que lieu privilégié d'origine et de conséquences.

Pas une page de ce livre, en effet, ne lie l'entreprise felquiste spécifique à laquelle l'auteur a participé, aux luttes intenses alors menées en dehors du FLQ, différemment mais dans un même but, par le mouvement indépendantiste, les centrales syndicales et maints autres groupes de contestation. C'est comme si la cellule à laquelle elle appartenait n'avait pas vraiment partagé nos rêves d'alors et nos projets de libération nationale et de construction d'une société plus égalitaire.

On se demande alors avec stupéfaction et malaise si quelques motivations secrètes n'auraient pas présidé à l'enlèvement de James Cross. Et le mystère s'épaissit.

Toutefois, comme chacun sait, le balai d'une sorcière ne sert pas à faire le ménage mais à lui permettre de s'envoler loin de tous ceux qui voudraient l'enfermer dans leur vision particulière des êtres et des choses.

Et cette sorcière comme les autres refuse de toutes ses forces de femme intelligente, courageuse et libre le point d'où elle a été vue depuis plus de dix ans, autant celui de ses compagnons d'armes qu'elle critique avec sévérité, que celui d'une opinion publique forgée par les mensonges et les lâchetés des pouvoirs en place et l'aplaventrisme d'une presse qui n'a trop souvent d'autres vérités que celles qui s'aboutissent aux idéologies dominantes.

Louise Lanctôt a donc décidé de se révéler à nous à travers son propre regard pour vaincre l'écran des images qu'on projette d'elle depuis octobre 70 et qui la sépare du monde à la fois plus radicalement et plus insidieusement que la nuit de son long exil à Cuba et en France et que la sèche opacité de la prison Tanguay. Elle veut par ce livre nous donner à voir ce qu'elle est au-delà de ces images déformantes et qui demeure occulté tant qu'il n'est qu'imagé. Elle veut que meurent les représentations idéales qui la consacrent héroïne survalorisée ou dénigrée mais qui se rejoignent toutes dans la destruction de son identité.

À travers le récit des luttes quotidiennes qu'elle a livrées pour survivre dans des univers clos où les conditions de vie touchent sans cesse à la précarité de l'existence, elle nous trace le portrait d'une femme libre que rien ni personne ne peut contraindre à suivre un sens obligatoire, même en exil, même en prison, même dans le mariage, même dans le dénuement le plus extrême, même lorsqu'elle souffre et qu'elle doute.

Par la magie d'une écriture qui situe le sens entre les mots et les choses, entre la chair et le langage, elle réussit à nous communiquer l'authenticité de l'expérience humaine peu banale d'une femme qui trouve en elle seule et pas ailleurs le désir et le courage de vivre comme elle l'entend même dans les circonstances les plus adverses.

Partie à la recherche d'une vérité nouvelle sur la Crise d'Octobre, j'ai rencontré la vérité d'une femme exceptionnelle. *Une sorcière comme les autres* n'est pas le livre que nous sommes en droit d'attendre d'un protagoniste d'un événement qui a si profondément bouleversé le Québec. C'est néanmoins un beau livre et qui m'a émue.

(1) *Une sorcière comme les autres*, Louise Lanctôt, éd. Québec/Amérique, Montréal, 1981, 182 pages.

François Tétreau: un nouveau romantisme urbain

par Claude Beausoleil

L'Architecture pressentie, François Tétreau, éd. de l'Hexagone, collection «H», Montréal, 1981, 37 pages.

poésie

Il y a des livres de poèmes au rythme particulier qui font que l'on y reconnait quelque chose de soi qui nous cache ou nous intéresse au plus haut point comme si on pouvait s'y prolonger. Alors on se sait plus quoi dire, on pense que le livre suffit, qu'il parle par lui-même. Ces livres-là j'aime les relire, je les garde près. Depuis trois mois j'ai relu déjà à quelques reprises l'ouvrage que je veux recenser cette semaine, je ne me décidais pas à le faire, je parlais d'autres livres, comme si je voulais garder des choses pour moi.

En poésie québécoise il y a des tons et des voix qui s'expérimentent discrètement, qui tracent lentement leur projet. Depuis la parution en 1974 de *Cirque électrique* (éditions d'Orphée) François Tétreau fait ce travail souterrain et personnel à travers des poèmes qui poussent le langage vers des zones où peu de poètes de sa génération se sont aventurés. Je rappelle des titres car la critique a passé sous silence les travaux de Tétreau comme si on voulait ignorer le débat qu'ils soulignent. Dans *Cantiques de cuir* (paru en 1975) et surtout dans le magnifique *Origines du deuil* (toujours chez Orphée en 1978) l'auteur utilise un symbolisme ex-acerbé dans lequel se mêlent l'érotisme, le quotidien, l'onirisme, les références à la littérature de la fin du dix-neuvième siècle ou encore à la musique. Il rend hommage au poète-chanteur rock Jim Morrison, à Visconti. Il circule dans l'étrangeté des images baudelairiennes. «Enfin tel un retour aux oeuvres mues/formelles; tel un complot,/réunissant un constat d'énergie, / s'agenouille-t-il dans la faute superbe/et roule/roule en lumière...»

Dans ce grand ouvrage présenté sur un papier superbe, on est souvent étonné par la recherche lexicale, par le jeu qui consiste à étaler un classicisme entrecoupé de ruses modernes. «Leurs lunes grouillent d'anges classiques» y écrira Tétreau. Cherchant dans le langage les origines du désir d'exister, comme de celui de la mort, dans des descriptions souvent précieuses ou parfois anciennes, la poésie telle que pratiquée par François Tétreau acquiert une singularité qui surprend: «les rites soudains, sur des noeuds de films,/déploient leurs cuirs urgents et rares.» Ce livre prescrivait les conditions d'un cérémonial qui voulait envoûter, suggérer.

La parution de *L'Architecture pressentie* (aux éditions de l'Hexagone, dans la collection H dirigée par le poète Lucien Francoeur, pour qui d'ailleurs il a traduit «La célébration du lézard de Jim Morrison) vient confirmer avec son sous-titre «précis d'intuition» la pertinence de l'entreprise d'écriture de François Tétreau.

Dans ce quatrième recueil divisé en deux parties, «vestibules» et «l'architecture pressentie» qui donne son titre à l'ouvrage, celui-ci nous livre une économie textuelle qui rend compte de l'ensemble de sa démarche tout en posant de façon encore plus probante la qualité spécifique de son langage poétique tout fait de volutes, de dépaysements, d'allusions, de lieux inexplorés.

Sur la maquette arrière un texte significatif donne des pistes de lecture, situe le choix fait par l'auteur dans l'orientation de sa poésie: «Nous sommes fascinés par le phénomène de la ville et le plus possible nous cherchons à reproduire autour de nous ses caractéristiques. Usines, ensembles immobiliers, prisons et universités sont autant de «villes» avec leur flux et reflux réguliers. Villes artificielles toutefois, auxquelles des légions de femmes, par les liens qu'elles entretiennent avec les principes bruts de la physique universelle, insufflent un équilibre organique». Il s'agit donc d'une parole qui naît, émane, est formée par cette ville qui l'entoure. Tétreau reformule les liens entre le langage et le corps de cette ville, il dira: «Quand la nature est tributaire de l'art, lui l'est de la ville» (p. 21). Mais la «ville» de Tétreau n'est pas que cité de béton, elle est aussi «une cité perplexe découpée/ sur l'interne» (p. 27) et c'est par ce biais qu'elle prend dans le livre toute sa place dévorante. «Naturellement les villes sont construites à l'exemple/ de notre corps. Ici les glandes, les sens, les veines; / tout un organisme. Rares sont celles où ne croît pas / quelque tumeur. Toutes portent la mort dans les profondeurs de leur intuition» (p. 22) Ici l'urbanité se vit par le corps, la pensée, les stars, les référents rocks. Ici la texture se donne avec ses allures de dandysme, ce léger détachement qui manque très souvent à la poésie québécoise. En cela les poèmes de François Tétreau sont utiles puisqu'ils disent d'autres possibles que le formalisme, ou la poésie en prose écrite au «je» qui en ce moment semblent définir un peu ce qu'est la nouvelle poésie d'ici. Ils sont construits comme de petits tableaux elliptiques, contiennent une trame narrative, on y entre par des descriptions d'ambiance qui parlent du concret mais toujours avec un travail au second degré sur ce concret qui supporte l'imaginaire.

Quand l'auteur place en exergue «Nous ne renaîtrons pas d'une cité que le soleil écrase» c'est à l'inventaire des éléments d'un nouveau romantisme urbain qu'il nous convie. Cette lecture de la ville fait de *l'Architecture pressentie* de François Tétreau un ouvrage tout aussi à part que ses autres titres mais peut-être moins solitaire par l'englobant de son inscription. La beauté et le mal de vivre, la télévision, la tristesse, la mort, la rue, toute une mélancolie y discutent d'art de vivre et en cela le livre plonge dans l'actuel. Avec d'autres il lance le «même appel strict des chocs», on y lit l'angoisse du temps.

Alain Robbe-Grillet: le choc du réel

Suite de la page 21

public est de plus en plus réactionnaire.

Les années cinquante ont vu naître le Nouveau Roman en littérature, la Nouvelle Vague en cinéma, le nouveau réalisme en peinture. Il y a eu une explosion dans tous les domaines, un désir de nouveauté, un désir de renouvellement de la part des artistes. Aujourd'hui, on vit une sorte de retombée. Il y a une crise économique mais il y a également une crise de création. Ce qui fait que le Nouveau Roman garde sa jeunesse, en un sens: puisqu'aucun autre mouvement littéraire ne lui a succédé! L'époque n'est pas à l'invention. C'est sans doute déprimant pour les jeunes créateurs. Mais il ne faut pas désespérer. On connaîtra bien un jour les jeunes chercheurs d'aujourd'hui.

— Comment se décriraient, selon vous, les mécanismes de la création?

— C'est probablement quelque chose de très personnel. Les mécanismes de la création me semblent liés au sexe, liés au corps. C'est difficile à décrire. Essayons quand même. Prenons mon exemple. Je suis ingénieur agronome de profession. J'ai 30 ans. J'ai l'air d'être très intégré à la société. Une carrière brillante s'ouvre devant moi. Tout d'un coup, je quitte tout pour écrire des livres dont personne ne veut. Car, à ce moment-là, mes manuscrits sont refusés par des éditeurs comme Gallimard. Qu'est-ce qui s'est passé? Je suis ce qu'on appelle un ingénieur arrivé, bien inséré dans une société en expansion, alors tout va bien. Et brusquement, je quitte tout, donc tout va mal, en réalité. Je n'arrive pas à me sentir à l'aise dans un métier qui pourtant me passionne. Je n'ai pas quitté par désintérêt. J'ai quitté par impossibilité de m'insérer à une structure sociale. Alors, à partir de là, je dirais que le désir d'écrire, c'est un manque, une absence, une rupture.

C'est intéressant de lire de ce point de vue mon premier roman, *Un Régicide*. C'est un roman existentialiste, daté des années 50, mais en même temps c'est un roman complètement schizophrénique. Il contient deux mondes: l'un familier; l'autre, dans la brume, dans une île sans femme, où il n'y a que des hommes, où les choses sont constamment incertaines, coupées les unes des autres par l'isolement que procure la brume. Alors, la tentative d'écrire serait, en somme, la sensation d'une rupture par rapport au monde et, d'autre part, le désir de dominer cela, d'être soi-même l'organisateur de ses brumes, de ses fantasmes.

Comment s'organise cette rupture par rapport au monde? Par la prise de conscience que le monde est complètement normalisé avec le consensus social, ce que Marx a appelé «idéologie». On vit là-dedans. Il y a une vérité: Dieu existe. Il y a une forme littéraire: le roman balzacien. Et on n'a qu'à reproduire cela. On n'est qu'un agent de reproduction. Mais, tout d'un coup, on ressent l'impossibilité d'être cet agent. C'est le refus, le rejet. Ce n'est plus vrai que le monde est seulement à reproduire. Le monde est à faire. Ce que chaque homme sur terre doit faire, c'est inventer le monde. C'est-à-dire qu'il demande à être lui-même l'inventeur du monde, de l'homme et de ses rapports au monde.

Écrire des romans devient alors autre chose que reproduire le monde. Cela devient au contraire la volonté d'inventer le monde. De l'inventer comme une création vivante, comme quelque chose qui bouge, qui se forme.

En somme, c'est l'idée que le réel est beaucoup plus riche que le réalisme. Le réalisme, c'est une fonction idéologique qui aplatit le réel. Le réel est étrange, surprenant, angoissant. Il est agressif. La définition de Lacan du réel est très belle: «Le réel est ce qui est inacceptable, le réel est ce sur quoi on bute», dit Lacan. Effectivement, le réalisme en est le contraire: cette espèce de familiarité douceâtre que l'on entretient avec un monde aseptisé, normalisé. Donc, au départ, la tentation d'écrire, c'est ça: le choc du réel.

— Le réel de votre oeuvre, le paysage de vos livres, c'est l'étrangeté du monde...

— Oui. Cette étrangeté, c'est justement le réel. Mais il y a évidemment aussi le type du romancier rassurant: Troyat, Françoise Sagan, chez qui le réel est complètement gommé au profit d'un univers où n'existe pas le problème du rapport au monde. Pourtant, déjà avant le Nouveau Roman, *La Nausée*, de Sartre, *L'Étranger*, de Camus, parlaient des problèmes du rapport au monde. Ce sont des livres où le monde est «étrange». Vous avez la sensation que le réel est étrange fondamentalement et particulièrement «étranger» à moi, à l'homme.

Il y a aussi Réjean Ducharme que je mettrais dans le Nouveau Roman, que je mettrais sur des branches du Nouveau Roman: celle qui joue sur les mots. Sur cette branche, on trouve aussi Joyce et Artaud. Et Réjean Ducharme, lui, s'attaque aussi aux mots parce que les mots, en un sens, sont déjà idéologiques.

— Entre Nathalie Sarraute, qui veut toujours «sauver le monde», et Jean Ricardou, qui veut sauver la forme, où vous situez-vous?

— D'abord, je suis «entre» les deux par l'âge. Je pourrais être le fils de Nathalie Sarraute: j'ai 60 ans et elle en a 80. Je pourrais être le père de Ricardou, qui a 40 ans. Mais comme écrivain, je me situe pas «entre» les deux. Je me situe dans une lutte entre ces deux tendances qui sont en moi aussi. C'est-à-dire que mon oeuvre est pour moi le lieu d'un combat. Combat entre la tentative de sauver le monde, le sarrautisme, et au contraire la tentative de nier le monde et de formaliser complètement la création, le ricardelisme. Je suis dans le combat que se font ces deux tendances, ces deux forces.

— Écrire, c'est aussi chercher ses doubles?

— Au moment où on écrit, on se sent très démultipliés. Comme si on était soi-même plusieurs types de consciences. Comme si j'avais à la fois une conscience transcendante du 19e siècle et husserlienne du 20e siècle. La conscience, dit Husserl, c'est seulement un mouvement de sortie hors de soi.

— La création alors, c'est trouver les mouvements du sens?

— Voilà. Recréer ou inventer des mouvements. Mouvements de sens, mouvements de formes. Il faut d'ailleurs se méfier beaucoup des tendances à figer. Comme de Ricardou, par exemple, qui a tendance à figer, à décréter la vérité du Nouveau Roman. Ce qui, pour moi, est très rebutant.

— Dans la création — et on le voit bien dans votre oeuvre — il y a aussi le ludique...

— Le ludique serait, si vous voulez, la façon de ménager la liberté humaine dans le monde de stéréotypes où nous vivons. Ce que j'appelle «idéologie», ce que Flaubert nomme «les idées reçues», ce qu'on dit «stéréotypes», c'est un peu la même chose: c'est le discours de la société. C'est-à-dire que la société me fournit du sens à chaque instant, des sens imposés. Comment ménager ma liberté au milieu de cette oppression? Probablement en jouant avec les stéréotypes. Je crois comme Flaubert qu'on ne peut pas se débarrasser des stéréotypes, qu'on ne peut parler que par stéréotypes. Mais, en revanche, on n'est pas forcé de les subir comme étant la loi du monde. On peut jouer avec. Dans le numéro de la revue *Obliques* qui m'est consacré, on peut voir, par exemple, des images de mes films avec de nombreux stéréotypes sexuels: d'érotisme, de viol ou de sado-masochisme. Ce sont des stéréotypes mais ils sont pris comme tels dans l'oeuvre. Ils sont des stéréotypes désignés, avoués et l'oeuvre joue avec eux au lieu d'en être victime.

— Vous parlez toujours d'un créateur comme d'un démiurge...

— Oui. Mais ce qui caractérise le 20e siècle, c'est que l'homme a remplacé Dieu. Ce n'est plus Dieu qui est responsable du monde, c'est l'homme.

États généraux

Suite de la page 21

généraux du théâtre. Il s'agit donc d'un échec pour le comité organisateur qui dans son document de travail stipulait que la profession «en entier» puisse s'exprimer pour créer de façon commune, collective, un état de fait où les gouvernements n'auront qu'à recevoir les résultats des états généraux. Quoiqu'il en soit de la pertinence des résolutions adoptées à la plénière du 9 novembre, il demeure que le milieu en entier ne s'est pas exprimé. Le prouve cette quantité impressionnante d'abstentions qui a marqué le vote sur la représentativité du Conseil québécois du théâtre face à l'ensemble du milieu.

On a entendu une Hélène Loiselle (qui en tant que directeur d'un théâtre d'été en avait sur le coeur, mais qui s'est rendue le dire) dont les interventions sonnait une alarme que la plupart n'ont pas voulu entendre.

Mais l'échec, selon plusieurs observateurs, n'est pas définitif. La seule tenue d'un regroupement aussi nombreux, la discussion entreprise sur des aspects de la profession comme la formation, le statut de l'artisan, les lieux théâtraux, les missions socio-culturelles des différents théâtres, la régionalisation, les droits de suite lors de reprises, les adaptations québécoises du répertoire étranger, etc... sont déjà un acquis pour le milieu théâtral qui n'a pas été habitué à débattre en commun de ses problèmes. Il reste, à partir de cela, un travail plus important encore qu'on ne le prévoyait pour les neuf membres qui ont été élus pour former le comité provisoire.

Olivier Reichenbach, un des metteurs en scène les plus actifs, se retrouve avec la tâche considérable d'établir ce pont entre les générations théâtrales qui a manqué aux états généraux. Il sera secondé par Michèle Craig, comédienne et avocate dont le bagoût est susceptible de convaincre les plus réticents qui n'auraient pas saisi l'importance d'un tel Conseil québécois du théâtre. Et, pour l'ensemble du jeune théâtre, les Daniel Simard, Claude Pelletier, Jean-Léon Rondeau, Michel Breton, Alain Fournier, Marjolaine Jacob et Pierre Labrie auront au comité provisoire la tâche de réfléchir à l'échec circonstancié des premiers états généraux du théâtre professionnel.

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

guérin l'éditeur qui édite
Les relations du travail au Québec
Émile Bouvier
23 cm x 15,5 cm - 416 p.
(cartonné) — 14,95$
Sec. V, Cégep, Adultes

Cet ouvrage se présente comme un instrument d'initiation aux questions du travail et aux relations industrielles et syndicales. Il s'adresse plus particulièrement aux étudiants du secondaire V, des Cégeps et de l'Éducation permanente et à tous ceux qui veulent se renseigner sur les problèmes du travail. Obligés de se replier sur des notes de cours prises à la volée, sur des articles de revues et des extraits de journaux, ils auront en main un condensé simple et méthodique, sorte d'abrégé des relations du travail.

En vente dans les librairies.

guérin editeur limitée
4574 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

jazzy
Margaret Doerkson
272 pages — $13.95
IL LUI FAUT S'AFFRANCHIR DE SON ÉDUCATION QUI FREINE SA SENSUALITÉ ET SON EXUBÉRANCE NATURELLES.
Quinze / prose étrangère
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS LIBRAIRES.

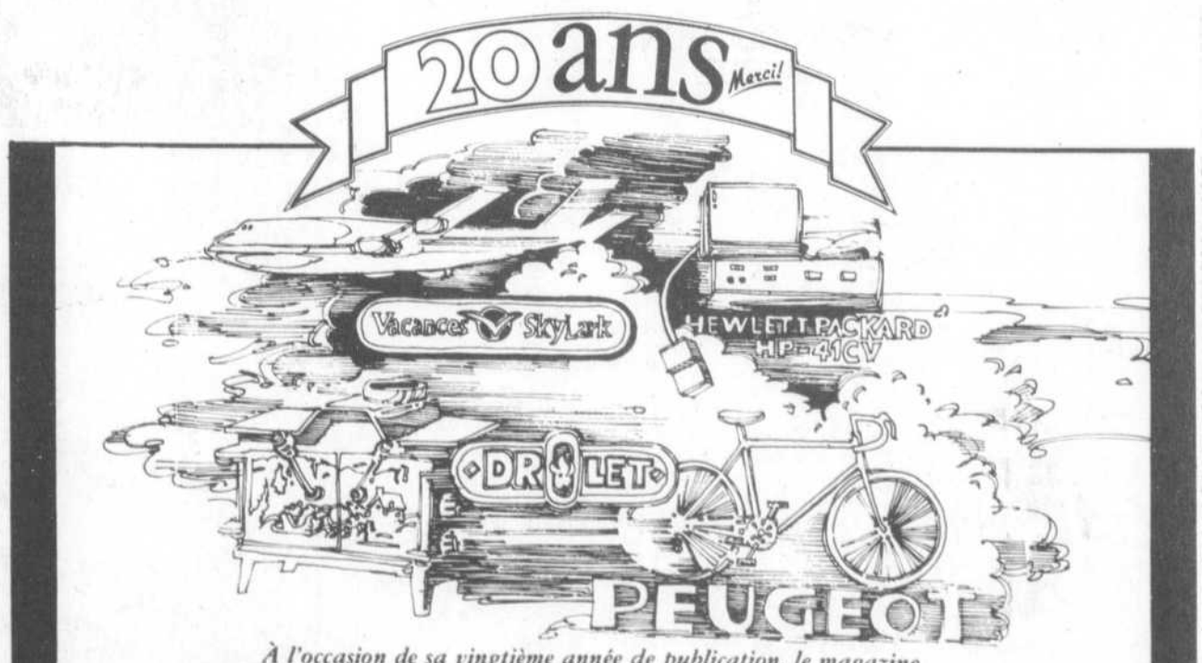

À l'occasion de sa vingtième année de publication, le magazine QUÉBEC SCIENCE vous offre une chance de GAGNER des prix

Vous êtes un abonné de QUÉBEC SCIENCE et vous nous faites parvenir les nom et adresse d'un nouvel abonné, accompagnés d'un chèque au montant de 21 $, vous pouvez gagner l'un des deux prix suivants:

- Un voyage au Portugal d'une durée de deux semaines pour deux personnes en collaboration avec Vacances Skylark. Le prix comprend le trajet aller-retour par avion CPR Montréal-Lisbonne, les frais d'hôtel (sauf les pourboires), le petit déjeuner et les taxes obligatoires. Ce prix est d'une valeur de 2 450 $ environ.
- Un poêle modèle Patriote à combustion lente, fabriqué par F.X. Drolet Inc., d'une valeur de 549 $.
- Deux abonnés se partageront ces prix.

Vous désirez vous abonner à QUÉBEC SCIENCE et vous nous faites parvenir votre abonnement accompagné d'un chèque au montant de 21 $ (un an 12 numéros), ou encore un parent ou un ami vous a offert un abonnement-cadeau, vous pouvez gagner l'un des prix suivants:

- Un mini-ordinateur HP41CV avec ses accessoires: une imprimante, un lecteur de cartes, un lecteur optique et deux modules de mémoire. Ce mini-ordinateur Hewlett Packard, d'une valeur de 1 600 $, est offert en collaboration avec la Coopérative étudiante de polytechnique.
- L'une des cinq bicyclettes Peugeot modèle UO5 «club» d'une valeur de 225 $ chacune, offertes en collaboration avec Vélo Sport (1974) Inc.
- Six abonnés se partageront ces prix.

* Les conditions de participation et règlements apparaissent dans le magazine QUÉBEC SCIENCE. S'il y avait un litige dans l'attribution des prix, veuillez vous adresser à la Régie des loteries et courses du Québec.

ABONNÉ ACTUEL

NOM .....
ADRESSE .....
.....
.....
CODE POSTAL .....
TÉLÉPHONE .....

Je déclare avoir lu toutes les conditions du règlement du concours de *Québec Science* et j'accepte de les observer.

(Signature) .....

Ci-joint chèque ☐ mandat ☐
au montant de _____
à l'ordre de :
Québec Science
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

NOUVEL ABONNÉ

VEUILLEZ ABONNER À QUÉBEC SCIENCE, MONSIEUR ☐ MADAME ☐

31 nom 60
61 prénom 80
[B] 7 8
9 numéro rue appartement 28
29 ville province 48
49 pays 68
69 code postal 74 téléphone

Code 81

«Le Voyageur distrait»: le meilleur Archambault

par Mario Pelletier

Le Voyageur distrait, roman de Gilles Archambault, Stanké, 120 pages.

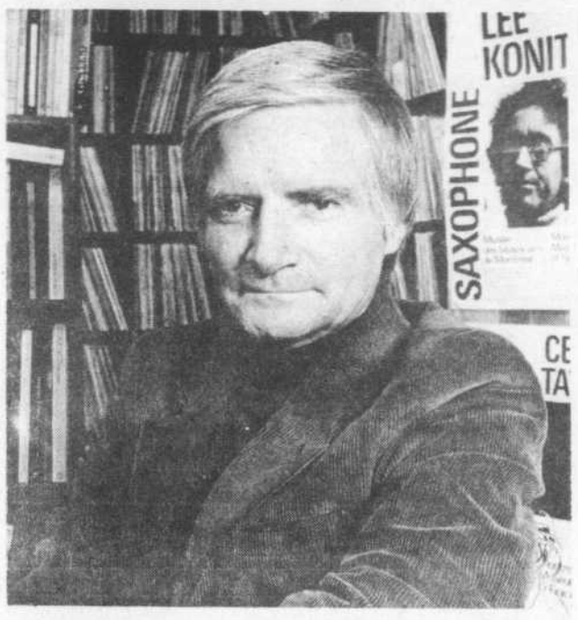

GILLES Archambault a un ton, une voix qu'il développe en sourdine depuis des années et qui lui appartient en propre. Que cette qualité s'affirme plus nettement dans son dernier roman dit assez la maîtrise que l'écrivain a atteint et qui lui a valu le mois dernier la consécration du prix David. Ce roman, *Le voyageur distrait*, est en effet composé de distractions. Celles de Michel, qui, aux abords de la cinquantaine, fait le point sur ses amours, ses amitiés et ses aspirations, tout en accompagnant son ami Julien aux États-Unis, pour y retracer le souvenir de Jack Kérouac. On se demande incidemment si l'une des clefs initiales de ce roman ne se trouve pas dans l'article sur Kérouac que l'auteur avait écrit pour le supplément littéraire du DEVOIR, le 28 octobre 1972. Quoi qu'il en soit, le spectre de Kérouac que nos héros cherchent dans les bars de Lowell, de New York et de San Francisco, provoque une confrontation existentielle. Surtout chez Michel, le narrateur, qui ne cesse de réfléchir sur les illusions perdues de sa vie, ses passions de jeunesse qui ont fait place à une «fragile sérénité». Cette sérénité, ce détachement esthétique, que le beatnik de Lowell, fils de pauvres Québécois émigrés, n'a jamais connus dans sa tragique ivrognerie.

Plusieurs noyaux de pensées gravitent autour de la conscience de Michel et l'accaparent tour à tour. Son amour pour Mélanie, avec qui il a trouvé un «isolement à deux» qui pacifie l'approche du vieil âge; il craint de l'avoir quitté ne serait-ce que trois semaines («Je suis comme Jack, je veux voir le monde sans m'éloigner de ma mère»). Son désir de revoir Andrée, son ex-épouse qui vit à San Francisco, désir qu'il va assouvir presque à reculons; la femme défaite, avec qui il se réunira quelques jours, le convaincra finalement qu'il vaut mieux ne pas remuer le passé. Son amitié pour Julien, mise à rude épreuve par la présence de Claude, une fille jeune et sexy comme il se doit, que l'ami a amenée avec lui; Michel succombera aux avances pressantes de Claude, avec la lucidité blasée de l'homme sur le retour. Sa pitié pour son vieux père, dont la vie se désagrège avec une lenteur cruelle dans un hôpital; sa culpabilité vis-à-vis ce père qu'il a méprisé à cause de sa médiocrité culturelle, parce que ce géniteur le rattachait à une misère canadienne-française dont il trouve partout les échos dans la vie de Jack le Canuck, «Jack la caricature géniale de l'écrivain québécois».

En fait, c'est l'idée d'échec qui sourd de tous les horizons. Échec d'un projet de livre que Michel et Julien caressaient depuis longtemps, un «essai à quatre mains» sur Kérouac, que les péripéties du voyage aux Etats renvoient aux limbes. Mais cet échec, parmi les autres échecs avec l'amour, l'amitié, etc., n'est lui-même que l'aboutissement d'une carrière d'écrivain que Michel considère comme raté parce qu'il ne l'a pas menée viscéralement, éperdument, comme Kérouac. «Jack dit que vous n'avez pas eu la générosité de vous sacrifier pour vos livres.» Dans ce Michel désenchanté, qui ne cherche plus qu'un repliement confortable sur soi pour glisser sans douleur vers la mort, Archambault dépeint bien la fatigue d'une génération d'écrivains formée dans l'orbite de Radio-Canada, avec une esthétique neuve pour secouer les puces du vieux folklore («te débarrasser une fois pour toutes de la langue bâtarde de l'enfance»), et qui s'est épuisée dans l'écartèlement entre la chaise européenne et la chaise américaine. Et tout à coup, il y a l'exemple scandaleux de Kérouac. Le cercle fatal de la culture minoritaire, le Franco-Américain le fait éclater en projetant sa marginalité «on the road», aux quatre coins des U.S.A. Il court les routes avec l'ardeur sauvage des coureurs de bois, et en écrivant sans inhibition comme le plus moderne disciple de Breton. En fait, l'irruption de Kérouac dans la conscience littéraire québécoise, au début des années 70, y a marqué un tournant majeur. Victor-Lévy Beaulieu, avec son «essai-poulet», y a contribué pour beaucoup. Ce sera probablement l'influence la plus décisive qu'aura eue cet iconoclaste culturel: il a branché la littérature d'ici sur l'Amérique.

Dans *Le Voyageur distrait*, Kérouac sert en somme de repoussoir et de révélateur aux personnages. Il représente la générosité de la vie, un débordement aux antipodes de l'esthétisme distanciateur de Michel. «Je suis un craintif, s'avoue celui-ci, j'ai à peine goûté à l'existence.» De toute façon, il est revenu de tout, même de l'écriture (il le vérifie au cours du voyage), il n'a plus d'autre désir que de se calfeutrer dans une vie de couple bien étale, entre quatre murs de brique dans un quartier paisible, avec ses disques et ses livres. Sachant fort bien que «son point de vue ne sera jamais celui de la vie».

Tout au long du roman, l'auteur nous fait passer de la rumination mentale au dialogue et du flash-back au présent, avec un art admirable du fondu. Pas de fils blancs, sauf ce poncif sexiste de la fille dite «libérée», qui ne cherche qu'à baiser. Mais par-dessus tout, Archambault excelle dans les fines notations psychologiques. Par exemple: «Lorsqu'il s'adressait à elle ou qu'il entendait sa voix, il ne lui semblait pas mettre fin vraiment à sa méditation.» Ou encore: «S'il se rapproche d'elle pour l'enserrer c'est poussé par un besoin irrésistible de compassion. Il veut la protéger mais il ne peut pas ignorer qu'il se reconnaît dans sa fragilité.» Des traits de ce genre et un ton général de confidence ont valu à l'auteur la réputation d'écrivain intimiste, sur laquelle il ne manque pas lui-même d'ironiser au cours du roman.

Si ce *Voyageur distrait*, qui est du meilleur Archambault, tombe à point au moment où l'auteur reçoit le grand prix littéraire du Québec, l'éditeur, lui, ne claironne pas. Son sens de l'économie l'étouffe sans doute. Ainsi, au lieu du bandeau rouge triomphal qui ceint d'habitude les livres lauréats, Stanké a collé une simple étiquette en noir et blanc, à peine visible. La modestie de cette mention est telle qu'elle risque même d'induire en ambiguité: est-ce bien «Prix David 1981» ou «Prix David $19.81» dont il s'agit? Avec ces signes de piastre qu'on trimballe maintenant d'un bord à l'autre, on ne sait plus.

Les dernières parutions

par Jean Royer

LES éditeurs sont fidèles au rendez-vous. La saison littéraire s'amorce avec plusieurs titres de qualité. La littérature québécoise sera bien représentée au Salon du livre de Montréal, qui aura lieu du 24 au 29 novembre prochains à Place Bonaventure.

Cette semaine déjà, la rentrée littéraire nous apporte des titres intéressants. C'était d'abord, lundi soir, le joyeux lancement d'un album de photographies de Kèro par les Éditions Nouvelle Optique: *Au fond des yeux/25 Québécoises qui écrivent*. Puis, jeudi midi, Antonine Maillet lançait chez Leméac la suite de *Pélagie: Cent ans dans les bois*. L'écrivain a souhaité que l'on fasse de plus nombreuses fêtes du livre à Montréal. Mardi prochain, c'est au tour de Jacques Godbout de lancer son sixième roman, au titre prometteur, au Seuil: *Les Têtes à Papineau*. Il paraît même, nous dit le diffuseur qui est, bien sûr «intéressé», que le lancement sera «spécial», lundi. D'autre part, chez VLB Editeur, on fêtera bientôt la centième parution: un livre de contes de Yves Thériault. Mais en attendant, voici un roman de Renée Larche: *Ethel, souris moi...* dont nous vous parlerons bientôt. VLB vient de produire aussi une pièce de théâtre de Michel Garneau: *Sur le matelas*, et un second livre du poète François Martel: *Le Jeu enthousiaste de ce qu'oublier peut concevoir*.

Aux éditions de l'Hexagone, la production se fait plus dense, après une dernière saison plus silencieuse. Un pamphlet de Marcel Rioux, tout à fait de circonstance, si l'on peut dire et intitulé: *Pour prendre publiquement congé de quelques salauds*. Que Trudeau se le tienne pour dit, ajouterait l'autre!

En poésie, l'Hexagone, c'est-à-dire Gaston Miron et Gilles Cyr en particulier, nous donne trois forts recueils: *Issue de secours*, de Gilbert Lanvegin, *Nuaison*, de Yves Préfontaine (qu'il nous tardait de lire depuis 1970) ainsi que *Chansons d'Ô*, de Raoul Duguay, qui en profite pour nous donner sa poétique: «la poésie est un rêve éveillé», explique le poète.

Du côté du Noroît, trois nouveaux livres pour une dizième saison qui, d'ailleurs, est loin d'être terminée. Un premier recueil de poèmes de Madeleine Ouellette-Michalska: *Entre le souffle et l'aine*, avec huit dessins de Nicole Tremblay. Un nouveau recueil de Pierre Laberge: *VIVRES*, qui est, selon la prière d'insérer: «Quête d'une intimité souveraine à travers les figures de l'aliénation...» Le recueil comprend aussi une analyse microgestuelle de Le Brun Doré, un jeune artiste de Québec. Enfin, un quatrième recueil de Michel Beaulieu au Noroît: *Visages:* cinq suites où le quotidien garde tous ses droits mais où la poésie prend toute la place.

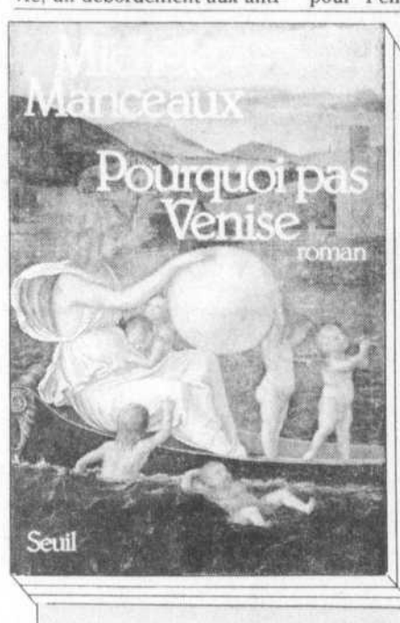

Après "Grand reportage" Pourquoi pas un roman d'amour

"La voix de Michèle Manceaux, une fois entendue, ne s'oublie pas"
Monique Roy — LE DEVOIR

"Ce presque "livre-bleu" nous plonge dans cet inépuisable non-dit des mots d'amours qui se piègent et s'échappent dans d'incessants paradoxes".
Louise Vandelac — Le TEMPS FOU

252 pages — $17.15

Seuil

UN ALBUM DE REPRODUCTIONS UNIQUE...

Un ensemble de reproductions format 43 x 53cm (17" x 21") des oeuvres de la collection du Musée d'art contemporain de Montréal.
Ces reproductions, illustrant les principales tendances de la peinture québécoise moderne, sont groupées en deux albums de 24 reproductions.
L'ALBUM TOME I EST MAINTENANT DISPONIBLE au prix de $103.68 ($96.00 + taxe, à peine $4.00 pour chaque reproduction) incluant un boîtier entoilé.
S'y retrouvent des oeuvres de 24 artistes dont Bellefleur, Dallaire, De Tonnancour, Dumouchel, Giguère, Lemieux, Molinari, Pellan, etc...
De plus, vous pouvez vous procurer L'ALBUM TOME I de deux façons: soit en l'achetant en entier ($103.68) ou en vous le procurant au rythme de 2 reproductions par mois pour une période de 12 mois (12 chèques post-datés de $8.64). Les reproductions vous parviendront alors par la poste tous les mois.

LES ÉDITIONS L'IMAGE DE L'ART
C.P. 159 SUCC. "E" 5373 CHAMBORD MONTREAL QUEBEC H2T 3A7
TEL. (514) 524-7141

nom _____
adresse _____
code postal _____ tél. _____

☐Je désire me procurer l'album Tome I en entier Ci-joint mon chèque de $103.68 ($96.00 + taxe)
☐Je désire me procurer l'album Tome I au rythme de 2 reproductions par mois pour une période de 12 mois. Ci-joint une série de 12 chèques post-datés de $8.64 ($8.00 + taxe)
☐Je désire recevoir un dépliant d'information

signature _____ date _____

EN VENTE EGALEMENT à nos ateliers au 5363 rue Chambord, en semaine
à la Boutique de la Place des Arts, 7 jours par semaine
à la Librairie Vaugeois, 1300 ave Maguire, Sillery, pour la région de Québec

SIGNATURES

Une véritable galerie d'Art dans votre bibliothèque

3 nouveautés

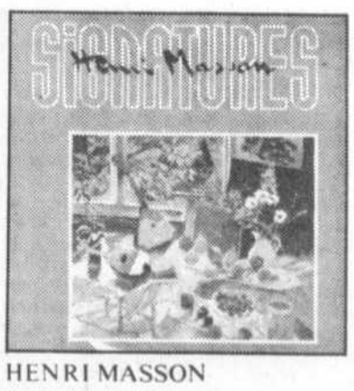

HENRI MASSON
Texte: Marcel Gingras
préface: Naim Kattan
$35.

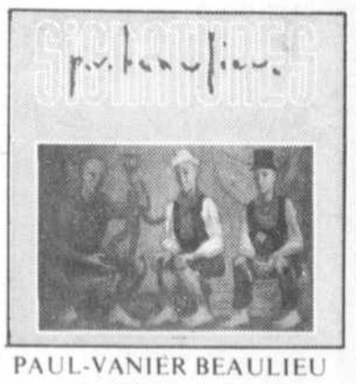

PAUL-VANIER BEAULIEU
Texte: Michel Beaulieu
Jacques Brault
$35.

PIERRE-GILLES DUBOIS
Texte: Yves Thériault
préface: André Fortier
$35.

DÉJÀ PARUS

- LÉO AYOTTE
- JEAN-PAUL LADOUCEUR
- MONIQUE MERCIER
- VIATEUR LAPIERRE
- JEAN-MARC BLIER
- UMBERTO BRUNI
- MIYUKI TANOBE
- ANDRE MICHEL
- STANLEY COSGROVE
- CLAUDE PICHER

Chaque volume contient plus de 80 reproductions couleurs

Un cadeau digne de votre amitié

EN LIBRAIRIE

EDITIONS marcel broquet
C.P. 310, La Prairie, (514) 659-4819

distribué par: **Mondia Inc.**
1977 boul. Industriel
Chomedey/Laval Qué
H7S 1P6 514-334-5759

DÈS LA SEMAINE PROCHAINE, CHEZ VOTRE LIBRAIRE

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE!

LA SUITE DE PÉLAGIE-LA-CHARRETTE

Cent ans dans les bois

d'Antonine Maillet

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111, av. Durocher, Montréal. Diffusion: 273-2844

les carnets de Jean Ethier-Blais

PROUST avait une dent contre Sainte-Beuve. Il lui reprochait de trop se pencher sur l'intimité des écrivains dont il parlait; de les suivre à la trace depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, sans jamais leur laisser la chance de disparaître dans les ombrages de la forêt; en fait, de s'acharner sur eux et sur les particularités de leur destin. Sainte-Beuve écrivait l'histoire des hommes et des oeuvres dans le temps. Proust les décrétait intemporels. Chateaubriand, avec la sublime ironie qui le caractérise, a mis en exergue à ses *Mémoires*, six mots latins qui contredisent son propos: Sicut nubes, quasi naves, velut umbra. Des nuages, des vaisseaux (Ô mer océane!), une ombre. Ainsi, tout écrivain appartient à deux races; celle de l'ombre, celle de la lumière. Écrire, c'est aussi se livrer dans ce mensonge personnel qu'on a choisi d'appeler la vérité. Et on a beau dire, la vie est toujours supérieure à la fiction. L'imagination du destin reste la plus forte, envoûtante Circé.

C'est de Marguerite Yourcenar que je veux parler. Par-

Marguerite Yourcenar

tant en voyage, je m'apprêtais à relire *Si le grain ne meurt* (ce que je fais chaque année). À la gare, je me suis rendu compte que je l'avais oublié. J'ai donc acheté *Les Yeux ouverts* (Livre de poche) et c'est ainsi que je pourrai désormais dire que j'ai fait un beau voyage avec Marguerite Yourcenar. Je n'allais qu'aux rives prochaines chères à La Fontaine, mais ma compagne m'a entraîné très loin, jusqu'au bout de l'univers de l'intelligence et du coeur. Marguerite Yourcenar répond à des questions qui sont comme les cailloux blancs que le Petit Poucet échelonne dans la forêt afin de s'y retrouver. La vie est une forêt. Je ne m'étendrai pas là-dessus, ce serait du bavardage. Marguerite Yourcenar nous indique les cailloux au passage. Ils se transforment sous nos yeux en faits, en personnages, en visions prophétiques, en idées. Le charme de ce livre tient d'abord à son ton, qui est celui du monologue élevé, rappelant, surtout dans sa dernière partie, les *Dialogues* de Fénelon. C'est dans un livre comme celui-ci qu'il faut aller chercher la notion de charité. En dépit de Proust, la vie et donc l'expérience humaine des écrivains, peuvent alimenter les âmes. Dans le cas de Marguerite Yourcenar, il s'agit d'un cheminement mystique. L'écriture fait partie de cette ascèse. Fénelon (pourquoi reviens-je soudain à lui?) dit quelque part que le dialogue avec soi-même fait taire Dieu. Par la création littéraire, Marguerite Yourcenar cherche à dialoguer avec un Dieu. Elle semble ne pas savoir encore quel il est, mais je me demandais, lisant entre les lignes, si elle n'a pas déjà fait son choix, ou, mieux encore, si elle n'a pas déjà été choisie. Très jeune, elle prend le bâton de pèlerin. Ses premières oeuvres, dont elle semble faire grand cas, n'ont, endehors de la rigueur tendue du langage, rien de véritablement remarquable. Marguerite Yourcenar en parle comme de choses impérissables. Livres où l'emporte l'imagination pure. Or, la force de Marguerite Yourcenar réside en ceci que son imagination se déploie parfaitement à l'aise à partir de connaissances historiques. Elle est un «historien-poète» qui reprend le passé, se magnétise en face de lui, entre en transe, se laisse dominer par l'enchevêtrement du temps passé et de l'imagination et fait renaître des époques disparues. Hadrien comme Zénon sont les produits d'une vision intérieure d'autant plus créatrice qu'elle est plus historique. Quel dommage que Marguerite Yourcenar n'écrive pas un roman consacré aux dernières années d'Erasme, jusqu'à sa mort entouré d'amis. Ce serait en quelque sorte le dernier chapitre de son autobiographie, car s'il y a un personnage de la Renaissance auquel elle ressemble, c'est bien à Erasme, avec son profil aigu, son sourire en coin, sa bague, son regard qui lit la nature comme il lit dans les livres, son humanité sans illusions et cependant charitable, son amour de la vie et cette attirance qu'elle éprouve pour l'éternité.

Chose rare à notre époque, Marguerite Yourcenar a beaucoup réfléchi sans se soucier de la mode. On sent vibrer en elle cette qualité qui a nom intégrité. Semblable en ceci à un artisan (ou à Raphaël) elle place à un haut niveau de l'esprit la probité créatrice.

Elle admirera donc Montherlant au détriment des écrivants à la mode. L'un des livres qui l'ont le plus marquée, c'est *l'Autobiographie* de Gandhi. Elle admire les traductions d'Arthur Waley et place au premier rang des écrivains la Dame Murasaki. La réflexion ici rejoint l'instinct. La naïveté intellectuelle des écrivains, et même les plus grands, (pensons à Hugo, à Claudel) est incommensurable; on est donc d'autant plus supris de se trouver devant un romancier qui, par la pensée et l'amour, a réussi à transcender les préjugés les plus enracinés en soi. On a l'impression d'un être qui, par l'ascèse intellectuelle et affective, a réussi à prendre la mesure du monde. Il n'y a là aucune démagogie, mais l'affirmation d'une personnalité en face du vivant. À tel point que lorsque le présentateur (Mathieu Galey, centré sur les cycles parisiens) parle de «gauche» et de «droite», on a envie de sourire. On raconte qu'avant de mourir, Sartre s'est tourné du côté droit en murmurant: Enfin, je peux cesser de jouer cette comédie!

Le mot qui peut le mieux résumer l'attitude de Marguerite Yourcenar, c'est celui de «pitié». Pitié des humains qui, depuis toujours, détruisent la terre qu'ils habitent; pitié des bêtes qui vivent avec nous et que nous anéantissons. Léon Bloy (dont Marguerite Yourcenar cite le beau mot sur la sainteté) croyait qu'elles souffraient pour nous. Peut-être les faisons-nous souffrir parce qu'inconsciemment nous leur envions leur liberté. Cette notion de pitié est impossible à moins d'accepter de vivre à chaque instant en communication avec les forces de l'univers. Hadrien et Zénon, qui sont les personnages les plus éminents de l'oeuvre de Margùerite Yourcenar, tendent vers cette union cosmique. Ils se connaissent à titre de microcosme. Peut-être aussi une pitié désabusée, celle de l'être qui en a trop vu. Les nuages, le navire et l'ombre. Jusqu'à présent, je ressentais à l'endroit de Marguerite Yourcenar l'admiration que fait naître un immense talent qui s'affirme et s'épanouit. Après avoir lu *Les Yeux ouverts* se mêle à ce premier sentiment une tendresse.

Le «nouveau roman» argentin

par Naim Kattan

Les Grands Paradis, roman de Juan Jose Saer, éd. Flammarion, Paris, 1981.

ET si un écrivain argentin voulait réinventer ou plutôt inventer ce que l'on a appelé le nouveau roman? Il réécrirait tout simplement un roman qui serait peut-être aussi prenant et aussi palpitant que *Les Grands Paradis* de Juan Jose Saer. Saer est un écrivain subtil, sans être sophistiqué ou complexe. Même si son point de départ est littéraire sa vision trouve son axe dans la vie quotidienne. Saer raconte vingt-

Juan Jose Saer

quatre heures de la vie d'un pêcheur argentin, Wenceslao. Il choisit un jour exceptionnel, le 31 décembre.

Il se rend chez ses deux belles-soeurs pour fêter la naissance de l'an nouveau. Sa femme, Teresa refuse de l'accompagner. Depuis six ans, elle ne quitte pas sa maison; elle est en deuil. À travers une description minutieuse du fleuve, des arbres, des vêtements et de la nourriture, Saer réussit non pas uniquement à être le spectateur d'un monde apparemment fermé, mais à vivre de l'intérieur les angoisses d'hommes et de femmes qui attendent patiemment l'événement, l'éclatement de leur vie quotidienne: la grande fête de l'année où tous vont se retrouver. On prépare l'agneau, on commence par l'égorger, puis par le griller. Tous mangeront à leur faim et à leur satisfaction. La bière et le vin couleront à flots. Les heures passent et la fête ne finit jamais par commencer.

Nous accompagnons Wenceslao dans une marche à moitié rêvée vers le rivage d'un fleuve pourtant tout proche. Il plonge dans l'eau mais la chaleur gagne toujours. Il regarde son corps suffoquer sous la brûlure du soleil et il ne sait pas s'il rêve. Habite-t-il vraiment son corps? La mémoire remonte à la surface et à un certain moment, comme dans la clairière d'une forêt touffue, Saer adopte le style d'une fable lumineuse. Wenceslao était un garçon qui attendait sa part de bonheur. Il épouse la femme de ses rêves et ils attendent quelques années avant de recevoir le cadeau qui bénira leur union: un fils. À peine adulte, ce garçon répond à l'appel aux armes et ses parents ne le reverront pas. Désormais sa mère ne quittera jamais le deuil.

Plus on pénètre la réalité quotidienne de l'existence de Wenceslao et plus l'on s'aperçoit qu'elle nous file entre les doigts. C'est qu'il n'arrive pas à vivre sa vie. Accablé par le destin, victime de la misère, il n'arrive même pas à trouver une issue, une lueur dans la fête. Celle-ci lui fait apparaître encore plus violemment son dénuement. Restent la mémoire et le rêve. Or sa mémoire lui fait apparaître comme une blessure les promesses brisées et l'attente ne lui est pas interdite mais elle est futile. Le rêve lui-même est on ne peut plus physique; c'est un produit de la somnolence provoquée par la chaleur, la boisson et une nourriture exceptionnellement et superbement abondante.

Saer décrit d'une manière minutieuse et matérielle les gestes et les lieux. Ce n'est pas un parti-pris technique ni une adhésion qui apparaîtrait quelque peu tardive au nouveau roman. Son personnage ne peut avoir des rêves poétiques et son existence est tellement dénuée de vie qu'il ne parvient pas à extérioriser ses émotions. S'il en a, il les croit dérisoires.

Un autre romancier argentin, Manuel Puig, a cherché à évoquer le vide de l'existence de la petite bourgeoisie argentine par l'envahissement d'une théâtralité de toc. Journaux sentimentaux, films, émissions de radio; s'il y a un rêve, il est fabriqué, il est le produit artificiel d'une technologie omniprésente. Wenceslao ne peut pas trouver refuge dans une semblable évasion. Le livre commence et se termine par la même phrase «Le jour se lève et il a déjà les yeux ouverts». S'il y a espoir, aussi minime fût-il, c'est qu'il est encore en vie et qu'il y a une continuité. Le jour se lève. Wenceslao n'est pas un infortuné, c'est un personnage tragique.

Un livre inhabituel

par André Roy

Journal d'un voyage en France, Renaud Camus, éd. Hachette, collection POL/Littérature, Paris, 1981, 569 pages.

CE récit d'un voyage d'est en ouest de la France, entre Clermont-Ferrand et Bayonne, en passant par Cannes et Montpellier, est livre inhabituel, neuf devrais-je dire, que l'on considérera probablement comme fort provocant.

Pour «dire l'émotion qu'inspirent un site, un ciel, la lumière du matin ou du soir», Renaud Camus écrit durant deux mois, «entre le fracas de Pâques et celui de l'été», tous les jours, presque à chaque heure, ses impressions d'une France ancienne, sentimentale et culturelle. Muni d'un guide Michelin, du *Guide bleu*, du *Guide littéraire de la France* et d'une boîte pleine de livres (Montaigne, Pascal, Larbaud, Mallarmé, etc.), il visite châteaux, églises, hôtels particuliers et musées. Délaissant le point de vue rassurant de l'amateur détaché, il note tout, et ce tout, pour un homosexuel (comme le savent les lecteurs de *Tricks*), est de décrire aussi et sans fard, les lieux de drague (avec l'aide du guide *Spartacus*), ses rencontres et ses expériences sexuelles — qui ne donneront pas à Camus, j'en suis sûr, bonne presse, ou plutôt qui lui confèreront le titre d'obsédé sexuel sans morale et sans amour. Il note aussi dans ses cahiers bien d'autres choses que l'on trouvera tout aussi inconcevables qu'agressives: ses maladies (il a une hépatite), ses insomnies, ses goûts, ses répulsions, ses hommages, ses souvenirs d'enfance et ses histoires de famille, tout ça écrit rigoureusement et froidement.

C'est de ce mélange explosif entre un commentaire sur l'arcade d'une église et le récit d'ébats amoureux, entre une critique sur la cuisson d'un steak et la description d'un paysage, entre une citation de Stendhal et la transcription d'un dialogue dans un restaurant ou des mots d'amour dans un sous-bois, que naît la nouveauté (le scandale diront d'autres) de ce gros livre au réalisme têtu. Son écriture rapide, profuse, en même temps presque absente, n'exclue pas un style élégant et minutieux. Parce qu'il ne nous épargne rien et qu'il ne s'épargne pas, Renaud Camus, calmement, nous donne le portrait juste d'une France riche, contradictoire, en train de disparaître sous un modernisme à tout crin. Portrait maniaque assurément, mais ou on peut enfin rencontrer quelqu'un, s'y affronter aussi, avec ses désirs et ses pulsions. Quitte à le détester. Mais moi, lecteur assidu de Camus, de son *Passage* et de ses *Travers*, de ses *Tricks* et de son *Buena Vista Park*, je l'ai aimé. Encore.

Anthony BURGESS
ACROPOLE

Anthony BURGESS
Les PUISSANCES des TÉNÈBRES
roman
ACROPOLE

"Jamais Burgess n'a été aussi loin dans l'acuité de la vision, la force de l'intelligence, la puissance de l'imagination... Un prodigieux roman."
(L'EXPRESS)

Par l'auteur de l'ORANGE MÉCANIQUE

712 pages/$16.95

en vente partout

Diffusion: Édipresse Inc., 8382 St-Denis, Montréal H2P 2G8 • Tél.: (514) 381-7226

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Le rêve
Traumatisme et hallucination

Le rêve
Traumatisme et hallucination
Angel Garma

Cet ouvrage complémentaire de *La Psychanalyse des rêves* (P.U.F. 1954) approfondit le sujet et développe de nouveaux points de vue.

La première partie, tout en traitant du rêve en général, offre un panorama critique de la psychanalyse des rêves.

La deuxième partie expose les nouvelles données obtenus par des laboratoires de psychologie et, parmi celles-ci, les expérimentations de stimulation subliminaire, si importantes pour déterminer l'évolution inconsciente des perceptions et pour démontrer que le rêve commence à se former déjà chez l'individu à l'état de veille.

La troisième partie examine des contenus manifestes comme: rêves concernant des machines, rêves en couleurs, sensation de la réalité de certains rêves, le tout en rapport avec le contenu latent, expression du psychisme foetal.

La quatrième partie contient une copieuse bibliographie des recherches psychanalytiques récentes sur les sujets traités.

La valeur de cet ouvrage est donc exceptionnelle par la richesse de son contenu, son actualité et la singulière compétence de l'auteur sur le sujet.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LE DEVOIR

«L'endroit et le moment idéal»
pour vous abonner

LE DEVOIR
sera présent au
Salon du Livre
de Montréal

du 24 au 29 novembre
au kiosque no: 4536

Venez nous rencontrer

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

VIENT DE PARAÎTRE AUX
PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le diagnostic d'un spécialiste:

SYNDROME QUÉBÉCOIS ET MAL CANADIEN

par Gérard BERGERON

avec une préface de Louis Duclos

1980, l'année d'avant, l'année d'après: quelle époque pour les Québécois! Le gouvernement Lévesque tient enfin son référendum qu'il perd, sans que ses adversaires l'aient gagné, et onze mois plus tard voilà que ce même gouvernement est reporté au pouvoir! Comment expliquer de tels paradoxes? C'est ce que tente le célèbre chroniqueur Gérard Bergeron dans ce nouveau recueil d'articles, où l'on assiste à une analyse de la vie politique québécoise de ces dernières années qui débouche sur une question d'actualité brûlante: la crise constitutionnelle.

ISBN 2-7637-6940-3 13,5 x 21,5 cm, 312 pages, 18$

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

BON DE COMMANDE Date ..... D
Veuillez m'envoyer ..... exemplaire(s) de l'ouvrage SYNDROME QUÉBÉCOIS ET MAL CANADIEN. L'exemplaire, 18$
☐ Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ .....
☐ MASTERCARD NO .....
VISA NO .....
Date d'expiration de ma carte de crédit ..... Tel .....
Signature .....
Nom (en majuscules) .....
Adresse .....
Code postal .....
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

PARENTS NOMADES

par Madeleine Ouellette-Michalska

La Part du père, Geneviève D. de Parseval, éd. du Seuil, 1981, 320 pages.

L'Amour nomade, Françoise P.-Lévy, éd. du Seuil, Paris, 1981, 255 pages.

Les Jeunes Mères célibataires, Jacqueline C. Massé, Micheline St-Arnaud, Marie-Marthe T.-Brault, éd. des Presses de l'Université de Montréal, 1981, 148 pages.

AU moment où de plus en plus de pères revendiquent les joies et les responsabilités de la paternité, il est intéressant de voir comment celle-ci est définie et perçue tant dans le monde primitif que moderne. Il se pourrait que ces extrêmes se touchent plus qu'ils ne s'opposent. C'est du moins ce que laisse croire la psychanalyste et ethnologue Geneviève Delaisi de Parseval dans *La Part du père*.

Selon elle, les somatisations, bagarres et déviances sexuelles des pères modernes dont la femme est enceinte traduient autant que la couvade primitive les frustrations de l'homme face à la paternité occultée. Le livre est constitué d'une part importante de témoignages de la part d'hommes qui ont connu la paternité biologique ou chimique: insémination artificielle de l'épouse, donneurs de sperme, vétérans de la vasectomie.

Par ailleurs, le concept de maternité continue d'être revisé. Françoise P.-Lévy s'intéresse tout particulièrement au sort des filles-mères dans l'essai *L'Amour nomade* qu'elle dédie à son fils de quatorze ans. Balottées entre l'envie et le mépris, le rejet et l'admiration, celles-ci témoignent de la coupure sociale démarquant la jouissance et la reproduction, la mère et la putain.

L'enfant «naturel», c'est-à-dire celui qui échappe aux réglementations et prévisions de l'ordre culturel, est donc perçu comme l'enfant de la honte, mais aussi comme l'enfant de l'amour. Contradiction dont la bâtardisation prêtée à l'enfant n'est que le reflet inconscient.

Pour différentes raisons, le sort des filles mères n'est pas toujours rose. *Les Jeunes Mères célibataires*, étude préparée par Jacqueline C. Massé, Micheline St-Arnaud et Marie-Marthe T.-Brault de l'Université de Montréal, nous apprend que plus du tiers des mères célibataires avaient, en 1974, moins de 20 ans et faisaient partie des deux tiers de filles-mères qui décident de garder leur enfant.

Il semble que la décision d'élever soi-même son enfant dépend largement de l'intensité des relations entretenues avec l'entourage et de sa propre acceptation de l'enfant. Mais l'étude est sèche et aride. Pourquoi, dans ce qui s'écrit à l'université, étale-t-on aussi crûment l'attirail des grilles et instruments d'analyse utilisés. Faut-il voir l'écaille de l'oeuf pour croire au gâteau que l'on nous sert.

Moscou pleure Brassens

MOSCOU (AFP) — Un hommage à Georges Brassens est publié, cette semaine, à Moscou, par l'hebdomadaire officiel Gazette littéraire, qui déplore que la poésie du chanteur français disparu n'ait pas été plus souvent traduite en URSS.

«Chez nous, Brassens était surtout connu dans un cercle étroit et malheureusement nous n'avons pas pris le temps de traduire en russe tous ses vers», écrit l'auteur de l'article, le chanteur soviétique Boulat Okoudjava.

L'hebdomadaire analyse sa poésie «à priorité grossière mais qui cachait en fait une grande sensibilité».

La revue soviétique rend hommage à l'anticonformisme de Brassens, se félicitant de son mépris pour la consommation et pour la bourgeoisie.

nouveautés seuil

L'ÉGLISE VERTE
HERVÉ BAZIN
ROMAN. 288 p. $18.75

Hymne vibrant à la nature, ce roman d'**Hervé Bazin** nous interroge: qu'est-ce qu'un homme? Un état civil? Un animal civilisé? Un être social? classés, fichés, bureaucratisés, sommes-nous encore libres d'être différents, solitaires, vraiment nous-mêmes?

LETTRE D'EXCUSE
RAPHAËLE BILLETDOUX
ROMAN. 192 p. $17.50

Roman coléreux et tendu qui nous entraine à la fois dans le quotidien et dans la tragédie. Et nous restons dans l'épouvante du mal que nous pouvons faire à ceux-là. Les mêmes que nous disons aimer.

Par l'auteur de:
"Prends garde à la douceur des choses" — (1976)

SHIKASTA
CANOPUS DANS ARGO ARCHIVES
DORIS LESSING
ROMAN. 416 p. $18.95

À travers une étonnante succession de récits. — rapports émanant d'émissaires venus de planètes lointaines, documents d'archives, témoignages personnels de Shikastiens — voici l'histoire de la planète Terre et de la race humaine, jusqu'à sa disparition dans l'holocauste de la Destruction finale

PROTECTION ENCOMBRANTE
HEINRICH BÖLL
ROMAN. 320 p. $20.65

Parce que Fritz Tolm a été propulsé à la tête d'un puissant syndicat patronal, sa vie est désormais menacée; il faut le protéger. Mais attention! Quand donc la protection cesse-t-elle d'être protection pour devenir surveillance voire inquisition?

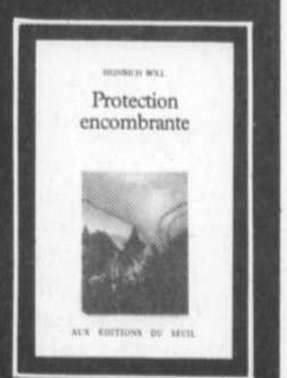

ENQUÊTE SUR LES IDÉES CONTEMPORAINES
JEAN-MARIE DOMENACH
ESSAI. 128 p. $15.60

Ce guide bref n'a qu'un but: par une présentation vivante suivie d'une bibliographie pratique, initier les lecteurs aux grandes idées de notre temps.

Ces ouvrages sont en vente dans les librairies

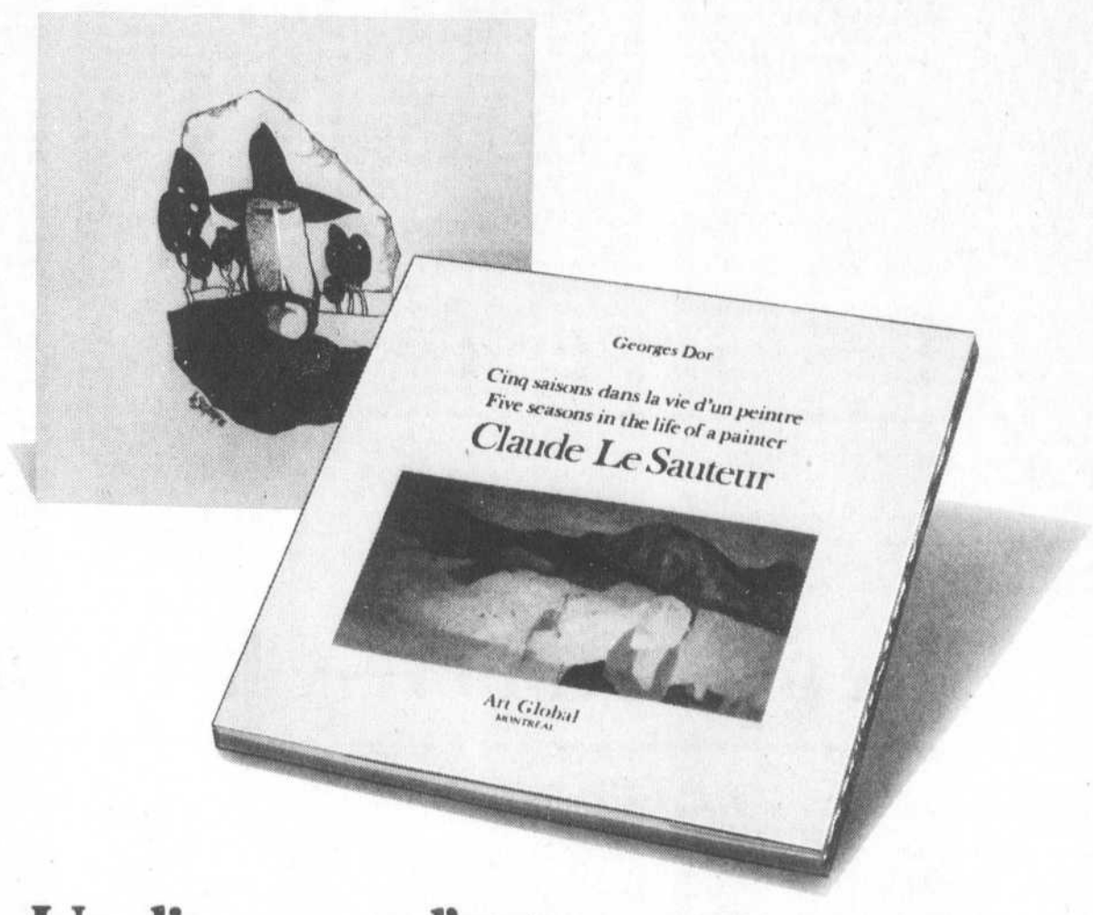

Un livre sur l'art.
Une lithographie originale.
Une valeur intrinsèque réelle.

Cinq saisons dans la vie d'un peintre, Claude LeSauteur est un ouvrage réalisé avec minutie. À la perfection.
Couverture imprimée sur papier Arches pur chiffon.
Typographie sobre et élégante imprimée sur des papiers de couleurs pastels différents.
Trente-trois illustrations en couleurs posées à la main.
Texte inédit de Georges Dor sans commentaire alourdissant.
Tirage limité à 3000 exemplaires.
Chaque volume contient en outre une lithographie originale* en noir de Claude LeSauteur créée sur la pierre lithographique par la main de l'artiste et pour autant considérée oeuvre d'art authentique et véritable ce qui donne, à l'ouvrage, une valeur intrinsèque réelle.

ART GLOBAL
Le goût de l'édition bien faite

*
Il a été tiré en tout douze lithographies originales différentes, chacune imprimée à deux cent cinquante exemplaires et insérés dans les volumes dans un ordre indifférent. Aucun procédé photo-mécanique n'a été utilisé dans la réalisation de ces estampes. Chaque lithographie originale a été dessinée et signée directement sur la pierre lithographique par Claude LeSauteur et tirée à la main, sur Arches pur chiffon par Donna Miro. L'encrage a été également fait à la main. Prix de l'ouvrage renfermant une lithographie: $60.00. **Disponible principalement chez l'éditeur.**

ÉDITIONS ART GLOBAL, INC.
1009 ouest, rue Laurier, Outremont
Québec H2V 2L1 Tél.: 272-6111.

Bon à renvoyer aux Éditions Art Global
1009 ouest, rue Laurier, Outremont, Québec H2V 2L1

Je désire recevoir ..... exemplaire(s) de Cinq saisons dans la vie d'un peintre, Claude LeSauteur renfermant une lithographie originale, au prix de $60.00 l'exemplaire.

Nom _____

Adresse _____

_____

_____ Code postal _____

Ci-joint un chèque de $ _____

Pour ou contre les prix littéraires?

par Mario Pelletier

De g. à d., Noël Audet, Madeleine Ferron, Gilles Marcotte, Louis-Edmond Hamelin, Robert Major et Victor-Lévy Beaulieu.

(Photo Jacques Grenier)

LES prix littéraires ont été passés au crible mercredi, à l'Université du Québec à Montréal, et malgré quelques écorchures ils s'en sont finalement bien tirés, compte tenu d'un auditoire guère réactif et d'un tribunal d'écrivains qui s'entendaient peu ou prou. Celui-ci était composé notamment de cinq personnes qui ont déjà reçu des prix ou contribué à en remettre comme membres de jury: Noël Audet, Madeleine Ferron, Louis-Edmond Hamelin, Robert Major et Victor-Lévy Beaulieu.

D'entrée de jeu, l'animateur du débat, Gilles Marcotte, a exposé le cas. Faisant remarquer qu'il y a, toutes proportions gardées, plus de prix littéraires au Québec que partout ailleurs, il s'est demandé si cette abondance même ne contribuait pas à les dévaluer. Toutes les critiques qu'on exprime, toutes les suppositions qu'on fait et tous les sous-entendus qu'on glisse amènent, selon lui, à poser trois questions. Y a-t-il des critères rationnels pour l'attribution des prix? Le renouvellement des jury a-t-il une incidence favorable ou non? Et enfin, à qui profitent-ils, ces prix: au lecteur, à l'éditeur, au lauréat ou à l'organisme patronnant?

Les écrivains invités ont commencé par donner leur opinion à tour de rôle avant de débattre la question entre eux. La première, Madeleine Ferron s'est érigée contre un excès de sévérité face aux prix littéraires, dont elle considère même l'abondance opportune «à ce stade-ci de notre développement». Même si parfois, l'erreur étant humaine, les prix ne vont pas toujours nécessairement aux plus méritants, ils couronnent généralement de bons auteurs, selon elle, ou des oeuvres dignes de louanges. Pour pallier des lacunes souvent déplorées, l'écrivaine beauceronne propose des jurys formés de véritables spécialistes dans les diverses catégories de prix décernés.

Louis-Edmond Hamelin, recteur de l'Université des Trois-Rivières et spécialiste du grand Nord, s'est demandé, pour sa part, s'il était possible d'éviter un prix au Québec? Il a cité le chiffre de 70 prix, disant inclure dans ce nombre des médailles et autres titres de reconnaissance intellectuelle. Pour lui, les prix sont souvent décernés trop tôt dans une carrière, et ils ont ainsi un effet d'éteignoir plutôt que d'aiguillon. En outre, les couronnes ont tendance à s'accumuler sur les mêmes têtes. Il a cité l'exemple d'une personne qui a reçu deux doctorats honorifiques, à seize heures d'intervalle. Enfin, M. Hamelin a mentionné que les candidats en dehors de Montréal et de Québec n'avaient aucune chance de recueillir des lauriers. Faisant remarquer que trois personnes sur cinq décidaient en définitive des grands prix du Québec, il a mis en question le poids excessif qu'on accorde aux comités de sélection et les influences politiques qui infléchissent les décisions.

Le critique et professeur Noël Audet a soulevé le problème d'une absence de politique culturelle en rapport avec les prix. Que veut-on consacrer au juste? Une popularité présumée, la qualité littéraire ou la conformité à une image populaire de la littérature? Évoquant la conception particulière de la littérature, l'idéologie en somme, qui préside au choix du Goncourt ou du Nobel, il a déploré l'absence de tradition et de politique précises, qui laisse ici tout dépendre du hasard de la formation des jurys. Si l'impression prévaut depuis quelque temps que les prix se dégradent, ne serait-ce pas, s'est-il demandé, l'incompétence des jury qu'il faut mettre en cause? De toute façon, son expérience personnelle de ces jury lui a enseigné qu'à défaut de critères scientifiques pour juger de l'oeuvre littéraire, la décision est souvent emportée par la seule force de persuasion.

Victor-Lévy Beaulieu est allé plus loin en disant que la persuasion n'est pas laissée au hasard, qu'elle est même organisée de longue main. Il a cité la «forte cabale» montée, selon lui, par le gouvernement canadien à Paris pour qu'Antonine Maillet obtienne le Goncourt. Parlant d'expérience puisqu'il a déjà récolté plusieurs prix, VLB a affirmé qu'on obtient tel ou tel prix parce qu'on a des «chums» dans le jury. Pour lui qui écrit à plein temps et ne s'intéresse qu'à l'écriture, ces récompenses apparaissent dérisoires et artificielles. Il faudrait abolir les prix et payer davantage les écrivains, lance-t-il. Et pourquoi ne pas donner des prix aux lecteurs: le prix du meilleur lecteur, par exemple? Cette proposition a recueilli des rires d'approbation dans l'auditoire.

Robert Major, de son côté, a commencé par pointer du doigt l'attitude hyper-critique de l'intellectuel occidental. A-t-on jamais vu, dit-il, des joueurs de hockey remettre en question les nombreux prix et trophées qu'on leur décerne? Au lieu de critiquer à tort et à travers les prix littéraires, il faudrait, selon lui, en améliorer la publicité, pour qu'ils remplissent vraiment leur rôle, qui est de désigner et de dégager des valeurs sûres dans la masse de ce qui s'écrit et se publie. Ces prix sont aussi fort utiles à l'écrivain, personnellement et socialement, comme il l'a éprouvé lui-même après avoir obtenu le prix France-Québec l'an dernier. Dans la campagne où il habite, sa renommée s'est répandue tout à coup: le curé l'a cité en chaire, la caissière de Canadian Tire l'a interpellé avec fierté et ses voisins cultivateurs ne s'étonnent plus de le trouver l'après-midi chez lui. Grâce à ce prix, il peut maintenant s'adonner à l'écriture sans passer pour fainéant.

Chacun ayant donné ses positions, le débat qui a suivi n'a guère été mouvementé. Défenseurs et détracteurs des prix se sont entendus sur plusieurs points. D'abord, qu'il y avait dans tout prix une part d'arbitraire et de hasard qu'on ne pourrait jamais éliminer. Deuxièmement, que les prix avaient une valeur publicitaire indéniable, ce dont les éditeurs ne tiraient jamais assez profit par manque d'organisation ou d'opportunisme. Cela ne vaut pas cependant pour le prix Robert-Cliche, dont la publicité bien orchestrée assure des ventes respectables en Europe et au moins une traduction anglaise. À la décharge des éditeurs, VLB a mentionné que les libraires reprennent rarement un livre qui a déjà fait son temps en librairie, même s'il leur revient avec un bandeau de lauréat, parce que l'abondance des stocks en circulation ne laisse pas d'espace disponible. On a convenu enfin, mais avec des réticences ici et là, que le lobbying n'existait pas, du moins en ce qui concerne les prix décernés au Québec. Quelques-uns des écrivains participants ont témoigné qu'ils n'avaient jamais senti de pression, directe ou indirecte, alors qu'ils faisaient partie de jurys littéraires.

Malgré les points intéressants qu'on y a soulevés, plusieurs, y compris les participants, sont sortis déçus de ce débat qui promettait plus qu'il a donné. Il s'agissait, en fin de compte, d'un échange public de témoignages vécus et d'expériences bien plus que de l'examen rigoureux et approfondi d'une institution. Personne, par exemple, ne savait au juste combien il y avait de prix littéraires au Québec. On s'est entendu sur le nombre, paraît-il, pléthorique de ces prix, alors que le ministère des Affaires culturelles en a recensé exactement 34. D'autre part, beaucoup de questions sont restées sur le tapis. Entre autres, celle de l'impôt prélevé sur les bourses attachées aux prix. Sait-on assez, par exemple, que les grands prix du Québec sont imposables, ce qui revient pour l'Etat à aller chercher d'une main une bonne partie de ce qu'il donne de l'autre? Mais si la table ronde de mercredi nous a laissé sur notre faim, elle a eu au moins le mérite de lancer le débat.

Le prix Robert-Cliche saboté?

PENDANT qu'on est dans les prix littéraires, une mesure de la Régie des loteries et courses du Québec suscite depuis près de deux ans l'ire des promoteurs du prix Robert-Cliche, voué comme on le sait à la «relève du roman québécois».

La Régie a, en effet, décidé de taxer le journal *Le Soleil*, sous prétexte que ce quotidien en offrant des bourses aux lauréats du prix s'en sert comme auto-publicité. *Le Soleil*, qui a reçu un premier avis de cotisation le 9 mai 1980, a porté l'affaire devant les tribunaux, où elle se trouve encore pendante. Non qu'il s'agissait d'une somme importante, $430 en fait, mais pour le principe. Celui de la distinction à faire entre prix littéraire et concours publicitaire.

Ce principe, c'est M. Lorenzo Michaud, le directeur général du Salon du Livre de Québec et l'un des fondateurs du prix, qui cherche d'arrache-pied à le faire valoir auprès de la Régie depuis le début. La semaine dernière, il a soumis à l'organisme un mémoire particulièrement virulent. Il accuse l'État de saboter ni plus ni moins, par son bras fiscal, un prix qui est déjà, après trois ans d'existence, l'un des meilleurs découvreurs de nouveaux romanciers québécois et une manifestation centrale du Salon du Livre de Québec.

Faisant remarquer que *Le Soleil* ne tire guère d'avantage publicitaire du prix — il ne fait que l'annoncer en soulignant sa contribution de la façon la plus discrète possible — M. Michaud s'insurge qu'on taxe aussi aveuglément une entreprise dont le parrainage fut essentiel au lancement du prix et le demeure pour son maintien. Il craint qu'on dissuade ainsi le mécénat privé, dont le ministère des Affaires culturelles ne cesse de réclamer à tous les tournants l'appoint dans la promotion de la culture québécoise. L'ex-ministre Baugeois, qui avait naguère fait appel à l'entreprise privée dans ce sens, s'était montré sympathique aux représentations de M. Michaud; il en avait même parlé à l'Assemblée nationale, mais il y a, semble-t-il, des portes non communicantes au gouvernement. Des petites souverainetés sans association. Les Affaires culturelles et les Finances ne se parlent guère; d'autre part, le ministère des Finances ne veut pas empiéter sur l'autonomie de la Régie, et cette dernière renvoie la balle au ministre des Finances, disant, selon M. Michaud, que c'est à lui de changer la loi. De Caiphe à Pilate, et vice-versa.

Le Soleil est taxé pour son parrainage du Robert-Cliche en vertu de l'article 1 (b) de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement. On y définit le terme «concours publicitaire» de la sorte: «un concours, un système de loterie, un jeu, un plan ou une opération dont le résultat est l'attribution d'un prix et dont le but est de promouvoir les intérêts commerciaux d'une personne au bénéfice de laquelle il est tenu.»

Pour Michaud, la Régie a interprété abusivement la loi en taxant le parrain d'un prix littéraire, qui n'a rien à voir avec un concours publicitaire et qui profite de la façon la plus authentique à la littérature québécoise. Aussi réclame-t-il une nouvelle interprétation de la loi. «Si la Régie, conclut-il dans son mémoire, est dans l'impossibilité de l'interpréter autrement, alors, qu'elle demande au législateur de l'amender ou de la changer afin de permettre aux entreprises de pouvoir soutenir les causes culturelles sans crainte d'être taxées financièrement et idéologiquement.»

Il semble, selon M. Michaud, que la Régie ait voulu taxer de même le prix Esso du Cercle du Livre de France, mais que devant les protestations véhémentes de l'éditeur, elle ait fait machine arrière. Il n'est pas exclu que les propres doléances trouvent bientôt bon entendeur et que le prix Robert-Cliche puisse enfin voler librement sans ce plomb dans l'aile, mais l'appareil de l'État est toujours si lourd et lent à se mouvoir.

M.P.

Lecture et écriture

SHERBROOKE (PC) — Pour M. Yves Beauchesne, directeur de la Fédération québécoise du loisir littéraire, la lecture et l'écriture sont les deux faces d'une même réalité.

De passage à Sherbrooke, où la Fédération prépare deux stages, M. Beauchesne a rappelé que l'organisme à but non lucratif, fondé il y a cinq ans, «offre à tout individu ou groupe animé des plaisirs de l'écriture et de la lecture, un lieu de regroupement favorisant l'échange et le rayonnement des manifestations littéraires à caractère récréatif».

L'an dernier, la Fédération, née des Jeunesses littéraires du Québec, mettait sur pied 15 stages reliés à la promotion de la littérature et de l'écriture. Cette année, elle en offre 85 et étend son action dans toutes les régions du Québec.

«C'est un phénomène très nouveau que celui du loisir littéraire, a expliqué le directeur de l'organisme, subventionné par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

«Le principe de base qui nous anime est que nous ne nous adressons pas au professionel mais au citoyen ordinaire. Nous croyons que les livres, disponibles sur les étagères des bibliothques, ne sont pas nécessairement accessibles.

«De plus, poursuit M. Beauchesne, notre société continue à encourager l'idée que l'écriture, c'est fait pour l'élite. Ce que nous tentons de faire avec les participants aux stages, c'est de leur faire redécouvrir cet outil qu'est l'écriture et de leur permettre de pousser plus loin leur expérience de lecture.»

La Fédération offrira un premier stage d'initiation à la pratique d'activités d'écriture les 28 et 29 novembre à Sherbrooke, puis un stade d'iniatition à la pratique d'activités littéraires, les 5 et 6 décembre, dans cette même ville. Les stages auront lieu à la bibliothèque municipale.

NICOLE AVRIL

LA DISGRACE

ROMAN

C'est à des plaisirs cruels qu'Isabelle nous convie.
Isabelle a treize ans. Elle est laide mais ne le sent pas.
Une phrase surprise dans la bouche de sa mère déchire le voile.
Et comme sous le coup d'une malédiction, la petite fille heureuse, innocente et timide dans la grande maison familiale, se métamorphose alors en adulte despotique, implacable et terrifiante qui réussit à éliminer tous ses proches.

Nicole Avril nous fait vivre l'inexorable progression de ce drame avec l'art d'une grande romancière. Nous sommes pris peu à peu dans cet univers où la tendresse tourne à la violence tandis que l'océan proche rythme les obsessions de chacun. C'est à travers le regard d'Isabelle que nous voyons tout. C'est par elle que nous souffrons ou que nous nous vengeons dans ce monde des apparences où la beauté serait la grâce divine et la laideur la vraie «disgrâce».

en librairie

EXCLUSIVITÉ—HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

Les signes sauvages.

Une philosophie du langage ordinaire.

par

Paul-M. Lemaire

Cette étude, centrée sur l'historicité sociale (un réseau de pratiques actuelles) et le fonctionnement énonciatif du langage, décrit les types de discours qui constituent le langage habituel et vivant de notre époque. Tout en s'inspirant largement des sciences du langage et de la culture, l'analyse philosophique dégage avant tout la signification anthropologique du langage.

15 x 23 cm, 272 pages. Prix 9,75$

BON DE COMMANDE

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de **Les signes sauvages**

Nom.....

Adresse.....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Prenez la vie à deux poumons,
Cessez de fumer!

Ajoutez au prestige de vos publications...

Annoncez-les
dans le Devoir !

compétence
jacqueline avril
844-3361

Offre de pré-PUBLICATION
de l'album «CORRIDART 1976— »

Oeuvres originales de:
PIERRE AYOT
MARC CRAMER
LAURENT GASCON
MICHAEL HASLAM
GUY MONTPETIT
KEVIN McKENNA
JEAN NOEL
KINA REUSCH
JEAN-PIERRE SEGUIN
FRANÇOISE SULLIVAN
JEAN-CLAUDE THIBODEAU
BILL VAZAN

Textes de:
ANN BRODSKY
FRANÇOIS-MARC GAGNON
CLAUDE GOSSELIN
LAURENT LAMY
ANDRE MENARD
RENE PAYANT
LEO ROSSHANDLER
FERNANDE SAINT-MARTIN

Un album de gravures originales produites par les artistes impliqués dans «L'Affaire Corridart» est présentement offert à un prix de pré-publication.

Les fonds recueillis leur permettront d'aller en appel afin de sauvegarder le droit à la liberté d'expression.

Toutes les commandes de pré-vente doivent être payées en totalité avant le 30 novembre 1981.

L'album est tiré à 80 exemplaires sur Vélin d'Arches 500 X 650 cm (20" X 26"), présenté dans un emboitage de Pierre Ouvrard et comprend vingt sérigraphies originales signées et numérotées, dont douze gravures de: Pierre Ayot, Marc Cramer, Laurent Gascon, Michael Haslam, Guy Montpetit, Kevin McKenna, Jean Noël, Kina Reusch, Jean-Pierre Séguin, Françoise Sullivan, Jean-Claude Thibodeau, Bill Vazan et, huit textes de: Ann Brodsky, François-Marc Gagnon, Claude Gosselin, Laurent Lamy, André Ménard, René Payant, Leo Rosshandler et Fernande Saint-Martin.

Le prix de pré-publication est de 1,500 $. Le prix de vente après le 30 novembre sera de 2,500 $. La parution est prévue pour le printemps 1982. Toutes les commandes et paiements devront être adressés à GRAFF, centre de conception graphique inc, 963 est Rachel, Montréal, P.Q. H2J 2J4, (514) 526-2616, organisme à but non-lucratif, éditeur et distributeur de cette édition de luxe.

Renseignements: Madeleine Forcier

Faulkner, Gonbrowicz et Chessex

par André Major

Lettres choisies de William Faulkner. Édition établie par Joseph Blotner. Traduit de l'américain par Didier Coupaye et Michel Gresset. Du monde entier. Gallimard. 1981. 488 pages.

Journal de Witold Gombrowicz. Tome I (1953-1956), traduit du polonais par Allan Kosto; tome III (1961-1969) traduit du polonais par C. Jesweski et D. Autrand. Christian Bourgois/Maurice Nadeau. 1981.

Maupassant et les autres de Jacques Chessex. Coll. Affinités électives. Éditions Ramsey. 1981. 179 pages.

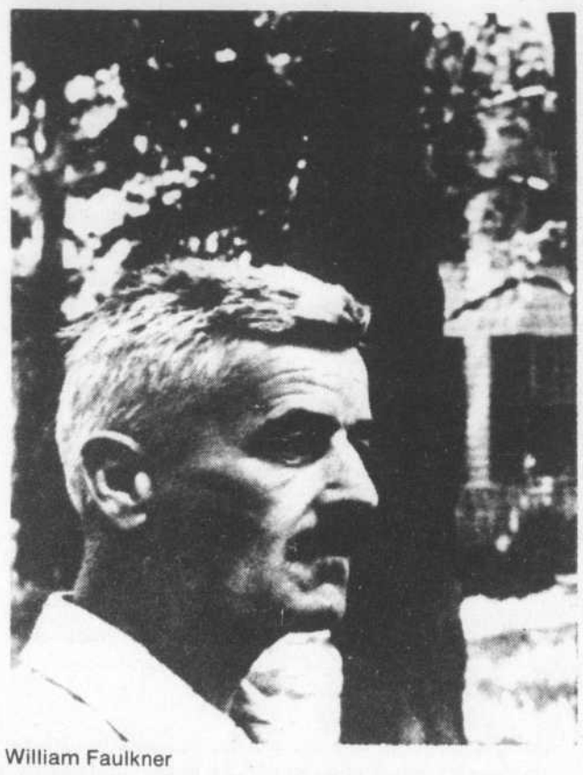

William Faulkner

SI Faulkner n'était pas ce qu'il est, c'est-à-dire l'un des plus grands artisans du roman contemporain, on s'expliquerait mal la parution de ces lettres choisies. Car, mises à part quelques lettres rédigées durant un séjour européen où l'écrivain se révèle déjà, on découvre qui et quoi? Un homme obsédé par le besoin d'écrire et par le manque d'argent. L'angoisse existentielle et la réflexion sur l'art, on les cherche longtemps si tant est qu'on s'avise de les chercher. Accablé d'assez lourdes responsabilités matérielles, Faulkner passe le plus clair de son temps, du moins à en juger par sa correspondance, à négocier avec ses agents ou avec ses éditeurs. Ce qui revient d'une manière presque constante, c'est un appel à l'aide. Quand ce n'est pas le fisc qui le traque, c'est une mauvaise récolte qui compromet son fragile équilibre budgétaire. Et alors, renonçant pour un moment à son farouche isolement, il signe un contrat avec des producteurs de Hollywood où il scénarise à tour de bras.

Une chose frappe, pourtant: l'extrême discrétion de l'artiste, son effacement derrière l'oeuvre. Il ira même, après le Nobel qui attire sur lui l'attention des médias américains, jusqu'à proposer de l'argent à un journaliste d'un grand magazine pour qu'il renonce à l'interviewer. Ce refus de paraître ne se dément jamais, même quand il traverse des périodes difficiles où il a du mal à rejoindre le public américain.

Il n'acceptera de se manifester publiquement qu'à de rares occasions, et pour des raisons d'ordre moral, soit pour se porter à la défense de certains confrères comme Hemingway, soit pour témoigner contre la ségrégation raciale. Sa position sur cette question est, évidemment, celle d'un sudiste libéral, conscient à la fois de l'injustice dont la communauté noire est victime et de la nécessité d'une démarche disons étapiste. Mais ce que dévoile surtout ce choix de lettres, c'est un artiste hanté par un dessein dont il sait n'être que l'instrument. Ceux qui ont lu *Lumière d'août, Sartoris* ou la trilogie des Snopes auront l'impression, en lisant Faulkner épistolier, que son oeuvre est le résultat d'une lutte quasi quotidienne pour survivre.

■

Gombrowicz, lui, c'est le contraire de la discrétion. Ce Polonais qui a passé presque toute sa vie en exil en Argentine ne cherche jamais à disparaître, bien au contraire. Son combat pour être enfin reconnu l'occupe presque totalement. Bien qu'il s'étende longuement sur les problèmes formels que soulève pour lui l'écriture, il se livre dans son *Journal*, intégralement ou presque publié maintenant, à divers exercices qui tiennent de la confession, de la provocation et parfois de la pitrerie. Il affirme tout de go, et avec une certaine agressivité, qu'il est une sorte de génie méconnu, qu'il a parlé avant Sartre de la mauvaise foi, et que la plupart des écrivains l'ennuient royalement, même ses compagnons d'avant-guerre Schulz et Witkiewicz. Mais ce nombrilisme parfois agaçant ne l'empêche pas de nous séduire. C'est le genre d'écrivain qui a tout pour plaire: le sens de l'insolite de l'existence et une manière je dirais décontractée d'aborder les questions esthétiques qui va jusqu'à l'iconoclastie. C'est d'ailleurs dans son irrévérence envers un certain culte de l'Art qu'il est à son meilleur. Ses réflexions sur la polonitude devraient passionner ses éventuels lecteurs québécois pour qui l'Histoire ne peut être que problématique. Sa quête acharnée d'une identité individuelle, nous sommes bien placés pour la comprendre, nous qui avons été contraints par les événements à toujours envisager notre destin en fonction d'une survivance collective.

(Les années 13-64-65 ne sont pas incluses dans le tome III parce qu'elles ont déjà fait l'objet d'un volume intitulé *Journal Paris-Berlin.)*

■

Jacques Chessex est, on le sait, un écrivain suis romand qui a remporté le Prix Goncourt pour *l'Ogre* qui n'était malheureusement pas son meilleur roman. Son oeuvre de poète et de romancier se situe tout naturellement dans le sillage des naturalistes et plus particulièrement dans celui de Maupassant, comme il le reconnaît dans un recueil d'essais brefs et concis publié sous le titre de *Maupassant et les autres*. Ce qu'il admire chez Maupassant, c'est la hantise de la mort, allégée en quelque sorte par un féroce appétit de vivre. Son hommage à Zola et à Flaubert, moins senti, lui permet tout de même de définir une esthétique fondée sur «la beauté du vrai», comme il dit. Les textes consacrés à Huysmans, Mirbeau, des Esseintes, Pergaud, Rosny, Paulhan, Ponge, Calet et autres, sont intéressants pour ceux que passionnent ces auteurs, mais ils ne sont pas soulevés par le même élan de coeur.

Roger Vaillant, «globe-croqueur»

par François Piazza

Boroboudour, récits, Roger Vaillant, éd. Gallimard, Paris, 1981, 331 pages.

ROGER Vaillant est de ces auteurs qui passent par le purgatoire de l'oubli, comme il sied à tout écrivain qui meurt en laissant une oeuvre qui a fait réagir son époque. Épreuve terrible: certains, parmi les plus célèbres en leur temps, n'en sont jamais sortis.

Il faut dire que Vaillant déroute: il semble qu'il y ait peu de liens entre l'auteur de *Drôle de Jeu* ou de *La Loi*, l'ancien complice de René Daumale et le petit stalinien béat de salon qui a pondu des fadaises ouvriéristes et débiles, comme *325,000 francs*. Encore moins d'ailleurs avec le même Roger Vaillant qui a posé «le regard froid du libertin» sur l'érotisme et qui a écrit les pages admirables sur celui-ci dans le XXème siècle. Tant et si bien qu'on en est à se demander qui était Vaillant, pour peu qu'on l'ait lu.

Peut-être, Boroboudour et autres récits, peut donner une clef. En effet, au départ, ces écrits étaient des reportages faits en Indonésie, en Égypte et dans l'île de la Réunion. Mais le terme de «réçits» leurs convient beaucoup mieux.

Car Roger Vaillant s'y révèle, selon l'expression très juste de Claude Roy, un «globe-croqueur». Il ne visite pas un lieu, il cherche à l'habiter, à le vivre, non pas comme un habitant du cru — de cela il en est très conscient — mais comme un nouvel arrivé qui fait abstraction de son passé. Ce qui donne des résultats étonnants: on a l'impression de voir à travers ses écrits, un moment du passé. Le même phénomène se passe au niveau des individus, Vaillant est un portraitiste qui croque la rencontre, mêlant à la fois la vision de l'oeil et l'impression fugitive. Dans le fond c'est un impressionniste de l'écriture...

Il est tellement emporté, envahi par son sujet, qu'il en arrive quelquefois, à créer une sympathie pour des personnages que normalement ses postulats politiques condamnent: l'impression est plus forte que le préjugé.

Enfin il est un bon témoin des deux aspects du colonialisme, à la fois négatif et positif, puisque comme il le constate, c'est le colonialisme qui crée sa propre destruction en provoquant des nécessités et des progressions dans le mode de pensée.

Mais il n'y a pas que les hommes, il y a aussi les paysages qu'il brosse, non pas en toile de fond, mais comme un environnement circulaire qui imprègne les hommes.

Ce voyage dans les événements passés est certes agréable et passionnant à lire comme témoignage, mais enfin ne constitue pas un chef-d'oeuvre. Il a pourtant son importance: grâce à lui, beaucoup mieux que par ses écrits intimes (on triche souvent avec soi!), nous avons une voie qui qui nous permet d'entrer dans le monde de Roger Vaillant, et qui sait? peut-être, de nous donner l'envie de le découvrir ou de l'explorer, à nouveau.

Mais n'était-ce pas implicitement le but cherché par son éditeur en publiant ce livre?

« Un récit très réussi, plein d'humour qui rappellera des souvenirs à tous ceux qui ont vécu cette époque. »
Reine MALO
Bon dimanche

BON DE COMMANDE

Souvenirs d'un enfant de chœur, de Jean-Pierre Boucher, est en vente dans toutes les librairies au prix de $8.95. Pour le recevoir à votre domicile, soit PSL ou en nous envoyant un chèque, retournez ce bon de commande aux: Éditions Libre Expression, 244, rue St-Jacques, Bureau 201, Montréal, P.Q. H2Y 1L9. Tél.: 849-5259

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

«Enfin, un pamphlet!»
Réginald Martel

MARCEL RIOUX

POUR PRENDRE PUBLIQUEMENT CONGÉ DE QUELQUES SALAUDS

«...je serais surpris, si l'on demandait à quelques personnes la liste de leurs salauds préférés, que leur énumération ne comprit pas les noms de MM. Ryan, Chrétien, Ouellet et à coup sûr celui de M. Trudeau.»

Marcel Rioux n'a jamais cru que son métier de sociologue exclut l'engagement politique et l'humour. Bien au contraire!

80 p. — $5.00

L'HEXAGONE

Les éditions Marcel Broquet présentent une nouveauté dans la collection **Signatures**

Henri Masson prix: 35$
texte: Marcel Gingras
préface: Naïm Kattan

aussi disponible:

Léo Ayotte
Paul V. Beaulieu
Jean-Marc Blier
Umberto Bruni
Stanley Cosgrove
Pierre-Gilles Dubois
Jean-Paul Ladouceur
Viateur Lapierre
Henri Masson
Monique Mercier
André Michel
Claude Picher
Miyuki Tanobe

Plus de 80 reproductions en couleur dans chaque volume.

Consultez votre libraire pour une documentation complète sur la collection **Signatures**

marcel broquet
C.P. 310 Laprairie (514) 659-4819
sont une exclusivité de:

Distribution Mondia
1977 boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 ou 334-5759

vlb éditeur
LA PETITE MAISON
DE LA GRANDE LITTÉRATURE

Ma cuisine au yogourt
par Soeur Berthe

D'abord considéré comme une manière de nourriture thérapeutique, le yogourt est devenu peu à peu, grâce à Jude Delisle qui l'a fait connaître au Québec, un aliment populaire. **Ma cuisine au yogourt** par Soeur Berthe est aussi un ouvrage superbement illustré par Raymond Martinot. Une reliure-spirale facilite également la consultation de ce livre de recettes.

320 pages — **$12.95**

Un moulin, un village, un pays
par Gilles Raymond

Un moulin, un village, un pays nous plonge au coeur d'une petite ville industrielle du Québec, à Donnacona plus particulièrement, dont toute la vie est orientée par l'usine de papier journal qui s'y trouve. Avec un humour qui ne se dément jamais, l'auteur nous raconte trente ans de la vie de personnages dont on n'a pas fini de parler.

208 pages à **$12.95**

Éthel, souris-moi...
par Renée Larche

Dans le monde du pensionnat, Béatrice tombe en amour avec une compagne de classe... pour faire venir un roman de belle densité et une écriture somptueuse.

136 pages — **$10.95**

Le théâtre et l'État au Québec
par Adrien Gruslin

Cet ouvrage éclaire avec pertinence l'ensemble des actions-inactions des gouvernements depuis une vingtaine d'années. Un essai révélateur sur nos pratiques culturelles et l'implication de l'État.

420 pages — **$34.95**

Dictionnaire de la langue québécoise
par Léandre Bergeron

Disponible enfin dans une édition en format de poche, le **Dictionnaire** en est à son 23e mille. Plus de 20 000 mots et expressions de chez nous.

576 pages — **$11.95**

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:

.....

Ci-joint mon chèque ☐ mon mandat poste ☐ au montant de: .....

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE POSTAL: .....

Envoyez votre chèque ou votre mandat poste à:

LIBRAIRIE BEAULIEU
5840 est bvd Léger, Montréal-Nord, H1G 1K6

PLAISIR DE PHOTOGRAPHIER, PAR **KODAK**
Une information pratique sur le matériel et les techniques de la photographie.
312 pages, 550 photos couleurs. $29.95

Librairie Garneau

1691 est, rue Fleury – Complexe Desjardins – 573 est, boul. Henri-Bourassa – Carrefour du Nord à St-Jérôme
Promenades St-Bruno – Centre d'Achats Duvernay (Librairie Dussault)

Le marché de l'Apocalypse

par Guy Trottier

Nostradamus, historien et prophète, Jean-Charles de Fontbrune, Paris, Éditions du Rocher, 1981, 574 pages.

Les Prophéties de Nostradamus, Mireille Corvaja, Paris, De Vecchi, 1981, 372 pages.

Nostradamus trahi, Elisabeth Bellecour, Paris, Laffont, 1981, 284 pages.

L'ASSASSINAT du pape. Une troisième guerre mondiale, imminente, avec les Russes et les Arabes. Un nouveau conflit (1999) avec les «jaunes». La fin du monde chrétien. Etc. Ces prophéties noires de Nostradamus, remises au goût du jour par Jean-Charles de Fontbrune dans un livre qui dépasse les 500,000 exemplaires vendus, resurgissent partout. On songe à déménager, car Paris, comme Toulouse et Genève devraient être détruits. La peur monte. Comme avant l'an 1000, dont beaucoup avaient prévu qu'il serait l'an de l'Apocalypse. Nostradamus le prédit: la civilisation occidentale va mourir et la guerre est proche. L'Europe frissonne d'angoisse. Chaque jour, Jean-Charles de Fontbrune reçoit des lettres lui demandant: «Où fuir?» Certains sont déjà partis dans quelque abri secret!

Quant au livre de Mireille Corvaja, il profite de cette juteuse affaire commerciale: il en est pour qui toute entreprise est légitime dès lors qu'elle est rentable.

Michel de Nostrodame, ou ou Nostradamus (1503-1566), médecin de grand renom et astrologue à la cour de Catherine de Médicis, auquel quelque cent quatre-vingt ouvrages ont été consacrés jusqu'à présent, aurait bien «vu», entre autres, le massacre de la Saint-Barthélémy, la prise de la Bastille, la fuite de Louis XIV à Varennes et son exécution, les péripéties du règne de Napoléon Ier («tête rase»), le triomphe en Espagne de Franco, les guerres mondiales, les récents bouleversements d'Iran («Le fanatisme religieux trahira le Monarque») et enfin la venue de la gauche au pouvoir («l'éclosion de la Rose»), que Jean-Charles de Fontbrune ne pouvait connaître, puisque le manuscrit a été remis en octobre 1980. C'est cela du reste qui a lancé le livre, ainsi que l'attentat contre le pape. Car la mort de Jean-Paul II est annoncée. Mais le traducteur lui-même assure que l'attentat en mai dernier n'était pas le «bon», qu'en réalité la mort attend le pape à Lyon un 13 décembre... Et catastrophes économiques et troubles révolutionnaires seraient le prélude de la troisième guerre mondiale. Celle-ci — dont Nostradamus ne précise hélas pas la date — commencera par l'invasion de l'Europe par les Russes, alliés aux musulmans. Un prince de Bourbon restaurera la paix et la monarchie en France et s'installera en Avignon — car les envahisseurs auront eu le temps de détruire Paris dans leur fuite —. En 1999, les rescapés auront la vie beaucoup plus dure, car, cette fois, les calamités dureront vingt-sept ans: réveil de l'Extrême-Orient où naîtra l'antéchrist, capture du dernier pape, anéantissement de la civilisation chrétienne, et un beau jour l'âge d'or...

Aussi bien, Nostradamus «oublie-t-il» des milliers d'événements et les pays comme les États-Unis sont mis de côté. Seuls comptent la France, la civilisation chrétienne et le roi.

En somme, nous approchons de la fin du second millénaire, c'est-à-dire, pour Nostradamus, de la fin de l'Histoire.

À sa parution en décembre 1980, le livre avait connu un succès d'estime. Seuls les ésotériques s'étaient intéressés à cette nouvelle version, plus descriptive et actualisée que les précédentes: ainsi collationnées, traduites de l'ancien français mais surtout décryptées et confrontées à l'Histoire, les prophéties de Nostradamus — cinq siècles après leur parution — déclenchent-elles la «grande peur». Il y aurait donc ceux qui croient dur comme fer aux prophéties et ceux qui n'y voient qu'un aimable sottisier, traduction par ordinateur des élucubrations d'un médecin de la peste à qui Catherine de Médicis fit souvent appel. (Au reste, en 1555, l'année de la parution de ses fameuses prophéties, Nostradamus prit le risque de prédire au roi de France Henri II un destin exceptionnel: quatre ans plus tard, le souverain mourait accidentellement d'un coup de lance reçu lors d'un tournoi...)

À la vérité, Jean-Charles de Fontbrune avoue qu'il ne s'attendait pas que son ouvrage devienne ainsi un best-seller. Il écrit que comme Nostradamus, il est contre les occultistes, les ésotéristes et les astrologues: «Je n'ai pas publié mon livre pour ficher la trouille, mais pour faire réfléchir sur le monde. Il faut bien savoir que la fin de la civilisation occidentale dont la pensée chrétienne était le moteur ne veut pas dire la fin de tout. Cela amènera peut-être la naissance d'une nouvelle civilisation débarassée des aberrations de la présente».

Pendant dix-sept ans, le nouveau traducteur de Nostradamus, aujourd'hui âgé de 45 ans, a, comme il dit, «travaillé tranquillement, en fourmi». De sorte qu'il s'est constitué des fichiers des mots les plus utilisés par Nostradamus, pour en cerner le sens original — et a consulté deux mille ouvrages, et mis un ordinateur au service de la magie. Ainsi suivait-il les traces de son père, un médecin qui avait publié en 1940 un livre saisi par Vichy, parce qu'il annonçait que la guerre durerait cinq ans et qu'Hitler connaîtrait une fin misérable. Hitler, épris d'occultisme, engagea une équipe de spécialistes de Nostradamus, dont le célèbre docteur suisse Krafft, avec pour mission d'expliquer que Nostradamus avait annoncé la victoire des forces fascistes. Mais Krafft, trop imprudent pour taire ou arranger ce qu'il croyait avoir trouvé, déçut ses employeurs et finit sa vie dans un camp de concentration.

Est-ce donc chez Nostradamus que l'on peut chercher à lire les problèmes de la Pologne, de l'Irlande, d'Israël? Par besoin peut-être de se rassurer sur leur côté catastrophique, qui sait? C'est ce que l'historien Georges Duby qualifie d'illusions millénaires.

Déjà, avec son génie de la polémique, Voltaire, dans l'un des cent quatre-vingt-dix-sept chapitres de l'*Essai sur les moeurs et l'esprit des nations* (1756), s'en prenait aux oracles et aux prophètes qui, écrivait-il, exploitent la crédulité des hommes.

Récemment, un livre est paru à Londres sur *Les prophéties et les énigmes de Nostradamus* avec un commentaire historique précis. La démonstration est simple: les affirmations de Nostradamus ne prédisent pas le futur de l'humanité, elles se bornent à reproduire les données de l'actualité propre à l'époque où vécut Michel de Nostradamus.

Aux yeux d'Elisabeth Bellecour, les prophéties survivent dans la mesure où, régulièrement, l'Histoire parait les confirmer: les mêmes passages des prévisions célèbres ont été appliqués à la chute de l'empire roumain, aux guerres de religion, à la révolution française, à la guerre de 1914, à la révolution soviétique, à la guerre de 1939.

Le fort sérieux journal Le Monde, dans un long article de Bernard Alliot, ironise sur «la nostradamite aigue (qui) a atteint les plages de l'été comme un sinistre raz-de-marée». Et conclut: «À chaque période de trouble intense, à chaque situation dangereuse pour la paix du monde, on ressort les prédictions de Nostradamus comme on produit des films à catastrophe. Ce créneau de la peur est un marché rentable. En attendant se poursuivent le débat et la vente de ce pavé de six cents pages, indigeste et d'un ennui infini, mais qui frappe les esprits crédules, pour le grand profit des marchands d'illusions.»

Sur le marché de l'Apocalypse, Nostradamus est une réussite, mais, sur le plan de la pensée, il accrédite l'idées fausse que l'avenir est fixé d'avance et que l'homme n'est pas responsable de son destin, alors qu'il l'est aujourd'hui plus que jamais.

COURRIER

■ Le danger du racisme

Dans les Carnets de Jean Ethier-Blais, l'auteur critique ceux qui ont dit que l'abbé Groulx était antisémite, (surtout ceux «qui n'ont pas lu ses livres» - ce qui n'est pas mon cas,) et «l'ont accuse de racisme». Ce fut le sujet de l'émission *Noir sur Blanc* du 17 oct., à laquelle je participai, par suite de ma lette au DEVOIR du 17 août.

Je comprends le sursaut d'Ethier-Blais, car l'abbé Groulx eut une grande influence au Québec; en plus de dénoncer les injustices du passé, il a su offrir une vision pour l'avenir. Comme je le dis le 17 août ce n'est pas là mon reproche.

L'émission *Noir sur Blanc*, au dire de la majorité prouva sa thèse - l'antisémitisme de l'abbé est un fait malheureux, partagé, hélas, de nos jours encore par un F.-A. Angers, ce qui est grave après l'Holocauste. L'Appel de la race, publié en 1922, est manifestement rempli d'un racisme de mauvais ton, et son argument ne fait pas honneur tant à «l'historien» qu'à l'homme qui fut scandalisé, à juste titre, par l'attitude de l'Ontario en 1917.

Est-il possible de combattre un adversaire sans copier, consciemment ou pas, ses méthodes? Il est clair que l'Holocauste ne peut justifier Hiroshima ou Nagasaki. Ce que je déplore est de voir un membre du clergé utiliser un christianisme tronqué que l'Evangile ne soutient pas. Groulx a aussi vanté l'identification de «catholique» et de «français» - un pape polonais peut-il alors personifier tout le vrai catholicisme?

En Afrique au sud du Sahara, de 1952 à 1959, j'ai vu l'éclosion de maintes formes de nationalisme, entrainant souvent des conflits de race. Par contre, J'ai été frappé par l'attitude de bien des chrétiens africains - tel le vieux chef Luthuli, m'expliquant que le but du Congrès sud-africain était une société où toutes les quatre races, (noire, métis, indienne et blanche), coopéreraient - et ce malgré les déportements encore scandaleux de trop de Blancs. Il serait malheureux qu'au Québec et au Canada, chrétiens francophones et anglophones n'arrivent pas à surmonter des antagonismes nés dans le Vieux Monde. Ne sommes-nous pas censés vivre dans le Nouveau Monde? Dans ce domaine l'abbé Groulx n'est pas constructif, ce que le professeur Léon Dion reconnait dans le premier de ses articles sur *Le Parti québécois à l'heure des choix*.

Claude de MESTRAL

■ Lettre à un éditeur

(Lettre adressée aux Presses de la Renaissance à Paris)

J'ai commandé un livre, Joseph Balsamo, de votre collection, à la librairie Hachette, au 550 rue Sainte-Catherine est, à Montréal.

J'ai reçu l'exemplaire no 005847 il y a environ trois semaines et me suis aperçue avec indignation que ce n'était pas le texte intégral.

J'avais demandé à la personne qui m'a fait voir la liste des livres si c'était bien l'histoire complète et elle m'a dit qu'elle croyait bien que les «Presses de la Renaissance» publiaient leurs livres intégralement.

Je ne comprends absolument pas comment on peut éditer un livre classique de ce grand Alexandre Dumas en retranchant des chapitres complets, ainsi que des paragraphes dans les «chapitres» qu'on a bien voulu imprimer. J'ai vérifié ceci avec la collection du Livre de poche.

J'ai fais une plainte au responsable de la librairie Hachette et il m'a dit qu'il ne pouvait rien faire pour moi.

Je me retrouve avec ce beau livre, qui est une piteuse version de cette magnifique histoire,et me demande de quel droit peut-on abuser les lecteurs de ce grand écrivain?

J'espère, monsieur, que vous aurez la décence de me répondre et de m'expliquer ce malheureux fait.

Sylvie PARENTEAU

■ Bernard Gavoty

Bernard Gavoty, organiste et critique musical, licencié es letttres, lauréat du Conservatoire de Paris vient de s'éteindre, ravagé depuis plusieurs années par un mal sans remède supporté héroïquement.

Elève de Louis Vierne, titulaire des orgues de Saint-Louis-des-Invalides, Bernard Gavoty succéda à Reynaldo Hahn, au Figaro, en 1947, comme titulaire de la chronique musicale. Il avait 29 ans... Les Jeunesses musicales de France étaient alors en plein essor. Il en devint, avec Norbert Dufourcq le conférencier le plus prestigieux. Tantôt avec l'un ou avec l'autre, je parcourus la France et l'Afrique du Nord, partageant avec eux d'innombrables concerts.

Clair, lucide, persuasif, Gavoty envoûtait ses auditoires par l'élégance de son verbe et sa chaleur méridionale. Ses écrits étaient «frappés comme une médaille.» Mais, au-delà de ces dons et de sa profonde culture, Bernard Gavoty demeurait humain, attentif aux talents - aux jeunes talents - qu'il récompensait d'une plume sagace et généreuse. Enfin, il avait le sens de la difélité, si rare de nos jours.

Pierre MOLLET

Le cahier

CULTURE ET SOCIÉTÉ

du journal

LE DEVOIR

est dirigé par

Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

VENTE DE... VENTE DE... VENTE DE... VENT

LIQUIDATION

20% LIVRES 50%

30% LIVRES

40% LIVRES 60%

Librairie LIBRUS 733-1414

2465 Rockland
Centre d'achat Rockland
(V.M.R.)

LIBRUS fermera ses portes à Rockland seulement le 21 novembre.

NE PERDEZ PAS VOTRE TEMPS AVEC UNE ÉDITION PÉRIMÉE

commandez dès aujourd'hui

les livres disponibles 1982

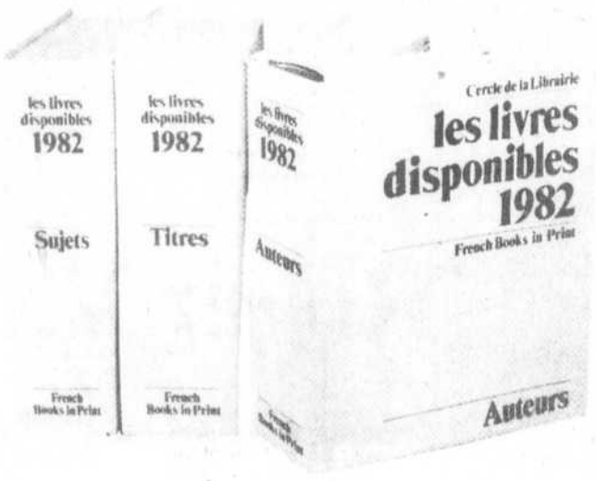

Une édition vraiment nouvelle

215.728 modifications depuis la précédente édition
21.393 nouveautés entrées parues entre juillet 1980 et juin 1981
194.335 corrections de toutes natures par rapport à l'édition 80/81

237.302 titres disponibles en langue française
10.746 collections
6.746 éditeurs

5600 pages — 3 volumes: auteurs, titres, sujets

Édité et diffusé par le CERCLE DE LA LIBRAIRIE, Paris
et distribué au Canada par

BIBLIORAMA INC

C.P. 220, Ville Mont-Royal, P.Q. H3P 3C4/(514) 274-3470

POUR NOËL!

à ma mère — LA POÉSIE QUÉBÉCOISE DES ORIGINES À NOS JOURS
La Bible de la poésie pour que le Soleil des poètes illumine chaque jour de l'année nouvelle!

à Jeannine — L'ÉTANG: UN MILIEU DE VIE
Superbe gravure pour décorer sa chambre ou pour que ses élèves découvrent la nature derrière l'écran du paysage!

à Jérome — LE PETIT DÉBROUILLARD
66 expériences scientifiques pour qu'il apprenne à se «petit débrouiller» tout seul les jours de vacances et de tempête!

à Jérémie — L'ARBRIER QUÉBÉCOIS
Album de collection de spécimens pour qu'il différencie enfin un érable d'une épinette!

à mon père — OBSERVER LES OISEAUX AU QUÉBEC
Une introduction au monde fascinant des oiseaux pour qu'il laisse la TV et s'oxygène un peu!

à mon fils Jean — JE JOUE AVEC LES MOTS
Trois cahiers qu'il peut compléter lui-même en s'amusant (ils en a bien besoin!)

à moi-même — PATIENCE DANS L'AZUR
L'histoire du cosmos et son avenir parce que les espaces sidéraux me sidèrent!

Chez votre LIBRAIRE ou chez l'éditeur, en postant ce coupon

		Prix	Quantité	Total
POÉSIE QUÉBÉCOISE. *L. Maillet. P. Nepveu.* 722 p.		29.95 $		
L'ÉTANG: UN MILIEU DE VIE. *F. Lacoursière*	régulier	12.95 $		
Format 66 cm × 92 cm	monté sur carton	23.95 $		
LE PETIT DÉBROUILLARD. *Prof Scientifix.* 120 p.		9.95 $		
L'ARBRIER QUÉBÉCOIS. *F. Lacoursière.* 64 p., 28 cm × 38 cm		7.95 $		
PATIENCE DANS L'AZUR. *H. Reeves.* 320 p.		16.95 $		
OBSERVER LES OISEAUX. *N. David. M. Gosselin.* 268 p. Coll. FAIRE		12.95 $		
JE JOUE AVEC LES MOTS. *M. Makdissi. D. Paquet.* env. 60 p. chacun	4e	5.25 $		
	5e	5.25 $		
	6e	5.25 $		
			Sous-total	
		Frais de port et de manutention		1.75 $
		Ci-joint chèque ☐ mandat ☐ au montant de		$

NOM
ADRESSE
CODE POSTAL

Code 78

Expédiez à: Québec Science Éditeur, C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1

Vient de paraître

Dissolution de la Confédération canadienne

André Dagenais

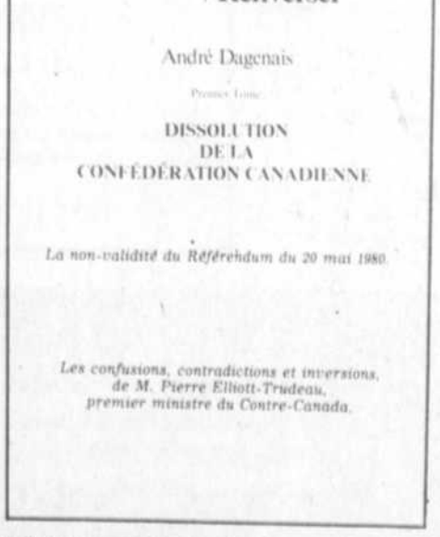

«André Dagenais est un des penseurs les plus solides de l'Amérique Française. Son magistral volume a la rigueur, la logique et le sens profond de l'Histoire, identiques à ceux de ses deux prestigieux maîtres à penser: **Lionel Groulx et le Général de Gaulle.**

Michel Brochu

En vente en librairie $6.50

Diffusion Raffin:

7870 Fleuricourt, St-Léonard, Qué. Tél.: 325-5553

La librairie DISCOUNT de l'est de Montréal

20% SUR TOUS LES LIVRES

SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR NOËL:

	Ord.	Astor
Coll. l'Intégrale (Seuil) 38 titres disponibles	$23.10	$18.48
	$29.70	$23.16
Encyclopédie de l'Aviation	$72.50	$58.00
Encyclopédie Nauticus (15 titres)	$28.50	$22.50
	$30.25	$24.20
Collection Signature (11 titres)	$25.00	$20.00
	$35.00	$28.00
Dallaire	$75.00	$56.95
Zola Photographe	$45.50	$36.40
L'Opéra (800 oeuvres)	$61.00	$48.80
Grand cours pratique de dessin	$55.00	$44.00

Lots spéciaux (plusieurs centaines)

1. Club des masques $3.65 $1.25
2. Bandes dessinées 2 pour $5.95
3. Coll. Livres de poche jusqu'à 60% esc.

MATÉRIEL D'ARTISTE — 20%

Librairie ASTOR tél.: 259-4221

5086 BELLECHASSE, coin 39e AVE

Près de Viau

Nous acceptons VISA

Rezvani: l'amour et la douleur

par Vasco Varoujean

Le Testament amoureux, de Rezvani, éd. Stock, Paris, 1981, 548 pages.

IL est des écrivains qui ont le magnifique don de nous habiter des années durant. Il en est d'autres qui simplement nous traversent l'espace d'une lecture avant de disparaître dans les brumes de l'oubli. Il en est d'autres encore auxquels, par ennui, nous faussons vite compagnie.

Rezvani appartient à la première catégorie. La puissance de son talent en est l'éclatante illustration.

Rezvani a même du génie. Il semble être issu d'une race d'écrivains transcendante qui par la générosité et l'ampleur de sa vision apporte au lecteur non seulement le nécessaire tonus mais encore, parallèlement, de l'éblouissement, une espèce de grâce intellectuelle régénératrice.

Le tout dernier ouvrage de cet écrivain français d'origine russo-persane — un solide pavé de cinq cent quarante-huit pages — en témoigne d'autant mieux qu'il est coulé dans une langue admirable à laquelle, harmonieuses par moments, violentes par d'autres, se marient la poésie et la densité de la réflexion.

Peintre à partir des années cinquante, romancier célèbre depuis une quinzaine d'années, Rezvani, à cinquante-deux ans, décide de faire une halte et de jeter un long regard rétrospectif à sa vie depuis le Téhéran du début des années trente, où il est né, jusqu'au Paris des années soixante-dix. Et cela donne un livre intelligent, sensible, émouvant, drôle par moments, lyrique à coup sûr que l'on savoure avec un plaisir privilégié. La prose sensuelle du brillant auteur des *Années-Lumières* ou des *Années Lula* possède quelque chose de captivant et de si humain qu'elle nous fait penser au *Chant du monde* — la célèbre série de tapisseries de Lurçat. Cette espèce de transposition «picturale» de la réalité donne aux mots une extrême transparence accentuée par un mouvement ondulatoire qui, selon l'intensité de la réflexion, en amplifie le champ de vision dans le temps et l'espace.

Le Testament amoureux n'est pas un simple livre de souvenirs, encore moins une autobiographie linéaire d'un écrivain en mal d'inspiration, plafonné, de fin de parcours, même si dans sa structure chronologique il en adopte la forme. «Ces pages, souligne d'ailleurs l'auteur, seraient en quelque sorte *l'autre versant* de ce que j'ai écrit jusqu'à présent: j'ai cherché à m'y rassembler, à découvrir ma cohérence à travers mes multiples métamorphoses». Et au chapitre de métamorphoses précisément Rezvani subit l'ambivalence instinctive de tout créateur. Ses contradictions psychiques, par opposition à l'extraordinace cohérence de sa pensée, semblent être provoquées par une espèce de trop-plein de sa sensibilité, sensibilité d'autant plus créatrice qu'elle s'impreigne sans retenue de la force et des aléas des expériences humaines qui, dans la joie tout comme dans le tourment, ont façonné sa vie.

Sa vie: celle d'un être déraciné dès ses premiers balbutiements: ni tout à fait Russe, ni tout à fait Persan, encore moins Francais. Au début des années trente, la tribu des Rezvani, byzanthine jusqu'à la moelle, échoue à Paris après avoir traversé en catastrophe l'Europe de l'est et fait une halte à Nice, alors le ghetto plus ou moins doré, plus ou moins transitoire d'une foule d'exilés russes déchus par la révolution bolchévique. Un père, insaisissable, règne sur la tribu. Magicien réputé, mais que d'aucuns considèrent simplement comme un charlatan, il fait, entre autres, la connaissance de Picasso et de ses amis et s'amuse à les initier à son art. Une mère mal aimée, mais douce et possessive comme toutes les mères du monde. Atteinte d'un cancer des seins dans sa trentaine et avant de s'en aller mourir seule chez une soeur en Pologne, elle supplie son fils unique de neuf ans de ne jamais, jamais l'oublier. Et celui-ci ne l'a pas oubliée. Les pages qu'il consacre à cette femme déchirée entre son instinct maternel et l'angoisse de sa mort proche sont poignantes. Il y a aussi le grand-père, le vieil oncle, saltimbanque, et la vieille tante, tous repliés dans le déjà lointain passé heureux inoubliable. Le décor est également peuplé, fantômes vivants, de quelques princes et princesses russes en pleine déchéance physique et morale. Ils ont le culte du dernier tsar, qui pour eux n'était qu'un saint!

Les années s'écoulent. Années de guerre: l'adolescence de l'auteur coincée entre le tohu-bohu de l'occupation nazie et le brouhaha de la Libération. La vingtaine ensuite, dans l'immédiat après-guerre, plongeant, faute de mieux, dans la bohème du Montparnasse: les hôtels de passe de la rue de La Gaité alternant avec les ateliers sordides de la Grande Chaumière. Époque d'incertitudes et de rêves exaltants: les premières filles, modèles à la Ruche (la Grande Chaumière), pulpeuses, maigrichonnes, brunes, rousses, blondes, aux yeux d'enfant fouetté. Exemplaire générosité féminine à l'égard d'artistes en dèche. Période d'une longue amitié avec les frères Lanzmann: Claude, le futur homme d'affaires, et surtout Jacques, l'écrivain aujourd'hui fort bien connu. Juifs et fiers à outrance de l'être. Et leur soeur, Evelyne, qu'il aimera un temps par pitié et qui se suicidera. Rencontre de Gide. Fréquentation d'Eluard, de Giacometti, du duo Sartre-de-Beauvoir, de Queneau, de Vian, de Jean Cau, alors secrétaire de Sartre, et de plusieurs normaliens (khâgneux). Enfin, une rencontre *capitale:* celle de la femme tant rêvée, tant attendue: Danièle — l'amour de sa vie, sa raison d'être depuis voilà trente ans. Danièle-Rezvani, Rezvani-Danièle: une entité compacte, essentielle, totale, indissoluble, donnant naissance à l'oeuvre picturale et littéraire du peintre-écrivain. C'est Danièle qui dans leur retraite du massif des Maures, dans le sud de la France, inspire et règle des pulsions de *son* homme singulier.

Les années soixante: le premier roman, *Les Années-Lumière*, paraît. Succès immédiat, mais aussi démêlés avec son éditeur, le vieil Henri Flammarion, qu'il accuse d'avarice, voire de vol de ses droits d'auteur. Les ouvrages, aux titres tantôt poétiques, tantôt réalistes, se succèdent: romans, pièces de théâtre, mais aussi essais socio-politiques (les séquelles de la guerre d'Algérie, le Viêt-nâm où les Américains s'embourbent, les événements de mai 1968, à Paris, le redoutable régime du chah en Iran). C'est la célébrité pour ce fils de magicien. Célébrité non recherchée mais acceptée telle une revanche sur le douloureux destin des siens, sur de longues années de misère. Sollicitations de partout, de la part des mouvements contestataires en particulier. Il s'engage, par sympathie, par conscience sociale. Il est fiché par la SAVAK (police secrète) iranienne. Son action socio-politique des années soixante-dix, ses amitiés mondaines ne mènent nulle part. Désenchantement, amertume, ruptures. Il reprend son souffle, avec Danièle, dans son refuge du massif des Maures et, loin des coteries, des compagnonnages, des tapes dans le dos, des coups de Jarnac, y lèche ses «blessures».

Trop conséquent avec lui-même, trop généreux surtout, il ne cherche pas d'excuses ni n'en veut à personne, ni ne regrette rien. Il sait qu'il est né pour faire l'inévitable, la redoutable expérience de la charité, de la compassion, de l'amour, de la douleur humaine. Ce dont témoigne d'ailleurs son oeuvre. À découvrir.

JACQUES GODBOUT
Les têtes à Papineau

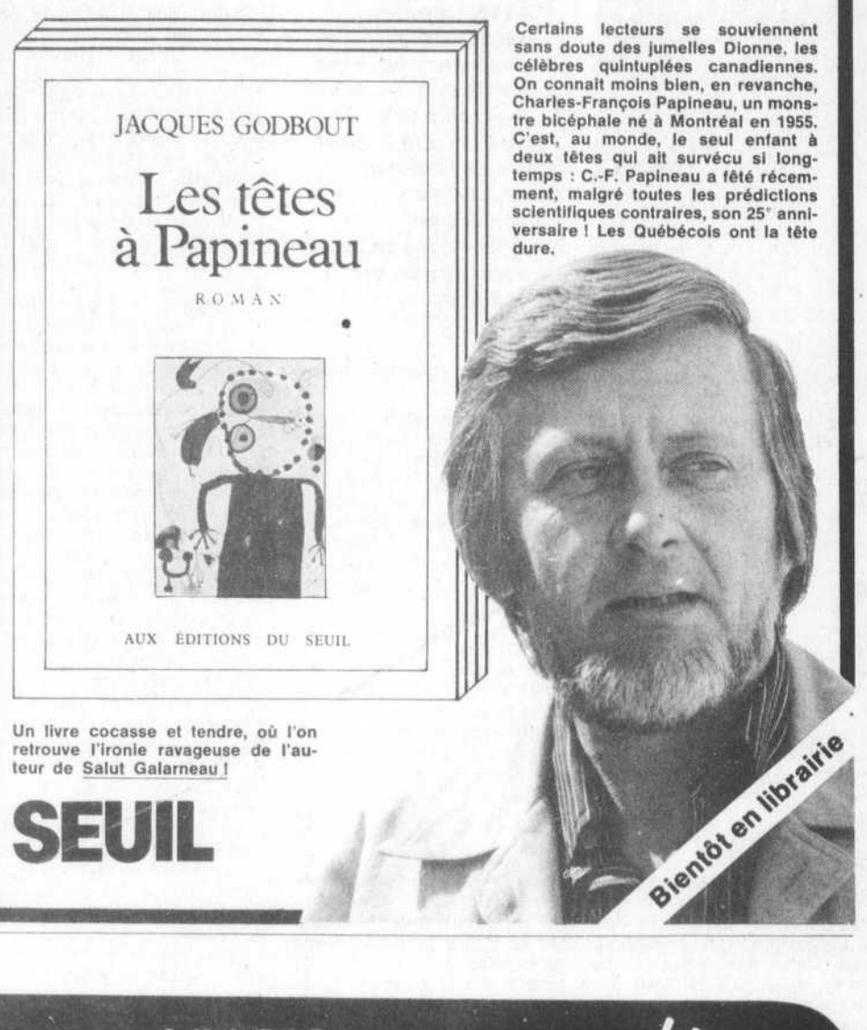

Certains lecteurs se souviennent sans doute des jumelles Dionne, les célèbres quintuplées canadiennes. On connaît moins bien, en revanche, Charles-François Papineau, un monstre bicéphale né à Montréal en 1955. C'est, au monde, le seul enfant à deux têtes qui ait survécu si longtemps : C.-F. Papineau a fêté récemment, malgré toutes les prédictions scientifiques contraires, son 25e anniversaire ! Les Québécois ont la tête dure.

Un livre cocasse et tendre, où l'on retrouve l'ironie ravageuse de l'auteur de Salut Galarneau !

SEUIL

Bientôt en librairie

Des romanciers réédités

par André Roy

livres de poche

John Irving: *Le Monde selon Garp*, Le Seuil/Points, no R44, 594 pages.

Pa Kin: *Le Jardin du repos*, Gallimard/Folio, no 1275, 251 pages, et *Famille*, Le Livre de Poche, no 5511, 380 pages.

Elie Wiesel: *Le Testament d'un poète juif assassiné*, Le Seuil/Points, no R 39, 289 pages.

Thomas Mann: *Les Buddenbrok*, Le Seuil/Points, no R 34, 638 pages.

Valery Larbaud: *Amants, heureux amants...*, Gallimard/Folio, no 1279, 254 pages.

ME mettrai-je à aimer ce qu'on appelle, dans le style publicitaire genre «le livre de vos plages d'été», les best-sellers américains? Mon étonnement à la lecture de ce gros, très gros roman, est d'avoir laissé tomber toutes mes résistances, d'être devenu presque un *fiction-addict* de la lisibilité yankee; ce roman m'a pris par les tripes peut-être, mais il m'a pris.

Roman généalogique, *le Monde selon Garp*, raconte la double histoire de Jenny Fields, infirmière, et de son fils, T.S. Garp, conçu par l'union de Jenny et du caporal Garp, hospitalisé et en phase terminale, la mère ne voulant pas être enchaînée à un homme. Celle-ci deviendra célèbre grâce à son autobiographie et sera l'égérie d'un mouvement féministe extrêmiste (ses militantes se coupent la langue). Une des militantes, compagne d'enfance du fils de Jenny, tuera Garp, dans la force de l'âge, devenu lui aussi écrivain car Helen, une amie d'enfance elle aussi, voulait épouser un écrivain. Il est impossible ici de continuer à décrire tous les incidents et péripéties des multiples personnages de John Irving, de ce récit chaotique qui renvoie, comme un miroir exact, un «american way of life» violent, grotesque, loufoque et pourtant sympathique (à cause peut-être de sa naïveté formelle).

Interrogation sur le renversement des rôles féminins et masculins, et sur l'expérience de l'écriture (cette dernière interrogation est un trait caractéristique du romanesque américain), *le Monde selon Garp* se veut livre global, ce Grand Roman Américain. Il sera peut-être aussi le *seul* livre de John Irving; son dernier roman, *The Hotel New Hampshire*, paru récemment chez Dutton, n'est qu'une répétition pâlotte du monde garpien. Mais de John Irving, il restera toujours ce roman étonnant et monstrueux, qu'on relira sans se lasser une seconde.

■

Pa Kin est l'écrivain chinois le plus connu traduit en français (il est un grand ami d'Étiemble). Romancier, essayiste, traducteur, éditorialiste et éditeur, il a toujours considéré la littérature comme une arme de combat. Victime de la Grande Révolution Culturelle Chinoise en 1966, il sera réhabilité onze ans plus tard. Ces deux romans, publiés pour la première fois en français en 1979, dépeignent la vie traditionnelle d'une grande famille bourgeoise sur le chemin de la décadence, trop soumise aux rites et aux coutumes anciennes. C'est la Chine d'avant Mao, quoi. Pa Kin (Ba Jin en transcription Pinyin) écrit dans une langue très simple, accordant une plus grande importance au contenu qu'à la forme littéraire. Il s'agit avant tout de dénoncer les injustices sociales, de décrire les malheurs des petites gens (comme ceux d'un enfant dans *le Jardin du repos*), faire éclater une prise de conscience. Sur fond de tristesse et de tendresse, ces deux romans ne sont pas sans appeler — fort probablement malgré Pa Kin — une certaine nostalgie d'une Chine féodale. Signalons que l'édition de *Famille* est excellente avec sa présentation, ses notes et ses lexiques.

■

Que j'aime la littérature juive! Tenez, actuellement, je suis en train de lire le dernier Philip Roth traduit en français chez Gallimard sous le beau titre *l'Écrivain des ombres;* aux U.S.A., sous le titre *The Ghost Writer*, le livre est paru chez Farrar, Strauss and Giroux (couverture rigide) et chez Fawcett Crest (en poche); me tromperais-je en disant que c'est un chef-d'oeuvre? Mais revenons au roman de Wiesel. Quand Grisha, le fils muet du poète assassiné, Paltiel Kossover, arrive à Jérusalem, exilé de Russie, il porte en lui toute l'histoire de la persécution juive. Un ami de son père lui raconte les exils successifs de Paltiel en Roumanie, en Allemagne, en France, en Espagne, et son retour en U.R.S.S. Après pogroms et guerres, Kossover, de nouveau dans son pays natal, mourra torturé par des brutes staliniennes. Descente aux enfers modernes, ce testament sur la cruauté, le racisme et la mort est pourtant plein de sérénité — et d'humour même! Un grand roman d'un écrivain qui vit d'ailleurs tout près de chez nous, aux Etats-Unis (il faudrait bien l'inviter alors un peu plus souvent ici).

■

Le premier roman de l'auteur de *Mort à Venise*, 639 pages qui décrivent le déclin d'une famille bourgeoise de l'Allemagne du Nord à la fin du XIXe siècle, les Buddenbrook, sa dégénérescence biographique, prodigieuse saga jamais ennuyeuse d'une agonie physiologique et morale. Divisé en onze parties, chacune étant découpée en une dizaine de courts chapitres, ce monument littéraire, minutieux, drôle, me semble encore plus passionnant que *la Montagne magique* (chez Fayard). Et puis j'adore les romans généalogiques (voir plus haut dans cet article).

■

De ce grand civilisé, de ce cosmopolitiste discret à la prose mesurée (pourtant si moderne), voici trois récits — dont une nouvelle-titre est dédiée à James Joyce — qui sont à eux seuls un tour d'Europe (Londres, Paris, Naples) et, surtout, un hommage à la langue française. Il faut redécouvrir cet écrivain trop injustement méconnu.

■

Parmi les rééditions, il faut lire:

Leonardo Sciassia: *Candido*, Le Seuil/Points, no R 40, 184 pages: récit doux-amer sur l'Italie de l'Après-Guerre où un Candide voltairien démasque les *combinazioni* politiques.

Heinrich Böll: *L'Honneur perdu de Katharina Blum*, Le Seuil/Points, no R 42, 126 pages: dénonciation admirable de la presse à sensation et de droite, meilleure et plus efficace que le film de Volker Schlöndorff.

Puisque Marguerite Duras est venue à Montréal de nouveau, signalons que plusieurs de ses romans ont été réédités en format de poche. Chez Gallimard dans la collection Folio, on trouve *Un barrage contre le Pacifique, les Petits Chevaux de Tarquinia, Hiroshima, mon amour, le Ravissement de Lol V. Stein* et *Détruire dit-elle;* toujours chez Gallimard, dans la collection L'imaginaire: *l'Après-midi de Monsieur Andesmas* et *le Vice-consul;* et dans la nouvelle collection Double des éditions de Minuit a été réédité l'an dernier *Moderato cantabile*.

Qui a inventé le soutien-gorge?

Vous trouverez la réponse à cette question dans *Depuis quand?*, un dictionnaire d'un genre nouveau qui donne l'origine de plus de 800 « choses » de la vie quotidienne. 374 pages, 450 illustrations.

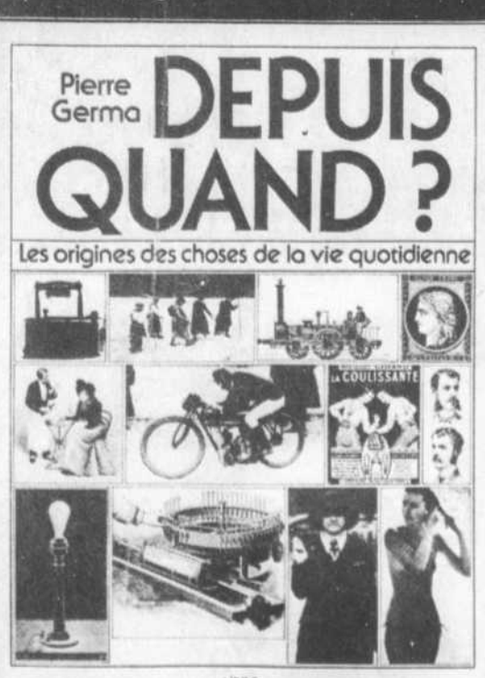

LIBRE EXPRESSION

BON DE COMMANDE

Depuis quand? de Pierre Germa est en vente dans toutes les librairies au prix de $14.95. Pour le recevoir à votre domicile, soit PSL ou en nous envoyant un chèque, retournez ce bon de commande aux: Éditions Libre Expression, 244, rue St-Jacques, Montréal, Qué. H2Y 1L9. Tél.: 849-5259

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

Moi un pollueur?
JAMAIS!
AQTE

HUGO c'est HUGO c'est HUGO c'est

de la littérature plein les yeux

Amour d'hiver
Han Suyin

Les yeux ouverts
Marguerite yourcenar

Cet été là
Marie Cardinal

Les yeux du temps
B. Shaw

Clémentine veut sa liberté
Jane Flory

Le fauteuil hanté
Gaston Leroux

La mort dans les nuages
Agatha Christie

La part des choses
Benoite Groult

Un de ces titres vous sera offert gratuitement avec tout achat de $15.00 et plus en livres

Librairie Hugo inc.
librairie agréée
Centre commercial Wilderton
2735, Van Horne, Montréal 739-9251 — 739-0512
Service aux collectivités 739-3129 Commandes téléphoniques

Le Livre des anniversaires
de Francine GRIMALDI et Mireille LABELLE

- Le mémo permanent qu'on consulte et complète tous les jours pour se rappeler tous les anniversaires.
- Pour chaque jour, un recueil d'anniversaires de personnalités connues ou d'événements historiques, accompagné de 48 photos.
- À offrir en cadeau des Fêtes ou pour souligner un anniversaire.
- Bientôt dans toutes les librairies.
- En vente dès maintenant chez l'éditeur. 12.95$

Modulo Éditeur
825, Querbes, Outremont, H2V 3X1
Tél.: (514) 272-7473
Nom
Adresse
Ville Prov.
Tél.: Code
Nos clients sont priés de noter que les échanges et remboursements ne sont pas acceptés.
( ) Mandat-poste
( ) Chèque

Mille mots pour le dernier voyage

par Martine Chatelain-Courtois

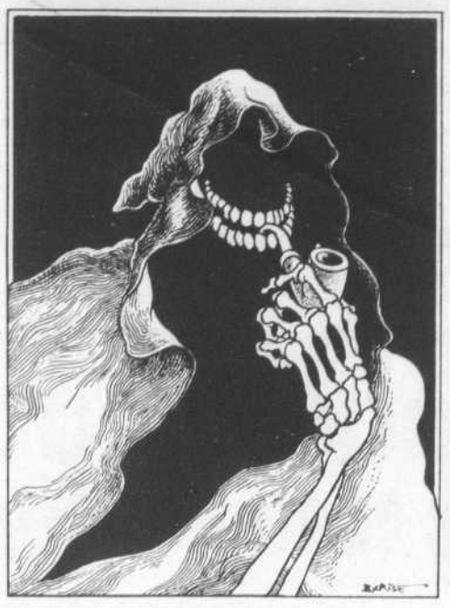

«Casser sa pipe», «passer l'arme à gauche», «manger les pissenlits par la racine» ... Il est bien des façons de dire la mort. Derrière l'humour absurde de ce foisonnement d'expressions se cache le désir de narguer le destin par le jeu de mots.

LE langage populaire a imaginé pour l'amour, l'ivresse, la folie et la mort, une étonnante variété d'expressions: comme si ces expériences de transgression exigeaient en retour toute une batterie de mots.

Que la mort appelle un déploiement de paroles, on le voit au tiruel linguistique qui l'accompagne: oraisons funèbres, chants funéraires, notices nécrologiques, condoléances, évocations du mort dans les bavardages du repas d'enterrement... Mais alors que ces discours conjurent la mort en ressassant la vie du défunt, le parler populaire l'exhibe par son réalisme, la brave et la provoque. Cynisme, peut-être? Surtout dédramatiser par l'humour, affirmation d'une vitalité qui assure que l'on n'est pas encore «au pays du silence».

La religion a peu marqué l'expression populaire de la mort. Préférant s'adresser à ses saints qu'à Dieu même, elle se contente d'imaginer qu'on *passe devant saint Pierre*, ou, à Lyon, devant l'expressif *saint Gravier*. On pense plus souvent à un Destin sans visage, le *fatum* latin d'où dérive l'adjectif *feu* («feu monsieur Untel»), une instance anonyme à qui le *défunt* (de *defungor*, «payer sa dette») rend ses comptes, ou *rend sa pièce* (Lyon). Les antiques juges infernaux s'organisent désormais en bureaucratie: le mort dépose son bilan, et, s'il est anglais, il «retire son inscription» *(to check out)*. Mais trop abstraites pour un langage attentif à la vie organique, les paperasses font retour au corps: on *avale son extrait de naissance, on biffe son bulleton de consigne, on ingurgite son bilan.*

De l'âme, il n'est jamais question: ce sont des corps que la mort travaille, dès l'agonie qu'évoquent l'anglais *to croak* («mourir», mais d'abord «grogner, croasser») et le français *secouer le jarret*. Après que le mort a *oublié de respirer*, la rigidité cadavérique *(être raide)* laisse imaginer qu'il a *avalé sa canne* ou, pour les marins avalé *sa gaffe*, tandis que sa baisse de température en fait un *refroidi*.

On évite pourtant l'image de la pourriture, et le mot *charogne* ne s'emploie que comme injure. Lorsqu'on évoque la chair, c'est avec des connotations qui renvoient plus à la cuisine, comme on le verra, qu'à la décomposition: le corps chosifié devient *viande froide* — même s'il a été *déviandé* («tué»). On notera pourtant deux exceptions à cette censure sur la putréfaction: *engraisser les asticots* (1), et *cornancher* («mourir», qui dérive de *corner*, «puer».

En revanche, on se représente facilement le squelette de celui qui a *laissé ses os* et qui réside *chez les têtes en os* dans sa *toffe aux dominos*, le cercueil où ne restent que ses «dominos», ses dents. Pour les Anglais, il est dans le «parc à os» *(bone-park)* ou la «cour aux os» *(boneyard)*, le cimetière.

En transformant le vivant en un corps inanimé, la mort en fait un objet. Mais le langage populaire projette rétrospectivement cette réification sur le vivant: objet ou machine, il l'a toujours été, et le voilà hors d'usage.

L'image la plus répandue évoque l'éclatement: on *crève* (le mot a d'abord eu le sens de «mourir», d'après *crepare*, «craquer, rendre un son sec»), on *claque*, et l'Anglais dit *to pop off*, «éclater, péter». Le mort a *fait couic*.

Plus nombreuses sont les expressions qui désignent la déliaison d'un assemblage: c'est d'ailleurs ainsi que Freud définit la pulsion de mort. Si l'on tue quelqu'un, on le *dessoude*, on le *dévisse*, on le *démolit*, on le *dézingue*. Le mourant *se dévisse, se la dessoude, se décolle, il dévisse ses écrous*. Si, par contre, il *dévisse son billard*, c'est qu'il ne joue plus et quitte la partie après avoir démonté sa queue de billard. Les Anglais, eux, «se déchevillent» *(tof peg out)*. Disloqué, le corps machinique tombe en panne, il *calanche* (il «cale») ou il a un *court-circuit*. Il finit par *déramer*, sortant de la «rame», convoi de bateaux ou de wagons.

Quoique le mot *tombe* dérive du grec *tymbos*, «tumulus», et n'ait donc rien à voir avec le sens de «tomber», la mort se dit souvent en termes de descente ou de chute. Le langage populaire ne cherche pas à se consoler en pensant que le mort est *monté au ciel*, formule qu'on emploie plutôt pour rassurer les enfants, sauf dans l'anglais *to sprout wings*, «se faire pousser des ailes», donc monter au paradis avec les anges. On se figure plutôt le corps qui s'affaisse, comme le suggère le sens premier de *cadavre*, de *cado*, «tomber».

L'assasin *descend* sa victime, la *culbute*, la *cascade*, la *dégringole*. Si le mort s'effondre tout seul, c'est qu'il *lâche la rampe*, qu'en Wallonie il *se laisse goutter* («choir») et qu'en Angleterre il «tombe de son perchoir» *(to fall off the perch)*. La chute et la descente aux Enfers, fondées sur des images analogues, se traduisent en évocations familières: le mort *va au pays des taupes*, manières poétique de *descendre au trou*, et en Provence il est une souris gourmande qui «tombe dans la jarre à huile», *a toumba dins la gerlo d'oli*.

La mort marque la fin d'un parcours: on est *au bout de sa droite*, on *arrive au terminus*, on a *pris le dernier virage*. Mais on préfère penser qu'au bout du chemin s'ouvre une autre voie, pour un nouveau départ: le mort *est reparti*, comme le dit l'étymologie de *décéder (decedo*, «s'en aller»). Il *nous a quittés*, il a *passé* et *trépassé (trans-passer*, «passer de l'autre côté», il est *dead and gone*, «mort et parti», il *s'est laissé glisser*. On le soupçonne même de partir en douce lorsqu'il *se débine*, qu'il *cane* («reculer, fuir») ou *canne* («jouer des cannes», des jambes, donc «se sauver»). Il s'agit en tout cas d'un départ décisif: on *saute le pas, on tourne le coin*, on «franchit la barre» *(to hop the twig*, mot à mot «sauter la brindille», signifiant aussi «s'esquiver»; variante: *to hop the perch*, «sauter la perche»).

Certains métiers ont transmis à la langue populaire des expressions plus précises. Le mort a *décollé* comme en avion, il a *largué les amarres*, il «file son noeud» *(he slips his cable)*, façon moderne de prendre la barque de Charon. Et, en hommage involontaire à Shakespeare (2), il *quitte la scène*, où s'est jouée la farce de sa vie, car il est *au bout de son rouleau*, c'est-à-dire son *rôlet*, son «rôle».

Bien que ce départ puisse avoir la solennité du *dernier* ou du *grand voyage*, il prend souvent l'aspect familier d'un changement de domicile: on *déménage*, ce qui implique certains préparatifs. Il faut *rendre ses clefs, fermer boutique*, faire ses adieux et particulièrement *remercier son boulanger*. on *dépote son géranium:* l'expression se justifie par les deux images qu'elle suggère, le froid et le caveau, puisqu'on dépote le géranium au début des gelées pour le conserver à la cave.

Si le langage met l'accent sur la réification du corps, l'ultime départ apparaît comme l'expédition d'un colis. On est *emporté;* le meurtrier *expédie* sa victime; le croque-mort est *l'emballeur de refroidis*, et il les met dans la *caisse*, un mot moins irrévérencieux qu'il ne paraît puisque tel est le sens de la *châsse* (de *capsa*, «caisse»).

Mais comme le mort est le plus souvent un voyageur, on lui propose divers modes de transport. Il «prend le dernier autobus» *(he steps into his last bus)*, autrement dit le corbillard, à qui sa lenteur obligée vaut aussi le nom de *trottinette à machab* et de *roulotte à refroidis*. Dans *Nick's Movie*, le film de Wim Wenders, la jonque qui s'éloigne de New York représente à la lettre l'expression anglaise qui signifie «mourir» *to take a slow boat for China*, «prendre un bateau lent pour la Chine».

Enfin, le défunt peut encore partir à pied: il *lève les broches* ou *les brancards* («les jambes»); en Angleterre, il se «tire à pattes», *he pikes off*, ou il s'en va en «traînant les pieds», *he shuffles off*. Mais il a généralement les pieds orientés d'une façon spéciale, car *he turns his toes up*, «il tourne ses orteils en l'air», ce que l'argot français appelle *crever les chocottes* «dents») *au soleil et les radis* («orteils») *en éventail*. En tout cas, il *sort les pieds devant*, avec des honneurs particuliers, comme le *corbillard*, qui est originellement un «carosse». *Passer l'arme à gauche* rappelle la position des soldats qui rendent les honneurs, le fusil à gauche et pointé vers le sol. On dit aussi *défiler la parade* et *descentre la garde*.

Il est rare que la destination de ce voyage soit désignée par des termes abstraits, comme dans *partir pour aller voir la vérité* (Bourgogne), ou dans l'expression anglaise *to go to glory* — d'autant qu'en France *partir pour la gloire* signifie «être ivre» et non «mourir». On imagine l'autre monde bien plus concrètement. Il est habité par les ancêtres: on va *ad patres*, on *part en congé définitif chez ses aïeux*, on se retrouve *with one's fathers*, «avec ses pères». On notera avec intérêt que pour les Anglais mourir, c'est «rejoindre la grande majorité» *(to join the great majority)*: sans doute la majorité silencieuse...

Bien que le mot *nécropole*, «ville des morts», ne soit pas d'usage courant, le langage populaire continue d'imaginer le monde des morts à la semblance de celui-ci: au cimetière le défunt *habite boulevard des Allongés* dans le *grand domaine du Cannage*, au *jardin des Claqués*, au *parc des Crounis*, au «verger des os», *bone-orchard* — quartiers résidentiels où le peuple des banlieues ouvrières prend une revanche posthume.

«Éteins-toi, éteins-toi, court flambeau!» *(Macbeth)*. Très ancienne, la métaphore de la flamme de la vie a généré par contraste le nom grec de la mort, thanatos (qui s'apparente à un mot sanscrit signifiant «éteindre») et le verbe français *tuer*, qui a d'abord désigné l'extinction d'un feu. Du mort qui s'est *éteint* ne subsistent que les *cendres*. Le langage populaire renouvelle l'image par des références concrètes à la vie quotidienne: le défunt a *éteint sa lampe*, il a *fermé son gaz* ou *soufflé sa veilleuse*. Il n'a *plus d'huile dans sa lampe*. Ce couvre-feu marque le début de sa nuit, il ferme les yeux et *dort le dernier sommeil*, il *repose pour l'éternité au cimetière*, étymologiquement «le lieu où l'on dort». Mon jovial voisin, qui a la charge de fossoyeur du village, se plaint de l'injustice qui l'oblige à travailler parmi une série obsédante de «ici repose»...

Si l'extinction de la flamme vitale amène les ténèbres et le sommeil, elle suppose aussi la perte de deux plaisirs qui nécessitaient le feu: le tabac et la cuisine. Le mort a *cassé sa pipe:* l'expression dériverait de *pipe*, «tête», mais il faudrait aussi la rapprocher de *casser ses sabots* ou *casser son écuelle*, car dans tous les cas le défunt perd l'usage de ses objets familiers. Il abandonne aussi sa boîte de conserve, qu'on peut supposer vide puisqu'il lui «donne un coup de pied» *(he kicks the tin)*. L'Anglais ajoute qu'il «laisse tomber son couteau et sa fourchette» *(he lays down his knife and fork)* et qu'il «perd le numéro de sa table» *(he loses the number of his mess)*. En France, il a *perdu le goût du pain*. Il ne peut d'ailleurs plus manger ni parler puisqu'il a *avalé sa langue*, mais si sa bouche ne lui est plus d'aucune utilité et ne lui donne aucun plaisir, elle est aussi insensible à la douleur: il *n'a plus mal aux crocs*.

Comme il est toutefois difficile d'imaginer une fin radicale, et que l'espoir d'un autre monde reste tenace, on se représente ces repas d'outre-tombe où l'humour noir rajeunit de vieilles croyances mythologiques. *Manger des pissenlits par la racine, sucer l'herbe par les racines, manger la salade par le trognon*, ces pratiques alimentaires confirment la formule des Grecs, «la laitue est un manger de cadavres», en raison de sa nature froide et humide (3). Mais il s'agit aussi d'une inversion des normes et d'une anticuisine: manger des plantes crues, les prendre à l'envers, consommer les parties non comestibles. Les Lyonnais, eux, se singularisent en *prenant une infusion de graviers sucrée avec un jus de pioche*.

Le même principe d'inversion, selon lequel les morts se nourrissent de ce qui n'est pas consommable, commande le remplacement du tabac, perdu quand on a *posé sa pipe*, par les plantes sauvages: on *fume les pissenlits* ou *la mauve par la racine*. De même, le mort *vide sa cave* et la remplace par un caveau, on notera enfin que cette anti-cuisine s'accompagne d'un jardinage à l'envers, puisqu'on va *sous les fleurs*, qu'on «pousse les pâquerettes par en dessous» *(to be pushing up the daisies)* et qu'en Bourbonnais on *labourre la terre avec son dos*.

Les survivants, eux, participent au repas funéraire, que les expressions régionales désignent par leur spécialité. Un Lyonnais qui meurt *fait manger le saucisson à sa famille* et à ses amis, un Auvergnat *fait manger les pois*, et d'un Mâconnais on dit: *il nous a fait manger le fromage*.

Diverses coutumes attestent que ce repas de funérailles associe le mort, qui est censé y participer. Mais Louis-Vincent Thomas et Jean-Thierry Maertens ont montré, dans leurs récents ouvrages (4), que ce repas est un substitut du cannibalisme. On l'appelle le *mangé-mort* à Haïti, et l'on dit au Québec: *manger le mort*. Plusieurs expressions le confirment en France, mais le sens positif du cannibalisme (éviter au mort de pourrir, assurer sa survie dans les corps vivants) est totalement occulté. Seule domine la transformation de l'être en chose, et ici en objet consommable, *viande froide* ou *cold-meat*. À la morgue, on le met au *frigidaire*, dans la *halle aux dégelés* ou le *garde-manger de la mort*. Le mort subit une élaboration culinaire: il est *cuit, flambé, fricassé, passé à la casserole*, ou bien *passé à la poêle à frire*, la chaise électrique. Il est destiné au *croque-mort*, chargé de lui mordre un orteil, dit-on, pour s'assurer de son insensibilité. Il sera en tout cas la proie de la mort elle-même, représentée depuis longtemps comme la grande dévoreuse, et dont l'enfer de l'iconographie chrétienne a hérité l'appétit (cf. la gueule de l'enfer, son feu et ses chaudrons). Le mot *cercueil* vient de *sarcophage*, «mange-chair», le nom même qu'on donnait au cimetière des Innocents.

De ce repas ne subsistent, comme à la cuisine, que les *restes*. Aussi le corbillard porte-t-il le nom de *balai*, puisqu'il enlève les restes...

Ignorant les abstractions, l'expression populaire de la mort est si résolument concrète que son réalisme peut paraître irrespectueux, dégradant peut-être, en tout cas provoquant. Mais il montre aussi une sorte de tendresse dans l'évocation d'une vie familière, avec le pain, la pipe, le géranium, où l'impensable, l'irreprésentable, se donne à voir, démystifié par la quotidienneté de l'objet. Et, surtout son humour absurde, son imagination surréaliste, ses rapprochements incongrus d'images, ses jeux de mots, toute cette vitalité oppose à la mort la création incessante du langage.

(le monde)

Notes

(1) Raymond Queneau: «Mourir: se mettre aux vers», *Oeuvres complètes de Sally Mara*.

(2) «La vie n'est qu'un pauvre comédien qui se pavane et s'agite une heure sur la scène, et qu'ensuite on n'entend plus...» *(Macbeth)*.

(3) Cf. Marcel Détienne, les *Jardins d'Adonis, La mythologie des aromates en Grèce*, N.R.F., Gallimard.

(4) Jean-Thierry Maertens, *le Jeu du mort*, Aubier 1979. Louis-Vincent Thomas, le *Cadavre*, Éditions Complexe, 1980.

Le nouveau cinéma: un festival nécessaire

par Nathalie Petrowski

LE public cinéphile de Montréal est suffisamment nombreux et friand de cinéma pour supporter deux événements cinématographiques internationaux chaque année. C'est la conclusion à laquelle en sont venus les organisateurs du dixième Festival international du Nouveau cinéma tenu à Montréal cette année à la fin octobre.

Dressant un bilan positif, le porte-parole du festival, Claude Chamberlan a déclaré qu'il n'était pas question que le festival s'intègre au Festival des films du monde malgré certaines volontés politiques centralisantes. «Nous voulons élargir notre mandat face au format et présenter l'année prochaine des spectacles holographiques en trois dimensions et des performances cinématographiques à multiples écrans mais nous tenons à préserver notre autonomie, a-t-il déclaré. Selon le porte-parole, la meilleure façon de tuer un festival marginal c'est de l'assimiler à une manifestation plus commerciale comme le Festival des films du monde ou alors de la récupérer à la manière de la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes.

Une chose demeure certaine: le festival du nouveau cinéma répond à un besoin parmi la population cinéphile puisque son assistance a triplé, passant d'un mince 5000 spectateurs en 80 à 12,000 spectateurs cette année. Les prévisions budgétaires, jugées irréalistes par le fédéral, se sont avérées justes. Les organisateurs avaient prévu des revenus de l'ordre de $28,000 et ont enregistré en fait des revenus de $30,000 à l'entrée. L'organisation ne fait pas de profit mais rentre dans ses frais, ce qui selon Claude Chamberlan relève du miracle.

Rappelons que le festival a opéré avec un budget total de $75,000 accordé par différents organismes gouvernementaux dont l'institut québécois du cinéma ($15,000), le Bureau des Festivals ($7,000), les Affaires extérieures ($3,000), les Affaires intergouvernementales ($3,000) et le Conseil des arts de Montréal ($2,000)

Les films les plus courus du festival furent les films de Marguerite Duras, *Nick's Movie* de Wim Wenders, la série Lothar Lambert, *La Répétition générale* et *Résistance* ainsi que le film québécois *Depuis que le monde est monde* pour lequel il a fallu ajouter huit représentations supplémentaires après le festival.

Selon Claude Chamberlan, le dixième festival du nouveau cinéma a confirmé un besoin essentiel de cinéma différent chez la population cinéphile montréalaise. Le 11ème festival du nouveau cinéma aura lieu l'année prochaine du 29 octobre au 7 novembre et promet d'être le rendez-vous du cinéma de demain.

Les Amis de Mauriac et le PEN-club

Table ronde:

MAURIAC ET LE ROMAN

Mardi 17 novembre à 20 h

Pavillon Peterson, Université McGill
3460, rue McTavish

Orateurs: Mme G. de la Tour Fondue-Smith, MM. R. Duhamel, J. Ethier-Blais, G. Fournier, P. D'Hollander, J.-C. Morisot, G.-P. Collet

Entrée libre **tél.: 392-4577**

Les samedis de la librairie HERMÈS

Elisabeth Marchaudon, libraire

JULIE STANTON
auteur de
MA FILLE COMME UNE AMANTE
publié
aux Éditions Leméac

Aujourd'hui de 14 h à 16 h

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

À VENDRE

COLLECTION SIGNATURES

ÉDITION DE LUXE

numérotée et signée par l'artiste

Reproductions séparées

AYOTTE no: 24

COSGROVE no: 24

Pour information:

M. Messier 620-4570

librairie denizon galerie
347 est, rue St-Paul
Montréal
Tel: (514) 866-2049

(métro Champ-de-Mars face au Marché Bonsecours)

SUPER VENTE DE LIVRES D'ART

25% et +

sur tous les volumes en librairie

(Offre valable jusqu'au 29 novembre 1981 ou jusqu'à épuisement des stocks)

Heures d'ouverture:
mardi - mercredi: 12h - 18h
jeudi - vendredi - samedi: 12h - 21 h.
DIMANCHE: 12h - 18h.

ENFIN ÉDITÉ:

UN CLASSIQUE DE LA LITTÉRATURE MÉDIÉVALE:

par B. FOLKART

Le
Procès d'honneur féminin
de Pierre Michault

pp. 135 **$19.15**

Directement aux **éditions CERES**
C.P. 1386
Pl. Bonaventure
Montréal, Québec
H5A 1H3

Le jeu de l'histoire et de la société dans le théâtre québécois 1900 - 1950

par
Etienne-F. Duval

21,5 x 28 cm 247 pages
Collection théâtre d'hier et d'aujourd'hui
Université du Québec à Trois-Rivières

Le Théâtre passe avec les générations qui l'ont créé. Au moyen de petits extraits, nous revivons l'histoire et la société du Québec durant la première moitié du XXe siècle. Cet ouvrage n'est pas une anthologie.

Nom .....

Adresse ..... Ville .....

Province ..... Code postal .....

Ci-joint un chèque ou mandat de poste de $9.80 à l'ordre de:

Etienne F. Duval in trust
U.Q.T.R.
Case postale 500
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H7

café

Pour améliorer son français écrit

Cours autodidactique de français écrit

Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription: le 18 décembre 1981

Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:

Université de Montréal
café

C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

D. 81-11-14

Frank Zappa

«Prenez moi comme je suis ou pas du tout»

par Nathalie Petrowski

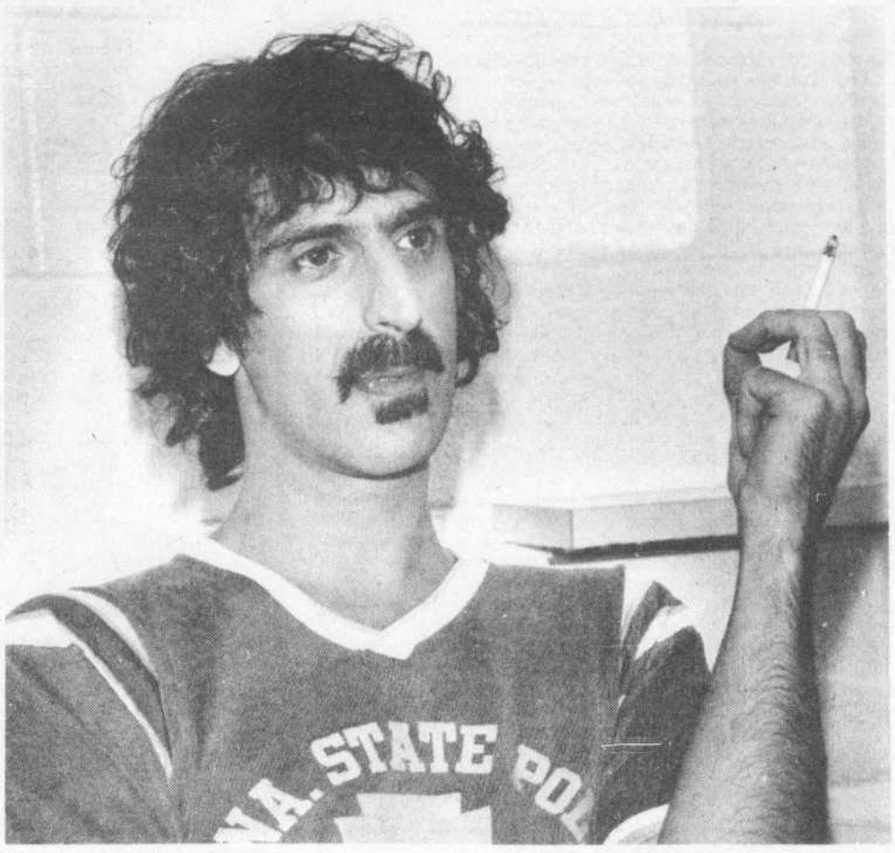

Photo JACQUES GRENIER

LES lumières du Forum sont allumées. Les sièges vides et rouges regardent d'un air vacant la scène animée et jonchée de caisses sur lesquelles une main baladeuse a écrit «absurdités intercontinentales». Trois vendeurs de hot-dog en costume rayé tels des bâtons forts ambulants fument lentement les dernières cigarettes de la soirée en lorgnant le drôle d'énergumène qui s'agite sur scène. Frank Zappa leur envoie la main, l'air de dire «lâchez pas les gars».

Dimanche soir à Montréal. Arrivé en ville depuis quelques heures seulement, l'iconoclaste de la musique rock américaine, maître parodieur de la culture pop, enfant de Varèse et de Bo Diddley, est de bonne humeur. Entouré d'anciens compagnons de route et de nouvelles recrues, il répète une puissante pièce orchestrale électrique en riant dans sa barbe. Répéter est un mot trop fort. Entre deux plaisanteries tendancieuses, il a plutôt l'air de s'amuser. Debout devant l'orchestre, une baguette à la main, il joue au chef d'orchestre robotique. Les musiciens se prennent au jeu et entament avec entrain la chanson *Ride the wind*, le nouveau succès sucré de Christopher Cross, enfant chéri de l'industrie. La parodie est parfaite. Zappa s'asseoit un instant sur un tabouret, se croise les jambes et semble réfléchir. Autour de lui, siège son petit empire technologique: les consoles de son et d'éclairage, les synthétiseurs, quelques accessoires de décor. Son garde du corps, un gros noir avec un crâne à la Kojak veille tout près. Celui-ci me regarde d'un air narquois. «Une entrevue, dit-il sur un petit ton suffisant. Est-ce que ça été approuvé par Los Angeles? Bien sûr que oui. La vedette n'est pas parlable, pas approchable à moins d'avoir la bénédiction officielle, vérifiée, étampée, scellée par les hautes instances de Los Angeles. «Bon alors suivez-moi, dit-il. Frank aura peut-être 15 minutes de son précieux temps à vous consacrer.» J'aurais aimé plus mais il vaut mieux ne pas trop insister. Kojak pourrait devenir dangereux.

Passé la forteresse de la sécurité, nous longeons le célèbre couloir qui mène au cénâcle des Canadiens. Nous nous arrêtons devant la loge du regretté Scottie Bowman. Frank Zappa est là. Il porte un chandail vert pomme sur lequel on peut lire FOP ainsi que le numéro 37. Il a des espadrilles rouges aux pieds et sa poignée de main est froide mais ferme et franche. Il ne fait décidément pas 40 ans. Il s'excuse un instant et nous demande poliement de patienter pendant qu'il rédige de façon méthodique et silencieuse la liste des chansons de la soirée. Son étui de guitare ouvert sur la table porte un message d'amour de la compagnie Flotex de Montréal. «Why uncle Frank, dit le message. Because you are what you is.»

Sitôt la tâche terminée, il vient s'installer devant moi et me regarde droit dans l'oeil. J'ai entendu dire qu'il déteste les journalistes, qu'il a mauvais caractère et qu'il est toujours prêt à lancer la première pierre. Je suis légèrement paniquée. Ce n'est quand même pas tous les jours qu'on rencontre des monuments comme Frank Zappa. Le monument m'offre un chocolat pour me calmer. J'ai presque envie de lui demander si le chocolat est empoisonné, Mais il n'y aura pas d'empoisonnement ce soir, pas de guerre des nerfs, pas de fiel. Je comprends vite que malgré la réputation d'arrogance qu'il traîne avec lui, Frank Zappa est un homme poli, civilisé, intelligent, bref un vrai gentleman. «La chose la plus pénible du métier, dit-il, c'est de voyager de ville en ville. Mais une fois que tu es sur scène et que tu joues, tu oublies tout, les problèmes d'aéroport, l'heure à laquelle tu t'es levé. J'aime ça jouer, c'est mon métier et je le fais bien, mieux que la plupart du monde, avec excellence même. Mon secret est simple: continuer, ne pas arrêter, chercher toujours à m'améliorer, livrer au monde de la valeur et de la qualité, leur en donner pour leur argent.»

Au-delà de la parodie, de la satire sociale grinçante, au-delà du cynisme et de l'ironie qui perle ses textes, Zappa a su garder pendant 17 années dans le monde chancelant de la musique rock une âme de musicien, un amour et un respect de la musique dans une industrie du «fast food» qui prônait justement le contraire. Depuis ses débuts à Los Angeles en 67 avec les Mothers of Invention, enfants terribles du rock contestataire, le compositeur virtuose a toujours compris qu'il n'était pas seul au monde. Il a compris qu'une musique, aussi géniale soit-elle, ne pouvait prendre forme et prendre vie qu'interprétée par des instrumentistes de talent. Ses orchestres électriques ont été des écoles de formation et de création pour une brochette de grands noms comme Jean-Luc Ponty, George Duke, Papa John Creach et d'autres. Perfectionniste et instransigeant, il accepte mal la médiocrité et se prend parfois à critiquer vertement des confrères inconscients comme Peter Frampton, Christopher Cross et plus récemment Bob Dylan. «Ce n'est pas leurs chansons que je déteste, c'est ce qu'elles représentent, c'est à dire un type de produit culturel qui glorifie l'ignorance. Je n'aime pas le côté manufacturé des chansons écrites expressément en fonction d'un marché.»

Dans son dernier microsillon *You are what you is*, il fait le procès de la société du fast-food américain, cette société qui sourit tout le temps et qui à coups de «cheese» perpétue l'ignorance et la médiocrité. «J'ai d'abord envoyé le texte à Newsweek pour qu'ils le publient dans la section des libres opinions. Après tout je sais écrire, je suis éduqué, j'ai des opinions. Ils ne l'ont pas publié parce qu'ils l'ont jugé trop idiosyncratique. J'ai toujours été intéressé par la sociologie, par ce qui se passe autour de moi. Mon matériel n'est qu'un dérivé des réalités environnantes. J'ai toujours critiqué la société américaine et je remarque ces temps-ci que les choses vont de mal en pis.»

Mais n'est-il pas décourageant de voir qu'au bout de 17 ans, ses critiques n'ont finalement pas porté fruits. C'est en quelque sorte un échec? «Tu pourrais avoir raison si mes idées avaient bénéficié du même temps d'antenne que l'opposition. Ce ne fut pas le cas. Newsweek a préféré la lettre d'un avocat à la mienne. Ma seule tribune finalement ce sont mes disques et mes spectacles. Si j'avais eu autant de temps d'antenne que Reagan, alors à ce moment-là on pourrait dire que j'ai échoué...»

La situation actuelle n'est-elle pas stimulante pour un artiste rebelle comme lui. «C'est tout le contraire. La situation actuelle m'étouffe et me limite. Pour faire ce que je veux faire j'ai besoin de capital. Si t'es un poète, t'as besoin de ta plume et de ta tête. Moi, j'ai besoin d'équipement lourd, j'ai besoin de 30

Suite à la page 40

Massage Esalen

Prendre conscience de soi par l'expérience du Corps

ATELIER INTENSIF D'UNE SEMAINE
23 AU 28 NOVEMBRE À MONTRÉAL de 9 h. à 19 h.
Coût $165.00

Information Roland Burgalières 279-1813

georges brassens

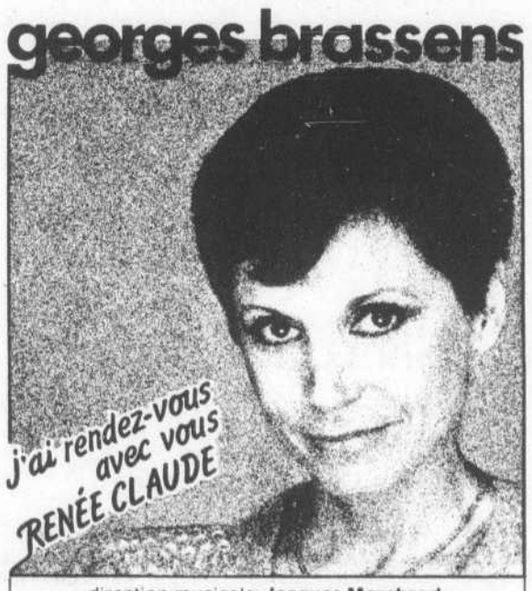

direction musicale: Jacques Marchand
du 13 novembre au 13 décembre
AUX 4 SAOULS BAR
Rés: 845-7277
100 est ave. Des Pins
métro Sherbrooke, autobus 144

de Marie Uguay
IL FAIT BEAU COMME JAMAIS
proses poétiques
avec: Nathalie Naubert — Jean-Louis Paris
Ninon Lévesque — Benoît Dagenais
Diane Robitaille
arrangements musicaux: Marie Lacourcière
mise en scène: Huguette Uguay
Bibliothèque Nationale
1700 rue St-Denis
Billets: $4
Étudiants: $3 disponible à l'entrée
les dimanches
15, 22, 29 novembre
à 16 heures
Il y a longtemps que je n'avais assisté à un aussi bon récital de poésie... Jean Royer — Le Devoir

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

solistes:
BARRY TUCKWELL, cor
MARK DUBOIS, ténor
Handel - Britten - Mozart - Quesnel
Lundi soir, 23 novembre, 20 h 30
Quelques billets simples disponibles le jour du concert seulement, à la Place des Arts.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 5 $ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

LES ATELIERS N.C.T. PRÉSENTE
Qu'as-tu fait de mon pays?

Une satire des relations entre Blancs et Indiens par la Montagnaise
An Antane Kapesh
Mise en scène
Jean-Luc Bastien
12 novembre au 7 décembre • 20h30
SALLE FRED-BARRY
RÉSERVATIONS 253-8974
Théâtre de création 4353 rue Ste-Catherine Est Montréal
Métro PAPINEAU • autobus 34 • En collaboration avec provigo

Orchestre des Jeunes du Québec
Saison 1981-1982
Ils sont 40
Ils ont 24 ans
Ils sont les meilleurs diplômés de nos écoles de musique
Venez les entendre sous la direction de chefs réputés

Jeudi 26 novembre 1981
Salle Pollack, 20 h 00
Serge Garant
Garant — Plages (création d'une commande de l'O.J.Q.)
Beethoven — Concerto pour piano no 2, op. 19, en si b majeur
Stéphane Lemelin, pianiste
Beethoven — Symphonie no 8, op. 93, en fa majeur
Ce concert est commandité par la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée

Vendredi 29 janvier 1982
Salle Redpath, 20 h 00
Mario Bernardi
Mozart — Don Giovanni — Ouverture, K. 527
Concerto pour clarinette, K. 622, en la majeur
Suzan DaSie, clarinettiste
Divertimento pour cordes, K. 136, en ré majeur
Symphonie no 36, K. 425, en do majeur («Linz»)
Ce concert est commandité par Téléglobe Canada

Vendredi 19 février 1982
Salle Redpath, 20 h 00
Charles Dutoit
Ravel — Le Tombeau de Couperin
Prokofiev — Concerto pour violon no 2, op. 63, en sol mineur
Martin Chalifour, violoniste
Haydn — Symphonie no 97 en do majeur
Ce concert est commandité par Téléglobe Canada

Vendredi 26 mars 1982
Salle Redpath, 20 h 00
Franz-Paul Decker
Bach — Extraits de l'Art de la fugue
Stravinsky — Danses concertantes
Brahms — Sérénade no 1. op. 11, en ré majeur

Vendredi 23 avril 1982
Salle Redpath, 20 h 00
Mario Bernardi
Elgar — Introduction & Allegro pour cordes, op. 47
Gonneville — à deux (création)
Fauré — Requiem, op. 48
Marie-Danielle Parent, soprano
Gaétan Laperrière, baryton
Les Petits Chanteurs du Mont-Royal
Ce concert est commandité par IBM Canada

Abonnement de 5 concerts pour le prix de 4: $19.00
Billets à l'unité: $4.75
Guichets de la Place des Arts du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 h 00
Pas de réservations téléphoniques
Secrétariat de l'O.J.Q.
1501 rue Jeanne-Mance
Montréal H2X 1Z9
282-9465

Le Musée des beaux-arts de Montréal présente
La Couleur chante un pays!
par le Théâtre de l'Avant-Pays

Rencontre du théâtre de marionnettes et de la peinture québécoise
Auditorium du Musée
1379, rue Sherbrooke ouest
25, 26, 27, 28 novembre,
2, 3, 4, 5 décembre, 20h30
29 novembre et 6 décembre, 14h30
Billets: Étudiants et Amis du Musée, 3$
Adultes, 4$
Renseignements: 285-1600

Les 1, 3, 5, 7, 10, 12 et 14 décembre 1981
Rideau: 20 heures précises
Avec
Norma Burrowes
Jon Garrison
Robert Savoie
Claude Corbeil
Marie-Danielle Parent
Chef d'orchestre: Alfredo Silipigni
Mise en scène: Humbert Camerlo
Décors: Bernard Arnould
Costumes: Richard Lorain
Maître des choeurs: René Lacourse
Orchestre symphonique de Montréal
Billets: 11 $, 15 $, 23 $, 28 $
Une redevance de 0,75$ payable à la Place des Arts s'ajoute au prix des billets.
Place des Arts
Salle Wilfrid-Pelletier

l'elisir d'amore
de Donizetti
(chanté en italien)

Cette production est présentée grâce à la collaboration d'Hydro-Québec
Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
Hydro-Québec le 1er décembre
Bell Canada le 3 décembre
BP Canada le 5 décembre
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec le 7 décembre
Banque Royale le 10 décembre
Trust Général du Canada le 12 décembre
Consolidated-Bathurst Inc. le 14 décembre

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 5 $ s'ajoute un montant de 0,75 $ à titre de redevance à la Place des Arts.

An Antane Kapesh

«Qu'as-tu fait de mon pays?»

par Robert Lévesque

QUAND des Blancs chantent avec fierté ce vers écrit de la plume d'un juge, «O Canada, terre de nos aieux», An Antane Kapesh retient un rire qui lui ferait du bien s'il éclatait. Pour cette Montagnaise née dans la forêt de Fort Chimo, d'un père chasseur de caribou, d'un grand-père qui avait donné un nom à toutes les montagnes et les rivières, ces Blancs qui bombent le torse canadien sont des «kauitenitakushit», un mot du nord qui pourrait signifier dans notre langue «ceux qui sont comiques».

An Antane Kapesh, née en 1926, mariée à 16 ans, a vécu la vie de chasse jusqu'en 1953. Elle a été le chef de la bande montagnaise de Shefferville. Puis, un jour, pour rattraper sa vie, elle a décidé d'écrire dans sa langue ce qu'elle racontait aux anthropologues qui allaient la visiter. Cela a donné, en 1975, un livre qui s'intitulait *Je suis une maudite sauvagesse* dans sa traduction québécoise. An Antane Kapesh n'est pas allé à l'école des Blancs; son savoir lui vient de sa vie.

Jean-Luc Bastien, metteur en scène et directeur de l'Atelier de la Nouvelle Compagnie théâtrale, avait lu ce livre qui l'avait ému. Par le biais de l'anthropologue José Mailhot, qui a été de ceux qui ont encouragé An Antane Kapesh à écrire, il a rencontré la première auteure montagnaise et le projet est né de monter une pièce de théâtre, la première pièce de théâtre montagnaise, qui reprendrait en version scénique le second texte de cette mère de famille de neuf enfants où, comme une histoire que l'on raconte à la veillée, An Antane Kapesh repasse avec un humour original l'histoire de son peuple, l'histoire d'une dépossession. Cette collaboration a donné *«Qu'as tu fait de mon pays?»*, un spectacle théâtral qui a pris l'affiche de la salle Fred-Barry le 12 novembre.

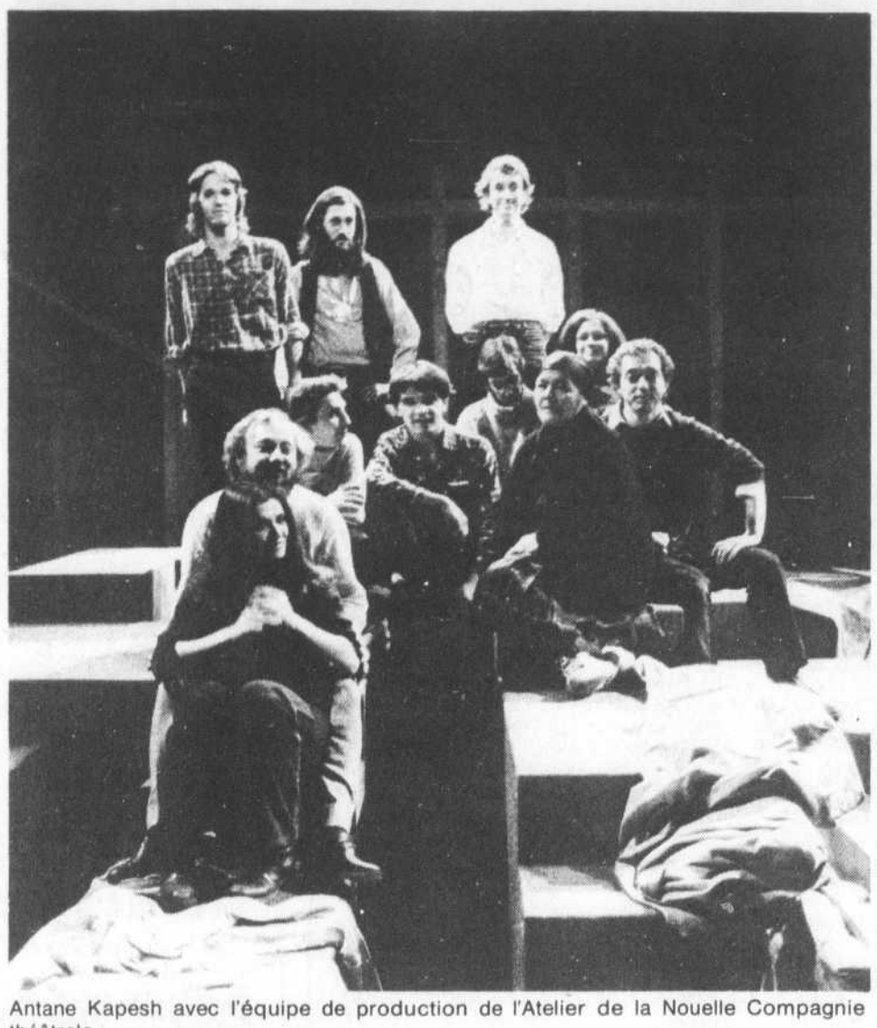

Antane Kapesh avec l'équipe de production de l'Atelier de la Nouelle Compagnie théâtrale.

Au moment où le Canada de Pierre Trudeau escamote dans une nouvelle constitution commercée les droits des autochtones («Si nous voulons rouvrir l'accord pour les autochtones, alors pourquoi ne pas le rouvrir pour d'autres choses aussi»), la pièce historique d'An Antane Kapesh, qui a pris l'affiche de la salle Fred-Barry jeudi dernier, n'en acquiert qu'une actualité plus percutante et plus justifiée.

Les «kauitenitakushit» qui dirigent ce pays canadien que les Blancs se sont appropriés, ils sont devenus dans la version en français qu'ont établi José Mailhot et Jean-Luc Bastien des «polichinelles», les *pulecenella* des farces napolitaines ou ces personnages bossus de la commedia dell'arte, ou encore, plus près de nous, Charlot empêtré dans sa maladresse.

Car c'est à travers un humour propre à son peuple qu'An Antane Kapesh écrit l'histoire d'un enfant, petit-fils d'un vieux qui avait la peau très foncée, un enfant qui grandira au moment où les polichinelles arriveront avec leurs chapelets, leurs écoles, leurs fusils, leurs alcools, leurs prisons, leurs caméras pour s'enrichir d'un territoire sur lequel, lui, s'appauvrira de tout.

Jean-Luc Bastien, qui travaille sur cette pièce depuis près de deux ans, avoue qu'il s'agit là d'une mise en scène qui lui tient particulièrement à coeur. «Ce texte est très important parce que pour la première fois on y définit un humour montagnais qui ne nous était pas accessible jusqu'à maintenant, un humour tout en générosité, ou l'agressivité est absente, et où la naïveté, lorsqu'on s'y arrête pour écouter la voix d'An Antane Kapesh, est empreinte d'une sincérité qui efface tout le simplisme que certains voudraient y voir sans s'y attarder».

Conscient du danger que peut représenter le caractère naïf d'une écriture qui nous est encore étrangère (malgré la coexistence séculaire), Jean-Luc Bastien affirme avoir mis tous ses efforts de metteur en scène pour écarter du spectacle tout ce qui pourrait apparenter cette saga montagnaise au mythe éculé de la traditionnelle légende indienne, mythe souvent véhiculé par les Blancs en mal d'exotisme indigène. C'était le défi qui s'offrait à lui en s'attaquant au texte d'An Antane Kapesh, un texte qui propose une vision montagnaise des relations entre blancs et indiens.

Avec l'étroite collaboration de Jean Asselin, du groupe Mime Omnibus, Bastien a conçu un spectacle de théâtre moderne où les cinq comédiens ont à s'exprimer autant avec leur corps. Au début de la pièce, alors que l'histoire commence avec la mort du grand-père et de la génération de ceux qui ont nommé et marché le territoire, les costumes sont fidèles aux références historiques et peu à peu l'enfant, qui est le personnage central, évoluera vers le jean qui représente son assimilation. Bastien dit avoir choisi la stylisation (les polichinelles ont des gestes tordus) pour pénétrer dans la caricature par laquelle An Antane Kapesh accentue l'attitude historique du Blanc face à l'Indien.

An Antane Kapesh stigmatise avec gentillesse les comportements des Blancs qu'elle a connu, que son père a connu, que son grand-père a vu arriver, et qui tous étaient des produits plus ou moins habiles du pire des impérialismes, celui qui est sûr de lui au point de ne jamais rien remettre en question dans sa vision des choses. A la fin de la pièce, un long monologue de l'enfant qui comprend qu'il devra continuer toute sa vie le jeu des polichinelleries constitue toute la raison de la pièce. Les dernières paroles du petit-fils de celui qui, au printemps, allait patiner sur la glace des lacs en mocassins tombent comme une colère paisible: «J'ai une dernière chose à te dire. Me ferais-tu l'honneur de cesser de croire que je ne suis pas intelligent? Savais-tu que c'est celui qui pense les autres stupides qui manque d'intelligence?».

«Qu'as-tu fait de mon pays?», que l'on pourra voir à la salle Fred-Barry jusqu'au 7 décembre, a toutes les allures du théâtre d'intervention où retentit à point nommé la voix toute en sagesse d'une femme de 55 ans, née dans ce pays. Cette voix a plus de profondeur, me signalait Jean-Luc Bastien, qu'une autre qui venait d'Ottawa le jour où l'on s'est rencontré et qui disait qu'il serait «périlleux de rouvrir l'accord de jeudi dernier pour ajouter à la charte la reconnaissance des droits aborigènes». Périlleux pour qui?

PRO MUSICA présente

Jaime Laredo
violon

Sharon Robinson
violoncelle

Prog. Haendel, Kodaly, Mozart, Ravel

DIMANCHE — 22 NOVEMBRE — 15 h 30

Billets: $10, $9, $8
— Étudiants 7 à 25 ans: $5 (preuve d'âge)
Pro Musica, 1270 O. Sherbrooke, Montréal — 845-0532

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS

Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0.75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

La Filière présente

17 au 29 novembre eva

MARDI — MERCREDI JEUDI — DIMANCHE 20h30 — 7$
VENDREDI — SAMEDI 20h30 et 22h30 — 8$

AU TRANSIT DU NELSON
Pour réservation lundi au samedi 9h à 17h
270-8258
425 PLACE JACQUES CARTIER, MTL.

Orchestre Civique de Montréal
Montreal Civic Orchestra
OCM
dirigé par MARIO DUSCHENES

Le jeudi, 19 novembre,
à 20 h
à la
SALLE POLLACK
555 rue Sherbrooke ouest
Prix d'entrée $2.00

Oeuvres de: Bach — Haydn — Rossini — Jones

Le Studio de Musique Ancienne de Montréal
présente un concert hors série
avec
Tafelmusik
orchestre baroque de Toronto
BACH, VIVALDI, ZELENKA, HANDEL, TELEMANN
le dimanche 22 novembre 1981 à 20h.30
en l'Eglise St-Denis de Montréal
(angle Laurier et Berri - métro Laurier)
Billets: 8$. adultes
4$. étudiants et âge d'or
en vente chez:
Lettre-Son, 1005 ouest Laurier
Ed. Archambault, 500 est rue Ste-Catherine
au guichet le soir du concert
information: 845-1730

le Centre d'essai des auteurs dramatiques
présente en collaboration avec les Pichous
D'la malle d'amour
de Lise Lessard
lecture/spectacle dirigée par Jacques Rossi
le lundi 16 novembre 1981 à 20h30
au Studio de l'Annexe de l'École Nationale de Théâtre
360 est, rue Laurier, Montréal
renseignements: 288 3384
contribution «volontaire» suggérée: 2 $

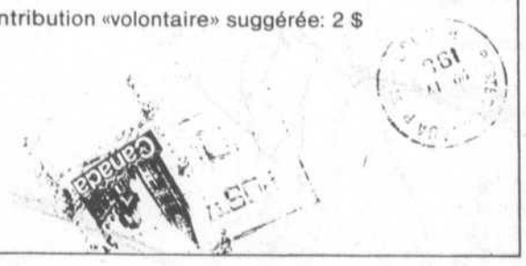

CONCORDIA UNIVERSITY

Le Département de musique de la Faculté des beaux-arts
présente un concert mettant en vedette

Sherman Friedland, clarinette
Dale Bartlett, piano
Hélène Gagné, violoncelle
Elaine Gaertner, cor français

Au programme,
des oeuvres des compositeurs suivants:
Elizabeth Maconchy, Elliot Carter, Paul Hindemith, Carl Reinecke et Ferdinand Ries

le jeudi 19 novembre 1981
chapelle Loyola
20 h 30
entrée libre

Renseignements: 482-0320, postes 765 ou 611

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM
LE SPECTACLE LE PLUS EXCITANT EN VILLE!
ICE CAPADES
INVITÉ-VEDETTE
TOLLER CRANSTON
«UNE VÉRITABLE FÉERIE SUR GLACE»
3 DERNIERS JOURS
AUJOURD'HUI à 1 h 30
5 h 30 et 9 h p.m.
DEMAIN à 1 h 30 et 5 h 30 p.m.
et aussi LUNDI soir à 8 h p.m.
pour les enfants... ils en raffoleront!
«LE SORCIER DES AH'S»
FORUM
Billets: $5.50, $7.00, $8.50
En vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron

UNE BOUFFÉE DE FRAÎCHEUR
la comédie musicale
"Viens chez moi, j'habite chez une copine"
sera donnée en première
DU 3 AU 21 NOVEMBRE AU TRITORIUM
255 est, rue Ontario, Montréal
PRIX D'ENTRÉE: $5 et $7
RÉSERVATION: (514) 284-7126
MAIS ATTENTION:
IL S'AGIT BIEN D'UNE PIÈCE DE THÉÂTRE ET NON D'UN FILM

La carte American Express, votre billet de théâtre

Avec la carte American Express®, vous ne faites jamais la queue au guichet de ces grands théâtres. Il vous suffit, pour réserver des places, de téléphoner et de donner votre numéro de la Carte.
La carte American Express, c'est toujours un plaisir de sortir avec elle.

Théâtre du Rideau Vert
4664, rue Saint-Denis. Réservations: (514) 844-1793
Théâtre du Nouveau Monde
84 ouest, rue Sainte-Catherine. Réservations: (514) 861-0564
Théâtre Denise Pelletier
4353 est, Sainte-Catherine. Réservations: (514) 253-8974
Grand Théâtre de Québec
269 est, rue Saint-Cyrille, Québec
Réservations: (418) 643-8131

de MICHEL TREMBLAY
acteurs: Gilles Renaud
Hubert Gagnon
metteur en scène: BRASSARD
à 20h.
Du 4 Nov. au 6 Déc. Mer. à Dim.
ASOUS
100 est, Ave. des Pins 845-7277
Sherbrooke autobus 144

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

"LES CHOIX DE L'OEIL":
"La photographie depuis 1940".
— jusqu'au 3 janvier 1982

"HERVÉ FISHER"
— jusqu'au 3 janvier 1982

"FRANÇOISE SULLIVAN:
RÉTROSPECTIVE":
— Vernissage jeudi le 19 novembre à 20:30 heures.

ENTRÉE LIBRE

1981 *Affaires culturelles* c'est notre fête

Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

CARREFOUR INTERNATIONAL présente
POUR TOUS
Le premier film à faire le tour des problèmes de la guerre en Irlande du nord.

THE PATRIOT GAME
(L'enjeu des partisans)
du réalisateur
ARTHUR MAC CAIG
DU 9 AU 15 NOVEMBRE
19h.30 et 21h.30
Au CINÉMA PARALLÈLE
3682 ST-LAURENT
INFORMATIONS: 843-4725

Roger Frappier

Du document à la fiction

par Richard Gay

Photo JACQUES GRENIER

DEPUIS hier, on peut voir en complément de programme de *Messaline, impératrice et putain*, un nouveau film québécois intitulé *Voyage du nuit*, court métrage de vingt-six minutes du réalisateur Roger Frappier. Celui-ci, on s'en souviendra, nous a donné au début des années 70 *Le Grand Film ordinaire* et *L'Infonie inachevée*. Ces dernières années, il a surtout travaillé comme producteur et voilà qu'avec *Voyage de nuit* il signe son premier film de fiction.

«Pour passer du documentaire à la fiction, confie Roger Frappier, je voulais tourner un court métrage dans lequel il y aurait des éléments que je voulais apprivoiser: par exemple, un changement de ton au niveau des personnages, des scènes de jour et des scènes de nuit, des cascades avec des voitures. Je sais que je peux tourner deux personnes qui parlent autour d'une table, je ne savais pas si j'étais capable de tourner en mouvement, de filmer des cascades d'une façon crédible. Donc avant même de penser à l'histoire, j'ai réuni dans un synopsis un certain nombre d'éléments du genre pour pouvoir les approvoiser».

«Même les plus grands réalisateurs, dira-t-il plus loin, se sont initiés à la fiction en commençant par des courts métrages».

Une fois le synopsis établi, Roger Frappier a demandé à Louis Saia et Claude Meunier de collaborer avec lui pour écrire le scénario et les dialogues, un scénario qui met en scène deux principaux personnages, une fille aguichante qui fait du pouce et Bruno-Disco, celui qui la fait monter dans sa voiture: ils consomment un peu de drogue, s'arrêtent dans un champ, font l'amour longuement, violemment, puis les choses se gâtent, deviennent tragiques avant de provoquer, à la toute fin, l'éclat de rire. Résultat: une sorte de sketch où s'allient érotisme et comédie.

«Cet alliage de comédie et d'érotisme, affirme Roger Frappier, n'était pas conscient au début. À partir de mon synopsis qui était assez simple, Louis Saia et Claude Meunier ont écrit un scénario à leur façon, c'est-à-dire en développant une dimension comique. Cette dimension dépend donc beaucoup plus d'eux que de moi, même si je l'assume pleinement». Quant à l'aspect érotique, Roger Frappier préfère parler de «crudité», de «réalisme».

Côté budget, *Voyage de nuit* a été produit au coût de $140,000. «Il a fallu, précise Frappier, un an pour monter la production. L'Institut québécois du cinéma a investi $80,000, le Conseil des arts $40,000 et j'ai mis la balance, soit $20,000. Le film a été tourné en 35mm et exigé 11 jours de tournage».

«Je suis très content, poursuit le réalisateur, d'avoir tourné un court métrage de fiction. Premièrement quand je ferai un long métrage dramatique, je prendrai le tournage beaucoup plus au sérieux que si je n'avais pas tourné *Voyage de nuit*. Ne serait-ce que physiquement: je sais maintenant que je n'aurais pas pu tenir le coup pendant 30, 35 jours, soit la durée d'un tournage de long métrage. Il faut donc être en grande forme physique et se préparer en conséquence. Deuxièmement, j'ai appris que, pour moi en tout cas, il est très important de répéter avec les comédiens avant le tournage. Je l'ai fait pour *Voyage de nuit* avec Serge Thériault et Johanne Fontaine et je le ferai très certainement dans le cas d'un long métrage. Je trouve que c'est fondamental, vraiment fondamental. Dans ce film-ci, j'avais beaucoup d'appareillage, il fallait consacrer beaucoup de temps à la technique, à l'éclairage en particulier, je préférais donc répéter avec les comédiens avant le tournage lui-même. Une fois sur le plateau, on pouvait corriger certaines choses, discuter, mais on travaillait dans une direction qui était déjà établie».

Pourquoi le film se retrouve-t-il dans le même programme que *Messaline, impératrice et putain?*

«C'est que *Voyage de nuit*, explique Frappier, est distribué par René Malo qui voulait tout d'abord le sortir avec *Le Roi des cons*. Mais *Voyage de nuit* a été classifié dans la catégorie «18 ans» par le Bureau de surveillance. Il fallait donc le sortir avec un long métrage classé dans la même catégorie. D'où *Messaline*».

Comment le cinéaste réagit-il devant cette programmation? «Avant que la publicité soit dans les journaux, répond Frappier, avant que le fait soit accompli, cela ne me dérangeait pas du tout. J'en avais parlé avant avec une ou deux personnes qui ont travaillé avec moi sur le film et ils m'ont répondu: ce que tu veux c'est que le film soit vu, si tu as une possibilité qu'il soit vu dans six salles, tu n'as pas à porter la responsabilité du film, qui suit le tien. Mais après j'ai vu la publicité: *Messaline, impératrice et putain*, je trouve ça personnellement un peu grossier. Mais par ailleurs je suis content que tous ceux qui vont aller voir *Messaline* vont aussi voir *Voyage de nuit*. Je suis content parce qu'ils pourront voir un film québécois et la majorité d'entre eux n'iront peut-être jamais voir un film québécois. Le cinéma n'existe qu'à sa diffusion, or je considère les salles où sera présenté mon film comme des librairies dans lesquelles il y a toutes sortes de livres, des livres qui s'appellent *Voyage de nuit* et d'autres qui s'appellent *Messaline* et les gens peuvent bouquiner l'un et l'autre. C'est comme ça que je le vois pour l'instant».

«Mais ce qui m'agace, poursuit-il, ce qui me fatigue beaucoup, c'est que la scène de sexe dans *Voyage de nuit* prend dans ce contexte-là des proportions qu'elle n'aurait pas habituellement. Pour moi, c'est une scène parmi d'autres et je n'ai pas l'impression d'avoir fait un film érotique où tout tend vers le sexe. Ça m'agace d'autant plus que dans le cinéma québécois il faut atteindre une certaine maturé dans la représentation des scènes de sexe, une maturité qu'on n'a pas encore atteinte. Dans notre cinéma c'est toujours tout l'un ou tout l'autre; ou bien des films d'exploitation sexuelle purement et simplement ou bien des films d'une retenue telle que la vérité n'y est plus. Dans *Voyage de nuit*, la scène de sexe constitue le point de jonction du film, c'est le moment où la fille s'évanouit, et je ne voulais pas passer à côté. C'est la seule scène qui dure cinq minutes et demie, il n'y a pas une coupe, c'est un plan séquence, aucune tricherie, aucune coupe pour insister sur tel aspect ou tel autre. J'ai voulu filmer la relation sexuelle dans le ton qui convenait aux personnages, c'est tout. Mais, comme le film est présenté avec *Messaline*, ça donne à la scène une dimension que je ne lui voulais pas».

LeCentre de la femme.
Un endroit où les femmes travaillent de concert pour faire bouger les choses
Programme hiver 1982
Du 4 janvier au 28 mars
Inscriptions à partir du mercredi, 18 novembre 1981
Petit cadeau pour celles qui s'inscriront avant le 4 décembre
Utilisez votre Visa ou Master Charge
YWCA · 1355 ouest Dorchester · 866·9941

La Régie de la Place des Arts présente
L'Orchestre national de France

Chef d'orchestre: Lorin Maazel
Programme:
Ouverture Le Carnaval romain, opus 9
Hector Berlioz
Extraits de Roméo et Juliette
Scherzo de la Reine Mab ou la Fée des songes
Scène d'amour
Grande Fête chez les Capulets
Hector Berlioz
Symphonie no 5, opus 100
Serge Prokofiev
Le mercredi 2 décembre 1981 20 heures
Billets: 6,00 $, 8,00 $, 10,50 $, 13,25 $, 16,00 $
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

10e Congrès
Association des professeurs d'expression dramatique du Québec
Université Laval
Pavillon de Konnincks
20-21-22 novembre 1981
Pour information:
Québec: (418) 524-5795
Montréal: (514) 737-6460

MOSUS de MOSUS de MOSUS
3ième Reprise! Une mosus de bonne pièce! (J. de Mtl.)
Monologues de Denise Guénette par Jacqueline Payette

Du 27 Oct. au 29 Nov.
(mardi au Dim. incl. 20 h 30)
La critique:
Jacqueline Payette va à la conquête de son public! Que d'énergie! Une voix chaude, étonnante, forte! Une de ces voix rares et belles qui peuvent émouvoir jusqu'aux larmes! (J. de Mtl.)
Denise Guénette très bien servie! Une soirée riche et amusante! (La Presse)
À voir! (F. Grimaldi)
Jacqueline Payette excellente! À voir absolument! (Bon Dimanche)
À venir
J'file tout clocher!!! avec Marc Proulx
au Café Molière
1200, St-Hubert
Rés.: 844-7000

St. Lawrence Choir
Chœur St-Laurent
St. Lawrence Choir
Chœur St-Laurent
St. Lawrence Choir
BRITTEN
Cantate 'St-Nicolas'
Œuvres pour chorales et instruments à cordes
Henry Ingram
Les Chorales d'Enfants de F.A.C.E.
Orchestre dir. Iwan Edwards
LE VENDREDI · 27 NOVEMBRE · 20h.00
EGLISE ST-PATRICK, 460 blvd. DORCHESTER ouest.
$5.00 · $3.00 Etudiants Citoyens d'âge d'or
Renseignements - 697-0256
Billets - CENTRE DE MUSIQUE INTERNATIONAL
Chœur St-Laurent 10e. Saison

ENFIN!
Ouvert au grand public
des le 14 nov
Grace a l'association
UNCT et proviga
tit-coq de Gratien Gelinas
deja plus de 50,000 abonnes.
Théâtre Denise-Pelletier
Réservations
253-8974
CHARGEX VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

La terre est trop courte, Violette Leduc
De Jovette Marchessault
mise en scène: Pol Pelletier

Avec: Hubert Fielden, Luce Guilbeault, Laurence Jourde, Louise Laprade, Luc Morissette, Guy Nadon, Sophie Sénécal.
Du 5 nov. au 19 déc.
Au Théâtre Expérimental des femmes
320 est Notre-Dame
(métro Champ de Mars)
20 h 30 — $7.00
Réservations:
Entre midi et 18 heures
526-8990

Guy Latraverse/KébecSpec et Pierre Parent présentent
en collaboration avec CFGL-FM
Un danger pour femmes célibataires...
Pierre LABELLE
LE GARÇON D'APPARTEMENT
une comédie de Gérard LAUZIER
adaptée par Pierre LABELLE

avec
Pierre LABELLE Dorothée BERRYMAN
Christiane PASQUIER Charles VINSON
Michel RIVARD
mise en scène Yvan PONTON
décors - costumes Marc ST-JEAN
éclairages Jean Charles MARTEL
THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 Ste-Catherine est
METRO BERRI
Guichets (288-2943) tous les jours de midi à 9h00
commandes téléphoniques (288-4261) tous les jours de midi à 6h00
du 18 novembre au 6 décembre
Semaine: 20h00 Samedi: 19h00 et 22h00 Dimanche: 19h30
Relâche: Lundi Prix: $11.00 - $13.50 - $15.00

LE TOURNESOL
416 Ontario est angle St-Denis
Toujours au plus bas prix
Ces disques sont en vente du 14 au 28 nov. inclusivement
En plus de ces spéciaux, sur présentation de cette annonce, obtenez le disque de votre choix de notre inventaire complet au prix de détail suggéré moins 40% le lundi, mardi et mercredi ou moins 30% le jeudi, vendredi et samedi.
Une annonce par client

GREG LAKE Greg Lake (nouveauté) 5.77

RUSH Exit... Stage Left (nouveauté) 8.77 2 LJ.

NEIL YOUNG Reactor (nouveauté) 5.77

SAGA Worlds Apart (nouveauté) 5.77

FRANK ZAPPA You Are What You is (nouveauté) 9.77 2 LJ.

QUEEN Greatest Hits (nouveauté) 5.77

ZAMFIR Solitude (nouveauté) 5.77

KEITH JARRETT The Köln Concert (importation E.C.M.) 10.77 2 LJ.
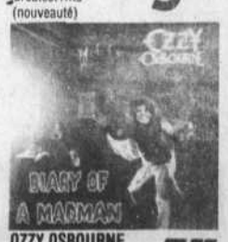
OZZY OSBOURNE Diary of a Madman (nouveauté) 5.77

Régine Desforges

Dommage qu'elle soit cinéaste!

par Francine Laurendeau

Il est des films qu'on préférerait passer sous silence. Et si je vous parlerai tout de même aujourd'hui de *Contes pervers*, c'est que la personnalité de son auteur risque de lancer le spectateur éventuel sur d'alléchantes fausses pistes. Régine Desforges se fit d'abord connaître comme libraire. En 1968, elle montait sa maison d'édition, l'Or du Temps. Grâce à son intelligence et à son courage, des ouvrages audacieux circulèrent dans le grand public et je l'ai considérée quelques années comme une digne émule de Jean-Jacques Pauvert qui osa publier en France des écrivains pratiquement interdits (Sade, Bataille, Apollinaire, Réage). Cela lui valut à plusieurs reprises des procès, la prison, la faillite. Ainsi, les amendes, les interdictions, les condamnations finirent-elles par avoir raison de l'Or du Temps. Et il semble que Régine Desforges se soit découragée et ait découvert que c'était moins dangereux et surtout plus payant de renoncer à ce rôle de pionnière de l'édition pour écrire de jolies choses érotiques et, pourquoi pas, les tourner ensuite, prenant bien garde cette fois de ne pas effaroucher les censeurs. Elle réalisait donc l'an dernier son premier film d'après son dernier livre.

Je viens de voir *Contes pervers* et j'ai le désagréable sentiment de m'être fait triplement escroquer. Première escroquerie: le produit matériel. Il s'agit d'un film à sketches très gauchement ficelé. Les comédiennes n'ont manifestement été choisies que pour leur plastique: elles sont sculpturales et inertes. Tout le monde parle faux, chaque phrase des dialogues est bête. Et comme c'est particulièrement mal post-synchronisé, on enrage et on voudrait sortir. Je glisse sur les innombrables défauts techniques de ce malheureux film dont le découpage et le montage sont tellement maladroits qu'ils désamorcent tout suspense, tout impact érotique, tout effet aphrodisiaque.

Deuxième escroquerie: on aurait pu s'attendre, de la part d'une Régine Desforges, à une certaine originalité dans l'organisation voluptueuse des séquences. Hélas! *Contes pervers* n'est sur ce chapitre qu'un minable petit «soft core» où se succèdent les clichés les plus éculés, les fantasmes les plus débiles, du reste à peine esquissés. On cherchera en vain la moindre audace, la moindre recherche, la moindre trace d'imagination. Enfin, et c'est la plus décevante des escroqueries, où donc est passé l'auteur de *Blanche et Lucie* (1977)? «Un film pour les hommes, écrit et réalisé par une femme», dit la publicité. Régine Desforges aurait-elle déposé les armes? On a du mal à reconnaître, dans cette maquerelle servile, attentive au bon plaisir du phallocrate, l'éditrice qui avait entrepris, entre autres, de faire revivre Renée Vivien. Les adversaires de la pornographie se font virulentes ces temps-ci. Elles ne devraient pas nous faire oublier l'insidieuse abjection de cette condition de servante soumise et d'object décoratif où la publicité, la mode et un sexisme généralisé tendent à ramener quotidiennement la femme. La pornographie n'est que la pointe visible de l'iceberg, et je trouve peut-être plus nocive encore cette complaisance veule et souriante avec laquelle la réalisatrice de *Contes pervers* se fait la complice de ces préjugés établis qu'elle mit un jour tout son talent à combattre. Au Berri.

■

Aux antipodes de ce film facile et ennuyeux, faut-il vous rappeler la présence à Montréal d'une oeuvre passionnante et difficile du cinéaste italien Pier Paolo Pasolini? Nous vous avons souligné, à l'occasion du Festival des films du monde, l'importance de *Salo, ou les 120 journées de Sodome* (1975). Salo, c'est le gouvernement faciste de Mussolini mis en place par Hitler en 1944. *Les 120 journées de Sodome*, c'est la construction la plus angoissante, la plus horrible, la plus délirante qui soit sortie du cerveau du Marquis de Sade. On sait qu'inquiet de la recrudescence du facisme en Italie, Pasolini avait voulu dénoncer le phénomène à travers la déformation tragique du prisme sadien. *Salo, ou les 120 journées de Sodome* est un film sans joliesse, un film dur, atroce, froid comme un cauchemar. Cette dénonciation brutale du facisme valut au réalisateur mille persécutions dont le vol du négatif au laboratoire. *Salo* devrait être le dernier film et le testament de Pasolini, sauvagement assassiné à Ostie, le 2 novembre 1975. On profita du fait que la victime était homosexuelle pour transformer ce crime en banale affaire de moeurs. À l'Élysée.

en tête d'affiche

Festival du film étudiant canadien. 38 courts métrages tournés par des étudiants de 13 institutions canadiennes différentes se disputent les honneurs de quatre catégories (fiction, documentaire, expérimental, animation) et du prix Norman McLaren. (Au Conservatoire d'art cinématographique du 13 au 15 novembre).

Faro document 1979. Le deuxième document d'Ingmar Bergman sur Faro, l'île où le célèbre réalisateur habite et où il a tourné plusieurs films importants. Première québécoise dans le cadre des événements présaison de la Cinémathèque. (A la Bibliothèque Nationale, le 14 novembre à 20 heures).

Annecy 81. Deux séances de cinéma d'animation constituées d'une sélection des meilleurs films projetés en juin dernier au cours des Treizième journées internationales du cinéma d'animation à Annecy. Dans le cadre des événements pré-saison de la Cinémathèque québécoise. (A la Bibliothèque nationale le 20 novembre à 19 heures 30 et 21 heures 30).

Les Beaux Souvenirs. Le deuxième film né de la collaboration entre Francis Mankiewicz et Réjean Ducharme. La photographie, l'interprétation et la réalisation sont excellentes. Le scénario l'est moins. Avec Monique Spaziani, Paul Hébert et Julie Vincent. (Au Berri 5).

Garde à vue. Pour le face à face Lino Ventura-Michel Serrault. Un drame policier signé Claude Miller. (Au Berri 2).

Excalibur. Le moyen-âge de la légende. Réalisme. Fantaisie. Fantastique. De John Boorman. (Au Dauphin 2).

Beau-père. De Bertrand Blier qui semble prendre plaisir à aborder des sujets difficiles. Ici: la relation entre une adolescente et l'amant de sa mère décédée. Avec Patrick Dewaere et Ariel Besse, tous deux merveilleux. (Au cinéma Place Ville-Marie).

The French lieutenant's Woman. Un roman célèbre de John Fowles adapté par Harold Pinter, interprété par Meryl Streep et mis en scène par Karel Reisz. Intelligemment dans les trois cas. Esthétiquement superbe. (Au Avenue).

True Confessions. Deux frères: l'un est détective, l'autre religieux. Le second a des relations d'affaires avec un entrepreneur au comportement suspect. Avec Robert De Niro et Robert Duvall, excellents comme toujours. (Au York et Dorval I).

Lili Marleen. L'histoire d'une chanson célèbre et de celle qui l'a créée. Hanna Schygulla interprète le rôle principal, Fassbinder signe la réalisation. (Au Parisien 5).

Raiders of the Last Ark. La meilleure production américaine de l'été dernier réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spielberg («Jaws»). (Au Impérial).

Moi, Christiane F. La descente d'une jeune adolescente dans l'enfer de la drogue et de la prostitution. Cette fiction basée sur une expérience vécue intéresse avant tout pour sa valeur documentaire. (Au Rivoli II).

Les uns et les autres. Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien I).

Gallipoli. Le drame de jeunes Australiens poussés comme du bétail devant les fusils ennemis, victimes en 1915 de l'absurdité de la guerre mais plus précisément encore de l'absurdité des stratégies britanniques. Beau, puissant, dénonciateur! Un film de Peter Weir. (Au cinéma Kent).

Suite à la page 35

Après les Sous-Doués la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI — POUR TOUS

INSPECTEUR LA BAVURE

avec COLUCHE · DEPARDIEU

PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15. LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00, SEM. 7.00, 9.00.

Le PARISIEN 3 — 480 STE CATHERINE O. 866-3856 | LAVAL 3 — CENTRE LAVAL 688-7776

AUSSI: JOLIETTE - ST-JÉRÔME - MASCOUCHE

Un exemple saisissant d'un film libéré! — 18 ANS

"Une autobiographie enjouée, drôle, agressivement candide!": — *New York Times*

TAXI ZUM KLO TO THE TOILET

EN ALLEMAND AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

Un film de FRANK RIPPLOH

GAGNANT DU PRIX 1981 MAX OPHULS

ADMISSION $7.00, Laissez-Passer & cartes de l'Âge d'Or non valables

PALACE 3 — 698 STE-CATHERINE O. 866-6991 — McGILL

12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15.

Didier FARRÉ présente — POUR TOUS

DOLBY STEREO

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs

LES UNS ET LES AUTRES — LAISSER-PASSER NON-VALABLE

1.00, 4.45, 8.30 p.m. Sam. dernier programme 11.55.

3e MOIS! — Le PARISIEN 1 — 480 STE-CATHERINE O. 866-3856

Les Beaux Souvenirs — 14 ANS

Un film de Francis Mankiewicz

6e semaine! — BERRI 5 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115 — TOUS LES JOURS: 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.35.

RENÉ MALO présente

LE ROI DES CONS ou le règne de l'homme objet — 14 ANS

UN FILM DE CLAUDE CONFORTES

DIALOGUES DE WOLINSKI

avec FRANCIS PERRIN · MARIE-CHRISTINE DESCOUARD

PARISIEN: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00. GREENFIELD: SAM. DIM. 12.30, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50, 9.40, SEM. 6.00, 7.50, 9.40. LAVAL: SAM. DIM. 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30, SEM. 6.00, 7.50, 9.40. VERSAILLES: SAM. DIM. 1.00, 2.45, 4.30, 6.15, 7.50, 9.30, SEM. 6.15, 7.50, 9.30.

Le PARISIEN 2 — 480 STE CATHERINE O. 866-3856 | VERSAILLES 2 — PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

LAVAL 2 — CENTRE LAVAL 688-7776 | GREENFIELD PARK 2 — PL. GREENFIELD PARK 671-8120

DEUX LIONS AU SOLEIL — 14 ANS

Faraldo traite son sujet avec une belle santé et un humour fortement entaché d'amertume . . . LE MATIN

Faraldo est un champion de l'esprit . . . le film un hymne à l'amitié . . . FRANCE SOIR

Dans DEUX LIONS AU SOLEIL on passe de "la cage aux folles" à la cage aux fauves. LE MATIN CINÉMA/SPECTACLE

Un film qui éclate avec finesse et une certaine poésie. LE QUOTIDIEN

LA SÉLECTION FRANÇAISE AU FESTIVAL DE VENISE

JEAN-FRANÇOIS STEVENIN · JEAN-PIERRE SENTIER · CATHERINE LACHENS

À L'AFFICHE

PLACE VILLE MARIE — CINEMA-2 — 866-2644

un film de CLAUDE FARALDO

1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

« Enfin l'homme de fer ». (R. Gay et F. Laurendeau, *Le Devoir*)

« S'il est un film qu'il ne faut pas manquer, c'est bien celui-ci ». (S. Dussault, *La Presse*)

« Jamais une palme d'or a été aussi justifié ». (L. Perreault, *La Presse*)

« Un film précieux qu'il est urgent de voir ». (M. Guilbert, *Journal de Montréal*)

« Un grand film porte par l'histoire » (*Le Monde*)

« Un jour de fête pour le cinéma et la liberté ». (*Nouvelles littéraires*)

« Jamais un film n'avait dénoncé avec une telle audace ». (*L'Express*)

MAINTENANT au Complexe DESJARDINS — POUR TOUS

L'HOMME DE FER

WAJDA

PALME D'OR FESTIVAL CANNES 1981

desjardins 1 — BASILAIRE 1 — 288-3141

12.05 - 14.55 - 17.45 - 20.35

cinémasplus présente

Couples à la dérive... ou simples esprits troublés... découvrez la solution à vos «PSY» problèmes! — POUR TOUS

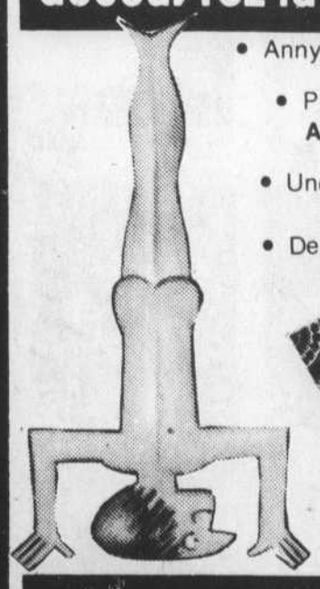

- Anny Duperey est **MERVEILLEUSE** *L'Express*
- Plein d'astuces **JOLIMENT** rythmé, **ADMIRABLEMENT** joué *Le Figaro*
- Une comédie **ALERTE** et **EUPHORIQUE**. *Europe #1*
- De Broca nous fait rire énormément *R.T.L.*

PSY

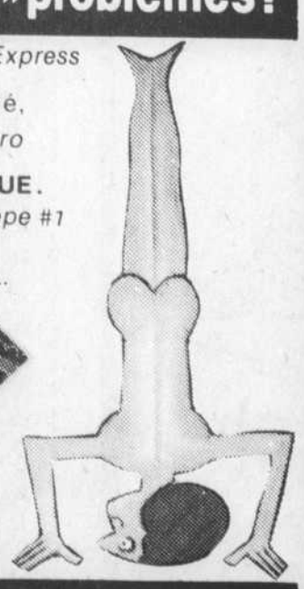

ANNY DUPEREY
PATRICK DEWAERE

la nouvelle comédie de PHILIPPE DE BROCA

BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Tous les jours: 12.10 - 2.05 - 4.00 - 5.55 - 7.50 - 9.45

cinémasplus présente — 14 ANS

Un film de CLAUDE MILLER

GARDE A VUE

CE QU'EN A DIT LA PRESSE...

Tour de force : 2 comédiens hors mesure, le dialogue de Michel Audiard est un petit chef-d'œuvre raffiné...durant 90 minutes vous retiendrez votre souffle...une éblouissante virtuosité. LE FIGARO Claude BAIGNIÈRES

GARDE À VUE est un chef-d'œuvre...Serrault nous communique la transe du génie. Virtuosité diabolique de Claude Miller...Ventura révèle une puissance inconnue. le point Pierre BILLARD

C'est le film de la saison. Extraordinaire. Il faut absolument le voir. C'est de l'immense cinéma. Jacques MARTIN

C'est une réussite...film intelligent et captivant...Serrault prodigieux. Le Monde Jean de BARONCELLI

Match au sommet. Une réussite parfaite. France Soir Robert CHAZAL

Un face-à-face terrible avec des bouffées d'humour et de tendresse...Une performance d'acteurs à vous couper le souffle...Ils ont tous du génie. Un très grand film. Ecran 7 Michel PASCAL

GARDE A VUE est un grand et beau film. RTL Remo FORLANI

Il suffit de deux scènes à Romy Schneider pour nous bouleverser bien au-delà de la durée de plusieurs films. LE FIGARO François CHALAIS

Claude Miller : HITCHCOCK serait content. LE MATIN

3e MOIS

LINO VENTURA ROMY SCHNEIDER MICHEL SERRAULT

SUJET COURT Prix spécial du Jury Cannes 81 « ZEA »

BERRI 2 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Tous les jours: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

NOCES DE SANG, un film exceptionnel! — POUR TOUS

Noces de sang (BODAS DE SANGRE)

— LE QUOTIDIEN

Un film de CARLOS SAURA

desjardins 4 — 3e MOIS

Vous gagnez le Million — POUR TOUS

- Merde au patron !
- À la poubelle le réveil-matin !
- À la "scrap" la minoune !
- Finis les dimanches à Plattsburg !
- Au feu le bail du proprio !
- Californie "here I come" !
- Assez de "cuvée des patriotes"
- Terminé le métro — Bienvenue Champagne !

LE GAGNANT

MICHEL GALABRU - PHILIPPE RUGGIERI

Un film écrit et réalisé par CHRISTIAN GION

desjardins 2 — BASILAIRE 1 — 288-3141

13.30 - 15.30 - 17.30 - 19.30 - 21.30

«El Salvador»

Quand la caméra devient fusil

par Richard Gay

«LORSQU'ON ne peut écrire l'histoire avec une plume, il faut l'écrire avec un fusil». C'est avec ces mots du révolutionnaire Farabundo Marti que débute le film *El Salvador, le peuple vaincra*. Pour le réalisateur Diego de la Texera, son fusil c'est sa caméra, une caméra qui peut enregistrer l'histoire telle qu'elle se fait, l'actualiser dans son devenir et appeler une suite. Pour lui, en effet, la caméra est devenue une arme véritable. Et c'est pourquoi, à la toute fin du film, un révolutionnaire salvadorien dissimule une caméra dans le panier d'une vieille paysanne: l'appareil est en effet devenue une arme menaçante pour l'ennemi, fusil qu'il faut cacher et faire circuler pour sauvegarder son efficacité.

Entre la citation du début et l'image de fin, la caméra dirigée par Diego de la Texera aura servi à formuler un point de vue sur le Salvador que ne véhiculent pas les Walter Cronkite de la télévision américaine, le point de vue du peuple salvadorien lui-même qui veut déloger les gouvernements militaires et civils qui l'oppriment et résister à l'interventionnisme des États-Unis. *El Salvador, le peuple vaincra* est donc un film militant où la forme fait parfois un peu brouillon mais où le contenu importe davantage. Un contenu brûlant d'actualité puisque, ces jours derniers encore, certains reportages télévisés faisaient deviner l'ampleur du drame que vit le Salvador. Ceux qui ont vu des reportages, qui se sont sentis touchés, interpellés par ces milliers de morts sanglantes, ne voudront peut-être pas manquer le film de Diego de la Texera, film 16mm couleur rendu possible par l'Institut cinématographique révolutionnaire du Salvador et le Front de libération nationale Farabundo Marti. Le film, rappelons-le, s'est mérité le Prix de la critique internationale au dernier festival de Lille.

De la Texera signe avec ce film un tournage très difficile, d'autant plus difficile qu'il a voulu montrer les deux forces

en présence: le peuple, bien sûr, mais aussi les protagonistes de l'oppression. Le cinéaste a littéralement risqué sa peau en se faisant passer pour un réalisateur de la télévision porto-ricaine et en obtenant sous cette fausse identité la permission de filmer les troupes militaires en action. Il a pu ainsi filmer les soldats de près, enregistrer leurs conversations avec des indicateurs, voyager avec eux dans leurs camions, tourner leurs massacres, celui près de la rivière Sumpul où 600 réfugiés ont été tués, celui à Chalatenango où 250 personnes ont été abattues. Il a pu aussi filmer une conférence de presse de la junte que le cinéaste présente comme une farce politico-militaire et même certaines images de la classe dirigeante qui chante son admiration pour les U.S.A..

En contrepoint, la prise de conscience, la résistance, la mobilisation, la lutte de ceux qui s'opposent à la dictature: entrevues, témoignages, manifestations, combat armé. Témoignages d'autant plus significatifs qu'on apprend à la fin film que plusieurs des personnes interviewées ont été tuées avant que le film ne soit terminé.

Dans *El Salvador, le peuple vaincra*, la dynamique du récit basée sur la dynamique même du conflit et des forces en présence est enrichie par une vision qui situe le drame actuel dans une perspective historique. C'est ainsi, par exemple, qu'on y rappelle le soulèvement de 1932 où 30,000 paysans salvadoriens menés par Farabundo Marti furent abattus. Et petit à petit, en particulier à travers l'histoire de l'exploitation du café au Salvador, on se rapproche des événements actuels: le massacre à la cathédrale de San Salvador, l'assassinat de monseigneur Roméro, l'attaque à l'université du Salvador en juin 80, la comédie de la réforme agraire, et, bien sûr, les conditions de vie et de travail. Images d'enfants, de paysans et paysannes, de cimetières aussi, comme si les morts se joignaient aux vivants pour crier leur désespoir.

Le matériau est multiple: images saisies sur le vif, bandes video de télévision, photographies, cartes géographiques, dessins, chansons et narration didactique qui n'hésite pas à décrire l'armée comme «une meute entraînée pour nous disséquer».

Dans la dernière partie du film, une scène en particulier émeut et résume la portée militante de l'ensemble: un jeune garçon vient de découvrir son père abattu par les forces armées. Il pleure sans arrêt, se contrôle difficilement mais sa douleur même devient pour lui motif de lutte et de combat. Plus ce peuple sera opprimé, plus il résistera. Voilà le message que livre le film et c'est cette mobilisation que le film appelle.

El Salvador, le peuple vaincra sélectionné au dernier Festival des films du monde, prend l'affiche aujourd'hui au cinéma Outremont et ce jusqu'au 19 novembre. Le film sera repris par la suite au même cinéma les 24 et 25 novembre ainsi que les 2 et 3 décembre. Il s'agit de la version originale espagnole, accompagnée de sous-titres et de commentaires français dits par Christine Ouvrard et Christian Allard.

en tête d'affiche

Suite de la page 34

Prince of the City. Ou quand les policiers ne sont pas nécessairement les bons. Réalisation renouvelée de Sidney Lumet qui a su diriger ses comédiens en particulier Treat Williams, avec un intense coefficient de réalité. (Au Palace II et La Cité I).

Trois Frères. A l'occasion du décès de leur mère, trois fils se retrouvent auprès de leur père. Ils discutent, rêvent, pleurent. Francesco Rosi en profite pour aborder les thèmes du terrorisme, de la délinquance et des revendications ouvrières. Un film de conscience et d'espérance. (Au cinéma Elysée).

L'Homme de fer. Porté au faîte de l'actualité politico-cinématographique par les événements que vit intensément la Pologne d'aujourd'hui. (Au complexe Desjardins).

Noces de sang. Un ballet-flamenco chorégraphié par Antonio Gadès d'après la pièce de Ferderico Garcia Lorca. Mais quel ballet filmé! Quel dépouillement! Quelle beauté! Du réalisateur espagnol Carlos Saura. (Au complexe Desjardins).

Salo ou les 120 jours de Sodome. Dernière réalisation de Pier Paolo Pasolini avant sa mort tragique. D'après Sade. Propos: sadisme et fascisme ne font qu'un. Pour ceux qui ont le coeur et l'estomac solides. (Au cinéma Elysée).

Not a Love Story: a film about pornography. La haine de la femme inhérente à la pornographie. Un document personnalisé tourné par Bonnie Klein. (Au Cinéplex).

La Femme de l'aviateur. Premier film des Comédies et Proverbes, nouveau cycle d'Eric Rohmer. Marivaudage moderne. Dialogues brillants. Distribution et direction d'acteurs étonnantes. Cinéma tendre et attentif. (Au cinéplex).

Moscow Does not Believe in Tears. Le film soviétique qui s'est mérité en 1981 l'oscar du meilleur film étranger. (Au Cinéplex).

Viens chez moi j'habite chez une copine. Le meilleur film comique français depuis longtemps. Un nouveau souffle et un nouvel anti-héros en la personne de Michel Blanc. (Au Cinéplex).

1789. Pour mieux comprendre la démarche du Théâtre du Soleil. D'Arianne Mnouchkine qui nous a déjà donné «Molière». (Au Cinéplex).

R.G.

SELECTION OFFICIELLE CANNES 1981
Philippe Noiret, Charles Vanel, admirables...
«Un grand film—tourné avec un sens de la beauté, de la noblesse, de la grandeur des sentiments tous ses interprêtes sons excellents» —France Soir
«Trois Frères—oeuvre universelle, demeure un des plus beaux films de Rosi, d'une intensité d'une gravité, d'une noblesse, d'une sensibilité, d'une sensualité, d'une simplicité, même absolument boulversantes» —Pariscope
«NOBLE MAGNIFIQUE» —Le Monde
POUR TOUS
2e SEM.
VIVA FILM PRESENTE
UN FILM DE FRANCESCO ROSI
TROIS FRERES
avec PHILIPPE NOIRET • MICHELE PLACIDO • VITTORIO MEZZOGIORNO
ANDREA FERREOL • MADDALENA CRIPPA • SARA TAFURI et avec CHARLES VANEL
ENTRÉE AU PRIX RÉGULIER
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.05, 7.15, 9.25, SEM. 7.15, 9.25.

"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel". -Serge Dussault, LA PRESSE
VERSION FRANÇAISE
18 ANS adultes
SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI
7 e SEMAINE!
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
ADMISSION $7.00, Laissez-Passer & Cartes de l'Âge d'Or non acceptés.
SAM-DIM. 1230, 2.45, 5.00, 7.15. 9.30, SEM. 7.15, 9.30.

"Ariel Besse étonne d'ailleurs par le naturel qu'elle déploie et la qualité de son jeu" -Franco Nuovo, Journal de Montréal
"Dès la première image, 'Beau Père' séduit par son charme. Tous les comédiens sont admirablement dirigés. NE MANQUEZ SURTOUT PAS 'BEAU PERE'" -Francine Laurendeau, Le Devoir
UN FILM DE BERTRAND BLIER
GAGNANT D'UN OSCAR
(PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS)
18 ANS Adultes
6e sem.
ALAIN SARDE présente
BEAU PERE
Musique : PHILIPPE SARDE
avec PATRICK DEWAERE • NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET
et pour la première fois à l'écran ARIEL BESSE
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 1 866-2644
12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35

Ciné Plex 9 cinémas
2001 UNIVERSITÉ COIN de MAISONNEUVE
849-4518
McGILL
POUR TOUS
un film d ARIANE MNOUCHKINE
1789
par les auteurs du film « MOLIÈRE »
DE LA RÉALISATRICE DE "MOLIÈRE", ARIANE MNOUCHKINE, UNE GRANDE ÉPOPÉE THÉÂTRALE ET CINÉMATOGRAPHIQUE.
À VOIR!
VERSION FRANÇAISE, SOUS-TITRES ANGLAIS.
12:45 - 3:30 - 6:15 - 9:00

"... PROFONDÉMENT TOUCHANT..." Bruce Bailey, The Gazette
18 ANS Adultes
NE MANQUEZ PAS CE FILM
CHOC!
3e sem. de succès!
NOT A LOVE STORY
a film about PORNOGRAPHY
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE SAMEDI À 11:05
12:30 2.15 4:05 5.50 7:35 9:25 11:05

cinemasplus présente
4-21, POKER,
UNE PASSION... LE JEU.
ELLE BRULE LES ÉTAPES ET JOUE SA VIE À QUITTE OU DOUBLE!
POUR TOUS
LEA MASSARI • LAURENT TERZIEFF
LA FLAMBEUSE
un film de RACHEL WEINBERG
SEMAINE: 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sam. - Dim.: 1.30 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

LE SUCCÈS DE 1981!
3,000,000 de SPECTATEURS
ont adoré cette comédie.
POUR TOUS
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE
un film de PATRICE LECONTE
12:35 - 2:25 - 4:10 - 6:00 - 7:45 - 9:35
REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE SAMEDI À 11:15

"QUELLE INTELLIGENCE, QUEL FILM..." Serge Dussault, La Presse
"C'EST MERVEILLEUX, LES DIALOGUES SONT BRILLANTS, LA TENDRESSE TOUJOURS PRÉSENTE, LA CAMÉRA ATTENTIVE, ET LES COMÉDIENS RENVERSANTS" Richard Guay, Francine Laurendeau, Le Devoir
ERIC ROHMER
POUR TOUS
la femme de l'aviateur
ou on ne saurait penser à rien
EN FRANÇAIS
AVEC PHILIPPE MARLAUD MARIE RIVIÈRE
1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:25 - 9:25

Monique Dussault
expose
ses gravures des cinq dernières années

•

lancement de 3 albums en édition d'art

DU 19 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE
du lundi au samedi, de 10 h à 22 h

VERNISSAGE
LE 19 NOVEMBRE À 20 H

LA GALERIE DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS
88 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal 866-1836

WERTHEIMER

jusqu'au 21 novembre

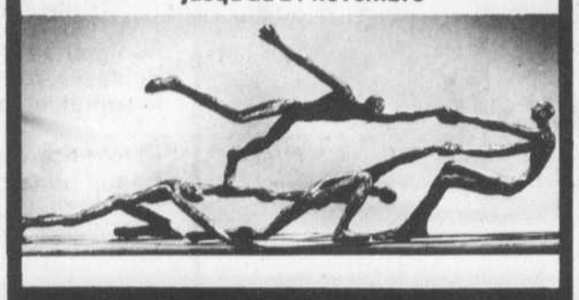

GALERIE DOMINION

1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Claude FLEURY

Huiles récentes et illustrations du livre-disque de Gilles Vigneault *«Quelques pas dans l'univers d'Eva»*

Galerie LAMUREE
839, rue Sherbrooke est
Montréal, Qué. H2L 1K6
Téléphone: 525-2675

Heures d'ouverture: mar. mer. jeu. et ven. de 12 hres à 17 h 30, samedi de 13 hres à 17 hres.

Michèle Bastin

Animalesques

12 novembre — 5 décembre 1981

GALERIE SARAH McCUTCHEON
La Vieille Poste • 1304 ave Greene • Westmount, Québec • 933-2678

GALERIE FRANÇOIS LEMAI

Notre accueillante galerie vous attend pour vous présenter

la plus prestigieuse collection de gravures originales et internationales au Québec

Voici quelques artistes en exposition...

Chagall	Avati	Folon
Miro	Wunderlich	Fini
Picasso	Brumi	Dali
Tamayo	Hochi	Renoir
Hundertwasser	Tobiasse	Derain
Appel	Weishbush	Laurencin
Ernst	Bellmer	Villon etc.

Également, huiles de maîtres canadiens et internationaux:

Appel, Coignard, Vlamick, groupe des Sept, Lemieux et autres peintres canadiens...

1427 rue Stanley, tél.: 842-3778

(facilités de stationnement)

Heures d'ouv.: lun.-ven. de 12 h à 18 h, sam. de 10 h à 17 h le dimanche sur rendez-vous.

Le public est cordialement invité à assister à la remise du

Prix Émile-Nelligan 1981

à la salle de lecture de
la Bibliothèque Nationale du Québec
1700 rue St-Denis

le lundi 16 novembre 1981 à 17 h.

ENCAN FOU

à la galerie VEHICULE ART, 307 rue Ste-Catherine ouest, le dimanche 15 nov de 13 hres à 17 hres.

Des oeuvres de CLAUDE CARETTE, RENALD CONNELY, LOUIS BELZILE, ARMAND VAILLANCOURT, JOSETTE TREPANIER, PIERRE MONAT, MICHEL TREMBLAY, MARCEL BARBEAU, JACQUES CHARBONNEAU, FRANCE BEAUCHAMP, RENE LEROY, PIERRE GROULX, FRANÇOISE SULLIVAN, MARCELLE FERRON, VERONIQUE VEZINA, MARC BOISVERT, MICHEL FORTIER, ISABELLE LEDUC, IRENE CHIASSON, FRANCINE SIMONIN, PIERRE LEBLANC, JANINE LEROUX-GUILLAUME, JEAN-FRANÇOIS L'HOMME, YVAN ADAM, MADELEINE ARBOUR, et bien d'autres...

L'encan a pour but d'appuyer le regroupement des travailleuses et travailleurs culturel-le-s du Québec.

Venez en grand nombre!

Info: Jean Gagné 844-9623 - 843-3640

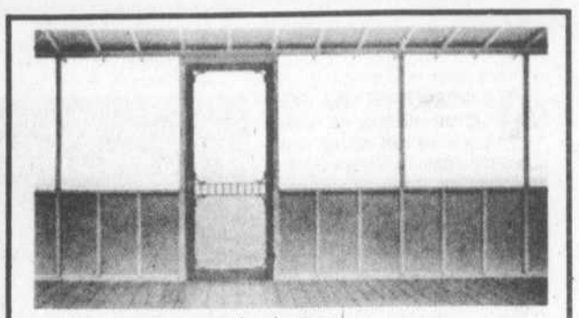

tout pour
encadrer
soi-même
• moulures métalliques
• acrylique (plexiglass) • pinces Bauhaus
maintenant disponible aux deux boutiques:

atelier
1024 ouest, Laurier
Tél.: 279-2188

Centre d'achat Les Terrasses
(métro McGill)
tél: 849-8243

Faites honneur à votre GALERIE D'ART...

donnez-lui une place dans Le Devoir...

compétence
Robert Campeau
844-3361

L'AQUATINTE

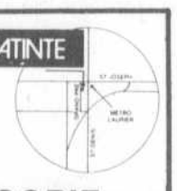

ALLÉGORIE DE TEMPS ET D'AMOUR

dessins et collages de
Graham Cantieni

jusqu'au 29 novembre 1981

4933 rue De Grand Pré (métro Laurier) 849-6527

Ouvert du merc. au sam. de 13h. à 18h. dim. de 13h. à 16h.

La galerie L'AQUATINTE est un collectif d'artistes et une société à but non lucratif, non subventionnée

---

l'image

Nous vous offrons maintenant un vaste choix d'affiches !

4257, rue Saint-Denis, Montréal, 849-7976

Cordiale invitation au vernissage des oeuvres récentes de

Marc Larochelle

Tête foetale *crayon gras, 8" X 10"*

le mercredi 18 novembre à 20 h

L'exposition se poursuivra jusqu'au dimanche, 6 décembre

la galerie port-maurice

5345 est, Jarry, Montréal

mar. au ven. de 13 h à 17 h, de 19 h à 22 h, sam. et dim. de 13 h à 17 h, lundi fermé

Galerie Jolliet

Bolduc, Comtois, Hurtubise, Mill, Reigl et Robert

Plages Taches Motifs

jusqu'au 21 novembre 1981

À VENIR...

Michel Goulet, du 25 nov. au 19 déc.
Jean McEwen, du 6 au 30 janvier 1982 tableaux récents
Michel Roy du 3 au 27 février 1982

du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00 le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00 et sur rendez-vous

24 St-Cyrille ouest
Québec G1R 2A4 (418) 529-3308

L'exposition des oeuvres de

Louise Robert

Dernière journée aujourd'hui

À VENIR...

F. Tounissoux, du 18 nov. au 5 déc.
Jean McEwen, du 9 déc. au 16 jan. tableaux oubliés
Richard Mill, du 20 janvier au 13 février 1982

du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00 et sur rendez-vous

279 Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2 (514) 842-8883

---

exposition

Cordiale invitation aux oeuvres récentes de

PAULINE BRESSAN

Le mercredi 11 novembre à 19 hres

L'exposition se poursuivra jusqu'au 21 novembre 1981

galerie colbert

1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures d'ouvertures: mar. au ven. de 10h à 18h, sam. de 10h à 17h, dim. de 13h à 17h.

Musée des beaux-arts de Montréal

1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy

Renseignements: 285-1600
La Boutique du Musée et le Café sont ouverts aux mêmes heures

Expositions

■ **Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle**
Renseignements: 843-3333
Billets: 4 $, plus frais de service, à tous les comptoirs Ticketron, (514) 288-3651
Billets gratuits pour les personnes handicapées:
Mme Ann Gagnon, (514) 527-4521
Acoustiguides: location, 2 $
Visites guidées: de midi à 14 heures
Jusqu'au 15 novembre

■ **Dessins et estampes anciens**
Cabinet des dessins et estampes
Jusqu'au 15 novembre

■ **Toiles des Indes**
Au fil des collections
Jusqu'au 17 janvier 1982

Danse

■ **Anjali: Introduction aux danses classiques de l'Inde**
Billets: Amis du Musée, étudiants et âge d'or, 3 $; public, 4 $
Le dimanche 15 novembre à 14 h

Les ateliers du samedi

■ **Ateliers de création pour enfants de six à douze ans**
Thème: portraits et costumes
Prix: 1 $ par enfant
De 13 h 30 à 15 h 30

Campagne de financement 1981

■ Du 1er au 15 novembre
"Le Musée, j'y souscris!"
Objectif: 250 000 $
Mme Ghislaine Mathieu, service des Amis du Musée, recevra votre don et vous fera parvenir un reçu pour fins d'impôt.
Le Musée fait appel à chacun de vous pour appuyer ses efforts.

UN VOYAGE EN ART... De Gauguin à Moore.

VIA Rail Canada vous convie à une exposition exceptionnelle de sculptures, gravures et dessins au Musée des Beaux-Arts de l'Ontario. Parmi les 22 artistes représentés, on retrouve Brancusi, Picasso, Matisse, Modigliani et bien entendu Gauguin et Moore.

VIA vous offre le choix de deux forfaits — avec ou sans accompagnateur — comprenant l'aller-retour en voiture-coach, une nuit à l'hôtel Royal York, l'entrée au Musée.

Voyage accompagné — Départ de Montréal (gare Centrale) les vendredis et samedis après-midi, du 6 novembre au 12 décembre.
Prix par personne à raison de deux adultes par chambre: **95$**

Voyage non-accompagné — Départ tous les jours de la semaine du 6 novembre 1981 au 2 janvier 1982.
Prix par personne à raison de deux adultes par chambre: **88$**

Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA au 871-1331. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.

Détenteur d'un permis du Québec

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.

VIA

Exposition

YVON BRETON

du 25 novembre au 5 décembre 1981

Vernissage le mercredi 25 novembre de 19 h à 22 h.

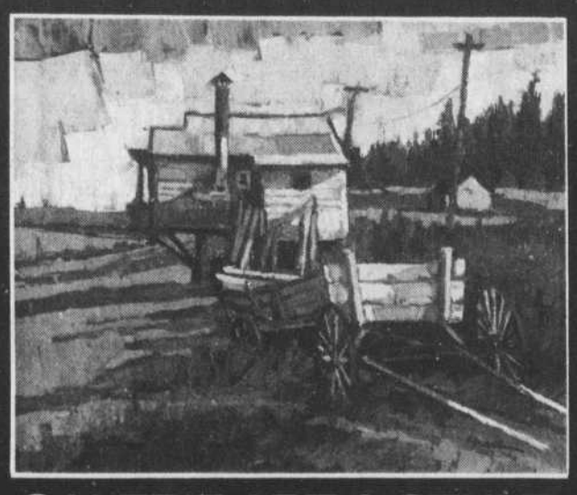

GALERIE ART & STYLE
4875A ouest, Sherbrooke
Westmount
tél.: (514) 484-3184

Le Paris de Robert Doisneau

par René Viau

AU-DESSUS du pont Mirabeau cher à Apollinaire se profilent les tours du front de Seine. Une architecture minérale hantée par la seule trace d'une France profonde en voie de disparition: un monsieur au béret qui marche, complétement absorbé par la lecture de son journal. Tout comme cette enseigne de boucherie chevaline, cette vieille boulangerie, ces policiers affables en képi qui s'étonnent dans la vitrine d'un marchand de tableaux d'un nu emporté ou semblent temporiser avec les badaux derrière des amoureux se bécotant sur les bancs publics, indifférents, le passant au béret du pont Mirabeau est un vestige d'un Paris disparu. C'est le Paris de Robert Doisneau qui porte en lui toute une histoire jalonnée des noms de Prévert, Cendrars ou Brassens.

«Il y a trente ans, nous dit Doisneau, Paris était une ville où les gens avaient le temps de flâner, d'aller au bistrot du coin, de s'arrêter au coin de la rue pour écouter un chanteur. Aujourd'hui Paris a été vidé de sa substance populaire. Les gens sont méfiants. Ils ont peur».

Témoin de l'éphémère dans ses photos, Robert Doisneau fait revivre le 14 juillet de René Clair. Disponible, à l'affut, il cherche, tout comme Cartier-Bresson avec qui il partage l'un des sommets de la photographie française, la nostalgie et l'exotisme dans le quotidien. En nous présentant quelques unes de ses meilleures épreuves, la nouvelle galerie Photogramme nous fait défiler les images de «ce chiffonier qui pêche dans la poubelle du temps».

Mais tout autant que la recherche éperdue d'une jeunesse qui fout le camp, c'est l'humour badin et bon enfant

Robert Doisneau, «La Concierge aux lunettes», 1945.

de ces photos qui va droit au coeur. Aux blanchisseurs, accordéonistes, clodos, bougnats et concierges de Piaf et de Gabin succèdent des pigeons moqueurs. En se posant d'une façon incongrue, ils «feront» la photographie. Trois enfants blancs près d'une statue grise. Des ouvriers installant aux Tuileries une statue de Maillol en éprouvent, attentifs les rondeurs. Croqués sur le vif aussi, ces photographes photographiés en tenue militaire de gala... petits trucs «sans importance» captés par ce dénicheur de trésors. Jusqu'au 28 novembre.

Toujours en photo, la galerie Dazibao nous présente les portraits frontaux de Chuck Samuels, jusqu'au 29 novembre. Ce dernier dans une série de portraits de même personne mais dont l'attitude ou l'expression voire les vêtements varient met l'accent sur une sorte de diversité sérielle néanmoins empreinte d'unité ou de points communs. Cet effet multiplicateur est étrange. Samuels manie le paradoxe en symphonie. Cependant, il lui manque un tout petit peu de souffle pour passer la rampe.

Dans la salle d'à côté, François Truchon s'essaie aux paradoxes du reportage photographique. L'Amérique du Sud qu'il nous montre est belle, chargée d'impressions colorées et de misère. Cela oscille entre le côté «voyeur-mais-pas-vraiment-assumé» et la carte postale léchée mais malgré certains impairs — les cadres de couleurs — des images nous gagnent. A signaler avant de quitter la photographie: l'exposition des rares tirages d'époque de ce chantre populaire américain qu'était Lewis Hine. Ce dernier s'est attaché au début du siècle à décrire en images les misères de la terre promise pour des milliers d'immigrants attirés par la promesse d'un monde meilleur. Il y fallait durement trimer pour faire sa place au soleil. L'exposition, remarquable, au centre Saidye Bronfman se termine le 15 novembre à 21 h 00. Les photographies couvrent la période 1905-1932.

■

Étonnants, ces trois sculptures de la jeune artiste Lyne Lapointe à la galerie France-Morin jusqu'au 21 novembre prochain. Deux de ses trois pièces sont ornées de pigments phosphorescents qui se découvrent dans le noir sous des flashs intermittents. Ces pigments sont incorporés sur des échafaudages en trépied rappelant les lourdes caméras d'un autre âge. Une troisième pièce, d'une échelle plus accessible évoque aussi, par sa panoplie d'objets accumulés, l'expérience photographique. Obscurité, lumière, mémoire... l'analogie avec le processus de la photo est évidente. En accumulant des objets autour de ce thème passablement fluide, Lyne Lapointe entreprend aussi un retour aux sources qui a quelque

Suite à la page 40

EXPOSITION
Pierre HENRY
Vernissage le mercredi 18 novembre 1981 à 21 h.
Exposition jusqu'au 6 décembre
Centre culturel de Verdun
5955, av. Bannantyne
Lun. au jeu. de 9 h à 17 h et de 19 h à 21 h
Ven. de 9 h à 17 h. Dim. de 13 h à 17 h. Fermé le sam.

INTEGRART
Oeuvres récentes:
Yves Raroche • Roger Monette
sur rendez-vous: 270-5569

Exposition
KENT BENSON
céramiste
«Sexe et Structure»
jusqu'au 28 novembre 1981
La Galerie de la Centrale
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 St-Denis (849-9415)
Métro:Berri-Demontigny

Galerie
TREIZE
Roland GIGUÈRE
dessins inédits
1951 - 1981
4015, Drolet, Montréal, tél.: 288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

Oeuvres récentes de
Toby GRASER
du 17 au 29 novembre 1981
Atelier J. LUKACS
1430 rue Sherbrooke, ouest
Tél.: 933-9877 - 845-4361
Mardi au samedi: 9 h 30 à 17 h
Dimanche de 13 h à 16 h

Une invitation personnelle
Pierre-Paul Rioux
du 14 novembre au 2 décembre
Vernissage le samedi 14 novembre à partir de 14 heures
ouvert du mardi au samedi
de 12 heures à 18 heures
Les Deux B
4872, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L6
Tél.: (514) 284-2668

"SEMIOGRAPHIES"
MOLINARI
Prix Borduas, 1980
Vernissage 14 novembre, samedi, 15-17 H
YAJIMA/GALERIE
307 Ste Catherine ouest 842-2676

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438 ouest, Sherbrooke, 845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. 9h à 17h. fermée dim. et lun.

GALERIE JACQUIE INC.
Encadrements raffinés de qualité
Nous sommes spécialistes du
— **montage des oeuvres sur papier**
— **montage de conservation**
Fabricant de — **cadres en métal**
— **cadres de bois exotique**
— **laque de Chine**
— **cadres de bois rond**
— **feuilles d'or**
Tout montage nécessitant de l'imagination et du goût!
Affiches originales de collection
SPÉCIAL Escompte sur toute commande d'ici le mardi, 1er décembre
Au service d'une clientele avertie depuis 20 ans
1437 rue Stanley, tél.: 842-3639
(facilités de stationnement)

EXPOSITION
Toiles du Québec
par
DOLF ST-LOUIS
du 17 au 27 nov.
Vernissage le mardi 17 nov. à 20 h.
à la chasse galerie Les Atriums Place Dupuis
870 est boul. de Maisonneuve 282-0315

Un Atelier Boutique
'TISSAGE'
1522 Sherbrooke ouest
Vêtements et accessoires tissés à la main
Cadeaux originaux
ouvert mardi au vendredi de 12h à 17h30
samedi de 12 à 17h
933-6110

Jeanne Auclair
expose tableaux
et tapisseries à
L'aire douce
galerie d'art
7867 rue Saint-Denis
(métro Jarry)
Montréal tél.: 271-1611
jusqu'au 21 novembre 1981
l'artiste sera présente dimanche de 13 h à 16 h.
heures d'accueil: mer., sam., dim. de midi à 17 H.
jeudi et vendredi de midi à 21 h.

1906 75ème anniversaire 1981
Expressionniste abstrait
PAULINE MARCOTTE
«une artiste de Québec à la conquête de Montréal»
jusqu'au 25 novembre
Galerie Morency
1564 rue Saint-Denis 845-6442 — 845-6894
lundi, 13h00 à 17h00, marrdi, mercredi, vendredi, 10 h 00 à 17 h 30, jeudi, 10 h 00 à 21 h 00, samedi, 10 h 00 à 14 h 00.

TOUT VENDU
Mme Suzanne Bourdon de
la galerie d'art Au Club Canadien
vous invite à venir voir
l'exposition des oeuvres récentes de
Réal Sabourin
L'exposition se poursuit
jusqu'au 21 novembre 1981
exclusivement
Mar. jeu. ven. de 10 h à 18 h,
mer. de 10 h à 21 h, sam. de 10 h à 17 h
Galerie d'Art
au CLUB CANADIEN
436 est Sherbrooke, Montréal 844-9010
(Métro Sherbrooke)

Oeuvres récentes de
Marcelle Ferron
du 11 au 29 novembre
Rencontre avec l'artiste le samedi 14 novembre de 11 h à 15 h.
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage

5 graveurs
de l'Atelier de l'Île de Val-David
Bonnie Baxter • Jocelyne Bélanger
Jocelyne Benoit • Marcel Carrier
Chantal Levesque
du 17 novembre au 6 décembre
Vernissage le mardi 17 novembre à 20 h.
GALERIE ARS NOVA
(à côté du Château Ramezay)
Métro Champ-de-Mars
Du mardi au vendredi de 11h à 17h
samedi et dimanche de 13 à 17 h
304 est, rue Notre-Dame, Montréal
Téléphone (514) 861-5315

«L'OEIL» **4427 St-Denis 282-1756**
présente les oeuvres de
LEONOR FINI

jusqu'au 21 novembre 1981.
Collection de 100 pièces
— peintures — dessins
— aquarelles — lithos
— gravures
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

Exposition
Alexis Arts
Jusqu'au 28 novembre
Galerie Bernard Desroches Inc.
1444 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. **Tél.: 842-8648**

Edmond BRAY
Huiles récentes (paysages québécois)
Vernissage le mardi 17 nov. à 19 h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 nov.
Salon Méridien
(Complexe Desjardins)
Foyer de l'hôtel

ESTHER WERTHEIMER sculptures récentes
DIETZ EDZARD, 1893-1963 52 huiles
EMILIO GRECO 2 sculptures, 10 dessins
MARINO MARINI 1 sculpture, 14 huiles et dessins
HENRY MOORE 52 sculptures, dessins et estampes
GALERIE DOMINION **1438 ouest, rue Sherbrooke** **845-7471** **845-7833**

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS - 288-2340
Gisèle LECLERC
huiles et gouaches récentes
vernissage aujourd'hui
de 14h. à 17h.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (268-2943) — Série l'Amour: "L'érotisme au féminin" lun.: 20 h 00. Conférence audio-visuelle avec le Dr. Jean-Yves Desjardins.

ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "Des gens comme les autres": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 15, 21 h 25. Sem.: 21 h 00. "Merci d'avoir été ma femme": Sam. dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 19 h 10.

ASTRE II, — "On m'appelle Malabar": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 00, 21 h 10. Sem.: 20 h 00. "Les Charlots contre Dracula": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 40. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

ASTRE III, — "Le policier du Bronx": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 30, 21 h 25 Sem.: 21 h 15. "Chasse à mort": Sam. dim.: 15 h 45, 19 h 40. Sem.: 19 h 00.

ASTRE IV, — "Tout à la fois": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 05. Sem.: 18 h 30, 22 h 00. "Infirmières dévouées": Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 35, 21 h 05. Sem.: 19 h 30. "Soeurs meurtrières": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 40, 22 h 10. Sem.: 20 h 35.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "French lieutenant women": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Hot cookies": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Love games": 13 h 05, 15 h 55, 18 h 45, 21 h 30. Jusqu'à mercredi.

BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "Les humanoïdes de la mer": 12 h 30, 15 h 50, 19 h 20 "Le collège en folie": 14 h 00, 17 h 30 21 h 15.

BERRI II, — "Garde à vue": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

BERRI III, — "Psy": 12 h 10, 14 h 05, 16 h 00, 17 h 55, 19 h 50, 21 h 45.

BERRI IV, — "Les contes pervers": 12 h 50, 16 h 15, 19 h 40 "L'immorale": 14 h 35, 18 h 00, 21 h 25.

BERRI V, — "Les beaux souvenirs": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 35.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Vacances érotiques": 12 h 15, 14 h 23, 16 h 31, 18 h 39, 20 h 57 "Ecolières très polissonnes": 13 h 07, 15 h 15, 17 h 23, 19 h 36, 21 h 54.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Carbon copy": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BONAVENTURE II, — "Texas chainsaw massacre": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "La malédiction finale" Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 45. Sem.: 19 h 50. "L'oeil du témoin": Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 05, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.

BROSSARD II, — "La guerre des otages": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 15, 21 h 40. Sem.: 19 h 55 "La montagne du dieu cannibale": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 55. Sem.: 18 h 15, 21 h 35.

BROSSARD III, — "Les humanoïdes de la mer": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 25, 21 h 50. Sem.: 19 h 55 "Alice douce Alice": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 55. Sem.: 18 h 05, 21 h 25.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "La malédiction finale": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 20 h 00 "L'oeil du témoin": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 18 h 10, 21 h 50.

CHAMPLAIN II, — "Au delà du réel": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50.

CHÂTEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Secrétariat privé": 13 h 30, 15 h 25, 17 h 40, 19 h 45, 21 h 50. "Caresses inavouables" 12 h 25, 14 h 30, 16 h 35, 18 h 40, 20 h 45.

CHÂTEAU II, — "La dernière maison sur la plage": 12 h 20, 15 h 35, 18 h 50, 22 h 05. "Prends l'oseille et tire-toi": 14 h 00, 17 h 15, 20 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "L'homme de fer": 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Le gagnant": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Vacances érotiques": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. "Ecolières très polissonnes": 13 h 05, 15 h 20, 17 h 35, 19 h 50, 22 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Noces de sang": 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Tatoo": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Texas chainsaw massacre": Sam. dim.: 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 25, 21 h 25.

COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Les fruits de la passion": Sam. sem.: 21 h 50. Dim.: 12 h 45, 17 h 15, 21 h 50. "Justine": Sam. sem.: 20 h 10 Dim.: 15 h 25, 20 h 10. "Le sexe avec un sourire": Sam. sem.: 18 h 40. Dim.: 14 h 05, 18 h 40.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Au delà du réel": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 25, 21 h 25. Sem.: 19 h 25, 21 h 25.

CINÉ-PLEX I, 2001 Université suite 100 (849-4518) — "Not a love story a film about pornography": 12 h 30, 14 h 15, 16 h 05, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 25. Sam. dernier spectacle: 23 h 05.

CINÉ-PLEX II, "Moskow does not believe in tears" (sous-titres anglais): 12 h 35, 15 h 20, 18 h 00, 20 h 45.

CINÉ-PLEX III, "Image before my eyes": 12 h 35, 14 h 20, 16 h 05, 17 h 50, 19 h 35, 21 h 20.

CINÉ-PLEX IV, "D.O.A.": 12 h 50, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 15, 20 h 00, 21 h 50. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

CINÉ-PLEX V, "La femme de l'aviateur": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 25. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

CINÉ-PLEX VI, "Heavy metal": 12 h 55, 14 h 40, 16 h 25, 18 h 10, 19 h 55, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

CINÉ-PLEX VII, "Viens chez moi, j'habite chez une copine": 12 h 35, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 35. Sam. dernier spectacle: 23 h 15.

CINÉ-PLEX VIII, "1789" (sous-titres anglais): 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.

CINÉ-PLEX IX, "Bill Lee, a profile of a pitcher" 12 h 30, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 10.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — "Le collège en folie": Salle I: 12 h 30, 15 h 45, 19 h 00, 22 h 10. "L'école en délire": 14 h 10, 17 h 25, 20 h 40. Salle II: "Tu ne fais pas le poids shérif": 12 h 45, 16 h 15, 19 h 45. "Flash Gordon": 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30.

CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula": 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.

CINÉMA PLAZA COLON, 6505 St-Hubert (272-7233) — "M. Garces, el satiro": 20 h 30. Sam.: 18 h 30, 21 h 55. Dim.: 14 h 30, 18 h 30, 21 h 45. "Carmina": Sem.: 18 h 15, 21 h 45. Sam.: 16 h 30, 20 h 30. Dim.: 16 h 30, 20 h 10.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Samedi: "Close encounters of the third kind" de Steven Spielberg (USA 1980), 14 h 00. Rétrospective Norman McLaren, 17 h 00. Festival du film étudiant canadien, 19 h 00, 21 h 00. Dimanche: pour enfants: "The aristocats" de Reitherman (USA 1970), 15 h 00. Rétrospective N. Mc Laren, 17 h 00. Festival du film étudiant 20 h 30.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Southern comfort": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "Secrets érotiques": 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10. "Désirs sexuels": 12 h 45, 16 h 40, 20 h 30. "Jeunes filles soumises": 14 h 20, 18 h 10, 22 h 05.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "La flambeuse": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Excalibur": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 20 h 15.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "True confession": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II, "Southern comfort": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, "Paternity": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Halloween II": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DÉCARIE SQUARE II, "Ticket to heaven": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-5053) — "Les trois frères": Sem. 19 h 15, 21 h 25. Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h k5, 19 h 15, 21 h 25.

ÉLYSÉE II, "Salo ou les 120 journées de Sodome": Sem.: 19 h 15, 21 h 30, Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Body heat": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00. 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

FAIRVIEW II, "Looker": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 45. Sem. 19 h 15, 21 h 15.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Messaline": Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30. Sem.: 19 h 05, 21 h 30.

GREENFIELD II, "Le roi des cons": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 25, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

GREENFIELD III, "Va dou aux Caraïbes": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 25, 21 h 50. "La victime": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 05. Sem.: 18 h 25, 20 h 05.

IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Les contes pervers": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: 20 h 00. "L'immorale": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 45.

KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Gallipoli": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

KENT II, — "Body heat": Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 10, 21 h 20.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Prince of the city": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 00.

LA CITÉ II, — "Rich and famous": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 05, 21 h 10.

LA CITÉ III, — "All the marbles": Sam. dim.: 12 h 55, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 05, 21 h 10.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "Les humanoïdes de la mer": Sam. dim.: 15 h 10, 18 h 35, 21 h 55. Sem.: 20 h 10. "La clinique de la terreur": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 10. Sem.: 18 h 30, 21 h 40.

LAVAL-ODÉON II, — "La malédiction finale": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "L'oeil du témoin": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 55. Sem.: 18 h 10, 21 h 50.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (686-7776) — "Messaline": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 45.

LAVAL II, — "Le roi des cons": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

LAVAL III, — "Inspecteur La Bavure": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.

LAVAL IV, — "Tendres cousines": Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 55. Sam. dernier spectacle: 21 h 20.

LAVAL V, — "Vaudou aux Caraïbes": Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 00, 21 h 40. "La victime": Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 19 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 40.

LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "Rich and famous": 12 h 45, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

LOEW'S II, — "Looker": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

LOEW'S III, — "Body heat": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 00, 21 h 05. Samedi dernier spectacle:

LOEW'S IV, — "Arthur": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, — "Paternity": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Moi, Christiane F.": Sam. dim. 13 h 00, 17 h 20, 21 h 40. Sem.: 21 h 30. "Les chiens sont lâchés": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

MASCOUCHE II, — "Inspecteur La Bavure": Sam. dim.: 14 h 55, 18 h 05, 21 h 30. Sem.: 21 h 20. "C'est pas moi c'est lui": Sam. dim.: 13 h 10, 16 h 35, 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les humanoïdes de la mer": Sam. dim.: 15 h 20, 18 h 35, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Les nerfs d'acier": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h 00. Sem.: 18 h 10, 21 h 20.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Xanadu": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 30. "Rien n'arrête la musique": 20 h 45. Matinée sam. dim.: 15 h 15.

MONTENACH II, — "L'oeil du témoin": 19 h 10 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "La malédiction finale": 21 h 00 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 15 h 05. Ciné-Club: "Buffet froid": 20 h 00 lundi.

OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Mon oncle d'Amérique" de Alain Resnais (France 1980), sam.: 19 h 15, 21 h 45. Dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 45.

OUIMETOSCOPE II, — "La dame aux camélias" de Mauro Bolognini (Italie, France, RFA 1980), sam.: 19 h 00, 21 h 15. Dim.: 13 h 30, 16 h 00, 19 h 00, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Samedi: "Altered States": 19 h 15. "El Salvador, le peuple vaincra et Nicaragua après Somoza": 21 h 30. Dimanche: "Le continent oublié": 14 h 00. "Tommy": 16 h 00. "Polyester": 19 h 30. "El Salvador, le peuple vaincra et Nicaragua après Somoza": 21 h 30.

PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Emmanuelle around the world": 12 h 20, 14 h 10, 16 h 00, 17 h 50, 19 h 40, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

PALACE II, — "Prince of the city" 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10. Sam. dernier spectacle 23 h 30.

PALACE III, — "Taxi zum klu to the toilet" 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20. Sam. dernier spectacle 23 h 15.

PALACE IV, — "Mommie dearest" 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sam. dernier spectacle 24 h 00.

PALACE VI, — "Southern comfort" 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "La boum". Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 05, 21 h 45. Sem.: 21 h 00. "Safarie Express" Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 00. Sem.: 19 h 10.

PARADIS II, — "Loin de la terre" Sam. din.: 13 h 15, 17 h 30, 21 h 35. Sem.: 21 h 20. "Sphinx" Sam.dim.: 15 h 15, 19 h 30. Sem.: 19 h 15.

PARADIS III, — "Le lagon bleu" Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 40. Sem.: 21 h 10. "Kramer contre Kramer" Sam.dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 50. Sem.: 19 h 15.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "The patriot game Irlande du Nord, 1968-1978" de Arthur Mac Caig, (Irlande du Nord/France 1980) Sam. dim.: 19 h 30, 21 h 30.

PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres" 13 h 00 16 h 45, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PARISIEN II, — "Le roi des cons" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN III, — "Inspecteur La Bavure" 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PARISIEN IV, — "Messaline" 12 h 15, 14 h 35, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 24 h 00.

PARISIEN V, — "Lili Marleen" 12 h 45, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Tatoo" Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Les contes pervers" Sam. dim.: 15 h 15, 18 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 55. "L'immorale" 13 h 55, 16 h 50, 20 h 00. Sem.: 18 h 25, 21 h 30.

PLACE LONGUEUIL II, — "Au delà du réel" Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Beau-père" 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, — "Deux lions au soleil" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

PUSSYCAT, 5380 St-Laurent (845-5215) — "The little blue box" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 30, 20 h 20. "The sexpert" 13 h 20, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30. Jusqu'à mercredi.

PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Halloween II" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 15, 19 h 10, 21 h 10.

PLACE ALEXIS NIHON II, — "Ticket to heaven" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

PLACE ALEXIS NIHON III, — "Only when I laugh" Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Vaudou aux Caraïbes" Sam. dim.: 12 h 05, 15 h 20, 18 h 35, 21 h 55. "7 femmes pour un sadique" Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 05, 20 h 20. Sem.: 18 h 35, 20 h 20.

RIVOLI II, — "Moi Christiane F." Sam. dim.: 12 h 05, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25. Sem.: 19 h 05, 21 h 25.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectaole de Gregge Lake, jeu.: 20 h 30.

SAINT-DENIS II, — 1590 St-Denis (845-3222) — "La guerre des otages" Sam. dim.: 14 h 20, 17 h 57, 21 h 30. Sem.: 17 h 57, 21 h 30. "La montagne du dieu cannibale" Sam. dim.: 12 h 35, 16 h 10, 19 h 45. Sem.: 19 h 45.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Frayeurs" Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 15. Sem.: 17 h 40, 21 h 15. "L'emmurée vivante" Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Rich end famous" Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Looker" Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Les humanoïdes de la mer" Sam. dim.: 15 h 10, 18 h 25, 21 h 35. Sem.: 19 h 50. "Le collège en folie" Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 40, 19 h 50. Sem.: 18 h 10, 21 h 20.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Messaline" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 15, 21 h30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30.

VERSAILLES II, — "Le roi s cons" Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 19 h 50, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 19 h 50, 21h 30.

VERSAILLES III, — "Tendres cousines" Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux" Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 19 h 55.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "La malédiction finale" Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 50, 21 h 30. Sem.: 19 h 40. "L'oeil du témoin" Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 55, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 21 h 40.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "For your eyes only" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "True confession" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 5, 19 h 05, 21 h 10.

sur scène

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-4261) — "Le garçon d'appartement" de Gérard Lauzier. Avec Pierre Labelle, Dorothée Berryman, Christiane Pasquier, Michel Rivard, Charles Vinson. Sam. dim.: 19 h 00, 22 h 00. Mar. à ven.: 20 h 00. Du 18 nov. au 29 nov.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — "Il fait beau comme jamais". Proses poétiques de Marie Uguay. Tous les dim. de nov. à 16 h 00.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis — L'Ensemble de jazz du Conservatoire de musique de Montréal, lun.: 20 h 30. Programme: G. Goodwin, G. Barbieri, P. Clark, W. Herman, F. Mantooth, L. Hooper, N. Ayoub. Exercice public, classe de flûte, jeu.: 20 h 30. Entrée libre.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Emilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone" de Michel Garneau avec Monique Mercure et Michelle Rossignol. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 5 déc.

CAFÉ-MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000). — "Mosus de mosus de mosus" de Denise Guénette, interprété par Jacqueline Payette. Mar. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 29 nov.

CAFÉ CAMPUS, 3315 Reine-Marie (coin Decelles) (735-1259) — "Spécial du jour" par le Théâtre de la Grosse Valise. Lun.: 21 h 00.

CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — "La déprime" avec Denis Bouchard, Rémy Girard, Raymond Legault, Julie Vincent. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 5 déc.

CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Adieu docteur Munch" de René-Daniel Dubois. Mise en scène et interprétation de l'auteur. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 18 h 00, 20 h 15. Jusqu'au 12 déc. "L'addition" par le Théâtre de Mime Expresso, avec Alberto Bertelli, Michelle Courchesne, Suzanne Lantagne, Danielle Trépanier. Jeu. à sam.: 22 h 30. au 5 déc.

CHAPELLE LOYOLA, Campus Loyola, 7141 ouest, Sherbrooke (482-0320) — Sherman Friedland, clarinettiste; Dale Partlett, pianiste, Jeu.: 20 h 30. Oeuvres D'Elizabeth Maconchy, Elliot Carter, Paul Hindemith. Entrée libre.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "La leçon" d'Eugène Ionesco. Jeu. à lun.: 20 h 15. Denise Couture, chansonnière et monologuiste, du 18 au 23 nov. à 22 h 00.

CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Surfil" spectacle de théâtre funambulesque et musical de Murielle Paquette à 20 h 30. Relâche mardi. Du 17 nov. au 7 déc.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Chemin de la Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Spinoza" de Dimitri Frenkel Frank. Avec Richard Greenblatt, Guy L'Ecuyer, Jeff Cohen, Louison Danis-Collin, Diana Fajrajsik, Walter Massey. Truli MacLeod, Septimu Sever. Sam. à jeu.: 20 h 00. Marinées mar.: 13 h 30. Dim.: 16 h 00. Jusqu'au 21 nov.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Happy End" de Bertolt Brecht et Kurt Weill. Mise en scène de Bill Glassco et Félix Mirbt. Mar. à sam.: 20 h 00 Dim.: 19 h00. Matinée sam.: 14 h 00, jusqu'au 15 nov. "Dr. Faustus" de Christopher Marlowe avec David Caderisi et Errol Slue. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 20 déc.

ÉGLISE ST-PATRICK, 460 boul. Dorchester ouest — L'Ensemble vocal Tudor et le Canadian Brass, dim. lun.: 20 h 00. Oeuvres de Schutz, Cable, Holman, Sweelinck, J. Handl, Rutter, Jacquet de Mantua. Inf.: 932-3376.

LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — Jean-Pierre Ferland. Sem.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00 relâche dim. et lun. Jusqu'au 21 nov.

LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — Mimi Blais, piano, sam. dim.: 21 h 00. Programme: Scarlatti, Beethoven, Brahms, Prokofiev. Francine Voyer, flûte; Michelle Gariépy, flûte; Michelle Patry, piano, ven.: 21 h 00. Oeuvres de F. Kublan, P. Gaubert,A.B. Furstenau, A.Reicha, G. Fauré, F. et K. Doppler.

L'EXTASE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Muguette Nucléaire" texte et mise en scène de Marc Drouin. Avec Geneviève Lapointe, Denis Brassard, Michel-René Labelle, Marc Drouin. sam.: 21 h 00.

L'AIR DU TEMPS, 191 ouest, St-Paul (842-2003) — Cheryl Vanelli, sam. dim.: 16 h 30, 19 h 30. Du 16 au 20 nov.: André Roy et Normand Dubé.

LE TRITORIUM, Cégep du Vieux-Montréal, 255 est, Ontario (284-7126) — "Vlens chez moi, j'habite chez une copine" de Louis Frégo et Didier Kaminka. Avec Ghislaine Dupont-Hébert, Richard Lalancette, Yvan Leclerc, Jean-Marie Bioteau. 20 h 30. Jusqu'au 21 nov. relâche les 15, 16 nov.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques Cartier (878-9397) — Diane Guérin: "Belgazou" jusqu'à dimanche. Michel Bruyère Big Band, (jazz) du 17 au 22 nov. Dim. à jeu.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 24 h 00, 1 h 30.

LE TRANSIT, Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier (861-5731) —

LE SOLEIL LEVANT, 1252 ouest, St-Antoine (875-6227) — Big Moose Walker. Spectacles à 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Jazzothèque: Karen Young Quartet. Ven. sam.: 22 h 00.

LE PONT TOURNANT, 940 Sir-Wilfrid-Laurier, Vieux Beloeil (467-4504) — "Jeux d'ville" et "L'apprenti". Ven et sam.: 21 h 00. Jusqu'à la fin nov. Pour enfants: "Peur-bleue" (3 à 5 ans) création et interprétation de Louise Lahaye et Maritne Rousseau. Dim.: 14 h 00. Jusqu'au 22 nov.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre — "Oranges" ou "La recherche du paradis", chorégraphie d'Edouard Lock avec Miryam

AVIS PUBLICS / Voir aussi en page 13

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034347-80-2. GERARD CAUCHON. Partie demanderesse. ARMAND DI PALMA. Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 12:00 heures au: 3679 Ste-Catherine est, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARMAND DI PALMA saisis en cette cause, consistant en: 7 réfrigérateurs usagés, 16 poêles usagés, 1 caisse enregistreuse de marque usagée. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023859-81-7. ROLLIN, DAGENAIS, DESMARAIS INC., Partie demanderesse. TUFLEX LTEE Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 10:30 heures au: 1406, rue St-Amour, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TUFLEX LTEE saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessin en bois, 1 canot en métal de marque Radisson, 1 balayeuse de marque Water Matic. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier. 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019645-81-6. HEBDOS METROPOLITAINS LTEE. Partie demanderesse. DEPANNEUR POINTELIER LTEE. Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 10:00 heures au: 12995, rue Sherbrooke est, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DEPANNEUR POINTELIER LTEE saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse électronique de marque Richmac, 1 réfrigérateur de marque Foster, 1 comptoir réfrigéré de marque Hill. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023954-81-6. CIE D'IMP. ET PUB. DE MONTREAL. Partie demanderesse. EDDY FISET LE TRIANGLE. Partie défenderesse. Le 26/11/81 à 10:00 heures au: 1211 Demers, Carignan, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDDY FISET LE TRIANGLE saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque Quasar, 1 bateau à moteur immatriculé 10-D-34215 de marque Sea Hawk, 1 set de cuisine de 7 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-004555-81-1. LA REINE. Partie demanderesse. PARADIS TRANSPORT INC. Partie défenderesse. Le 27/11/81 à 10:00 heures au: 4243, rue Lafrance, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARADIS TRANSPORT INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatriculé 1L21844 de marque Dodge 700, 1 bureau en métal, 1 fauteuil en cuir. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-013626-80-1. LA REINE. Partie demanderesse. LES RENOVATIONS BONAVENTURE. Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 14:00 heures au: 839 Devonshire, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES RENOVATIONS BONAVENTURE saisis en cette cause, consistant en: 1 compresseur sur roue de marque Melester, 1 soudeuse électrique ACS225, 1 tour à bois no 19865 de marque Général. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miler, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-004548-81-6. LA REINE. Partie demanderesse. MON VILLAGE BAKERY INC., Partie défenderesse. Le 27/11/81 à 10:30 heures au: 2760, rue St-Charles, St-Lazare, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MON VILLAGE BAKERY INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur de marque Général, 1 comptoir réfrigéré 6 tablettes de marque Général, 1 balance de marque Globe Stimpson. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019052-815. GUY BOURGAULT INC., demanderesse -vs- YVES LEBON, défendeur. Le 24 novembre 1981, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaire du défendeur au No 9233 rue St-Michel en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: équipement salon coiffure. Conditions: ARGENT COMPTANT. Daniel Boileau, huissier, tél.: 849-2481. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021765-818. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse -vs- MME F. ROUSSEAU, défenderesse. Le 26 novembre 1981 à 13 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse au No 2412 rue Parthenais en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Daniel Boileau, huissier, tél. 849-2481. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019719-819. CIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE LA RIVE SUD LTÉE, demanderesse -vs- LOUIS BOILY, défendeur. Le 24 novembre 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 16 rue Bennett en la cité de Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Sears et automobile Marquis 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Bernard, huissier, tél. 255-0308. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec, district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019052-815. GUY BOURGAULT INC., demanderesse -vs- MARC ROBERT JULIEN, défendeur. Le 24 novembre 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 7175 rue Valdombre app 2, en la cité St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Juliette et à guitare électrique. Conditions: ARGENT COMPTANT. Daniel Boileau, huissier, tél. 849-2481. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037467-813. MICHEL LALANDE ET RICHARD PROVENCHER. Lalande et Provencher, avocats, demanderesse -vs- CLAUDE GERMAIN, 3428 Addington, Montréal, défenderesse. Le 24 novembre 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur CLAUDE GERMAIN au No 3428 rue Addington en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: divers effets de mobilier dont plusieurs pièces antiques. Conditions: ARGENT COMPTANT. Alain Pirro, huissier, 625-1996. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037469-819. MICHEL LALANDE ET RICHARD PROVENCHER. Lalande et Provencher, avocats, demanderesse -vs- CLAUDE ET BRUNO GERMAIN, 3428 Addington, Montréal, défenderesse. Le 24 novembre 1981, à 13 heures de l'après-midi au domicile de la défenderesse CLAUDE ET BRUNO GERMAIN au No 3428 rue Addington en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: divers effets mobiliers dont plusieurs pièces antiques. Conditions: ARGENT COMPTANT. Alain Pirro, huissier, 625-1996. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-007184-81. VAL ROYAL LASALLE LIMITÉE, demanderesse -vs- LUC PARENT & LOUISETTE BOIVIN, défendeurs. Le 27 novembre 1981, à 12 heures (midi) au domicile des défendeurs au No 4488 rue Messier en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 2 T.V., lessiveuse & sécheuse, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Yves Clossey, huissier, 866-3125. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-035834-80 Me PIERRE PAUL BOUCHER, demandeur -vs- OUISLATI MARTAHAR, défendeur. Le 27 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 515 rue Jacques en la cité de Fabreville (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V., meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Yves Clossey, huissier, 866-1325. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-0548783-81. YVES PRÉVOST, demandeur -vs- GISÈLE STE-MARIE, défenderesse. Le 27 novembre 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 3315 rue Michael-Ange en la cité de St-Michel, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Yves Clossey, huissier, 866-1325. Montréal, 14 novembre 1981

Canada. Province de Québec. District de Bedford. COUR PROVINCIALE. No: 460-02-000426-80-1. M. YVON GAREAU. Partie demanderesse. ARTIC SPORTS PRODUCTS LTD., Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 11:00 heures au: 1600, 50e avenue, suite 109, Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARTIC SPORTS PRODUCTS LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice de marque RECISA, 1 bureau en bois, 1 fauteuil en cuir. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000663-81-0. MUN. DU VILLAGE DE LACOLLE, Partie demanderesse. M. CLAUDE GRENIER, Partie défenderesse. Le 26/11/81 à 13:00 heures au: 4570 rue Queen Mary, app. 106, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. CLAUDE GRENIER saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1978 no série 1783377474 de marque Volks Rabbit, 1 T.V. couleur de marque Zénith, 1 système de son Candle. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012883-81-0. QUINCAILLERIE AZORES HARD INC., Partie demanderesse. MARIA FREITAS, Partie défenderesse. Le 26/11/81 à 10:30 heures au: 8392 Lajeunesse, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIA FREITAS saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 morceaux, 1 set de salle à manger de 7 morceaux, 2 tables de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007457-81-3. SOCIÉTÉ ÉLITE LTÉE, Partie demanderesse. RÉJEAN LAROSE, Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 10:30 heures au: 68 Plante, St-Hilaire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN LAROSE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no série C30BFV109429 de marque Dodge, 1 T.V. couleur console de marque Sylvania, 1 système de son de marque Realistic, 1 lave-vaisselle de marque Maytag. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042692-81-9. BRISTOL COURT PROPERTIES, Partie demanderesse. BRIAN WATERS, Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 11:00 heures au: 239 de Guire, app. 110, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BRIAN WATERS saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 1 T.V. noir & blanc 12 pouces. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018817-81-2. LES COMPRESSEURS GÉLINAS INC., Partie demanderesse. MICHEL DIONNE, Partie défenderesse. Le 26/11/81 à 10:00 heures au: 5440 Roi René, Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL DIONNE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série 4F037338173 de marque Mustang, 1 T.V. couleur console de marque Philipps, 1 stéréo de marque Panasonic. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEMIEUX, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-035259-81-6. MATÉRIAUX CONST. W.H. GENEST LTÉE, Partie demanderesse. ANDRÉ CHRÉTIEN, Partie défenderesse. Le 27/11/81 à 11:00 heures au: 3983, rue Ethel, Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ CHRÉTIEN saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque RCA, 1 T.V. meuble en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003402-81-0. LONGUEUIL RÉFRIGÉRATION PL. & CHAUF., Partie demanderesse. F. MARINELLI, Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 13:00 heures au: 9165, rue Villieu, St-Léonard district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de F. MARINELLI saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur console de marque Zénith, 1 set de salon 2 morceaux, 1 table de centre. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. district de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028651-81-3. ACOUSONIQUE INC., Partie demanderesse. RÉJEAN LAROSE, Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 10:30 heures au: 68, rue Plante, St-Hilaire district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉJEAN LAROSE saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no série G30BF8V109429 de marque Dodge, 1 T.V. couleur console de marque Sylvania, 1 système de son de marque Realistic. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022087-81-6. LA CIE MELOCHE INC., Partie demanderesse. ANTONIO GIANGOLA, Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 13:00 heures au: 927 Régent, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTONIO GIANCOLA saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile no série 3F37K4M295331 de marque Oldsmobile Cutlass. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045372-88-0. PROCUREUR GÉNÉRAL DU CANADA, Partie demanderesse. DUGAL, CINQ MARS ET ASS. LTÉE, Partie défenderesse. Le 25/11/81 à 12:00 heures au: 1900 est, Sauvé, s., 100 Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUGAL CINQ MARS & ASS. LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque SCM, 1 dactylo électrique de marque IBM, 1 calculatrice de marque Canon. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-005333-81-2. VOYAGEUR LAURENTIEN INC., Partie demanderesse. VENTILATION KLEER FLO INC., Partie défenderesse. Le 26/11/81 à 13:00 heures au: 4413 St-Jacques ouest, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VENTILATION KLEER FLO INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo électrique de marque Adler, 1 calculatrice de marque CPL Classic, 1 bureau en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour de novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020715-814. JEAN-PAUL LORANGER, demandeur -vs- ROBERT NADEAU, défendeur. Le 1er décembre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3825 rue Laurier, #214, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur y nommé saisis en cette cause, consistant en 1 téléviseur couleur Baycrest portatif, environ 21'', meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE LABRÈCHE, huissier, tél.: 842-5291. Montréal, ce 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX (Tribunal du travail) No: 500-28-000371-81. GREFFE DE LA PAIX (Tribunal du Travail) demanderesse -vs- EXCAVATION SACHETTI défenderesse. Le 25 novembre 1981, à 14:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 5900 rue St-Jacques ouest en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice Monroe 273M, 1 dactylo Olivetti électrique noir, 1 filière métal beige horizontale, 4 tiroirs. Équipements variés etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000982-819. LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL demanderesse -vs- ME MICHEL JODOIN défendeur. Le 26 novembre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 560 rue Notre-Dame en la cité Repentigny district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Zenith system 3 & acc., 1 lave-vaisselle Admiral & acc., 1 radio Sears et 2 haut-parleurs. Équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010756-810. CHARRON, SCHILLER & ASS. demanderesse -vs- PAUL FERLAND défendeur. Le 24 novembre 1981, à 12:30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au 9047 rue Centrale en la cité de LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue portatif Thomas et banc, 1 enregistreuse à téléviseur Toshiba, 1 horloge grand-père. Effets mobiliers etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-000665-810. DENIS ALLAIRE demandeur -vs- LUCIEN BRASSARD défendeur. Le 26 novembre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 410 rue Développement Desmarais en la cité St-Roch de L'Achigan, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 roulotte Satellite beige et brune et acc. 32', 1 roulotte Glendette blanche et brune et acc., 1 auto de marque Ford Custom bleue no plaques 1981 860L466, no série 6B52H202869 & acc. Effets mobiliers etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-000873-815. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demandeur -vs- CARROSSERIES D'AUTOMOBILES HADLEY INC. défendeur. Le 25 novembre 1981, à 11:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 5561 rue Hadley, en la cité Côte-St-Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble bahut en bois, 1 causeuse, 1 bureau en bois. Effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023344-810. YVON DESCÔTEAUX, demandeur -vs- NORMAND VINCENT défendeur. Le 25 novembre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 11447 rue London, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 TV. couleur RCA XL100 et acc., 1 automobile de marque Chevrolet Gris, 1 stéréo Fleetwood. Effet mobilière etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031350-791. SIMPSONS SEARS LTÉE demanderesse -vs- CARL GAGNON, DISTRIBUTION R. NANTEL LTÉE défendeurs. Le 25 novembre 1981, à 12:30 heures de l'après-midi à la place d'affaires du tiers-saisi au No 298 rue Gordon en la cité de Verdun district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau métal gris 2 tiroirs, 1 calculatrice Rellington 208, 1 machine à valve Stoux & acc., 1 filière métal brune, 2 tiroirs. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011724-817. SIMPSONS SEARS LTÉE demanderesse -vs- JANET GAY FIRTH LETTS ET BANQUE DE MONTRÉAL défendeurs. Le 26 novembre 1981, à 14:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires du tiers-saisi au No 129 rue St-Jacques ouest en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en: 3 dactylos électriques noirs, 1 coffre fort Diebold, 2 portes, 1 dactylo électrique Olivetti. Équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. No: 200-05-001836-803. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL demanderesse -vs-L.& L. ENTERTAINMENTS LTD. défenderesse. Le 26 novembre 1981, à 14:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1220 est, rue Ste-Catherine, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus pas autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil Dictaphone & acc., 1 appareil à liqueurs Seven-Up & acc., 1 écran pour théâtre & acc. Équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033020-814. RÉNOVAPRIX (1978) INC., demanderesse -vs- KOSTAS KONTAKOS, défendeur. Le 27 novembre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4821 rue Clémenceau, Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Hitachi cabinet et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020323-817. PHILLIP SHEDLETSKY, demandeur -vs- BEVERLY TARAN, défenderesse. Le 27 novembre 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 1645 boul. de Maisonneuve, app. 1004 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014582-816. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- P.E. BOISSÉ & FILS INC. ET ALS, défendeurs. Le 27 novembre 1981, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires des défendeurs au No 708 rue Louise en la cité de Longueuil et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet immatriculé F189-085, 1 roulotte Terry Tourus, immatriculé R183-079, 3 T.V., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-049044-808. COIFFURE MASCULINE BEAU MÂLE INC., demanderesse -vs- PIERRE DAGENAIS, défendeur. Le 30 novembre 1981, à 12 heures (midi) au domicile du défendeur, au No 208, rue Longpré, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave vaisselle Admiral, 1 congélateur Danby, effets variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN TALBOT, huissier, 845-7286. Montréal, le 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de St-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000668-81. ST-HYACINTHE AUTOMOTIVE INC., demanderesse -vs- FRANÇOIS AUCLAIR, défendeur. Le 24 novembre 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 1549, rue Campbell, en la cité de Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion remorque de couleur rouge, de marque Ford, immatriculé F 159 182, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ÉMOND, huissier, 845-7286. Montréal, le 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-001055-806. LELAKO INC., demanderesse -vs- JEAN RZASA, défendeur. Le 25 novembre, 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 3375 rue Gélineau, #4 à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur y nommé saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Sony couleur avec acc., meubles de ménage et articles d'usage... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, tél. 842-5291. Montréal, ce 12 novembre, 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008093-796. ANDRÉ LEARD demandeur -vs- H.M. DEBBAT défendeur. Le 25 novembre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5445 rue Waverly en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac Catalina 1974 jaune no. série 2L45Z41101348 lic. Qué. 81/966L135 & acc., 1 T.V. couleur Zenith, 1 table tournante Hi-Fi. Effets mobiliers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 12 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-022721-810. FRANCANA REAL ESTATE LTD. demandeur -vs- ENRIQUE MONCADA défendeur. Le 25 novembre 1981, à 13:30 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 2050 rue de Maisonneuve, apt. 305 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Admiral, 1 table tournante, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-005244-817. JEAN TALON AUTO PARTS LTÉE demanderesse -vs- YVON GÉLINAS, "GARAGE GÉLINAS ENRG. Défenderesse. Le 25 novembre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 11735 6e Ave. en la cité Rivière-des-Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: machine à café, 1 jack à pare choc hydrolique, 1 chargeur Solar, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-009780-816. PAUL MARTEL INC. demandeur -vs- ANDRÉ BOURDON ET GINETTE BEAUSOLEIL défendeurs. Le 26 novembre 1981, à 10:30 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 1330, 31e Ave. en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, 1 peau de chèvre décorative, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 14 novembre 1981.

Provinve de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018147-814. BOISERIES RAYMOND INC. demandeur -vs- GUY L'ESPÉRANCE défendeur. Le 24 novembre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 80 rue Lakeshore apt. 503 en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: set de salle à manger 5 morceaux, 1 sofa blanc, radio antique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025589-818. MOORE ÉQUIPEMENT LTÉE demandeur -vs- PROVENCHER ÉLECTRIC INC. défenderesse. Le 24 novembre 1981, à 1:00 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4220 rue Des Érables en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 soudeuse, 1 perceuse, 1 camion Chevrolet, (1) chevy van etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 14 novembre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-027652-813. BANQUE ROYALE DU CANADA demanderesse -vs- EDITH MEEHAN défenderesse. Le 24 novembre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 42, rue Quarry Point en la cité de Hudson, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bahut, 1

Gravure

Suite de la page 21

plus fanatiques au début, de poursuivre Daigneault. Après avoir rencontré les créateurs, nous nous sommes aperçus qu'il est sans doute moins important que le graveur fasse tout d'un bout à l'autre. Certains faisaient des choses tout à fait pertinentes en ne participant qu'à une partie du processus. Nous nous sommes aussi aperçus, et c'est peut-être l'une des conclusions du livre, que les gens qui avaient rendu les plus beaux services à la gravure étaient ceux qui y étaient passés sporadiquement: Tousigant Serge, Whittome, Goodwin, Gaucher qui sans être des graveurs de métier sont presque les plus beaux fleurons de la gravure québécoise.»

«Pour ceux-ci, d'enchaîner Ginette Deslauriers, la gravure a été à un moment donné un langage très créateur par lequel ils exprimaient des choses qu'ils ne pouvaient pas exprimer autrement. Par contre nombre de professionnels de la gravure qui n'ont jamais fait d'incursions ailleurs, dans la peinture ou le dessin, attachent une importance trop grande au métier. Bien sûr, ceux-ci qui ont souvent plus de 25 ans de carrière à leur actif en sont très fiers parce qu'ils sont très habiles techniciens. Mais cela se fait au détriment de la force d'expression.»

«Nous avons pris conscience, de poursuivre Ginette Deslauriers qu'il y a deux conceptions de la gravure chez les graveurs eux-mêmes. L'une pour qui c'est un métier qui ne s'épuise pas. Un métier très difficile à maîtriser même après l'avoir pratiqué pendant vingt ans. Tandis que d'autres vous diront que le métier s'apprend en un après-midi et que la gravure est avant tout un moyen pour véhiculer ce que tu as à dire, impliquant une conception plus globale de l'art.»

Les choix pour les aventures individuelles, quels étaient les critères? «Nous avons privilégié de répondre Gilles Daigneault, une certaine espérience dans la durée, une certaine reconnaissance extérieure, une cohérence dans la démarche. Dans le cas des jeunes, ils ont dû être plus convaincants et il y en a très peu: Béliveau, Lorraine Dagenais, Raymond Lavoie. Ce dernier «passe» à l'occasion en gravure ce qui est tout à fait représentatif des meilleurs artistes dans la courte histoire de notre gravure.»

«Il a bien fallu aussi tenir compte de l'un de nos deux objectifs qui est celui de rendre compte de l'histoire, explique Ginette Deslauriers. Pour des raisons historiques, donc, il se devait de tenir compte de certains créateurs qui sans être des «grands» créateurs ont néanmoins eu une certaine influence. Il est évident que si un créateur traversait 25 ans de notre courte histoire de la gravure, nous devions l'inclure.»

«Au début des années 60, de clamer Daigneault, nous étions presque les meilleurs au monde. Sans tradition, les Québécois n'en raflaient pas moins presque tous les prix dans les biennales et les manifestations internationales avec Lacroix, Savoie, Gaucher. Ainsi, un Gaucher qui a participé à cela; il fallait en parler même si ce dernier n'a pas continué. Du reste, en disant tout à l'heure que la gravure a gagné ses plus belles planches avec le passage des Gaucher, Whittome, Goodwin, Tousignant... il faut aussi dire, inversement que la gravure a été marquante pour ceux-ci. Ils ne seraient pas tout à fait ce qu'ils sont aujourd'hui si ces derniers n'y avaient jamais touché. Il y a eu échange.

«Goodwin et Gaucher nous ont dit que c'est la gravure qui les a mis au monde en tant que peintres ou en tant qu'artistes, explique Ginette Deslauriers.»

«Quand je disais que l'on n'a pas découvert des graveurs mais bien des gravures, insiste Gilles Daigneault, je crois que les lecteurs l'apprécieront. En arrivant chez les artistes, la première chose qui nous intéressaient, c'étaient les portefolios. Nous avons ainsi retrouvé des images rares et très belles, très peu diffusées. Regardez la page sur les surréalistes: avec Dumouchel, Tremblay, Bellefleur, Giguère... beaucoup d'oeuvres sont inconnues. Là, les lecteurs voient que la gravure ici part du surréalisme et non pas du gros cheval de Duguay».

Note

(1) *La Gravure au Québec (1940-1980)* par Ginette Deslauriers et Gilles Daigneault. 272 pages. 58 reproductions couleurs et 140 reproductions noir et blanc. Éditions Héritage, Montréal 1981. $75.

Zappa

Suite de la page 31

employés, j'ai besoin d'essence pour rouler. Ces jours-ci j'arrive à peine à recouvrir mes frais. Je pourrais toujours faire de la musique dans les salons de l'avant-garde mais ce n'est pas mon monde. Je suis tout à fait chez moi dans le rock, c'est finalement le seul endroit où je peux faire un semblant de musique orchestrale. Ailleurs ce serait impossible. Dans les circuits dits sérieux, je serais comme un chien dans un jeu de quilles, je me mêlerais très mal au milieu philarmonique».

Je reprends ma question. Quand la droite est au pouvoir, c'est stimulant pour les créateurs, ça permet l'indignation. Non? Il prend un air offensé et répond. «Mais il y a de quoi s'indigner chaque année aux États-Unis. Carter, Reagan, il n'y a pas de différences, tous les deux sont cons, sauf qu'un est plus dangereux que l'autre. Je parle de Reagan, il n'a aucune substance, c'est un vide total, un acteur, un commentateur de téléjournal. Il s'est fait élire par 17% de la population, les fanatiques religieux de la Moral Majority. Le problème c'est qu'on a finalement très peu de choix politiques. Ceci dit, je n'ai rien contre les États-Unis, c'est mon pays, je suis contre la stupidité.»

Mais tu as l'air de dire que les Américains sont finalement les champions dans le domaine de la stupidité? Il hésite un instant. «Soyons réalistes. Les scientifiques disent que l'hydrogène est la pierre angulaire de l'univers. C'est faux. La pierre angulaire de l'univers c'est la stupidité puisqu'il y en a actuellement plus qu'il n'y a de réserves d'hydrogène et ce n'est pas un facteur propre aux États-Unis seulement. Je le répète, je ne suis pas contre les États-Unis, je suis le parfait «all american boy», j'aime mon pays même s'il est gouverné par des imbéciles.»

Comment doit-on alors interpréter le titre de son nouveau disque *You are what you is?* Est-ce le slogan de la résignation? «Au contraire, je dis qu'il faut être fier de ce que l'on est. Il y a toute une caste de gens qui ne s'acceptent pas et qui voudraient être autre chose. On peux avoir de l'ambition mais de là à compromettre son héritage ethnique, de là à renier ses convictions...»

Mais Frank Zappa n'a-t-il pas lui-même un peu renié ses origines ethniques? «Pas du tout, je suis d'origine sicilienne, grecque, arabe et française. Il y a définitivement des influences grecques et arabes dans ma musique. Les minoritées ethniques ne devraient pas se conformer à la majorité, enfin jusqu'à un certain point. Il faut quand même s'adapter à son environnement mais pas au point d'en perdre son identité.»

Incorrigible délinquant, éternellement déplacé, hors la loi chez les conformistes, Frank Zappa ne changerait pas de peau, de personnalité ou de public pour rien au monde. «J'aime mon public parce qu'il est en vie. Le public de l'avant-garde est frauduleux, c'est un public snobinard qui n'aime pas vraiment la musique qu'il écoute. Il fait partie de la gang de l'avant-garde parce que socialement c'est cool, ça fait bien. Nous on joue pour le vrai monde.»

Lorsque je lui fais remarquer que le vrai monde est parfois mélangé et ne fait pas la différence entre Frank Zappa et Black Sabbath, il répond à mon grand étonnement: «J'ai du respect pour Black Sabbath parce qu'ils ont inventé un genre. La musique rock à séquences répétées n'est pas mauvaise en soi, si on y croit et qu'on la joue comme il faut. Peu importe finalement ce que les gens aiment pourvu qu'ils aiment pour de vrai. Je ne m'attends quand même pas à ce que mon public n'écoute que ma musique. Moi, j'écoute toutes sortes de choses. Si on aime vraiment la musique, on est pas borné, on est ouvert à tous les styles. Mon public aime le bon divertissement de qualité, c'est ce que je lui donne.»

Je l'interromps un instant. Comment ça «divertissement»? Un sourire moqueur vient illuminer son visage. «Ce n'est quand même pas de l'art». Je le regarde. Je ne sais pas. Qu'est ce que c'est pour toi? «C'est ma vie» répond-il. Et ta vie c'est de l'art ou du divertissement? «C'est de la vie point. L'art, ça existe seulement à New York.»

Élément récalcitrant dans un club dont il a toujours refusé la carte de membre, comment fait-il pour maintenir son intégrité. Comment fait-il pour ne pas fléchir? «Si tu vas à un dîner et qu'on t'offre un plat de merde, c'est pas difficile de refuser. C'est pas parce que je suis entouré de merde que je vais en manger pour autant. J'ai appris ça par moi-même, j'ai appris que si tu ne fais rien pour toi, personne ne le fera à ta place. Si tu ne te lèves pas à l'heure, tu perds ta place. Alors tu te donnes des coups de pied dans le cul et t'agis.»

Je lui souligne cependant qu'il a eu la chance d'être différent au départ. Un enfant qui écoute Varèse à 13 ans et qui s'intéresse à la chimie est plus curieux et plus développé que les autres. «Je suis né à Baltimore, mon père était professeur et mathématicien. J'ai écouté et aimé Varèse, Stravinsky, Webern par moi-même. J'ai fait mes propres choix. Je ne crois pas à l'égalité c'est vrai. Tous les organismes ne sont pas manufacturés de la même façon, on a tous un corps différent, un cerveau différent mais on est quand même tous suffisamment intelligents pour vivre et se débrouiller. Le problème c'est que la stupidité ça s'attrape vite, les parents la communiquent facilement. Moi je reste un avocat du sens pratique, du gros bon sens. Je ne dis pas aux gens quoi faire, je leur offre mon point de vue, c'est tout. Voici mon art, ma musique, prenez moi comme je suis ou ne me prenez pas du tout. Je marche par contrastes, j'aime que mes mots se battent contre ma musique, c'est une technique de composition. Les paradoxes dérangent, mais l'univers en est plein.»

Et l'amertume dans tout cela? «Oui c'est vrai, je suis parfois amer mais au moins c'est vrai, c'est ressenti. Je préfère l'amertume réelle, le cynisme authentique que la romance et les grandes illusions. Ceux qui veulent vivre dans un monde de rêve trouveront des milliers de produits pour répondre à leurs besoins romantiques. Les gens qui m'aiment sont ouverts et sont prêts à aller plus loin. Il y a des gens qui ne le prennent pas, des gens qui ne peuvent tolérer la chaleur...» Il y a une chute dans sa voix, un silence incertain, l'ombre vascillante d'une vulnérabilité devant ceux qui ne l'acceptent pas. Le monument vient enfin d'être démystifié.

Un «baiser» de $335,000

ZURICH, 11 nov (AFP) — Le «Baiser» de Rodin a été vendu mercredi chez Koller à Zurich, pour la somme de 500,000 francs suisses (environ $335,000), chiffre record pour un bronze du sculpteur français, a-t-on appris à la direction de la célèbre galerie zurichoise.

Comme il est d'usage, ni le nom du vendeur, ni celui de l'acheteur n'ont été révélés.

Le «Baiser» de Rodin reproduit, en grand, une figurine qui existait dans une autre oeuvre du sculpteur «Les Portes de l'enfer».

Cette figurine représente deux amants, Julio et Francesca, dans une étreinte. Il existe six ou sept répliques du «Baiser» de Rodin produites par le fondeur de l'artiste.

Au cours de la même vente, un Chagall de 1973, un bouquet de fleurs sur fond bleu clair, a été adjugé 570,000 francs suisses et un Renoir «Bord de Seine, Argenteuil» 600,000 Francs suisses.

ÉCHOS

Un recueil de contes fantastiques vient de paraître aux éditions Prise de parole, à Sudbury (Ontario). Les 12 contes de *Nuits blanches* (96 pages), de Pierre-Paul Karch, se situent dans la tradition d'Edgar Allan Poe et Rod Serling. Né à Saint-Jérôme, au Québec, en 1941, Pierre-Paul Karch enseigne depuis 1967 au collège Glendon de l'université York, à Toronto.

Doisneau

Suite de la page 37

chose de, comment dirais-je, «incantatoire» peut-être?

■

Bien connu d'un certain public, Antoine Prévost nous revient à la galerie Walter Klinkhoff avec ces personnages touffus, sorte de «popsicle» pelucheux et immobiles baignant dans des lumières pastelles. c'est un monde rassurant qui s'offre à nous. Prévost évoque un Lemieux plus onirique dont les personnages auraient gelé en prenant des couleurs tendres. Nombre de visiteurs en sont friands.

■

Chez Graff jusqu'au 2 décembre prochain. Jocelyn Jean nous présente une série de toiles qui ne manquent pas de qualités même si elles semblent trop tributaires d'une technique omniprésente. Sur l'encaustique parfois teintée s'inscrit des plans géométrique accentués par la ligne. Il s'y fait jour quelquefois le retour du support. Ces éléments perturbent l'apparence uniforme des tableaux sans toutefois leur enlever une dimension, il faut bien l'avouer, terne.

Artiste anglaise cotée, Elisabeth Frink chez Waddington donne dans la monumentalité appliquée à des sujets banals. Chevaux, bustes, sujets anatomiques, chiens... Classique. Si la sculpture se fait monumental, c'est fait pour impressionner.

maisons d'enseignement

CENTRE D'AUDIO-PSYCHO-PHONOLOGIE

Cours de SENSIBILISATION à la POSE DE VOIX

"Parler, un plaisir à partager"

Ce cours s'adresse à l'homme public, du vendeur au conférencier, en passant par l'enseignant, l'animateur et le cadre; il permet à chacun de maximiser sa communication verbale en tous lieux et en toutes occasions.

DATE: tous les mardis, de 19 h 00 à 22 h 00
DURÉE: 10 semaines.

Une séance d'information aura lieu le 17 novembre prochain, à 19 h 30, au 993 rue Cherrier, à Montréal.

Renseignements:

Monsieur Denis Saint-Jean
(514) 526-2869

POUR TOUTE PUBLICITÉ SOUS CETTE RUBRIQUE

FRANCINE GINGRAS
RESPONSABLE DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT
844-3361

UNIVERSITÉ LAVAL
sciences de l'administration
extension de l'enseignement

ADMISSION AUX PROGRAMMES EN COMPTABILITÉ ET EN ADMINISTRATION
TRIMESTRE D'HIVER 1982
(du 11 janvier au 23 avril 1982)

POUR CEUX ET CELLES QUI VEULENT:
— se perfectionner
— améliorer leur formation
— changer de carrière

À qui s'adressent les programmes de l'Extension en sciences de l'administration:
Les **COURS DU SOIR** des différents programmes de formation et de perfectionnement professionnels en sciences de l'administration s'adressent aux:
— adultes, déjà sur le marché du travail
— finissants des Cégeps qui désirent améliorer leur formation ou maintenir le niveau de leur compétence professionnelle.

Programmes offerts:
Le Bureau de l'extension de la Faculté des sciences de l'administration offre des cours et programmes conduisant à:
— un certificat de l'Extension en sciences de l'administration - option:
• Administration institutionnelle • Management
• Approvisionnement • Sciences comptables
• Gestion d'entreprises • Sciences industrielles
— une attestation d'études en:
• Évaluation (I.C.E.)
• Sciences comptables (C.A. ou C.G.A.)
• Sciences industrielles (R.I.A.)
— un brevet, un titre ou un permis professionnel de:
• L'Institut d'assurance du Canada (Fellow gestion d'entreprises)
• L'Institut canadien des évaluateurs (A.A.C.I. ou Accredited Appraiser Canadian Institute)
• L'Institut des banquiers canadiens (Brevet de l'Institut B.I.B.C.)
• L'Association canadienne de gestion des achats (Approvisionnement professionnel - A.P.)
• La Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec (R.I.A.)
• La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.)
• L'Ordre des comptables agréés du Québec (C.A.)

Exigences d'admission:
— Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent ou
— Expérience jugée valable sur le marché du travail. Dans ce cas, le candidat doit avoir réussi le cours de mathématiques 153 ou 522 du secondaire V, ou les mathématiques 201-211 du Cégep et remplir la formule «Description de l'expérience de travail».

Pour le programme d'études en sciences comptables (C.A.), le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle reconnu parle Conseil de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Date limite de réception des demandes d'admission: Le 20 novembre 1981.
Renseignements: **Bureau de l'Extension**
Faculté des sciences de l'administration
Pavillon des sciences de l'administration (bureau 144)
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3585

Cité universitaire, Québec

Inscription pour septembre 1982
GARÇONS ET FILLES
(Externes et pensionnaires)

COLLÈGE BOURGET
(Rigaud)

INSTITUTION PRIVÉE
dirigée par les Clercs de Saing-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 30 milles de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.

Cours secondaire complet
(avec ou sans latin)
Classes spéciales pour les élèves anglophones. Animation, pastorale et sports privilégiés. Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
Transport organisé pour les fins de semaine.

Pour une inscription en IVe et en Ve secondaire, veuillez communiquer avec la direction des études de cette section au numéro

(514) 451-4716

Pour une inscription en Ire, en IIe ou en IIIe secondaire, adressez-vous d'abord au bureau des études de cette section, en composant

(514) 451-5785

En second lieu, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission avant 9 h 30

le samedi 23 janvier 1982
ou le samedi 30 janvier 1982

COLLÈGE STANISLAS
OUTREMONT

RATTACHÉ AU RÉSEAU INTERNATIONAL DES LYCÉES FRANÇAIS
— Collège mixte privé, reconnu d'intérêt public par le gouvernement du Québec au titre de la coopération franco-québécoise.
— Préparation au baccalauréat français (équivalent du DEC) avec adaptation aux profils d'accueil des universités nord-américaines, sections littéraires et scientifiques.
— Bourses du gouvernement français et bourses internes. Prêts du gouvernement du Québec.

NOS OBJECTIFS
— Projet éducatif ouvert à tous, dans lequel sont proposés des cours de catéchèse et des activités de pastorale.
— Un projet pédagogique assurant une intégration aisée dans un réseau international d'enseignement.
— Un cheminement continu de la maternelle à l'université.
— Un enseignement bien structuré et encadré par des éducateurs spécialisés.
— Une communauté éducative en liaison constante avec les parents.

DES SERVICES DIVERS ET NOMBREUX
— Services pédagogiques et d'orientation.
— Bibliothèque et centre de documentation.
— Service d'animation.
— Service audio-visuel.
— Service aux étudiants: co-gestion Étudiants-Éducateurs.
— activités culturelles et artistiques
— clubs scientifiques
— artisanat
— entraide sociale
— Service des sports
— Cafétéria.

ADMISSIONS POUR 1982-1983
ÉLÉMENTAIRE-SECONDAIRE-COLLÉGIAL
— Admission sur dossier.
— Filles et garçons peuvent s'inscrire aux niveaux élémentaire, secondaire et collégial "I".
— Maternelle: admission dès l'âge de 5 ans.

273-9521

780, boul. Dollard
Outremont H2V 3G5

Autobus: 51-119-160-161 **Métro: Beaubien-Laurier-Rosemont**

Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements, s'il vous plaît:
Nom .....
Adresse ..... Code postal .....
Téléphone .....

PIERRE THUILLIER
les biologistes vont-ils prendre le pouvoir ?
LA SOCIOBIOLOGIE EN QUESTION

LE CONTEXTE ET L'ENJEU
ÉDITIONS COMPLEXE

Est-il évident que la génétique et la sélection naturelle nous révèlent le sens ultime de l'histoire humaine ?
Faut-il croire, comme le voudrait l'entomologiste E.O. Wilson, que les sociobiologistes sont seuls qualifiés pour diriger et planifier l'humanité ?
Puisque les biocrates passent à l'attaque, il est urgent de s'interroger sur la prétendue neutralité de leurs spéculations et de leurs projets sociopolitiques.

Texte totalement inédit.

336 pages $19.60

ÉDITIONS COMPLEXE

LA GUILDE GRAPHIQUE

EDITEUR ET DISTRIBUTEUR DE PLUS DE
1500 GRAVURES ORIGINALES
SERVICE D'ENCADREMENT

Ouvert au public 7 jours/semaine
Tous les dimanches après-midi, démonstration de l'impression d'une gravure (technique de l'eau-forte)
9 rue St-Paul ouest, Vieux-Montréal
tél.: 844-3438